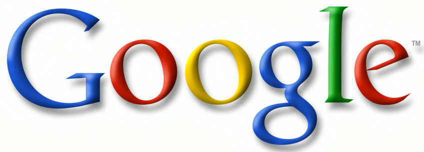
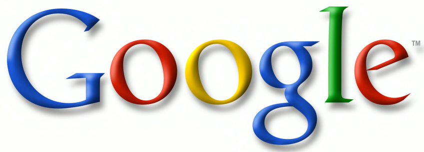
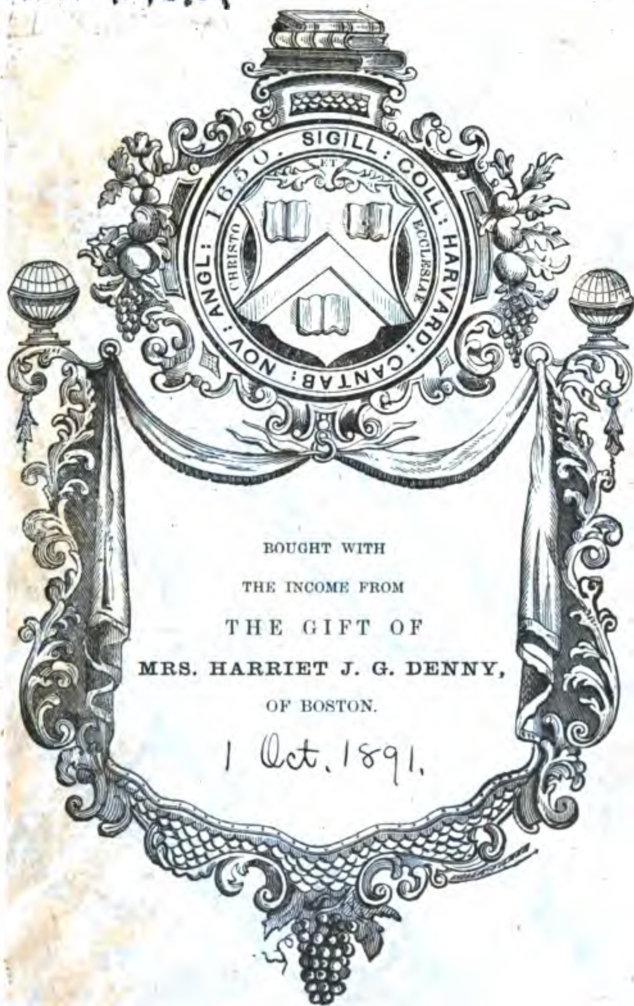
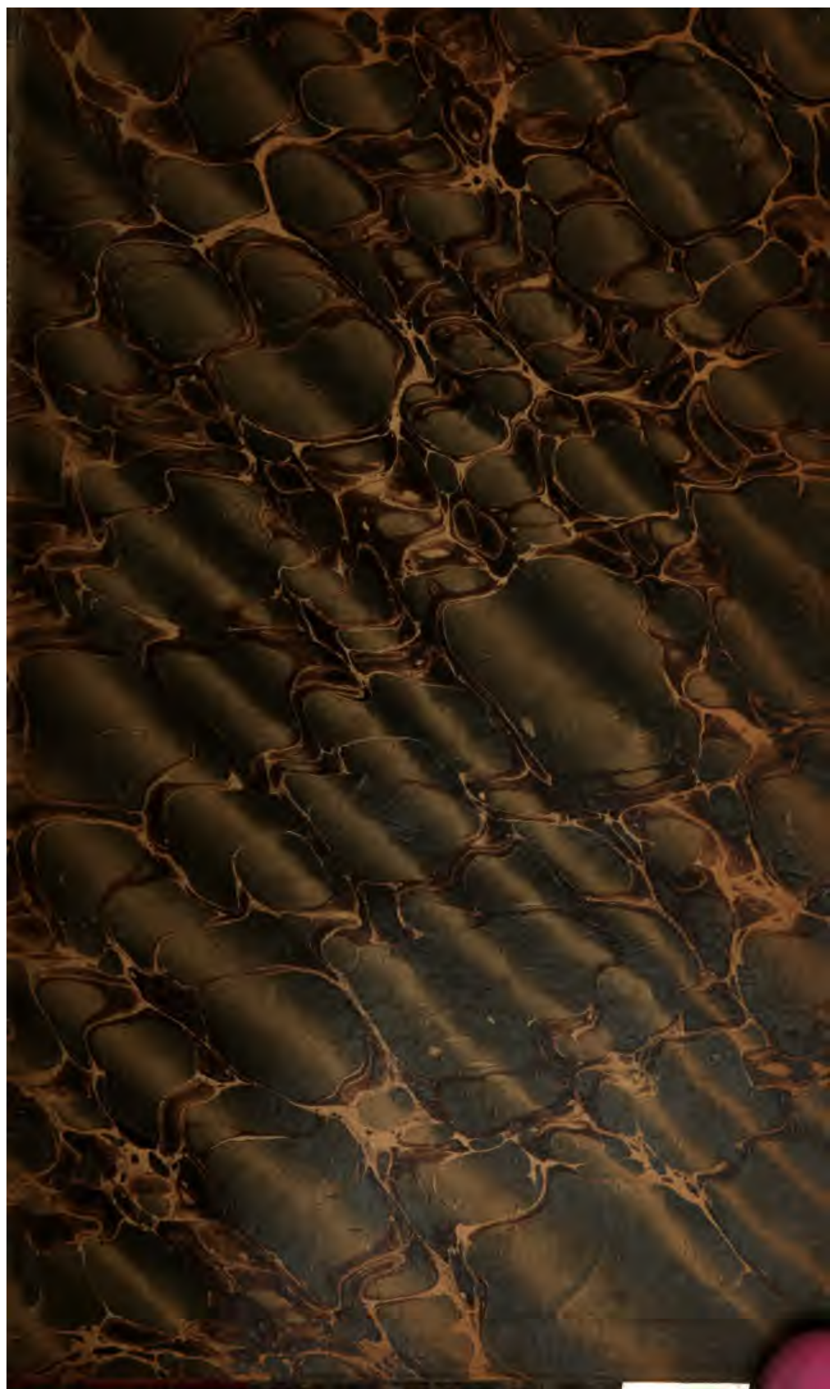



Google


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
MRS. HARRIET J. G. DENNY,
OF BOSTON.
1 Oct. 1891.





CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME DEUXIÈME.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

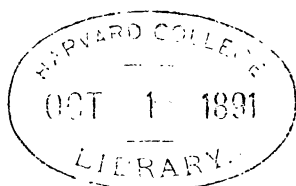

HARVARD COLLEGE
OCT 1 1891
LIBRARY.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME.

ARMES DÉFENSIVES.

ARMURES D'HOMME ET DE CHEVAL, COIFFURES MILITAIRES, BOUCLIERS.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARMURES.

Pages.

Notice sur les armures et les coiffures de guerre.......... 1

G. Armures du xve siècle au milieu du xviie............ 43
G. Armures de souverains.......................... 73
G. Armures de pied................................ 76
G. Armures de joute, tournoi, champ clos............. 82
G. Armures d'enfant............................... 88
G. Buffletins..................................... 91
G. Brigantines................................... 92
G. Jaques et collets de mailles...................... 93
G. Hausse-cols à partir du commencement du xviie siècle... 96
G. Cuirasses à partir du commencement du xviiie siècle... 99
G. Pièces, fragments d'armures, chaussures diverses...... 101
G. Éperons....................................... 120
G. Pièces de joute................................ 126
G. Selles et harnais de guerre ou civils............... 129
G. Étriers....................................... 143
G. Brides, pièces de brides, mors.................... 147

Pages.
G. Fers de chevaux 150
G. Armures de contrées diverses et fragments 152
G. Harnais de contrées diverses et fragments 161
H. Heaumes de guerre et de joute, casques antérieurs au bacinet 167
H. Bacinets 170
H. Salades d'hommes de pied, d'hommes d'armes 171
H. Salades de joute 174
H. Armets 176
H. Bourguignotes 191
H. Morions, morions-cabassets 199
H. Cabassets 205
H. Casques à l'antique et casques divers 207
H. Bavières, mentonnières, fragments 215
H. Casques et coiffures militaires des XVIII[e] et XIX[e] siècles. 217
H. Casques et coiffures militaires des puissances étrangères (XVIII[e] et XIX[e] siècles) 223
H. Plaques de coiffures militaires des XVIII[e] et XIX[e] siècles. 224
H. Plaques de coiffures militaires des puissances étrangères. 228
H. Coiffures de contrées diverses 229

Notice sur les boucliers 235

I. Targes, pavois, rondaches, boucliers de siège 243
I. Boucliers ou rondaches de parement 252
I. Boucliers de contrées diverses 258

NOTICE

SUR

LES ARMURES ET LES COIFFURES DE GUERRE.

Les Grecs et les Romains n'employaient pas de défense du corps continue, les protégeant depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. Toutes les pièces étaient indépendantes, laissant entre elles des parties découvertes, notamment le col, les bras et les articulations des jambes.

Le corps et les membres conservaient toute la liberté de mouvement indispensable pour le combat individuel, où excellaient les légionnaires romains, et qui pouvait seul compléter le succès préparé par l'action en masse de la phalange grecque. Cette phalange présentait à l'ennemi comme un corps unique dont la protection était ininterrompue [1]. La ligne des torses et des bras était couverte par la surface continue des grands boucliers qui se touchaient par leur arête verticale; puis, au-dessus et au-dessous de ces boucliers, les têtes et les jambes étaient armées des casques et des cnémides. Pour l'hoplite grec comme pour le légionnaire romain, rien ne motivait une armure complète qui les aurait gênés dans le combat corps à corps.

D'autre part, la cavalerie des anciens n'était chargée

[1] Voir le premier volume du catalogue : *Notice sur les armes grecques*.

que d'un service accessoire; recrutée chez des auxiliaires ou même des barbares, elle ne pouvait prétendre à un équipement plus complet que celui de l'infanterie qui était vraiment l'arme des batailles.

Au moyen âge, les rôles sont renversés; l'homme de guerre par excellence est le cavalier; ses armes sont : l'épée forte frappant de taille, la masse ou la hache, une longue et lourde lance. Pour résister à ces armes offensives agissant comme la cavalerie par leur masse, il fallait des armes défensives solides, épaisses, et surtout offrant une protection sans lacunes; d'ailleurs s'il était une gêne pour le cavalier, le poids de l'équipement augmentait l'effet de la masse. Aussi, pendant tout le moyen âge, toute l'industrie de l'homme de guerre aura le même objectif : trouver une défense du corps complète, offrant le maximum de résistance, couvrant bien les articulations et les gênant le moins possible. Mais loin d'avoir progressé depuis les Romains, la métallurgie, la fonte du bronze, la forge et le martelage du fer avaient subi comme la civilisation un mouvement de recul. En effet, jusqu'au XIIIe siècle, la coiffure, quelle que soit sa forme, est composée d'un grand nombre de pièces reliées par des rivets. Il y a loin de ce procédé primitif à la belle fonte des cuirasses et des casques grecs, et au martelage si habile des casques de fer romains [1].

On ne pouvait donc pas innover, on ne savait même que rapprocher les uns des autres, sur un vê-

[1] Il existe au Musée d'artillerie un casque en cône tronqué du XIIe siècle et d'une seule pièce; mais il est en cuivre rouge, c'est un travail de chaudronnerie qui ne peut se comparer à la forge d'un casque de fer (H. 1).

tement, des éléments métalliques tous empruntés à la panoplie des Romains, et choisis parmi ceux dont la confection exigeait le moins d'art.

Les rares monuments qui peuvent nous renseigner sur l'équipement militaire, depuis les Mérovingiens jusqu'à la fin du XIe siècle, ne font que répéter les trois ou quatre mêmes types de défense. Sur une tunique de cuir ou de forte toile, parfois s'arrêtant à la ceinture, plus souvent couvrant le torse, les bras et les cuisses, et quelquefois la tête, on voit cousues ou rivées, de petites plaques de fer carrées ou en forme d'écailles pointues [1]; d'autres fois, ce sont des anneaux jointifs cousus ensemble sur l'étoffe [2]. Ailleurs, ce sera une cotte treillissée, c'est-à-dire composée d'un vêtement de toiles doublées et rembourrées, et armé de bandes de cuir, en façon de treillis, fixées ensemble et sur l'étoffe par des rivets à tête large; d'autres rivets renforçant encore les milieux des carrés [3].

Les documents historiques, où ont été pris ces types, sont d'abord le célèbre jeu d'ivoire qui provient du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, et qui passe pour avoir appartenu à Charlemagne. Ces applications imbriquées sont aussi représentées par des monuments anglo-saxons du VIIIe au Xe siècle; elles sont également figurées en France par des sculptures des XIe et XIIe siècles, notamment à la cathédrale d'Angou-

(1) Fig. 1 des costumes de guerre, époque de Charlemagne, à peu près la Lorica des Romains; fig. 10 des costumes romains. Ce sera le modèle des brigantines des XIVe et XVe siècles.

(2) Fig. 3 des costumes de guerre, fin du XIe siècle; tapisserie de Bayeux.

(3) Fig. 2, Xe siècle, règne de Hugues Capet, et le soldat romain fig. 11, chez qui les œillets emboutis font l'office de clous rivés.

lème, à l'église de Vézelay; elles l'avaient été un peu avant par la tapisserie de Bayeux, où domine le procédé des anneaux jointifs cousus.

De fait, les monuments historiques du commencement du IXe siècle au commencement du XIIe sont rares[1]; mais cette lacune n'est pas bien regrettable, puisque à la fin de cette longue période on ne retrouve que les mêmes procédés d'emploi du métal, déjà essayés trois siècles avant et tous calqués sur l'équipement romain.

Quant à la forme d'ensemble du vêtement renforcé de métal, elle a été l'objet de divers essais. Celui de la tapisserie de Bayeux est assez curieux. La cotte était assez ample; elle comportait des manches et des jambes larges, descendant un peu au-dessous des coudes et des genoux. Un plastron-volet s'ouvrait en haut de la poitrine; c'est par là qu'on enfourchait d'abord les jambes. Le capuchon faisait partie de la cotte, ou était rapporté; sur lui se coiffait le casque composé de six segments, reliés ensemble par des bandes couvre-joints rivées. Dans d'autres cottes à jambes, l'ouverture est pratiquée sur un côté, de l'aisselle au haut de la cuisse.

Après cette longue période d'au moins six siècles, pendant laquelle l'emploi du métal n'a pas fait de progrès sensibles, le *haubert* de mailles rivées et la *broigne* vont fournir pendant deux siècles, à peu près, de 1150 à 1350, la défense complète du corps; puis, du milieu du XIVe siècle au commencement du XVIIe, l'armure de *plate* remplacera tous les autres procédés

[1] Jusqu'au commencement du XIIe siècle, les sculptures religieuses ne reproduisent pas de personnages en costumes du temps, du moins en costumes militaires.

insuffisants contre les diverses armes d'hast. Enfin, au XVIIe siècle, les effets puissants des armes à feu rendront inutile l'armure complète la plus soigneusement renforcée; la cuirasse et le casque ne seront plus conservés que par quelques corps particuliers, comme ils le sont encore de nos jours.

Haubert de mailles et broigne[1]. — Les Gaulois et les Romains avaient employé des jaques de mailles. Par la colonne Trajane et d'autres monuments, les hommes de guerre du moyen âge, au moins en Italie, pouvaient connaître la maille des anciens; mais sa représentation était sans doute insuffisante pour bien faire comprendre sa fabrication à laquelle on n'a été probablement initié que par les Orientaux pendant les premières croisades. Aussi ce n'est guère que vers le milieu du XIIe siècle qu'on voit le haubert de mailles reproduit par des sculptures religieuses, des pierres tombales.

Sa fabrication était très délicate, très longue et par suite fort coûteuse.

Un premier maillon fermé en recevait quatre autres ouverts. Chacun des maillons était aplati vers le bout d'ouverture; un des bouts était percé, l'autre au contraire portait une petite pointe[2]. On rapprochait les deux bouts et on rivait.

On pouvait aussi percer les deux bouts aplatis du

[1] On emploie souvent et très improprement, le terme de *cotte de mailles*. Il faut dire : *haubert* ou *jaque* de mailles, suivant qu'il était plus ou moins développé, et porté par un chevalier ou un homme de pied. On parlera plus loin de la *cotte d'armes*.

[2] Il est inutile d'expliquer comment ces bouts de maillons étaient ainsi préparés à chaud avec une seule matrice ou successivement par deux matrices séparées.

même maillon, engager un petit rivet dans ces deux bouts rapprochés, puis on rivait de même. Certains tissus sont composés de maillons rivés et d'anneaux plats coupés à l'emporte-pièce. Les maillons et les anneaux alternent par lignes parallèles. Ce travail est moins long, mais le haubert est moins solide.

Parfois au contraire on a employé des maillons ovales barrés suivant un diamètre; l'anneau est plus solide, donne moins de prise aux armes aiguës, mais il est plus difficile à fabriquer; le haubert est encore moins souple. Ces deux types sont plus modernes.

Le haubert couvrait tout le corps, les bras, le dessus de la main, descendait presque jusqu'aux chevilles; il enveloppait même souvent la tête, ne laissant à découvert que le visage. Ce capuchon de tête pouvait aussi être indépendant et bouclé au haubert. Ce lourd vêtement était coiffé comme une chemise, en engageant d'abord la tête et les bras, et ce ne pouvait être qu'avec l'aide d'un ou deux hommes.

Placé directement sur le vêtement habituel, il eût, même au repos, blessé les épaules et les bras, et il eût été tout à fait inefficace contre les coups des armes d'hast et de l'épée. Aussi un vêtement fortement rembourré, dit *gambison*, était endossé entre le vêtement du chevalier et le haubert. Ce gambison était fait d'un double de peau ou d'étoffe épaisse de soie et rembourrée de filasse ou d'autre matière, et piqué. D'ailleurs, une calotte épaisse était placée entre la tête et le capuchon de mailles. Un turban rembourré était encore coiffé entre le capuchon et le grand heaume qui protégeait la tête, descendant jusqu'au bas du visage. Ce heaume à peu près cylindrique était

cé d'ouvertures pour la vue et la respiration, et vent renforcé en croix.

Broigne. — Un autre haubert d'une fabrication ins longue et moins coûteuse était d'un usage plus mmun, la *broigne* qui avait l'avantage de tenir lieu le seule du gambison et du haubert de mailles. Les nelets n'étaient point entrelacés et rivés; une ganse it enfilée dans une rangée d'annelets se recouvrant uns les autres, et cousus sur une forte toile. Les ngées successives étaient inclinées en sens inverse et intenues par des cordonnets de chanvre dont on mprendra la disposition par la figure 7 des costumes guerre. Cette broigne, qui a été employée un peu ant le haubert de mailles rivées, était encore usuelle moment de l'adoption de la *plate* au milieu du e siècle.

Le haubert de mailles, qui nécessitait l'emploi d'un mbison entre lui et le corps, était souvent accompagné d'une tunique, généralement de soie forte, nt la position et la longueur ont varié avec le temps, rmettant, comme la longueur du haubert lui-même, préciser les dates.

Depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du gne de Philippe Auguste, la tunique est placée sous haubert et le dépasse un peu. Ce haubert va toujours se raccourcissant; à la fin du règne de Philippe Auguste, il s'arrête à hauteur du gros du mollet. Au milieu du XIIIe siècle, il ne dépasse plus le genou; ais déjà la tunique est placée par-dessus le haubert, elle s'appelle alors *cotte d'armes*. Elle protège contre pluie et le soleil qui échauffait la maille au point la rendre intolérable, surtout dans les croisades;

elle sert aussi à distinguer les chefs, comme le faisait déjà l'écu, dont elle répète souvent les couleurs et les armoiries [1].

Lorsque ce haubert ainsi raccourci ne couvre plus les jambes, surtout à cheval, des chausses de mailles cousues sur une culotte de peau ou de forte étoffe complètent la défense; en même temps la main est couverte par les mailles cousues sur la manche prolongée en forme de gant de peau, sans séparations pour les doigts, véritable miton interrompu en dessous au milieu de la paume. Enfin le visage est encadré par le haubert même qui fournit tout le capuchon. D'ailleurs, rien d'absolu dans l'emploi de cette cotte, et le même monument donne de nombreuses variantes. Ainsi un bas-relief de la cathédrale de Reims du milieu du XIIIe siècle, et reproduit au Musée du Trocadéro, présente trois hommes d'armes ainsi équipés : un d'eux a le haubert et les chausses de mailles sans cotte; les deux autres, sans chausses de mailles. portent également la cotte d'étoffe; l'une par-dessus le haubert, l'autre dessous, toutes deux le dépassant de 4 ou 5 centimètres. Tous trois ont le visage encadré par le haubert d'une seule pièce et s'arrêtant exactement à la pointe du genou.

Dès le milieu du XIIIe siècle on essaye de renforcer la défense de certaines parties du corps, par des plaques de fer forgé. Ce sont des ailettes pour protéger le haut des épaules contre la hache ou la masse d'armes; des demi-brassards du côté externe avec cubitières; des devants de grèves avec genouillères;

(1) Fig. 6 des costumes de guerre, Mathieu II, duc de Lorraine, 1220-1250. Voir tous les sceaux des XIIIe et XIVe siècles dans la vitrine des costumes de guerre.

.es pièces généralement fixées par-dessus le hau-
; de mailles ou la broigne par des courroies [1], mais
lquefois aussi reliées à la maille du haubert par
maillons, ou des chapes rivées sur la pièce de fer
elles embrassent; c'est la disposition de la ge-
illère et de l'épaulière du XIIIe siècle (G. 426) et
ervelière (H. 5). C'est sans doute par les mêmes
cédés que devait être relié au capuchon de tête le
que de fer que donne aux rois et chefs supérieurs
storien anglais Mathieu Paris, mort en 1259; les
sins de sa main doivent être exactement du milieu
XIIIe siècle.

\ la fin du XIIIe siècle, la forge du heaume avait
de sensibles progrès et le nombre des pièces rivées
le composaient était déjà bien diminué. Au con-
re, de nouvelles pièces de fer forgé venaient peu
eu compléter, fermer l'armure de plate articulée
ne devait, à la fin du XIVe siècle, laisser voir la
ille qu'au col et aux articulations des bras et des
bes.

Cependant la défense de la tête était loin de satis-
e au programme si compliqué de protéger com-
tement le cou et la tête, tout en lui laissant une
erté de mouvement d'autant plus indispensable que
vent l'homme d'armes mettait pied à terre pour
nbattre comme fantassin; aussi, tandis que l'ar-
re des dernières années du XIVe siècle n'attend
s que des perfectionnements de détail, on essayera
ore pendant plus d'un demi-siècle le *bacinet*, le
nd *heaume*, la *salade* et enfin l'*armet*, qui ne sera

[1] Fig. 7 des costumes de guerre; seconde moitié du XIIIe siècle.
.e figure donne tous ces essais de plates sur la broigne.

irréprochable que quelques années après le milieu du xve siècle.

Ce n'est pas dans une courte notice, sans l'aide de dessins, qu'on peut analyser et faire comprendre les nombreux types d'armures essayés pendant tout ce xive siècle et dont aucune pièce, pour ainsi dire, n'a été conservée. La galerie des costumes de guerre, par les figures de 7 à 14, peut jusqu'à un certain point suppléer à l'étude directe des monuments, vitraux, pierres tombales et sculptures de toutes sortes qui reproduisent les hommes de guerre de cette longue période de tâtonnements et qui ont donné à M. Viollet-le-Duc les éléments des deux derniers volumes de son excellent dictionnaire du mobilier français [1]. Quant aux miniatures des manuscrits et surtout aux tapisseries, ce n'est guère qu'à la fin du xive siècle qu'elles donnent des renseignements suffisamment explicites.

Pour permettre de suivre l'histoire et les modifications de l'armure complète depuis le milieu du xve siècle jusqu'au commencement du xviie, c'est ici qu'on devrait donner la nomenclature et la description de l'armure de plate des chevaliers telle qu'elle était en France au commencement de cette période de près de deux cents ans. Mais la description de chaque armure du Musée doit toujours être accompagnée de celle de sa coiffure, et celle-ci ne peut être présentée brièvement et sans redites que lorsqu'on a donné l'historique et la nomenclature des diverses défenses de la

(1) Voir dans la notice sur les origines du Musée (tome Ier de ce catalogue) les sources auxquelles le colonel Le Clerc a dû puiser pour reconstituer les costumes de guerre aux xiiie et xive siècles.

te qui procèdent toutes[1] les unes des autres à partir
ı XIII[e] siècle. Il a donc semblé qu'il était préférable
e faire précéder la nomenclature et la description de
ırmure de celles des diverses coiffures qui la com-
ètent, et de reprendre cet historique à l'époque de
harlemagne, pour éviter les répétitions et respecter
ordre chronologique, puisque le Musée possède la
rie complète des coiffures depuis le commencement
ı XIII[e] siècle, tandis que la série de ses armures ne
ımmence que deux cents ans plus tard.

COIFFURES DE GUERRE DEPUIS CHARLEMAGNE.

On a de l'époque de Charlemagne ou de Charles
Chauve quelques documents bien vagues sur l'équi-
ement militaire et la coiffure. Le jeu d'ivoire de
harlemagne figure des hommes de guerre dont la
ìte est couverte par des calottes surélevées. Le livre
es Évangiles écrit pour Lothaire (Bibliothèque natio-
ale) représente Charles le Chauve coiffé d'un casque
crête découpée, dont la matière est douteuse, avec
ebord abaissé sur les oreilles et relevé en pointe
evant et derrière. C'est une sorte de cabasset ou sa-
ıde du genre de la coiffure (H. 27).

On a déjà reconnu dans cette notice qu'on possé-
ait bien peu de renseignements sur les défenses de
ı tête employées du IX[e] siècle à Philippe Auguste. Ce
ont des casques en fer ou en cuivre à peu près co-
iques, à pointe légèrement courbée en avant, avec

(1) A part le chapel et le morion.

crête dentelée en arrière de la pointe; des casques en bombe très surélevée[1]. Tous ces habillements de tête sont composés de quatre à huit segments reliés par des bandes couvre-joints rivées. Le plus souvent, la défense est complétée par un nasal rivé ou glissant dans un pontet. Le Musée d'artillerie présente même un casque (H. 3) avec nasal, couvre-nuque étroit rivé, et à oreillères mobiles; mais toutes ces pièces n'exigent que la forge la plus élémentaire.

Heaumes. — Sous Philippe Auguste, on adopte le heaume qui sera la coiffure à peu près exclusive des chevaliers, sauf le chapel, pendant tout le XIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIVe. Sa définition générale simplifiée serait celle-ci : il couvre toute la tête et le visage jusqu'aux épaules. C'est, au moins depuis la vue, un cylindre plus ou moins régulier; il ne comporte pas de pièces mobiles.

La partie cylindrique est composée de plusieurs pièces rivées sur lesquelles est relié par des rivets le dessus en calotte ou cône surbaissé. Parfois, le cylindre ne descend pas par derrière plus bas que les oreilles; mais, par devant, il est prolongé par un masque avec ouvertures pour la vue.

Toute coiffure de guerre doit satisfaire à ces deux conditions : le haut doit résister aux coups d'épée, de hache ou de masse frappant de haut en bas; les chocs horizontaux des mêmes armes et de la lance ne doivent

(1) On verra tous ces types et les suivants sur les costumes de guerre, du numéro 1 à 7, sur les sceaux de la vitrine de la même salle et enfin dans la petite salle annexe de celle des armures sur cheval. Si quelque type indiqué dans cette notice n'existe pas parmi les pièces vraies du Musée ou aux costumes de guerre, le texte en préviendra.

pouvoir écraser la partie antérieure jusqu'à lui
› toucher le visage. On a fait, jusqu'au commen-
ent du XIII[e] siècle, des essais contraires à ce pro-
nme; c'est dans le haut que ces heaumes étaient
.us évasés, de sorte que le coup qui aurait manqué
ıeaume étroit du haut brisait, ou tout au moins
laçait cette large coiffure. Plus tard, au contraire,
›rme cylindrique a été judicieusement remplacée
une forme ovoïde (sous saint Louis). La face
t doublée d'une croix, dont les branches horizon-
s étaient percées de *la vue.*

ı la fin du XIII[e] siècle, le devant du heaume est
né par deux troncs de cône dont la grande base
onction est à hauteur de la vue, de façon que les
ps de pointe glissent au-dessus et au-dessous. La
:ie postérieure reste cylindrique, ou même s'évase
s le bas, pour ne pas blesser le haut de l'épine
sale; le haut du heaume est toujours fermé par
alotte rivée.

'ependant les progrès de la forge permettent déjà,
fin du XIII[e] siècle, de faire nombre de pièces de
nure de plate; on arrive alors à supprimer la ri-
e de la calotte du haut, et tout le profil du heaume
dessus de la vue est une ogive d'une seule pièce;
s tard, ses rivures, dans le sens vertical, pourront
si être supprimées. Enfin, lorsque cette ogive d'une
le pièce sera fuyante à l'arrière, le profil sera celui
bacinet du milieu du XIV[e] siècle.

3ien que celui-ci soit postérieur à plusieurs types
chapels, on ne parlera que plus loin et d'une façon
ı succincte de ces chapels, afin de ne pas inter-
ıpre cette filiation du heaume au bacinet, puis de
.e dernière coiffure au *heaume à tête de crapaud.*

Bacinet. — Dans le dernier heaume à timbre fuyant qu'on vient de décrire, si on supprime toute la partie qui couvre le visage, si on protège la figure jusqu'au menton par une visière pointue mobile autour de pivots au-dessus des oreilles, si par une seconde pièce ou *bavière* mobile autour de pivots placés plus bas que les premiers on couvre tout le col, on aura un premier modèle de bacinet[1]. Bientôt ces deux pièces n'en feront qu'une seule et on aura le bacinet définitif dont la visière, dite *mézail*, couvre ou découvre à volonté toute la figure et le cou. Au-dessus du museau pointu, la vue est percée dans une crête saillante qui détourne des yeux les coups de pointe qu'a pu faire glisser le museau aigu.

La défense est complétée par un camail de mailles fixé au bord du bassinet, le long du visage et du col, soit par des rivets, soit par un lacet passant dans des trous percés au bord du timbre.

Cette coiffure de guerre, qui a été à peu près exclusivement employée de 1350 à 1420, à la fin du règne de Charles VI, est représentée au Musée par onze spécimens. Un seul de ces bacinets s'écarte de ce type général, il est décrit au numéro H. 23.

Au commencement du XVe siècle, on a quelquefois remplacé le museau pointu de la visière par une demi-sphère (H. 21).

Parfois la visière se relève tournant sur une charnière horizontale placée au-dessus du front[2]. Ou bien encore la visière est à volets, s'ouvrant au milieu sur des charnières verticales placées sur le côté[3].

(1) Qui n'existe pas au Musée.
(2) Collection de M. Riggs.
(3) Personnage n° 11 des costumes de guerre.

nfin on peut voir dans la collection un bacinet
22) qui aurait le profil exact du heaume à *tête de*
aud, si on remplaçait toute la partie ogivale du
ore par un plan fuyant. Ce qui caractérise ce
ume, c'est que la partie qui est au-dessous des
es de la vue est très en saillie sur le timbre fuyant.
e heureuse disposition ne pouvait compenser, pour
ervice de guerre, le poids, le peu de mobilité et
lifficulté de forge de cette coiffure si singulière;
si bientôt elle fut exclusivement réservée pour la
e.
Avant de décrire la salade du chevalier, puis l'armet
nfin la bourguignote qu'on verra compléter toutes
armures jusqu'au commencement du XVIIe siècle,
indiquera succinctement les coiffures plus particu-
ement portées par les hommes de pied du XIIIe au
siècle.

Chapels. — Dès le milieu du XIIIe siècle, on em-
ie, tant à pied qu'à cheval, des chapels de formes
iables se rapprochant plus ou moins de celle des
peaux de paille modernes, notamment du chapeau
maraîchers. Quand le bord est suffisamment sur-
ssé, la vue est percée dans cette partie plongeante
on a le chapeau *de Montauban* qui était posé sur
camail de mailles ne laissant voir que le visage.
utres fois, c'est une bavière qui protège le menton
le col. Chevaliers et hommes de pied se couvraient
cette coiffure qui était très usuelle dans les sièges,
amment pour monter à l'assaut.

Les *salades* d'hommes de pied sont connues aux XIVe
XVe siècles sous les noms de barbutes, bicoquets . . .

La coiffure est forgée d'une seule pièce. Sa forme est à peu près celle du corps d'un bacinet à timbre moins aigu et moins fuyant; elle ne comporte pas de visière mobile.

Le Musée possède un grand nombre de ces salades d'un modèle parfait; quelques-unes sont employées aux costumes de guerre nos 20, 22 et 19; cette dernière salade est complétée par des rondelles couvrant les joues.

Salades des chevaliers. — A la fin du règne de Charles VI, le heaume à tête de crapaud n'est plus guère qu'une coiffure de joute; le bacinet est sur son déclin : c'est la salade qui va devenir la coiffure la plus habituelle des chevaliers.

La salade de cheval est moins haute de timbre que celle des hommes de pied; souvent elle couvre le visage jusqu'au bas du nez, elle est alors percée pour la vue. Le reste de la figure et le col sont protégés par une bavière fixée à volonté par des vis sur le plastron. Elle est prolongée derrière par un couvre-nuque souvent articulé, long et de forme pointue.

Lorsque le devant de la coiffure s'arrête au-dessus des yeux, la face est couverte par une visière percée de la vue, et tournant sur des pivots au-dessus de l'oreille. Enfin, si la défense ne doit pas être complétée par une bavière, la visière prend plus de développement, elle peut même emboîter le menton, comme la visière des salades des armures G. 8, G. 9 et G. 10.

Quand la vue est percée dans le corps même de la salade, elle est généralement en retraite comme celle du heaume-crapaud et comme le sera celle de l'armet.

Cette salade sera conservée par les Allemands
omme coiffure de guerre concurremment avec l'armet
endant les premières années du xvi[e] siècle, et plus
ard encore pour la joute. Les Italiens la conserve-
ont aussi, mais plus spécialement comme coiffure de
arement. En France, la salade est à peu près com-
lètement abandonnée à l'avènement de Louis XII.

Armet. — Le bacinet et le heaume étaient des
oiffures étouffantes; leur ouverture inférieure, par
aquelle la tête devait entrer facilement, les exposait
être enlevés par un coup de lance, à moins qu'on
e les fixât à la cuirasse; mais alors, la coiffure et
ar suite *la vue* étant immobiles, les mouvements
le la tête étaient fort limités. La salade fixée sous le
nenton par une courroie ne risquait point d'être
nlevée et laissait à la tête toute sa liberté; mais, pour
ompléter la défense, il fallait qu'une bavière lourde,
ncombrante, fût vissée à la cuirasse, tirant tout le
orps en avant.

L'armet du xv[e] siècle allait parer à tous ces graves
léfauts.

Prenant pour point de départ la salade avec sa vi-
ière tournant autour de ses pivots d'oreille, si par
les charnières verticales rivées au timbre, au-dessous
le l'oreille, on articule deux volets se refermant sur
e menton qu'ils embrassent en dessous, on a l'armet
le l'armure G. 4. Ces volets ou joues, qui font en
artie l'office de la bavière, se ferment sur le menton
nême par un loqueteau ou un crochet. Les charnières
le ces joues peuvent être horizontales et rivées au
imbre au-dessus de l'oreille. On a quelquefois réuni,
nais bien rarement, les deux joues du premier type

en un masque unique tournant autour d'une charnière verticale au-dessous d'une des oreilles et se fermant par un crochet au-dessous de l'autre oreille (armet de G. 5).

Au XVIe siècle, la protection de tout le bas du visage et du col par une pièce unique sera à peu près exclusivement adoptée; mais alors la rotation de cette pièce se fera dans le sens vertical comme celle de la visière et sur les mêmes pivots rivés au-dessus des oreilles. Quel que soit le mode employé pour protéger le bas du visage et la gorge par une ou deux pièces mobiles sur charnières ou sur pivots, cette partie de l'armet comprend la *mentonnière* et le *gorgerin*.

La partie de l'armet qui couvre la partie supérieure de la figure s'appelle *mézail;* elle peut être en une ou deux, parfois même trois pièces. Dans tous les cas ses diverses parties, séparées ou réunies, s'appellent : *la vue, le nasal* et *le ventail*.

Le bas du couvre-nuque et celui du gorgerin sont parfois terminés par une gorge en gouttière ou simplement par un rebord rentrant à angle droit; l'armet est alors dit *à gorge*. Cette disposition qui est la plus fréquente au XVe siècle, en France et en Italie, permettait de relier librement l'armet au *colletin*, la première pièce de l'armure.

Le gorgerin peut aussi être continué par deux ou trois lames articulées, descendant jusqu'à la bordure de la cuirasse. C'est le mode le plus fréquent dès le commencement du XVIe siècle.

Au XVe siècle, le mézail est généralement en bec assez pointu répondant à la pointe du nez; c'est le profil adouci du bacinet. Plus tard la pointe répond

au haut du nez, et couvre mieux la vue comme dans le heaume à tête de crapaud. Les premiers armets n'ont point de crête. A la fin du XVe siècle, la crête a encore peu d'importance; elle est percée au sommet d'un trou pour le porte-plumail.

Au XVIe siècle, la crête est très saillante en France et en Italie, et le porte-plumail est fixé au bas de la crête, ou sur le côté derrière l'oreille.

Au XVe siècle, à l'arrière du timbre est vissée une petite tige à rondelle dont l'office généralement mal interprété sera exposé à la suite de cette rapide notice sur les coiffures de guerre.

Tous ces types d'armets du XVe siècle et du commencement du XVIe sont représentés au Musée par de nombreux spécimens. Les plus intéressants seront décrits en détail.

Bourguignote. — C'est une coiffure à peu près exclusivement portée par les hommes de pied jusqu'au milieu du XVIe siècle. C'est une simplification de l'armet de l'origine; elle est surmontée souvent d'une haute crête ou d'un cimier. Sur des charnières obliques sont articulées des joues qui ne se rejoignent pas, mais sont seulement reliées sous le menton par un lacet de cuir. Le mézail est supprimé et remplacé par une simple visière analogue à celle de nos casques modernes.

Plus tard, la bourguignote reprend souvent les joues fermées des premiers armets, et même un masque rapporté à volonté. Elle est alors autant que l'armet la défense de tête des hommes montés. Cette dernière bourguignote comporte un grand nombre de variantes que représentent les collections du Musée.

Morion. — C'est surtout le casque de l'arquebusier comme la bourguignote est le casque des piquiers. Son timbre est élevé et surmonté d'une crête très saillante. Le timbre couvre les oreilles et découvre le front; ses rebords saillants exagèrent ce mouvement et donnent, devant et derrière, une pointe très retroussée.

Cabasset. — C'est une coiffure de fantassin aux XVIe et XVIIe siècles. Elle diffère du morion par ses rebords qui sont petits et plats, et par l'absence de crête. Le timbre en ogive se termine quelquefois par un petit ergot. Ce petit casque a été porté aussi par des chevaliers ou chefs avec la demi-armure du XVIIe siècle, comme repos de l'armet ou de la bourguignote.

Les *casques de cuirassiers* du temps de Louis XIII et du commencement du règne de Louis XIV sont des sortes de salades avec grand couvre-nuque articulé et nasal mobile. Au milieu du XVIIe siècle on porte aussi une coiffure de fer à peu près de la forme du chapeau de feutre à plume. Souvent une calotte d'acier pleine ou composée de bandes rivées est placée sous le chapeau de feutre, qui devient ainsi une coiffure de guerre.

Pour la *joute,* on employait toutes les coiffures qui viennent d'être décrites comme défenses en guerre : heaumes et salades au XVe siècle et au commencement du XVIe, puis ensuite l'armet au XVIe siècle et au commencement du XVIIe.

Toutes ces coiffures étaient pour la joute reliées soit directement, soit par une bavière à l'armure, et comme elle doublées de pièces de renfort. Le Musée offre la plus riche collection de ces appareils de joute si curieux. Les descriptions détaillées des plus intéressantes de ces pièces tiendront lieu de toute notice générale.

Tige à rondelle des armets de l'origine. — Ce petit appendice n'existe qu'au timbre des armets dont les deux joues de mentonnière s'ouvrant sur charnières horizontales ou verticales se ferment sur le menton par un crochet ou un loqueteau. Cette disposition était évidemment défectueuse, la pointe d'une lance ou l'une épée pouvait s'engager entre les pièces de la nentonnière, à leur point de réunion; un coup de nasse pouvait même faire dégager le loqueteau.

Or, dans les belles tapisseries de Cluny (*Histoire 'e David et Bethzabé*), tous les chevaliers partant en uerre portent une pièce, sorte de demi-bavière, courant le bas du visage depuis la lèvre inférieure et se etournant horizontalement sous le menton; la pièce arrête sur les joues un peu en avant de l'oreille. Une ourroie rivée sur cette pièce est bouclée derrière rmet au-dessus de la tige à rondelle, de façon que courroie et, par suite, la demi-bavière ne peuvent s descendre, tandis que sa partie horizontale but sous le gorgerin de l'armet, la pièce ne peut pas monter; elle est bien fixe. En outre, la petite ronlle vissée à la tige empêche qu'un coup de taille coupe la courroie.

Tel était l'office de la tige et de la rondelle que

portent seuls tous les armets s'ouvrant à charnière [1]. (Voir, aux costumes de guerre, le personnage n° 24, d'environ 1500, dont l'armet a été ainsi complété.)

On croit généralement que la rondelle servait de protection à une courroie qui souvent faisait tout le tour du col dans l'étranglement du gorgerin, pour assurer la fermeture du casque; mais le bas de la rondelle est toujours plus haut que cet étranglement; la protection eût été inefficace.

Un voile léger ou volet pouvait, pour les tournois, se fixer à la tige derrière la rondelle. C'est cet emploi de la tige à volet, bien qu'il ne fût qu'accidentel, qui a généralement fait appeler cet ensemble *petit volet*. C'est le terme qu'on retrouvera dans la description des armets de l'origine.

On peut maintenant reprendre la nomenclature et la description de l'armure du milieu du XVe siècle; puis on indiquera les modifications qu'elle a reçues en France et à l'étranger jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

Alors on pourra cataloguer sans interruption et plus succinctement les armures complètes du Musée, puis les pièces détachées et les cuirasses modernes, et enfin les coiffures isolées du XIIe siècle à la fin du XIXe.

[1] Quelques-uns des armets de l'origine que présente le Musée n'ont pas leur tige à rondelle; il est assez naturel qu'elles se soient perdues, comme d'ailleurs toutes leurs petites bavières mobiles; mais on voit encore à la nuque de ces armets le trou qui devait recevoir la tige et qui a été souvent bouché par un rivet. Ainsi l'armet de G. 4 et deux ou trois armets libres.

NOMENCLATURE ET DESCRIPTION DE L'ARMURE DU XVe SIÈCLE.

Un gambison plus ou moins rembourré suivant les diverses parties du corps est toujours porté sous l'armure. Si un jaque de mailles n'est pas placé entre l'armure et le gambison, ce dernier porte des morceaux de maille cousus aux points mal couverts par l'armure, ainsi : au col, sous les aisselles, aux saignées des bras, etc.

Le colletin. — Ses trois offices sont : 1° de protéger le cou, le haut de la poitrine et le haut du dos; 2° de supporter le poids de toute la défense du corps jusqu'aux jambes; 3° de donner un point d'attache aux pièces défensives des épaules et des bras.

Il comporte deux pièces de devant et de dos, qui sont reliées par une charnière à gauche, et qui se ferment du côté droit par une coulisse à queue. Les deux pièces sont rarement d'un seul morceau; elles sont généralement composées, au moins celle de devant, de trois lames mobiles, à recouvrement de bas en haut; la lame supérieure se termine par une saillie à angle droit, ou un bourrelet souvent en torsade, qui arrêtent les coups de pointe et les empêchent d'arriver à la gorge. Cette saillie sert encore à relier au colletin l'armet, quand il est *à gorge*.

Au XVe siècle, et pendant les premières années du XVIe, le colletin peut n'avoir que la lame inférieure ne

dépassant pas la cuirasse, et suffisante pour supporter le poids de l'armure et donner le point d'attache des défenses du bras. Dans ce cas, la protection du cou est complétée par le gambison qui se termine par un col en cuir ou fait de doubles d'étoffes recouvert de mailles, et fermé par une boucle (voir, sous le péristyle, le *Triomphe d'Alphonse V à Naples,* milieu du xve siècle). En outre, le gorgerin de l'armet est terminé par une collerette de mailles qui couvre encore tout l'intervalle de l'armet à la cuirasse (voir les belles tapisseries de Cluny, *Histoire de David et Bethzabé,* vers 1500 et aux Costumes de guerre la figure 24 *bis*).

La cuirasse. — Elle se compose de deux pièces : le *plastron* et la *dossière.* Au xve siècle, le plastron était peu bombé et l'arête peu prononcée. Chacune de ces pièces était alors formée de parties mobiles.

La *pansière,* partie inférieure du plastron, qui souvent sans elle eût été incomplet, était ou articulée (G. 4) ou d'une seule pièce. D'autres fois, le plastron était complet sans la pansière, qui était alors une véritable pièce de renfort. Depuis le milieu du xive siècle, on avait souvent sur la *brigantine* bouclé la pansière; elle sera conservée sur l'armure de plate à peu près jusqu'à la fin du xve siècle.

Le plastron se relie à la dossière au-dessus des épaules au moyen de courroies fixes ou bouclées faisant fonction de bretelles, et s'appuyant sur le colletin ou le gambison. Latéralement, le plastron et la dossière sont fermés par des crochets, quelquefois aussi par une courroie de ceinture.

Arrêt de lance ou arrêt ferme. — Pièce qu'on désigne

généralement par le mot moderne de *faucre*, et qui est destinée à supporter la hampe de la lance quand on *couche le bois* pour la charge.

Cet arrêt est fixe généralement jusqu'au milieu du XVe siècle; plus tard, il sera presque toujours articulé.

La braconnière. — C'est l'ensemble des lames mobiles qui descendent de la cuirasse vers les cuisses pour couvrir le ventre et les hanches. Le nombre de ces lames varie d'une à cinq, se recouvrant de bas en haut, pour faire remonter le coup de pointe de lance ou d'épée vers la lame de ceinture qui est la plus forte, et creusée en gouttière pour conduire le coup vers l'arrière.

Tassettes. — Plaques d'acier qui se fixent à la dernière lame de la braconnière pour couvrir le haut de la cuisse. Leur nombre pouvait être de quatre et même six avant le milieu du XVe siècle.

A partir de cette époque, on ne conserve généralement que les deux qui couvrent le devant de la cuisse. Elles sont le plus souvent d'une pièce seule et en *tuile* assez pointue avec arête médiane ou bourrelet en saillie (G. 5). Quelquefois elles sont articulées de plusieurs pièces qui font suite à la braconnière, comme les tassettes si élégantes de G. 4.

Garde-reins. — Il protège le rein à l'aide de deux ou trois lames articulées, qui font suite à la dossière comme la braconnière fait suite au plastron. Jusqu'au milieu du XVe siècle, il est parfois en pointe très longue (G. 1). Cette pointe se raccourcit ou même disparaît complètement pendant la seconde moitié du siècle.

Spalières, brassards et cubitières. — Les spalières sont les pièces d'armes qui couvrent les épaules et le haut des bras jusqu'au bas du deltoïde. Elles sont le plus souvent composées de plusieurs pièces articulées se couvrant de haut en bas. Pendant le xv[e] siècle, elles sont, pour les neuf dixièmes au moins, suspendues au colletin par un long loqueteau à charnière, qui permet de lever le bras; un ergot à ressort au sommet empêche la pièce de se décrocher. Très rarement à cette époque la spalière est reliée au colletin par une courroie à boucle rivée à ses deux extrémités. La spalière présentait de fortes arêtes en saillie qui faisaient remonter puis échapper vers l'épaule la pointe de la lance ou de l'épée. Elles sont déjà inégales; celle de droite est échancrée sous le bras pour le passage de la lance; une rondelle mobile pouvait couvrir cette ouverture dangereuse quand la lance n'y était pas couchée.

Les bras sont enveloppés par des cylindres d'acier fermés par soudure au *brassard d'arrière-bras,* et avec charnière et loqueteau au *brassard d'avant-bras* qu'on appelle aussi *canon,* et qui est légèrement conique comme l'avant-bras.

Les deux parties du brassard sont liées au moyen de courroies internes à la *cubitière.* Celle-ci couvre la saignée par ses ailettes presque plates et très développées, et le coude par une calotte qui souvent, dans la première moitié du siècle, s'allonge en pointe excessive (G. 1) et la pièce détachée (G. 367).

D'autres fois, la cubitière est un simple coude de tuyau avec gorges au-dessus et au-dessous de l'arête adoucie (G. 4). Tous ces modèles de cubitières permettent de plier complètement le bras à la saignée.

La liberté du mouvement de rotation est donnée par deux procédés différents : la lame supérieure de l'arrière-bras fixée à la dernière lame de la spalière porte une saillie à angle droit en dedans, sur laquelle peut tourner la seconde lame de l'arrière-bras terminée par un rebord en saillie[1]. L'autre procédé moins parfait consiste en un pontet rivé dans le sens longitudinal à la deuxième lame de l'arrière-bras, et dans lequel passe une courroie de 12 millimètres environ rivée à la première lame.

Jusqu'au commencement du xve siècle, à l'arrière-bras comme à l'avant-bras, les canons étaient ouverts ou fermés à volonté à l'aide de charnières à six ou huit crans, avec goupille de toute la longueur de la pièce[2].

Cuissards ou cuissots, genouillères et grèves. — Ce sont les pièces d'armes qui donnent la défense complète des jambes. Les cuissards sont articulés à plusieurs lames dans le haut pour ne pas blesser l'aine. Dans les armures de chevalier, la partie postérieure du cuissard qui était inutile à cheval et aurait gêné le cavalier en selle n'existe jamais. Cependant une lame de 8 à 10 centimètres de largeur pouvait être exceptionnellement reliée à charnières au côté externe du cuissard (G. 4).

Sur le haut du cuissard, on remarque de fortes arêtes ou nerfs saillants en demi-cercle qui servaient à arrêter la pointe de la lance, et l'empêchaient d'arriver à l'aine. Le cuissard est fixé sur la cuisse par

(1) C'est l'inverse de l'articulation de l'armet à gorge qui peut tourner tandis que la saillie du colletin qu'il reçoit est fixe.

(2) Voir aux costumes de guerre le n° 12.

une ou deux courroies à boucle. La jambe était couverte par des chausses de peau (culotte collante) *à pied*.

La *genouillère* couvre le genou et relie le cuissard et la grève. Elle se compose d'une partie arrondie pour recevoir la rotule, d'une aile très développée au milieu du xve siècle et de quatre lames posées à recouvrement permettant les mouvements de l'articulation, et d'ailleurs reliées entre elles et au cuissard et à la grève par des courroies internes rivées. Elle est fixée au jarret par une courroie à boucle.

Les *grèves* sont les pièces destinées à la défense de la jambe qu'elles enveloppent complètement. Elles se composent de deux parties s'ouvrant sur deux charnières placées en dehors et se fermant du côté du dedans soit par des loqueteaux, soit par des crochets. Elles sont fixées à la jambe par une courroie à boucle dans le haut; elles s'arrêtent tantôt à la cheville, laissant voir la maille entre elle et le soleret, tantôt elles descendent jusqu'au talon qu'elles enveloppent. Une fente ou une porte donne alors le passage de l'éperon, quand il n'est pas fixé sur le *soleret* par une bride et un sous-pied, comme le sont nos éperons mobiles modernes. Les grèves sont reliées par des lames mobiles avec le *soleret* ou *pédieu*.

Solerets ou pédieux. — C'est la chaussure de fer de l'homme d'armes. Elle se compose de trois ou quatre lames se recouvrant du devant à l'arrière depuis la naissance des doigts. La lame de cou-de-pied plus longue que les précédentes est recouverte par les lames articulées de la grève; d'ailleurs le tout est relié par des courroies internes rivées. Sur la dernière lame est fixée par un tourniquet la pointe de la *poulaine*

plongeant en bas et dont l'office est d'empêcher le soleret de perdre l'étrier.

Le tourniquet permet de retirer cet appendice, lorsque le chevalier met pied à terre.

La variation de forme du pédieu sera un des indices les plus certains de la date de l'armure, du commencement du xv[e] siècle au milieu de la seconde moitié du xvi[e].

Gantelets. — Vers le milieu du xv[e] siècle, à la fin de la guerre de Cent ans, les chevaliers avaient renoncé au combat à pied; leur arme par excellence était la lance couchée sur le faucre. Les doigts de la main n'avaient plus besoin d'une liberté aussi complète. Aussi on adopte le *miton,* plus solide que le gantelet à doigts séparés et d'une fabrication plus facile.

La séparation des doigts est souvent figurée en dehors par trois gouttières longitudinales, mais les articulations réelles sont transversales, répondant par trois lames aux trois os des doigts; en outre, une plaque de recouvrement dans le même sens protège la ligne des articulations des quatre doigts avec la main. Le pouce est presque opposé et mobile avec une charnière assez libre.

Ce miton, parfait pour la lance, très suffisant pour le maniement de l'épée, est à peu près exclusivement employé en guerre du milieu du xv[e] siècle au milieu du xvi[e], c'est-à-dire bien au delà de la période dont on expose ici l'équipement de guerre.

TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DE L'ARMURE

DEPUIS LA FIN DU XVe SIÈCLE.

SES TYPES PARTICULIERS EN ALLEMAGNE.

Les modifications bien caractérisées de l'armure à la fin du xve siècle, sans distinction de pays, sont celles-ci :

1° Suppression de la pansière;
2° La forme large du soleret;
3° Développement des spalières, garde-collets, grandes passe-gardes.

1° La pansière est partout supprimée. Quelquefois une ceinture d'acier plus ou moins large peut être rivée à la taille du plastron comme pièce de renfort.

2° La forme pointue du soleret à la poulaine est abandonnée. Le soleret est, au contraire, plus large au bout qu'à hauteur du cou-de-pied; il est même souvent terminé par deux pointes en colimaçon qui peuvent retenir l'étrier.

3° La première pièce de chaque spalière, ou plus souvent une pièce de renfort, reçoit un collet normal à la pièce pour protéger le col contre les coups de pointe. Le collet est souvent plus developpé du côté gauche qui est le plus exposé. C'est ce qu'on appelle la *grande passe-garde*. En outre, la spalière de droite est fortement échancrée pour le passage de la lance.

Le faucre est généralement articulé à charnière permettant de le rabattre sur la poitrine.

Les modifications qui suivent diffèrent dans les divers pays et peuvent faire reconnaître les nationalités d'origine.

Les Allemands, à peu près à l'avènement de l'empereur Maximilien Ier (1493), adoptent l'armure maximilienne qu'ils conserveront pendant près de cinquante ans[1].

Le plastron à taille courte est excessivement bombé et sans arête médiane. Toute l'armure, moins les grèves, est décorée de cannelures longitudinales plus ou moins fines, à intervalles égaux ou disposées par groupes de trois à huit. Ces cannelures étaient employées autant comme décor que pour donner plus de résistance à l'armure. Les gravures à l'eau-forte sont très rares. Les tassettes sont généralement articulées de trois à six lames; elles donnent un ensemble carré et couvrent à peu près le tiers de la cuisse.

Ces armures présentent peu de variété dans leur forme et leur décor.

L'armet répète les cannelures de son armure, il n'a de crête qu'assez tard; mais alors aussi on voit parfois sur l'armet deux ou même trois crêtes, qui sont toujours peu saillantes et en torsade.

Le profil du mézail n'est jamais celui des armets italiens et français; il est le plus souvent à soufflet, quelquefois en museau obtus. Il représente aussi des figures grotesques à grand nez, à moustaches et dont les yeux donnent la vue du mézail.

(1) Un tableau allemand daté 1534, au Musée du Louvre, représente tous les chevaliers en armure cannelée, avec d'immenses panaches de plumes partant du sommet de l'armet et retombant jusqu'à la taille.

Le soleret a la forme la plus large et la plus lourde.

En France et en Italie, le modèle du plastron s'est peu modifié à la fin du xve siècle; il n'est pas plus bombé; l'arête est conservée peu saillante. Cependant deux magnifiques armures milanaises (G. 8 et G. 9) du Musée, du plus beau décor gravé (pour une d'elles sur fond doré), ont le plastron très bombé sans arête et la taille courte. Mais toutes deux sont décorées de cannelures; le haut du plastron est droit, carré, disposition qu'on ne voit que sur les armures maximiliennes. En outre, elles sont complétées par la salade à soufflét, du modèle que les Allemands ont conservé longtemps après que les Italiens et les Français ne coiffaient plus que l'armet. Il est très vraisemblable que ces armures ont été commandées à Milan par un prince allemand. Comme forme, elles n'ont rien du type italien. En effet, on peut voir au Musée deux armures (G. 7 et 10) de la même maison de Milan, de la même date, sans cannelures, à plastron peu bombé avec arête adoucie. Leurs armets fort beaux sont du modèle de ceux qu'on voit sur d'autres armures italiennes à peu près de la même date.

L'armet à gorge devient plus rare en France et en Italie; il est généralement remplacé par l'armet à gorgerin articulé à trois lames. Le profil du mézail est simple jusqu'à la pointe du nasal, qui paraît d'autant plus hardie qu'une gorge la sépare souvent de la vue. La crête devient très élevée et, au milieu du règne de François Ier, le porte-plumail est vissé derrière au bas de la crête. Le petit volet a disparu.

A la fin de cette période, qu'on pourrait appeler période des guerres d'Italie, les Allemands ont re-

noncé à l'armure maximilienne. Le modèle est à peu près le même dans toute l'Europe. En effet, plusieurs belles armures du Musée à grandes passe-gardes et coiffées d'armets de forme française ou italienne sont bien allemandes. De même, le type du milieu du xvie siècle, français ou italien, est également représenté au Musée par cinq ou six armures des plus élégantes, portant les marques d'Augsbourg ou Landshut.

Toutefois il faut noter que les Allemands ont parfois, de 1530 à 1550, donné aux plastrons des hommes d'armes, vers le tiers inférieur, une pointe étroite et assez aiguë. Cette forme particulière ne sera conservée, après 1550, que pour les armures de reîtres ou lansquenets, qui les porteront encore à la fin du xvie siècle.

Au milieu du xvie siècle, le soleret a la même largeur d'un bout à l'autre; il se termine carrément.

La grande passe-garde lourde et gênante est supprimée, lorsque l'épée est devenue autant que la lance l'arme des chevaliers; les deux spalières sont moins grandes, moins fortes, pour laisser plus de liberté au bras; puis, l'épée d'armes étant souvent employée de préférence à la lance, le miton est abandonné et remplacé par le gantelet à doigts séparés et articulés. Néanmoins le faucre est généralement conservé et les spalières restent inégales. Le défaut sous la spalière de droite reste couvert par la rondelle. L'arête du plastron est un peu plus accusée, sa forme est dite en *cosse de pois*.

Le profil de l'armet est plus simple. La pointe du nasal est très haute, il n'y a plus de place pour une gorge entre lui et la vue.

Les tassettes sont généralement supprimées et les

cuissards à lames articulées suivent les lames de braconnière du même modèle.

Le cuissard est lié aux lames de genouillère par des tourniquets permettant d'arrêter à volonté à la genouillère la défense des jambes, qui chaussent alors les grandes bottes.

Les ailettes de cubitière et de genouillère sont très petites.

Sous Charles IX, le soleret prend la seule forme rationnelle; il suit exactement le contour du pied.

A l'avènement de Henri III, l'épée et le pistolet ont à peu près complètement remplacé la lance; le faucre est alors exceptionnel.

Les deux spalières sont souvent égales.

Le plastron s'allonge par devant; il descend au bas du ventre; sa forme est dite *polichinelle.*

Les lames du cuissard sont reliées au tiers supérieur par des tourniquets, comme elles l'étaient déjà près de la genouillère (G. 63). On peut avec la même armure avoir toute la jambe armée jusqu'aux pieds, ou seulement jusqu'aux genoux, ou ne conserver que la moitié du cuissard qui forme alors tassettes libres sur la trousse. En effet, il existe de cette époque des armures complètes, sans aucune défense des jambes avec les seules tassettes larges, se portant facilement par-dessus la trousse (les belles armures de Henri de Guise, de Mayenne et de Henri IV)[1].

[1] Toutes ces variantes de la défense des jambes répondaient à celles des hauts-de-chausses et de la trousse. Celle-ci pouvait être plus ou moins ballonnée ou serrée par des brides multiples de l'aine au genou, ou très réduite ou même supprimée, le haut-de-chausse devenant une sorte de culotte courte. On reprenait même parfois à cheval

L'armet, à la fin du XVIe siècle, n'a plus d'élégance, il devient camard; le mézail est presque vertical. D'ailleurs la bourguignote se substitue de plus en plus à l'armet.

Pendant le premier tiers du XVIIe siècle, l'armure complète (moins les grèves) est tout à fait exceptionnelle. Le faucre est supprimé; les spalières sont ingénieusement articulées en éventail. Le plastron a, comme les costumes du temps, la taille courte; il est très plat, même légèrement creux à l'estomac, avec une arête terminée par une pointe maigre et disgracieuse qui forme arrêt pour le ceinturon. La braconnière et le cuissard, quand il existe, sont extrêmement développés pour répondre au haut-de-chausse volumineux.

Sous Louis XIII, toute la défense des cavaliers consiste en général en un buffletin d'élan, un grand colletin de fer couvrant les épaules et le haut de la poitrine. La coiffure de guerre est le chapeau de fer de la forme du chapeau de feutre civil, qui devient lui-même coiffure de guerre, avec calotte de fer à l'intérieur.

Malgré les efforts de Louis XIII pour décider les gentilshommes à reprendre l'armure, elle est abandonnée à la mort du roi. On ne la voit plus portée que par les Allemands au milieu du XVIIe siècle. Le Musée possède plusieurs de ces harnais de guerre allemands complets, noirs, et aussi disgracieux que la coiffure qui les accompagne.

la jupe François Ier, ou la cotte complète Louis XII (voir au Musée de Cluny les tapisseries des batailles de Jarnac et de Moncontour). La jupe donnait jusqu'aux genoux une défense à peu près de la valeur de celle que les grandes bottes donnaient des genoux aux pieds.

Sous Louis XIV, et même sous la Régence, les portraits et les pierres tombales représentent encore les gentilshommes en armure, mais personne ne porte plus le harnais de guerre. Les défenses du corps dans la seconde moitié du XVIIe siècle consistent pour le régiment des cuirassiers du roi dans la cuirasse arrêtée à la taille comme nos cuirasses modernes, et un casque à visière, à oreillères, et en général à nasal et à grand couvre-nuque articulé.

Dans l'organisation de 1678, il n'y a donc plus de cuirassé que le régiment des cuirassiers du roi. En 1676, Louis XIV avait enjoint par une ordonnance, à tous les officiers de cavalerie, de porter la cuirasse. Au XVIIIe siècle, tous les cavaliers doivent porter la demi-cuirasse. (Les dragons ne faisaient pas partie de la cavalerie.) Le plastron fixé par des bretelles en croix était placé entre le gilet et l'habit[1]. Mais ces prescriptions ne furent pas régulièrement observées même en guerre.

Ce n'est qu'en 1801 que le nombre des régiments de cuirassiers est porté de 1 à 4. En 1803, on en compte douze et en 1809, quatorze; en outre, en 1810, les deux régiments de carabiniers prennent le casque et la cuirasse couverte d'une feuille de cuivre[2]. Ce nombre de régiments armés de la cuirasse a peu

[1] Institutions militaires pour la cavalerie et les dragons par M. de la Porterie, mestre de camp des dragons... 1754.

Ce n'est pas qu'en France que le port de la demi-cuirasse était adopté; le Musée possède dix plastrons de la cavalerie du roi de Suède Charles XII.

[2] Les carabiniers avaient jusqu'alors porté la carabine et le bonnet à poil. Napoléon les transforma en cuirassiers blancs, peu après son mariage avec Marie-Louise, pour rappeler à l'impératrice les cuirassiers blancs autrichiens.

varié depuis la Restauration. Mais on vient encore dans ces dernières années de proposer la suppression de la cuirasse dans un certain nombre de régiments; son emploi, comme celui de la lance, sera sans doute encore bien des fois l'objet de discussions et d'ordonnances contradictoires.

ARMURES DE PERSONNAGES HISTORIQUES
OU DE SOUVERAINS.

Les armures de personnages historiques que présente le Musée proviennent de l'une de ces sources : les châteaux des familles, la galerie de Sedan, la galerie d'Ambras, ou d'autres collections d'Allemagne. On n'a jamais eu entre les mains de pièces datées de l'époque même où ont été exécutées ces pièces intéressantes, et on a dû s'en rapporter à la tradition conservée dans les familles ou transmise par le personnel des divers musées.

L'examen attentif de ces armures ne contredit jamais la tradition. Toutefois on ne doit pas s'étonner que, les souvenirs perdant de leur précision avec le temps, on ait parfois attribué au personnage le plus marquant de la famille un harnais de guerre qui n'a appartenu qu'à un de ses ascendants ou descendants. C'est ainsi qu'on verra corrigées trois erreurs portant non pas sur la maison même, mais sur la personne. C'est le cas des trois armures attribuées au duc de Soissons, au duc d'Épernon et au baron des Adrets, sous les numéros G. 78, G. 108, G. 107.

Il est incontestable qu'aucune des armures histo-

riques citées au catalogue comme venant d'un musée allemand n'est un trophée pris au XVIe siècle ou au XVIIe siècle par les Impériaux [1]. Leur présence en Autriche, au commencement du XIXe siècle, s'explique par l'émigration des descendants de ces familles qui ont voulu mettre en sûreté les souvenirs les plus précieux de leur maison, et qui les ont déposés dans les collections princières d'Allemagne.

La magnifique armure de François Ier est comprise parmi celles qui sont venues, pendant les guerres du premier Empire, de la collection d'Ambras. Il paraîtrait qu'avant cette époque elle n'avait jamais figuré au Musée des souverains ni à la Bibliothèque nationale, et même qu'elle n'était jamais entrée en France. Elle aurait été commandée par Charles-Quint, ou par son frère Ferdinand, pour le roi de France, avec qui ils étaient alors en paix et en relations d'amitié (ce serait probablement de 1529 à 1536). Elle aurait été faite en Allemagne sur la mesure de ce roi de taille exceptionnelle; puis, au moment où elle était terminée et allait être remise à François Ier, à la suite d'une nouvelle rupture des deux puissances, l'armure ne reçut pas sa destination, et elle resta en Allemagne d'où elle fut rapportée par les Français, à la suite des guerres de l'Empire.

Le Musée a reçu en 1872, de la Bibliothèque nationale et du Musée des souverains, trente-sept armures ou pièces d'armures ou armes diverses des rois de France ou dauphins du XVIe au XVIIe siècle.

On a placé ces armes ou pièces diverses dans une

(1) Revoir toutes ces armures individuellement, et se rappeler l'histoire militaire des personnages qui les ont portées.

vitrine spéciale à la suite des armures de souverains groupées au milieu de la salle des chevaliers montés où elles font une série ininterrompue de François Ier à Louis XIV.

On ne doit avoir aucun doute sur leur authenticité. Elles ont été toutes pendant deux ou trois siècles conservées au Musée des souverains[1]. Leur décor, dont la fleur de lis est souvent la figure dominante, sinon unique, accuse bien leur origine royale. D'autres fois, la personnalité du souverain est précisée par sa devise ou ses emblèmes bien connus ou par la gravure de faits glorieux de son règne (armure de Louis XIV). Enfin les formes concordent bien avec celles du personnage, connues par des tableaux ou des descriptions du temps. On peut donc considérer comme authentiques ces pièces de la plus grande valeur historique.

On a signalé, après la description de chaque armure ou pièce d'armure, les poinçons, marques de fabrique qu'on y a pu trouver. Il n'y a guère que trente-cinq marques différentes; mais quelques-unes se retrouvent plusieurs fois. Les plus fréquentes sont les bavaroises de Nuremberg, Augsbourg et Landshut, qu'on a signalées chacune quatre ou cinq fois[2].

[1] Pour l'armure de François Ier, voir son historique exceptionnel à la page précédente.

[2] Le poinçon de Nuremberg est un écu parti d'une demi-aigle de l'empire et de Bourgogne ancien. Il est souvent accompagné d'un poinçon particulier : soit un écu au heaume de joute avec plumail de trois plumes; parfois sur l'écu des lettres majuscules différentes; soit un écu au lion.

Le poinçon de Landshut est un écu portant un as de pique; il est souvent accompagné d'un W dans un écu : c'est le poinçon de l'armurier Wolf de Landshut.

Le poinçon d'Augsbourg est une pomme de pin.

En outre certaines armures ou pièces d'armures du même décor doivent être sans hésitation attribuées à la même maison, bien qu'elles n'en portent pas le poinçon.

On peut ainsi constater que la fabrication allemande, disons plutôt bavaroise, est fort belle : organisation défensive bien comprise, forge extrêmement habile, gravure à l'eau-forte d'une bonne exécution... ; mais on doit reconnaître que le décor est assez monotone et qu'il ne s'écarte pas de deux ou trois types ; les figures sont souvent assez grossières et de goût douteux.

Lorsque les rinceaux, les dessins d'ornements sont élégants, souples et de modèles rares, lorsque la composition et les figures ont ce caractère artistique qui donne tant de valeur à la plupart de nos casques et de nos rondaches de parement, il est très vraisemblable que la pièce est italienne ou peut-être française. Mais, à part quelques milanaises, on ne connaît que fort peu de marques italiennes; quant aux artistes français, ils n'ont pas plus apposé de poinçons sur leurs armures ou rondaches, que sur leurs épées du XVIe siècle. On insistera sur cette absence complète de marques françaises dans la notice sur les épées du tome suivant.

On sait que ce sont les Italiens qui, les premiers, ont exécuté ces casques à l'antique, morions et boucliers de parement, toutes pièces repoussées, souvent damasquinées, aussi remarquables par le goût de la composition que par la pureté du dessin et le fini de l'exécution. François Ier, Henri II, Charles-Quint... appelèrent près d'eux ces artistes italiens qui, partout, firent des élèves, bientôt leurs émules. La qualification d'*italiennes* peut donc être donnée à toutes

ces œuvres de la même école jusqu'au milieu du xvie siècle; mais plus tard on voudrait pouvoir attribuer une nationalité aux plus précieuses de ces pièces. Malheureusement aucun caractère tranché ne permet de les départager avec certitude; on a donc pris le parti de ne plus indiquer d'origine dans le dernier tiers du xvie siècle.

G

ARMURES.

ARMURES DU XVe SIÈCLE

AU MILIEU DU XVIIe.

G. 1. Armure complète d'homme d'armes du milieu du xve siècle et encore en usage chez les Allemands jusqu'à la fin du siècle. L'habillement de tête est la salade et la bavière, qui, vissée au plastron, défend la partie inférieure du visage et le cou. Ce harnais donne une idée complète de l'armement des hommes d'armes des célèbres compagnies d'ordonnance instituées par Charles VII (1439 et 1445), qui furent en France l'origine des armées permanentes. Le plastron à pansière, le garde-reins allongé et les cubitières terminées en pointe sont caractéristiques de l'armure de cette époque. L'armure d'homme a été achetée à la vente du docteur Hebray. L'armure du cheval provient de l'arsenal de Strasbourg.

Poids de l'armure de l'homme et de l'armure du cheval, 73 kilogr. 90.

L'armure du cheval est un harnais de guerre complet, allemand, de la seconde moitié du xve siècle, cannelé. La barde de crinière est un tissu de mailles, retenu sur le col du cheval par des plaques d'acier, la maille formée alternativement d'anneaux rivés et d'anneaux coupés à l'emporte-pièce.

G. 2. Pièces d'armures du milieu du xve siècle :

1° Le plastron, d'une rare élégance, est composé de deux pièces assemblées par des rivets, présentant des cannelures en gouttière, au-dessous des pectoraux et près du colletin;

2° Une paire de cuissards de très belle forme, à arêtes saillantes transversales dans la partie supérieure. Genouillères à ailettes très larges et très simples;

3° Une rondelle d'épaule, de grandes dimensions;

4° Une salade à visière mobile, avec couvre-nuque de trois lames articulées, du plus beau type. (Cette belle pièce allemande est de la seconde moitié du xve siècle.)

Ces pièces d'armures sont les plus anciennes que possède le Musée; elles sont d'une grande beauté et peuvent donner une idée du harnais de guerre, au temps de Jeanne d'Arc, bien qu'elles soient peut-être plus modernes de dix à vingt ans (la salade d'environ quarante ans).

G. 3. Pièces d'armures de la seconde moitié du xve siècle. Beau modèle de pansière; brassards avec cubitières en pointe, qui deviennent fort rares dès la seconde moitié du xve siècle. Épaulières avec fortes saillies en arête pour détourner le coup de pointe ou de lance; la droite plus courte que celle de gauche pour le passage de la lance. Sur le haut des brassards et sur les épaulières, la marque de Missaglia de Milan. On lui a donné pour coiffure un casque à grille de tournoi.

G. 4. Armure complète de la fin du règne de Charles VII ou du commencement de celui de Louis XI. D'une forme et d'une exécution merveilleuses dans sa simplicité. Deux passe-gardes égales couvrent bien les aisselles. Plastron complété par la pansière. Dossière de trois pièces se recouvrant au bas de l'omoplate. Tassettes de huit lames articulées dont la dernière, en forme de tuile, d'une rare élégance. Les grèves moulées sur les formes du cavalier. Solerets à la poulaine, articulés. La coiffure est l'armet du premier modèle connu; les pièces de joues tournent autour de charnières verticales, près de l'oreille, et se rejoignent sur le menton; le mézail, d'une seule pièce, est terminé en museau pointu. Court gorgerin dont la gorge reçoit la saillie du colletin. Enfin, timbre tout à fait sphérique sans crête. Par son ancienneté et sa beauté, cette armure est,

malgré sa simplicité, une des pièces les plus précieuses du Musée.

G. 5. Armure d'homme d'armes de la même époque que la précédente, et du même type, mais d'un modèle et d'une exécution moins remarquables. Les tassettes en tuile pointue sont d'une seule pièce. On n'a pas l'armet de cette armure. Le colletin sur lequel reposent le plastron et la dossière est bien du temps. La saillie de ce colletin pouvait être prise dans un armet à gorge comme celui de l'armure qui précède. Le plastron a d'ailleurs conservé ses deux vis qui permettaient de couvrir le col et le bas du visage par une bavière de guerre ou de joute. Celle-ci faisant défaut, on a choisi dans les coiffures libres un armet à gorge à peu près de l'époque; mentonnière d'une seule pièce avec charnière verticale à gauche et fermée à droite par un crochet [1]. L'armet a son petit volet. Du reste, au moment de la transition de la salade à l'armet, la même armure pouvait recevoir l'une ou l'autre coiffure avec ou sans la bavière. Poids total, 24 kilogrammes. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. 6. Armure allemande de la fin du XVe siècle, comme en témoigne le plastron très bombé et rond adopté à cette époque par les Allemands. La braconnière se continue par des lames articulées qui remplacent les tassettes. Les épaulières présentent un premier modèle de passe-gardes de petites dimensions. Les mitons et les bouts des solerets ont été refaits. Elle n'avait pas de coiffure. On lui a donné une salade à soufflet, unie, de la même époque et du même style. Elle a le trou du porte-plumail au sommet.

G. 7. Armure milanaise des premières années du XVIe siècle. Toute la gravure est à la pointe et à fond doré. Elle porte l'image de la Vierge et la devise : *O mater Dei memento mei,* sur le haut du plastron; cette devise est répétée au bord de la grande passe-garde qui est d'un superbe modèle. Elle repré-

[1] Cette disposition tout à fait exceptionnelle a été signalée dans la notice sur les coiffures de guerre, avec citation de l'armure G. 5.

sente, gravé sur fond doré, un combat de cavaliers et fantassins en armes du temps. Elle comportait une pièce de renfort, comme l'indique l'ouverture du bas. Cette pièce devait avoir une arête du modèle de celles des tassettes et des cubitières. A droite, le faucre est fixé par une clavette. Le colletin que porte cette armure ne lui appartient pas. Son armet, qui n'est pas à gorge, devait être complété par 6 à 8 centimètres de mailles. Le frontal et la vue portent tous deux une pièce de renfort d'un grand poids. Le mézail est à charnières horizontales. L'armet est percé au milieu pour le plumail et il a conservé son petit volet. On voit sur le timbre, comme marque de fabrique, un compas couronné tenant entre ses branches les lettres *N. I.* Cette belle armure est de la même main que la suivante, qui porte sur son timbre la marque de Missaglia de Milan, déjà notée sur les brassards de G. 3. Elle est complète, sauf les mitons qui ne lui appartiennent pas.

G. **8.** Belle armure milanaise, comme en témoigne sa salade à soufflet qui porte les MM de Missaglia, déjà constatées sur G. 3. On lit vers le haut du plastron la devise : *O mater Dei memento mei.* Au-dessus de la devise est gravée la figure de la Vierge avec le bambino. Sur les ailettes des cubitières et des genouillères, une autre figure du même style. Le plastron a ses trous pour le faucre. La saignée du bras est complètement couverte par des lames articulées. Les brassards roulent dans les gorges des épaulières et les gantelets dans celles des canons. La braconnière est composée de 4 lames articulées et les tassettes de 9. Les grèves sont coupées à la cheville, les solerets en étaient indépendants. L'armure est décorée de très fines cannelures et de bandes enrichies de gravures à fond doré, d'une grande variété de motifs et d'une charmante exécution. Premières années du XVIe siècle. — Voir à la notice des armures l'origine probable de cette belle armure et de la suivante, également du type maximilien. (Page 32.)

G. **9.** Armure milanaise de la même époque; sans marque, mais exactement du même type que la précédente comme

forme et comme décor. L'exécution est de la même maison, sinon de la même main. Les cannelures en repoussé ont plus d'importance. La quatrième lame de la braconnière manque, de façon que la première des six lames de tassettes se raccorde mal. Elle a sa salade à soufflet; elle est montée sur un colletin simple qui ne lui appartient pas. On ne voit pas de trace de dorure à l'armure. Les jambes et les gantelets manquent.

G. **10.** Armure milanaise, également des premières années du XVIe siècle, de même fabrique, peut-être de même main que les trois précédentes. Gravure à fond doré du plus beau style. Sur les arêtes du plastron et des jambes, le décor consiste en instruments de musique, pièces d'armures. Sur la cuisse gauche, la marque *N. I.* dans un compas, déjà vue à l'armure G. 7. La même marque existe de chaque côté du plastron mais cachée par les spalières. Le brassard d'avant-bras a une bordure en saillie, relevée sur la cubitière, disposition qui couvre parfaitement la saignée et qu'on retrouvera sur l'armure G. 38. L'armet a le profil le plus élégant, à charnières horizontales, avec renfort sur le frontal et la vue. Petit volet, et trou au sommet pour le plumail. Les braconnières et tassettes manquent; elles ont été remplacées par des pièces articulées unies. Les gantelets ne lui appartiennent pas, le faucre et les éperons sont modernes. Cette armure avait un grand garde-bras, dont la vis est restée sur la cubitière de gauche. Cette pièce de renfort est mise en trophée, dans une des salles d'armures, et sous le même numéro G. 10.

G. **11.** Armure italienne de la première moitié du règne de François Ier, à bandes alternativement dorées et gravées, et d'autres polies décorées de crevés dorés, bordées de petites cannelures à fond noirci. Sur la passe-garde, une belle gravure or et noir, représentant un griffon et un lion, séparés par un masque antique. L'armet a le beau profil caractéristique de cette époque et le ventail tourne, comme la vue, autour des pivots; grand gorgerin articulé. Le porte-plumail est du côté gauche, près de l'oreille. L'armure ne comportait pas de colle-

tin. Le faucre articulé pouvait se relever. Les solerets étaient indépendants des grèves.

G. **12.** Armure de la même époque que la précédente; le plastron s'ouvre sur le devant, les deux parties tournant sur charnière. Des boutons appartenant alternativement à l'un et l'autre demi-plastron font plutôt ornement que fermeture. Les crevés ou tailladés du temps sont figurés par des repoussés à fond doré. L'armet, les brassards et les jambières appartiennent à une autre armure du genre de la précédente, et qui devait être à peu près aussi belle.

G. **13.** Belle armure italienne de la même époque, décorée de bandes alternativement unies et gravées et dorées. Ces bandes sont horizontales sur le plastron et sur les bras, verticales sur la braconnière et se recoupent à angle droit sur les cuissards. Les tassettes imitent une jupe à plis. Les grèves sont unies; les solerets sont décorés de bandes longitudinales. Sur les ailerons, les cannelures ont la forme de la coquille de Saint-Jacques. L'armet, qui est bien du même type et de la même époque, ne lui appartient pas. Le mézail est repercé à jour dans tous les sens sur les deux faces. Grand gorgerin à trois lames articulées. Porte-plumail en arrière et en bas de la crête. Elle n'a pas ses gantelets. — Provenant de l'arsenal de Strasbourg.

ARMURES MAXIMILIENNES.

Les armures maximiliennes datent de 1490 à 1530 au moins. Il s'en trouve donc de plus anciennes et de plus modernes que les armures d'autres types classées par ordre chronologique. Rien d'ailleurs dans les légères variations de forme de ces maximiliennes ne précise leur ancienneté relative. On a cru devoir les cataloguer toutes à la suite, en les intercalant à

la date moyenne de leur origine : la fin du règne de Maximilien, mort en 1519.

G. 14. Armure maximilienne de l'origine, fin du xve siècle. Les spalières sont égales. La coiffure est la transition de la salade à l'armet. Le gorgerin ne se resserre pas encore d'une façon suffisante sous le menton; mais, néanmoins, pour coiffer l'armet, il faut relever le mézail, qui tourne autour des pivots d'oreille, et se ferme sur le côté, par un bouton à ressort; le mézail est à soufflet. Le couvre-nuque articulé a trois lames.

G. 15. Armure des premières années du xvie siècle, appartenant à la famille des maximiliennes, bien qu'elle ne porte de cannelures que sur le timbre du casque et sur les cubitières. Elle a, d'ailleurs, les torsades des maximiliennes à l'entournure des bras, à la dernière tassette, aux gantelets et aux solerets. Enfin, elle présente, au passage de la braguette, la saillie qu'on remarque dans nombre de maximiliennes. Un trou au tiers inférieur du plastron permettait l'emploi de la pansière. La spalière de droite, peu développée, exigeait une rondelle. Le colletin, d'un type unique au Musée, est composé de quatre lames articulées; la supérieure porte la saillie que reçoit la gorge de l'armet; la lame inférieure très développée, comme un camail, est fixée sur le plastron et la dossière, par des crochets. Elle est d'ailleurs repoussée comme un gorgerin, pour recevoir la bordure du plastron. Cette disposition est des plus intéressantes.

G. 16. Armure maximilienne. Armet à gorge. Mézail très particulier, composé d'une visière mobile faisant abat-jour; et au-dessous, d'un ventail de deux pièces, se rabattant sur le menton, autour des pivots d'oreilles, au lieu de se relever sur le front. Ouvertures d'aération verticales.

G. 17. Armure maximilienne à spalières égales. Colletin articulé. Brassards à lames articulées couvrant complètement la saignée. Ventail d'une seule pièce, pénétrant dans l'intérieur de la mentonnière, à l'inverse de tous les armets. Dix ouvertures verticales pour l'aération.

G. **18** à G. **30**. Treize armures maximiliennes complètes, ayant toutes ces caractères communs : elles sont toutes à cannelures, différant seulement par leur disposition. Toutes les grèves sont unies; deux paires de grèves ne sont pas complètement fermées. Toutes les spalières ont le grand collet égal des deux côtés, mais la spalière de droite est toujours plus ou moins réduite. Toutes devaient avoir la rondelle; il n'en reste que cinq. Toutes ces armures portent le miton, aucune n'a le gantelet. Tous les faucres sont articulés à charnière, un seul est fixe. Tous les solerets sont carrés, très larges et lourds, sans le colimaçon en spirale. On peut signaler ces quelques particularités des armets : deux armets sont à gorge, un à figure grotesque pour mézail. Trois armets ont des gorgerins articulés, le mézail a alors le profil français ou italien. Les huit autres ont un gorgerin d'une seule pièce et le mézail à soufflet, qui ne se rencontre guère que chez les maximiliennes, et rarement chez les coiffures italiennes. Ces armets sont probablement les plus anciens. Deux d'entre eux n'ont pas de crêtes [1].

G. **31**. Armure maximilienne, elle est enrichie de bandes finement gravées, rappelées sur l'arête et les grèves, qui sont d'ailleurs unies sans cannelures. L'armet porte un ventail à soufflet et un gorgerin d'une seule pièce. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. **32**. Armure maximilienne incomplète. Elle n'a pas de passe-garde, seulement de petites spalières; néanmoins elle porte le faucre articulé, qui indiquerait une armure de chevalier. Ses cuissards sont sur le socle; elle n'a pas de grèves. Armet à gorge s'ouvrant à charnière. Crête en torsade, mézail assez saillant légèrement tronqué.

[1] En comprenant l'armure de pied (G. 128), le Musée possède 23 armures maximiliennes avec armet, et en outre 15 coiffures libres de ce modèle. La majeure partie est venue de Pierrefonds. Les armets étaient à part et beaucoup ne se rapportaient à aucune des armures qu'on a complétées le mieux possible. On ne peut donc, de l'ancienneté de la coiffure, conclure celle de l'armure qui la porte.

G. **33.** Armure maximilienne incomplète. Grandes spalières inégales avec garde-collet égal des deux côtés. Il lui manque un gantelet et les grèves. Les cuissards sont sur la pyramide. Armet à trois crêtes en torsade. Mézail à ouvertures verticales sur chaque face. Gorgerin d'une seule pièce; le mézail entre dans la mentonnière, disposition très rare.

G. **34.** Armure maximilienne incomplète. Les spalières sont égales et assez petites. En outre sur celle de droite est fixé un renfort de peu de largeur. A gauche reste la vis pour fixer une passe-garde qui manque et devait être très importante, pour répondre à la cubitière de ce côté, qui est fort belle et de très grandes dimensions. L'armure n'a ni ses avant-bras, ni ses cuissards, ni ses grèves; il lui manque un gantelet.

G. **35.** Riche armure maximilienne, de modèle assez particulier. Le bas du plastron est recouvert par une pansière basse, faisant large ceinture. La première lame du brassard, faisant office de spalière, est recouverte par la deuxième; celle-ci par la troisième, ainsi de suite. Très grandes cubitières. Le mézail de l'armet est pointu et formé de deux pièces; l'inférieur a deux étages d'ouvertures d'aération, percées dans des crêtes horizontales saillantes. L'armet, à charnières latérales, se ferme au milieu par un crochet. Double crête cannelée. L'armure est décorée de cannelures et de repoussés très riches et très variés.

G. **36.** Armure d'environ 1530; elle a appartenu au grand maître de l'artillerie Gaillot de Genouillac, sire d'Acier, nommé grand écuyer de la couronne après la bataille de Pavie (1525). Grands collets égaux, spalières presque égales et très dégagées. Faucre à clavette. Tassettes de trois larges lames avec arêtes saillantes. Les jambes manquent ainsi qu'un des mitons. L'armure est partout bordée de gravures à fond doré. Les sujets sont des canons et des épées en croix, signes des deux offices de Gaillot de Genouillac. L'armet a le mézail à soufflet, le gorgerin articulé de deux lames. Le couvre-nuque est à quatre

lames se recouvrant de haut en bas et permettant de renverser fortement la tête, sans doute pour vérifier le pointage. Une grande passe-garde aux mêmes attributs et complétant l'armure, plutôt pour la guerre que pour la joute, est fixée au socle.

G. 37. Armure de la même époque, ayant appartenu au comte de la Marck. La spalière de gauche a quatre lames avec garde-collet plus développé que celui de droite. Braconnière à trois lames, tassettes en tuile à trois lames avec arêtes saillantes, mitons. Les jambières ou du moins les cuissards sont de la deuxième moitié du xvie siècle. L'armure est venue ainsi de la galerie de Sedan. Toute l'armure est blanche sans gravure. Armet à crête peu développée en torsade. Mézail d'une seule pièce, à nasal rond et percé de trous du côté gauche. — Provient de la galerie de Sedan.

G. 38. Armure allemande de la première moitié du xvie siècle, à passe-gardes inégales, avec la rondelle de droite. Plastron à forte arête relevée au tiers de sa hauteur. Le brassard d'avant-bras a une bordure relevée en saillie sur la cubitière; disposition tout exceptionnelle qui couvre parfaitement la saignée. L'armet est à gorgerin articulé. Les doigts des gantelets sont séparés.

Cette belle armure a été montée sur un harnais de fer complet qui porte sur la barde de poitrail et sur le chanfrein les armes de Bavière. Les deux bossoirs en ronde bosse très saillante du poitrail et les torsades qui bordent tout le harnais sont bien du type allemand. Cette pièce est moins fine et peut-être un peu plus ancienne que l'armure du chevalier[1].

G. 39. Armure de l'époque de François Ier, dont le seul décor consiste en une bordure gravée et dorée et terminée en petite torsade. Spalières inégales et faucre. Colletin articulé de trois lames. Tassettes composées aussi de trois lames. Solerets carrés terminés par des pointes saillantes en dehors. Le

(1) Le harnais de guerre, étranger à l'armure, et la selle sont catalogués au n° G. 552.

gorgerin de l'armet est d'une seule pièce. Porte-plumail sur le timbre à gauche de la crête.

G. 40. Armure bavaroise comme l'indique l'écu vissé au chanfrein du cheval. Elle porte sa date 1533 sur le haut du plastron. Elle est noire à bandes gravées et dorées. Grandes passe-gardes à collets égaux, faucre articulé. Les formes de l'homme étaient prodigieusement massives. Les pièces de détail comme les cubitières et les ailettes sont en proportion. La cubitière et le gantelet de gauche portent des pivots pour pièces de renfort. L'armet à gorge est d'un beau profil.

Le harnais de cheval bien complet et probablement de joute est d'une grande puissance. Comme l'armure de l'homme, il est aussi noir et or[1].

G. 41. Belle armure complète exactement de la même époque, et dont tous les détails sont identiques à ceux de la précédente, mais avec des formes moins lourdes. Elle est blanche avec larges bordures gravées et dorées, d'un beau style. Le soleret est terminé aux angles par les colimaçons. L'armet est à soufflet, à gorge et à trois crêtes. Sur les tassettes on voit en repoussé les bâtons noueux de Bourgogne. L'armure a dû appartenir à Adolphe de Bourgogne, descendant du grand bâtard de Bourgogne.

Le harnais de guerre du cheval est de la même époque et d'un décor repoussé et doré assez analogue, il est fort élégant; il n'appartient pas à l'armure de l'homme; le décor ressemble assez à celui de l'armure de François Ier (G. 117)[2].

G. 42. Armure italienne portant sa date 1538 près de l'arête du plastron. Elle n'a pas de passe-gardes; spalières égales à six lames articulées; cependant les trous du faucre sont percés sous la spalière de droite. Braconnières et tassettes articulées. Les grèves s'arrêtent à la cheville. L'armet est d'un modèle très

(1) Le harnais de guerre de l'armure et la selle sont catalogués au n° G. 553.

(2) Le harnais est catalogué au n° G. 554.

particulier. Le mézail est en deux parties indépendantes. La vue porte une visière de bourguignote. Le ventail est à deux lames articulées, la supérieure a des ouvertures en travers. Crête richement gravée à fonds dorés comme toute l'armure; le gorgerin à deux lames est fermé par une courroie.

G. **43.** Armure de la même époque. Passe-gardes de petites dimensions à collets inégaux, celle de droite est très dégagée pour le passage de la lance. Elle a son faucre articulé, le plastron n'a pas d'arête médiane. Gouttières à fonds dorés en chevrons renversés sur le plastron et les cuissards. Gouttières horizontales sur la braconnière et les tassettes articulées. Genouillères à crêtes. Les ailettes des cubitières sont décorées de coquilles repoussées, avec fleurs de lis en creux. Les grèves descendent jusqu'au talon derrière; le devant ouvert porte les piqûres pour la maille. La coiffure est une sorte de casque sans crête à visière fixe. Les joues à charnières verticales se ferment devant par un crochet.

G. **44.** Armure ayant de l'analogie avec les maximiliennes, un peu antérieure au milieu du XVIe siècle, à filets repoussés, gravés, autrefois dorés. La spalière de gauche très développée sans collet. Trous de faucre. Les grèves manquent ainsi qu'un miton. Armet-bourguignote à crête en torsade, la vue est à visière. La vue, le mézail et le gorgerin tournent tous trois autour de pivots différents.

G. **45.** Armure de chevau-léger ou d'écuyer italienne, de la première moitié du XVIe siècle. Les brassards, et le cuissard unique, d'une forme curieuse, imitent les manches du costume civil. A bandes repoussées, gravées et autrefois dorées. Le casque léger, à grille, est du même type que celui de G. 131; il n'appartient pas à l'armure, mais la complète très bien.

G. **46.** Armure de 1530 à 1550, simple sans décors. On voit la pansière sous le plastron. Spalières inégales articulées, sans passe-gardes. Néanmoins, le plastron porte les trous du faucre. Les grèves s'arrêtent à la cheville. L'armure est

complétée par un armet qui ne lui appartient pas, à crête et bordure en torsade.

G. 47. Armure italienne du milieu du XVIe siècle, probablement milanaise comme l'indiquent les bordures en rinceaux gravés et dorés du plastron, des brassards et des jambières. Les cubitières et genouillères sont décorées de roses repoussées. La saignée du bras est complètement fermée par des lames articulées. L'armure ne comporte pas de spalières; cependant les trous du faucre existent. Armet à gorge d'un profil hardi, à crête en torsade peu saillante.

G. 48. Armure complète de l'époque de Henri II. Brassards sans spalières avec trous pour le passage des lanières de rondelles. Plastron et dossière complétés par une lame articulée. Il doit en manquer une à la braconnière. Tassettes en tuiles d'une seule pièce; cuissards de deux pièces. Tout le décor consiste en bandes verticales gravées. Les ailerons des genouillères sont de deux pièces pouvant se rapprocher dans le ploiement du genou. Remarquer aux grèves des petites chapes pour le passage des branches des éperons. Armet à gorge avec volet d'aération à droite. Sur cette joue, une vis pour recevoir une pièce de renfort, bien qu'il n'existe pas de vis correspondante sur la spalière ou le plastron; mais on voit sur l'ailette de gauche une vis pour fixer un garde-bras. En outre le frontal est doublé par une large pièce de renfort qui fait une forte saillie sur le côté gauche du timbre.

G. 49. Armure du milieu du XVIe siècle. Le plastron est complété par deux lames articulées. L'armure n'a pas de passegardes. Cuissards articulés de treize lames. Les grèves ne couvrent pas le côté interne des jambes et s'arrêtent à la cheville. La défense est complétée par des chausses de maille et des bouts de solerets de fer. La joue droite de l'armet est percée d'ouvertures verticales, la joue gauche de trous ronds. Gorgerin de deux lames articulées. Le décor de cette armure est identique à celui de G. 48.

G. 50. Armure italienne du milieu du XVI[e] siècle, connue sous le nom de l'*armure aux lions*. Le plastron et la dossière sont complétés dans le bas par trois lames articulées et portent chacun une croix damasquinée d'argent. Le plastron et les tassettes de sept lames sont décorés de bandes horizontales dessinées par des feuilles de vigne en damasquine d'or. Les spalières, les tassettes, les gantelets sont bordés d'une bande dorée avec rinceaux noirs en repoussé. Le casque, bourguignote à laquelle manquent les oreillères, représente une tête de lion d'un travail remarquable, dont la crinière forme le timbre. Les têtes de lions reparaissent aux spalières, aux cubitières, aux gantelets. Le collier de l'ordre de Saint-Michel et son médaillon sont repoussés au haut du plastron et ciselés. Une damasquine d'or donne le cordon du collier et orne de légers filets transversaux les coquilles. Sur le socle on a recueilli quelques phalanges des gantelets. Cette armure provient de l'ancienne collection de Sedan.

G. 51. Armure italienne du milieu du XVI[e] siècle. Grands cuissards de quinze lames articulées, terminées par un arrondi au-dessous des genouillères. La dernière lame est percée pour le loqueteau des grèves qui n'ont probablement pas été exécutées. Cette armure d'une composition et d'une exécution merveilleuses est décorée de repoussés dorés sur fond sablé. Sur le plastron, la dossière, les brassards et sur l'armet, des figures mythologiques au milieu de rinceaux du goût le plus élégant. Sur les cuissards, des masques, des amours, des têtes de lions. La tradition dit que cette magnifique armure a été exécutée sur des cartons laissés par Jules Romain.

G. 52. Armure allemande du milieu du XVI[e] siècle, comme l'indiquent les costumes d'homme et de femme gravés sur les gantelets. Son plastron présente cette arête en saillie qui caractérise le milieu du XVI[e] siècle chez les Allemands. Bandes richement gravées. Tassettes en tuiles presque carrées, arrondies aux angles. Armet de forme ordinaire; le gorgerin reçoit dans sa gorge en torsade la saillie du colletin. La forme en corne des

solerets est excessive. Remarquer la forme tout exceptionnelle de la grève qui monte jusqu'au genou dont elle a exactement la forme. La genouillère n'a pas de lame inférieure.

G. 53. Armure allemande du milieu du xvie siècle, d'un fort beau modèle et richement ornée de bandes gravées. Arête médiane du plastron relevée en pointe. Elle porte, du côté gauche, un médaillon gravé autour duquel on lit l'inscription singulière en allemand : *O Dieu, ne conserve plus amour, âme, bien et honneur.* Le médaillon représente Daniel dans la fosse aux lions entouré de bêtes féroces et auquel apparaît un ange. L'armet a un gorgerin de lames articulées. L'armure a conservé ses deux rondelles d'épaules du même décor.

G. 54. Armure allemande du milieu du xvie siècle, richement ornée de bandes gravées; le plastron, à arête relevée en pointe, porte, du côté gauche, des armoiries complètes; du côté droit, le Christ en croix. Le casque, espèce de bourguignote à mézail, ou bavière articulée, dont le timbre se termine en pointe, est à remarquer. Les solerets donnent la forme en corne la plus exagérée. Les tassettes, de petites dimensions, portent un ornement fortement repoussé. Cette armure, pourvue de ses deux passe-gardes, présente un ensemble original, qui se distingue de celles de cette époque. Le haut de la grève et sa genouillère présentent la disposition déjà indiquée l'armure G. 52.

G. 55. Armure composée de pièces diverses : 1° plastron cannelé dans le goût des maximiliennes, mais de forme moins bombée que ces armures allemandes de la première moitié du xvie siècle; 2° armet et brassards décorés de cordons repoussés, gravés et autrefois dorés comme la bordure de toutes ces pièces. Ailettes très développées; 3° braconnières et tassettes en tuile sans aucun décor, qui devaient appartenir à une armure de joute. Les gantelets manquent.

G. 56. Armure du milieu du xvie siècle. Pas de passe-gardes; les aisselles sont couvertes par des rondelles; les

cuissards composés de lames articulées couvrent le genou. C'est là une demi-armure de chevau-léger, ou même d'homme de pied, coiffé d'une bourguignote; mais le plastron porte son faucre. L'armure était probablement à deux fins; elle pouvait avec d'autres cuissards adapter des genouillères et des grèves; et la bourguignote était alors remplacée par un armet.

G. 57. Armure allemande du milieu du XVI° siècle. Fond noir, bandes gravées. Les dessins sont fins et d'un joli goût. Le costume d'homme de guerre que l'on voit sur le côté gauche du plastron met la date de l'armure vers 1560. On lit sur le haut de la cuirasse la devise allemande : *Got allein die ehr* (à Dieu seul l'honneur). L'armure comportait des grèves comme en témoignent ses genouillères. Elle est donc incomplète. Le faucre a été ajouté postérieurement; mais les spalières sont percées pour recevoir des rondelles d'aisselles.

G. 58. Armure allemande du milieu du XVI° siècle. A bandes richement gravées. Plastron à arête médiane se relevant en pointe, au tiers de la hauteur. Grandes tassettes articulées. C'est une demi-armure pour chevau-léger ou écuyer, ne comportant ni grèves ni genouillères. Le casque, terminé en pointe, porte une visière au-dessus de la vue, et un nasal composé de deux pièces, à ouvertures d'aération verticales. Colletin et gorgerin articulés.

G. 59. Armure du milieu du XVI° siècle richement décorée de bandes verticales gravées et dorées, bordées en dehors de petites roses. Toutes les pièces de l'armure sont bordées de gravures dorées. Épaulières articulées égales. Tassettes de huit lames articulées. Le plastron ayant les trous du faucre, l'armure devait comporter des cuissards et des grèves. Les gantelets manquent. Armet d'un beau profil.

G. 60. Armure du milieu du XVI° siècle décorée de bandes gravées et dorées, d'un magnifique dessin. Les spalières sont presque égales; une vis sur la spalière de gauche servait à fixer une passe-garde. Les grèves ne sont pas fermées et ne

comportaient pas de solerets. Les gantelets manquent comme l'armet qui est remplacé par une bourguignote de même époque. Une bavière fixée par une courroie couvre le bas du visage et est complétée par un ventail dont la vue est percée de fentes obliques ouvertes dans un gros bourrelet repoussé.

G. **61.** Armure ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency, mort en 1567. Elle est de 1550 à 1560; noire à filets dorés. Elle a sa rondelle de droite. Elle n'a pas de passe-gardes. Grands cuissards articulés, les grèves s'arrêtent à la cheville. Poids de l'armure et du casque, 25 kilogrammes. Cette armure intéressante provient de la galerie d'Ambras. Le casque placé sur le socle est une bourguignote à mézail portant sur le gorgerin les M entrelacées des Montmorency. C'était l'habillement de tête du connétable à la bataille de Saint-Denis où il fut blessé mortellement. On remarque à la mentonnière le trou de la balle qui lui fracassa la mâchoire. On sait que le connétable fut tué par un gentilhomme écossais du nom de Stuard, qui avait fait fabriquer des balles d'acier qu'on appelait des stuardes[1].

G. **62.** Armure complétée de la fin du règne de Henri II comme l'indiquent la forme du plastron et les pédieux carrés. Trous de faucre au plastron. Les grèves sont fermées par deux crochets. Les brassards, les épaulières et un gantelet d'un autre modèle que celui de l'armure ne lui appartiennent pas, mais sont bien de la même époque; il en est de même de l'armet.

G. **63.** Armure de la deuxième moitié du XVI siècle portant la marque de Wolf de Landshut. Spalières égales très dégagées aux aisselles, mais les trous existent pour les lanières de rondelles. Trous de faucre. Grands cuissards de quinze lames articulées pouvant se démonter en deux points au-dessus des genouillères. Les grèves ne couvrent pas l'intérieur de la jambe et s'arrêtent à la cheville. Le décor de toute l'armure consiste en

[1] Brantôme, *Vies des hommes illustres et grands capitaines français* (Anne de Montmorency).

bandes verticales très finement gravées, donnant des rinceaux des feuillages, des oiseaux. Armet à gorgerin de trois lames articulées. Un gantelet manque.

G. 64. Armure allemande de la même époque; elle porte le poinçon de Wolf de Landshut, en haut du plastron. Elle est décorée de bandes verticales gravées. Le plastron est de deux pièces avec trous de faucre. Les spalières sont inégales; celle de droite est percée de trous pour la lanière de la rondelle d'aisselle. Tassettes de cinq lames et cuissards de cinq lames pouvant être reliés par des tourniquets à la dernière lame du cuissard, comme l'indique la notice des armures à l'époque de Charles IX et de Henri III. Les deux gantelets appartiennent à une autre armure, mais sont bien du même armurier. Celui de gauche est un miton de joute. L'armet, d'un beau profil, a un grand gorgerin articulé de trois lames. Au pied de cette belle armure est placée une bourguignote absolument du même modèle, mais un peu moins fine d'exécution; cette bourguignote pouvait remplacer l'armet pour combattre à pied.

G. 65. Armure allemande à la marque de Wolf de Landshut. Plastron écrevisse de cinq lames articulées qui en figurent neuf; la dossière est à douze lames seulement distinctes. Petites spalières égales percées de trous pour la lanière des rondelles. Tassettes de cinq lames, cuissards de huit lames pouvant se relier aux tassettes. Les gantelets n'appartiennent pas à l'armure; celui de gauche est du même armurier; mais ses bandes sont dorées, tandis que l'armure est complètement blanche. Bel armet à grand gorgerin de trois lames articulées.

G. 66. Armure allemande vers 1580 et portant la même marque de Wolf de Landshut au haut du plastron. Les lames articulées de la spalière de droite s'arrêtent à l'emmanchure, mais la lame inférieure porte une vis pour fixer la grande passe-garde. Le plastron a la forme polichinelle très accusée; il porte trois vis pour fixer la bavière de joute, et la cubitière de gauche, une vis pour un garde-bras de joute. Braconnière de deux

lames, tassettes en tuile simple, la gauche plus longue que la droite; les cuissards à huit lames. Le bas des grèves est articulé à quatre lames, disposition qui ne se rencontre habituellement que dans les armures pour combattre à pied. Armet percé d'ouvertures sur les deux faces. Gorgerin à deux lames articulées.

G. **67**. Armure sans marque de fabrique, mais certainement de la même main que la précédente. Les deux spalières égales s'arrêtent à l'emmanchure, celle de droite porte la vis pour fixer la grande passe-garde, et la cubitière de gauche, une vis pour le garde-bras. Enfin, le plastron a ses deux vis pour fixer une bavière de joute. La braconnière est à une seule lame, les tassettes en tuile simples, celle de gauche plus longue que l'autre, les cuissards de deux pièces. Le miton de gauche est un miton de joute, celui de droite n'appartient pas à l'armure. Armet à gorgerin articulé de huit lames.

G. **68**. Armure de la même époque et du même modèle, et qui pouvait également être organisée pour la joute à l'aide des mêmes vis. La tassette de gauche est plus longue que la droite. Les mitons ne lui appartiennent pas. L'armet est à gorge, disposition rare à cette époque.

G. **69**. Armure allemande de la même époque, portant sur le haut du plastron la marque d'Augsbourg (la pomme de pin). Bandes repoussées en creux, décorées de gravures figurant des instruments de musique, des trophées. Spalières égales, trous de faucre au plastron. La cubitière de gauche porte un écrou pour le grand garde-bras. Les grèves ne comportaient pas de solerets, l'armet est d'un beau profil. Le ventail est percé d'ouvertures verticales à droite et de trous ronds à gauche. Il ne manque à l'armure qu'un gantelet.

G. **70**. Belle armure italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, sans défense des jambes, bien qu'elle puisse être organisée pour la joute, comme l'indiquent les vis du plastron et celles de l'armet pour fixer une grande bavière de joute; en

outre, une vis à écrou à oreilles sur l'ailette de gauche pour un garde-bras. Tout le décor est du plus beau style. Sur le plastron et le bras, des chevrons gravés de figures à coiffures en coquille. Au haut du plastron, on remarque une femme couchée et un amour. L'armet à profil hardi est lié directement par une gorge à l'armure sans colletin. L'armet est monté comme casque fixe de joute; sur la joue droite une ouverture carrée pour l'aération. Le gantelet de droite manque, et vraisemblablement aussi une seconde lame de braconnière.

G. **71.** Armure blanche de la même époque, à plastron polichinelle très prononcé. Grandes spalières égales à sept lames, couvrant les trous du faucre. D'autres spalières devaient les remplacer pour la joute, le plastron portant d'ailleurs les vis pour fixer la bavière. La saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées. Armet assez camard avec gorgerin à trois lames.

G. **72.** Armure de la seconde moitié du XVIe siècle, blanche, sans aucun décor et sans intérêt. Elle ne comporte pas de solerets; elle n'avait pas de coiffure: on l'a complétée par un armet un peu faible pour les dimensions de l'armure et un peu moins ancien.

G. **73.** Armure du temps de Charles IX, à bandes gravées et dorées. Spalières égales. Cuissards courts, de six lames, couverts par de longues tassettes de huit lames. Les grèves ne sont pas fermées; elles ne comportaient pas de solerets. Armet à profil assez camard; ventail percé d'ouvertures verticales du côté droit. Gorgerin articulé de deux lames. Les gantelets seuls manquent.

G. **74.** Armure de l'époque de Charles IX à fond noir. Le plastron n'est décoré que sur le haut de rinceaux dorés. Une seule bande gravée et dorée sur chaque bras et chaque cuissard. Le colletin manque ainsi que la seconde lame de la braconnière. Longs cuissards de quinze lames. L'armure ne comportait pas de grèves et était complétée par les grandes bottes;

cependant le plastron porte son faucre. Armet d'un très beau profil.

G. 75. Armure de la seconde moitié du XVIe siècle, damasquinée en or et en argent. Le plastron, la dossière et les cuissards sont formés de huit et neuf lames articulées, découpées en feston et à recouvrement. Les cuissards couvrent les genoux, mais ne présentent pas d'ailettes. L'armet n'appartient pas à l'armure; il est richement damasquiné sur la crête et à la bordure.

G. 76. Armure complète de l'époque de Charles IX. Le plastron allongé et assez saillant dans le bas répond au pourpoint qui s'achemine vers la forme dite *polichinelle*. D'ailleurs, l'armet ne devient camard qu'à cette époque. L'épaulière de droite, beaucoup moins développée que la gauche, devait comporter une rondelle. La tassette et la cubitière de gauche ont plus de force que les pièces correspondantes de droite. La cubitière de gauche porte une vis pour y placer le grand gardebras de l'armure de joute. Les gantelets sont à doigts séparés. Il n'y a pas de solerets.

G. 77. Armure italienne de l'époque de Charles IX, complète. A fond bruni couvert de dessins à rinceaux, gravés et dorés, d'une grande richesse. Elle porte le faucre et ses garnitures encore complètes. Ses solerets se composent de pièces de mailles et de parties pleines. Les extrémités sont arrondies. L'armet à gorgerin articulé est de la forme ordinaire.

G. 78. Armure de 1560 à 1575, exactement du type des armures des rois Charles IX et Henri III, du Musée. Les tassettes, dont le décor s'accorde assez bien avec celui de la cuirasse, ne lui appartiennent pas. Le plastron a ses trois trous de faucre. Le décor consiste en bandes larges richement gravées à fonds dorés. La bourguignote, fort belle, a une visière mobile à pivots; masque fixé par une courroie autour du gorgerin articulé. La vue est protégée par un grillage en bourrelet. Il manque un canon d'avant-bras et les deux gantelets. —

Provient de la galerie de Sedan où cette armure passait pour avoir appartenu au comte de Soissons; ce ne peut être à Charles de Bourbon, comte de Soissons, né en 1566, qui n'a pu porter cette armure d'environ 1575; elle a plutôt appartenu à son père Louis, prince de Condé, qui, par son mariage en 1555, avec Françoise d'Orléans-Longueville, a pris le titre de comte de Soissons, sous lequel il est moins connu que son fils Charles.

G. **79.** Armure de la même époque; elle a les formes de l'armure du roi Henri III. Les bras sont couverts à la saignée par des lames articulées. Cubitières à ailerons, longues tassettes de douze lames. L'armure ne comportait pas de jambes. Armet à mézail et à vue séparés. Gorgerin articulé. Le décor consiste en bandes profondément gravées, d'un beau dessin. — Provient de la galerie de Sedan, où elle était donnée comme ayant été celle du duc de Bouillon, père de Turenne. Elle a parfaitement pu lui appartenir, puisqu'il avait vingt ans en 1575.

G. **80.** Armure ayant appartenu à Henri, duc de Guise, surnommé le Balafré, tué à Blois en 1588. Le plastron a déjà la forme polichinelle. Spalières égales, pas de faucre. Le brassard d'arrière-bras est articulé à cinq lames. Il ne comportait pas de cubitière. Le canon d'avant-bras a un rebord protégeant la saignée du bras. Le canon de droite manque ainsi que les deux gantelets. Tassettes de sept lames descendant à mi-cuisse. Il ne devait y avoir ni cuissards ni grèves. Armet à très faible crête. Tout le côté droit est couvert d'une forte pièce de renfort qui fait encore oreillère en dehors du mézail, et couvre presque toute la joue gauche. Le gorgerin et le couvre-nuque ne sont pas articulés. Toute l'armure est dorée. L'armet seul porte des gravures en pointillé. L'armure est d'un poids considérable: 42 kilogrammes y compris le casque qui pèse seul 10 kilogrammes. — Provient de la galerie du château d'Ambras.

G. **81.** Armure ayant appartenu à Henri I[er], duc de Montmorency, comte de Damville, né en 1544, mort en 1614.

L'armure présente une pièce de renfort à la taille. Spalières inégales sans garde-collet, faucre articulé. Cuissards en écrevisse avec genouillères, mais ne comportant pas de grèves; elles devaient être remplacées par les grandes bottes. Gantelets articulés. L'armet est du plus beau type. La vue séparée du mézail y descend assez profondément pour faire seconde défense sous le nasal. La forme de cette belle armure est bien celle d'un jeune homme; elle doit dater de 1575 au plus tard, avant que le plastron prît la forme polichinelle. L'ornement consiste en bandes gravées entourées de rinceaux et feuillages se détachant sur un fond doré. — Provient de la galerie d'Ambras.

G. **82.** Armure ayant appartenu au duc de Mayenne. Entièrement dorée et d'un poids considérable. La forme polichinelle du plastron est tout à fait prononcée. Spalières égales, pas de faucre; brassards ordinaires articulés à gorge. Un gantelet manque. Tassettes de huit pièces articulées; l'armure ne comportait ni cuissards ni grèves. Bourguignote à côtes terminée par une rosace et un bouton, visière mobile. Les joues tournent sur charnières verticales et se ferment au menton. L'armure ne devait pas avoir de colletin. Elle est du même type que celle de Henri de Guise, et un peu moins lourde. Dernières années du XVI[e] siècle. — Même provenance.

G. **83.** Armure de l'époque de Henri III; en fer poli, complète et ayant conservé ses garnitures. Par exception, le plastron et la dossière présentent trois arêtes. Brassards à lames articulées couvrant complètement la saignée. Rondelle d'épaule au côté droit. Solerets en bec de cane.

G. **84.** Demi-armure de l'époque de Henri III. Complète; en fer bruni, ornée de rinceaux dorés. La saignée du bras est couverte par des lames articulées. Tassettes composées de trois lames. Ce harnais a conservé ses anciennes courroies en cuir, recouvertes en velours cramoisi, et bordées d'un galon d'or.

G. **85.** Armure de l'époque de Henri III, dorée à plein et décorée de rinceaux et de fleurs frappées au pointeau. Tassettes

incomplètes, l'une de cinq, l'autre de quatre lames. Le nombre des lames devait être de huit à dix. Armet à crête peu prononcée. On remarque sous la vue une gorge profonde percée d'ouvertures verticales. Gorgerin d'une seule pièce. Les gantelets manquent.

G. **86**. Armure de la même époque, gravée de bandes à dessins alternant, donnant les uns des rinceaux et des figures, les autres des décors d'ornement. Le bas de la cuirasse est découpé en festons. Une seule tassette large et articulée de huit lames. Armet à mézail d'une seule pièce à pointe arrondie. Chaque joue est percée de vingt-quatre trous ronds d'aération.

G. **87**. Armure espagnole de la fin du xviᵉ siècle. Sa date est bien caractérisée par la pointe du plastron et les formes arrondies des tassettes. Cependant elle porte les grandes passe-gardes inégales du commencement du xviᵉ siècle, qui ne se retrouvent à la fin du siècle que chez les Espagnols. La pièce de renfort du côté gauche du plastron près de la taille est fort rare. Malgré son extrême simplicité, cette armure est intéressante. — Elle a fait partie de la collection de M. le duc d'Osuna.

Don de M. Georges Oger-Romilly.

G. **88**. Armure allemande, complète, de la fin du xviᵉ siècle ou du commencement du xviiᵉ. En fer noirci. Tassettes à huit lames. Bourguignote munie d'un mézail à quatre lames articulées maintenu par une courroie qui fait le tour du casque. Les épaulières ne couvrent pas le défaut de l'épaule. L'armure ne comportait ni grèves ni genouillères.

G. **89**. Armure milanaise de la fin du xviᵉ siècle. En fer bruni et à bandes gravées et dorées. Certaines pièces de cette armure sont de fabrication moderne.

G. **90**. Armure milanaise de la fin du xviᵉ siècle ou du commencement du xviiᵉ. A bandes gravées et dorées. Elle ne porte plus de faucre, l'usage de la lance ayant disparu. Epaulières inégales, articulées, sans passe-gardes. Certaines pièces de cette armure sont de fabrication moderne.

G. **91.** Armure blanche de la fin du règne de Henri IV. Plastron à arête aiguë. Spalières articulées en éventail. Grands cuissards ouverts très haut. Bourguignote à visière fixe, avec masque articulé de deux pièces fixé par une courroie. Sur la cuirasse est gravé en allemand : « Ce harnais provient du capitaine Pierre Bruner Altrat, qui a servi avec beaucoup de gloire sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. » Au côté droit du plastron se voient les armes du capitaine gravées sur une plaque de cuivre : d'azur à une fontaine d'argent surmontée de la fleur de lis de même. Pierre Bruner peut avoir servi, en 1560, sous Henri II à l'âge de vingt ans; en 1600 il n'aurait eu que soixante ans.

G. **92.** Armure du commencement du règne de Louis XIII. Le plastron en acier est recouvert d'une plaque de cuivre gravée de rosaces, rinceaux, oiseaux, médaillons à peine visibles sous la couleur rouge; il était autrefois doré comme le reste de l'armure et la bourguignote à nasal qui sont en cuivre et décorées dans le même goût que le plastron. Grands cuissards et garde-reins Louis XIII. Spalières à angles aigus. Les gantelets manquent. Cette armure était à l'Arsenal comme ayant appartenu au duc de Sully, grand maître de l'artillerie. Elle est de 1610 à 1620, alors que Sully avait de cinquante à soixante ans.

G. **93.** Armure incomplète du commencement du XVIIe siècle. L'armet camard et à grille est bien caractéristique de cette époque, de même que la pointe qui termine le plastron à la taille. Outre la cuirasse complète, il reste les brassards jusqu'aux coudes et le casque complet. Toutes ces pièces sont d'une beauté exceptionnelle comme composition, finesse d'exécution du repoussé. On peut encore constater des traces de dorure dans les fonds. C'est un des beaux et derniers spécimens de l'art décoratif du XVIe siècle qui allait disparaître. On remarque sur le plastron la figure de Mucius Scævola, mettant sur le feu d'un autel le poing et le poignard qui venaient de manquer Porsenna. C'était une armure de parement. Elle provient de la famille de Perclass (château d'Hooc, près d'Ypres).

G. 94. Armure des premières années du XVIIe siècle. Le faucre du plastron, l'échancrure de la spalière de droite témoignent que le possesseur de cette armure, contrairement aux usages du temps, se servait de la lance. D'ailleurs, les lames articulées des spalières, la forme des tassettes carrées ne laissent aucun doute sur la date indiquée.

G. 95. Armure des premières années du XVIIe siècle. Spalières de grandes dimensions. Les jambières ne comportaient que les grands cuissards de vingt et une lames et des genouillères. L'armure, entièrement dorée, est décorée de petits filets repoussés, séparant des bandes finement gravées de figures, d'attributs militaires, canons... La partie postérieure du colletin a été mise sous vitrine pour bien faire apprécier le travail de cette riche armure qui était conservée dans la famille du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes.

G. 96. Armure de l'époque de Louis XIII complète, les gantelets seuls manquent. Elle est garnie de clous de cuivre et est ornée sur toutes ses parties d'un filet tracé à la pointe. Grands cuissards articulés à genouillères portant une étoile repoussée.

G. 97. Armure de la première moitié du XVIIe siècle, incomplète; les brassards manquent. Entièrement peinte en noir, semée d'étoiles d'or et bordée d'un filet d'or. Casque à crête et à large rebord. Larges tassettes maintenues par des charnières.

G. 98. Armure de l'époque de Louis XIII. En fer noirci; composée de pièces de la même époque et du même type. Au plastron sont fixées par des charnières des tassettes dont le repoussé simule des lames mobiles.

G. 99. Armure complète, de la même époque; en fer noirci. Ses grands cuissards articulés sont terminés par des genouillères à ailettes, ne comportant pas de grèves.

G. 100. Armure de l'époque de Louis XIII; complète moins les gantelets. En fer noirci. Cuirasse à lames articulées;

colletin de deux pièces; cuissards de vingt lames; épaulières ornées de clous en cuivre.

G. **101**. Armure complète de capitaine de la maison du roi (fin du règne de Louis XIII). La forme du casque, un chapeau de fer à nasal mobile, à oreillères et couvre-nuque articulé, est remarquable. Toute l'armure en fer noirci est ornée de clous dorés et de marques poinçonnées. Elle ne comportait pas de cubitières. L'avant-bras, d'une seule pièce, tourne autour d'une vis fixée au canon d'arrière-bras. La saignée n'est pas couverte. C'est le type des brassards de l'armure du duc de Guise G. 80. Les cuissards peuvent se séparer; on ramène ainsi l'armure aux proportions d'une armure de pied. Les genouillères et les épaulières portent des têtes de lions. Ce harnais intéressant est encore muni des anciennes garnitures en velours vert et or.

G. **102**. Armure allemande de la première moitié du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron à treize lames articulées, petites épaulières et très grandes cubitières. Gantelets à doigts séparés. Grands cuissards de onze lames. La coiffure, d'un poids considérable, est composée de deux coquilles rivées sur une bande. Le mézail à charnières verticales s'ouvre sur le devant; le gorgerin se fermait par un crochet. L'ouverture entre les joues est juste pour les yeux, le nez et la bouche.

G. **103**. Armure allemande de la première moitié du XVIIe siècle, en fer noirci. Plastron composé de treize lames articulées. Spalières très carrées. Grands cuissards de quatorze lames avec leur genouillère. Des grèves pouvaient y être montées. Casque à grille et à visière tournant sur les pivots d'oreille.

G. **104**. Armure allemande de la même époque en fer noirci. Plastron d'une seule pièce, plat et à taille très courte. Spalières carrées à pointes adoucies. Grands cuissards de treize lames avec leur genouillère. L'armure est ainsi complète, ne comportant pas de grèves. Casque à visière, tournant sur les

pivots d'oreille, et à mézail plein avec légère ouverture pour la bouche.

G. 105. Armure de l'époque de Louis XIII. Bandes gravées et dorées sur fond noir, enrichies de dessins à fleurs. Taille courte et plastron à pointe aiguë caractéristique de cette époque. Épaulières symétriques; la saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées. Grands cuissards à genouillères sans braconnières et pouvant se démonter au milieu pour donner une demi-armure. Le double plastron de la cuirasse est fixé au pied de l'armure. Elle porte dans ses ornements une M et un A se croisant. — Provient de la Bibliothèque nationale, et autrefois du château de Chantilly.

G. 106. Armure de l'époque de Louis XIII. Elle est décorée de galons ondulés et dorés, disposés trois par trois. Taille courte terminée par une pointe peu aiguë pour l'époque. Les grands cuissards à lames articulées sont fixés à la cuirasse par des vis à forts écrous. La saignée du bras est couverte par des lames articulées. L'armure n'a pas de gantelets. Casque à grille et à visière.

G. 107. Armure très incomplète de la première moitié du XVII° siècle. On a la cuirasse avec traces de faucres; le bras gauche complet, moins la main; le bras droit sans sa spalière, avec le crispin sans la main; la moitié du colletin. Enfin l'armet à profil camard caractéristique de l'époque comme la forme du plastron. Le mézail et la vue sont séparés. Le gorgerin n'est pas articulé. L'armet est d'un grand poids. L'armure était fort riche, elle est partout décorée de bandes verticales et de bandes inclinées. Elle est partout pointillée, gravée et dorée. Cette armure a été donnée au Musée comme ayant appartenu au baron des Adrets, par les familles d'Argout et de Mareste, alliées aux Vaulserre. Elle n'a pas été portée par le baron des Adrets qui a joué un si grand rôle dans les guerres de religion du XVI° siècle, mais par son gendre César de Vaulserre, devenu baron des Adrets par testament de sa femme, décédée sans

enfants en 1626 et qui était restée unique héritière de son père le baron des Adrets (mort en 1586). L'armure est bien, en effet, de 1630 environ, alors que César de Vaulserre, baron des Adrets, était âgé de quarante-cinq à cinquante ans[1].

G. **108**. Armure de 1620 à 1640, à spalières égales articulées. La moitié du miton de droite manque. Grandes tassettes articulées de dix pièces. Le décor consiste en bandes verticales dorées et gravées de trophées d'armes. Bourguignote à grande crête; masque articulé, fermé à crochet; la vue protégée par un grillage. Au haut du plastron, un écu aux armes des Nogaret, environné des colliers des deux ordres sous une couronne de marquis. Cette armure avait été attribuée à tort au duc d'Épernon qui est mort en 1642 et qui aurait pu, malgré son âge, la porter vers 1630; mais la couronne de marquis ne répond pas au titre de duc qu'il a reçu en 1581. Elle a appartenu à un de ses deux fils, Henri ou Bernard. L'aîné est mort en 1639. Il était chevalier du Saint-Esprit depuis 1633 et était marquis de la Valette du vivant de son père, le duc d'Épernon. A la mort de Henri, Bernard a pris le titre de marquis de la Valette qu'il a dû conserver jusqu'à la mort de son père en 1642; il est alors duc d'Épernon; il était d'ailleurs chevalier du Saint-Esprit depuis 1633 et a été également colonel général de l'infanterie. L'armure est donc de 1633 à 1642, appartenant à l'un ou l'autre des fils du duc d'Épernon, tous deux chevaliers des deux ordres, et marquis successivement, le premier jusqu'en 1639, le second de 1639 à 1642.

G. **109**. Armure polonaise de la première moitié du XVIIe siècle, en fer bleui. Plastron de dix lames articulées. Taille courte et carrée comme les spalières. Grands cuissards de dix-huit lames articulées. L'armure ne comportait pas de grèves. Casque à grille et à visière. Grand gorgerin articulé couvrant

(1) Tous ces documents ont été retrouvés par nous aux Archives nationales. Ils s'accordent avec les renseignements que nous a obligeamment donnés la famille d'Argout.

en partie le colletin qui lui-même est placé sur le plastron. Un gantelet manque.

G. 110. Armure polonaise du milieu du XVII[e] siècle, en fer noirci. Plastron de douze lames articulées découpées en accolade et à larges chanfreins dorés. Tassettes de six lames décorées comme celles du plastron. Cubitières d'une dimension très rare à cette époque. Le bras gauche a seul son miton, la main fermée par un loqueteau. Bourguignote à joues se rejoignant contre le nez.

G. 111. Armure du milieu du XVII[e] siècle, en fer bleui, décorée de filets au burin. Plastron terminé dans le bas par trois lames articulées. Grandes spalières articulées en éventail autour de pivots couverts par une bossette dorée. Grandes tassettes de sept lames se rejoignant par devant. Gantelets formant brassards. Casque à visière, à oreilles, à nasal mobile et à grand couvre-nuque de quatre lames. Toute l'armure a sa garniture en cuir, tailladée en bordure.

G. 112. Armure allemande du milieu du XVII[e] siècle, en fer noirci. Plastron complété dans le bas par trois lames. Grandes spalières articulées. Gantelets à doigts séparés. Cuissards de douze pièces. Casque à grille et à visière tournant sur pivots. Gorgerin d'une seule pièce.

G. 113. Armure de la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Elle provient de la galerie de Sedan, où elle était conservée comme ayant appartenu au maréchal de Turenne. Brassards arrêtés avant la saignée du bras. Larges tassettes d'une seule pièce. L'armure à fond noir est décorée de larges bandes gravées et dorées dont les motifs consistent en figures allégoriques, rinceaux. Les gantelets et le petit cabasset à oreillères-jugulaires appartiennent bien à cette armure qui est du dernier type porté en guerre.

G. 114. Armure tout à fait du même type que celle de Turenne comme formes du plastron et des tassettes et du cabasset. Les bras sont complètement fermés par des lames

articulées. Les gantelets sont incomplets. L'armure est noire à décors dorés qui consistent en trophées militaires encadrés de rinceaux qui passent dans des couronnes de marquis. — Elle provient de la galerie de Sedan où elle était donnée comme ayant appartenu à un prince de Monaco.

G. **115.** Armure de cuirassier du milieu du XVIIe siècle. Garde-reins de quatre lames articulées. Casque à oreilles et couvre-nuque de quatre lames. Toutes les garnitures ont été conservées : en cuir à l'intérieur de la cuirasse; en satin bleu de ciel dans l'intérieur du casque. La bordure en feston de toutes les pièces est en velours vert.

G. **116.** Armure de cuirassier de l'époque de Louis XIV; complète, moins les gantelets. En fer bleui. Casque muni d'un nasal, de deux oreillères et du grand couvre-nuque à quatre lames articulées, caractéristique des cuirassiers du XVIIe siècle. Grands cuissards à genouillères, mais ne comportant pas de grèves.

ARMURES DE SOUVERAINS.

G. **117.** Armure du roi François Ier. C'est le plus beau type de l'armure de la première moitié de son règne. Grande passe-garde du côté gauche; la saignée du bras est parfaitement couverte par les lames articulées. Grandes tassettes d'une seule pièce. Solerets carrés à deux colimaçons. Pour unique motif de décor, des fleurs de lis repoussées gravées et dorées, d'un large dessin. Est venue en France en 1806, de la collection d'Ambras, puis du Musée des souverains[1].

G. **118.** Armure du roi Henri II. En fer noirci, enrichie de

[1] Voir dans la notice sur les armures de souverains l'origine et l'historique de cette armure, dont le plastron à pointe saillante serait conforme à un des types allemands de cette époque.

larges bandes ornées d'incrustations d'argent : chiffres de Henri et de Diane, entrelacés, croissants, carquois. Bourguignote à ventail mobile. Sur le timbre, une couronne de lauriers, repoussée, ciselée et dorée. Grands cuissards articulés. Grèves non fermées et sans solerets. — Provient du Musée des souverains.

G. **119.** Armure du roi François II. Entièrement gravée et dorée, et dont les dessins rappellent ceux des étoffes du temps. Cuissards de deux lames articulées, s'arrêtant au milieu de la cuisse et très amples, pour couvrir la trousse. C'est la demi-armure de la deuxième moitié du XVIe siècle. Les grèves étaient remplacées par la grande botte, montant au-dessus du genou. — Même provenance.

G. **120.** Armure du roi Charles IX. A bandes repoussées, gravées et dorées, ornées alternativement de fleurs de lis et de rinceaux. Armet à gorgerin d'une seule lame. — Même provenance.

G. **121.** Armure du roi Henri III. Entièrement gravée et dorée. Armet à gorgerin de deux lames. Cuissards de treize lames. C'est une demi-armure. — Même provenance.

G. **122.** Armure du roi Henri IV. Très simple, en acier poli. Composée d'une cuirasse à double plastron et d'une braconnière de quatre lames articulées. Brassards d'arrière-bras fortement échancrés, et ne comportant pas de cubitières. Cabasset ou morion à crête, et décoré de dix-huit fleurs de lis autrefois dorées, placées en couronne. Elle porte des traces d'arquebusade. C'est une demi-armure encore simplifiée. — Même provenance.

G. **123.** Armure du roi Louis XIII. En fer noirci, semé de clous en forme de fleurs de lis, et dorés. Cuirasse à double plastron. Longs cuissards articulés, se démontant à mi-longueur. Bourguignote à long couvre-nuque, et nasal terminé par une fleur de lis. Demi-armure ne comportant pas de grèves, mais de grandes bottes. — Même provenance.

G. **124**. Panoplie complète ayant appartenu au roi Louis XIII. L'armure d'homme d'armes présente les épaulières semblables et articulées, les brassards articulés à l'intérieur et les petites cubitières, les grands cuissards articulés, les genouillères à petites ailettes, les grèves et solerets à bouts arrondis, les gantelets à doigts séparés. Le plastron, à arête, est allongé en pointe. L'armet présente un grand gorgerin articulé; il a pour cimier une fleur de lis épanouie en cuivre doré.

Le harnais de cheval présente au complet toutes ses pièces : le chanfrein, dont l'extrémité est taillée en bec, la barde de crinière à plaques articulées, la barde de poitrail, les flançois et la pissière. Il n'a rien, du reste, de particulier.

L'armure d'homme de pied se compose d'une bourguignote à cimier mobile, à grand gorgerin, d'un hausse-col ou colletin de fortes dimensions, de deux cuissards et d'une rondache ou rondelle, ayant encore ses crépines d'argent doré. Ce harnais se complétait par une casaque en buffle. Toutes les pièces de cette panoplie sont richement ornées de bandes poinçonnées et dorées. Néanmoins il faut reconnaître que le décor n'a pas la largeur et l'élégance de l'art de la Renaissance.

On sait que le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu firent tous leurs efforts pour ramener l'usage de l'armure complète dans les compagnies d'ordonnance, usage qui commençait à être généralement abandonné. Il est possible que Louis XIII ait fait faire cette panoplie complète à cette époque, afin d'essayer de retenir par son exemple la noblesse française et de remettre en honneur l'armement de pied en cap [1].

G. **125**. Armure du roi Louis XIV. Offerte au roi, après la conquête des Flandres, par la République de Venise. On lit gravé sur une lame de la braconnière : *Franciscus Garbagnaus Brixiæ fecit 1668*. L'armure a la forme disgracieuse qu'imposaient la taille courte et les grands hauts-de-chausse du temps; mais c'est une merveille d'exécution, comme forge, et gravure

[1] Le harnais du cheval et la selle sont catalogués au n° 564.

à la pointe. Le sujet principal, au milieu du plastron est la prise de Lille. Autour, une douzaine de vues de places des Flandres. Des scènes de combats, de chasses..... Tous les clous ont la tête en forme de fleurs de lis. — Provient du Musée des souverains.

ARMURES DE PIED.

G. **126.** Armure de l'époque de François Ier pour chef de bandes à pied. Les épaulières ou courts brassards sont reliés par des courroies rivées à la quatrième lame du colletin. Ces brassards ne comportaient pas d'avant-bras et pas de gantelets. Plastron en pointe aiguë vers le tiers inférieur. Tassettes articulées de six lames et terminées en pointe. Celle de gauche n'est pas de l'armure. Bourguignote à visière et sans crête. Les oreillères se rejoignent sous le menton.

G. **127.** Armure composée de pièces de la première moitié du XVIe siècle. Le plastron fort beau porte la marque de Nuremberg. Très bombé, bordé de torsades très fortes au col et aux entournures. Il n'a jamais eu de faucre. Les brassards sans gantelets sont maximiliens comme le casque qui complète l'armure. Grands cuissards articulés de dix pièces, terminés par une lame à repoussé en forme de crevés en S.

G. **128.** Armure maximilienne complète pour un officier de gens de pied. Elle a de petites spalières qui ne comportaient pas de passe-gardes, d'ailleurs, pas de trace de faucre. Les cubitières sont fort grandes et fort belles; les brassards, dans la partie interne de l'avant-bras, sont à jour en treillage. La braconnière est continuée par des lames ne formant pas tassettes, mais de vrais cuissards descendant jusqu'à hauteur des genoux sans se resserrer, et terminés par une forte torsade qui indique qu'ils ne comportaient ni genouillères ni grèves. Des bottes devaient couvrir le reste de la jambe. Bourguignote à grande

visière, à oreillères portant des saillies à jour en face des oreilles, et fermant sur le menton.

G. **129.** Armure d'homme de pied de la première moitié du xvie siècle. Le plastron et la dossière sont reliés par des courroies et bordés en torsade. Les tassettes sont de cinq lames articulées.

G. **130.** Armure d'homme de pied dont le plastron et la dossière, semblables aux mêmes pièces de l'armure précédente, sont organisés de même. Les tassettes sont remplacées par de longs cuissards de huit lames articulées dont la dernière couvre le genou.

G. **131.** Armure complète pour combattre à pied, de la première moitié du xvi[e] siècle, à bandes alternativement noires et dorées. Spalières simples sans passe-gardes; néanmoins les trous de faucre existent. Cuissards articulés de dix pièces, et se terminant par un bourrelet. Le miton de la main droite ne comportait pas de doigts comme celui de la main gauche, la main devait être gantée de peau. Bourguignote à visière, les joues ferment au menton, elles portent en repoussé les oreilles du personnage. Le visage est protégé par cinq barreaux mobiles, les extrêmes sont à bielle mobile. Le colletin fait gorge, recevant la saillie du gorgerin.

G. **132.** Armure du même modèle mais pour un officier de reîtres ou de lansquenets. Les cuissards sont terminés et ne comportaient pas de grèves; de même, la défense des bras se composait de six lames de spalières. Néanmoins elle a des gantelets de fer. La coiffure est une bourguignote.

G. **133.** Autre armure d'officier de lansquenets ou de reître du même modèle.

G. **134.** Armure allemande pour officier de reîtres. Elle est peinte en noir, sauf les bandes réservées pour le décor. Plastrons et brassards comme ceux de l'armure qui précède. Il manque une lame à la braconnière. Tassettes articulées de trois

lames. Les gantelets formant avant-bras sont placés sur le socle. Bourguignote complétée par un mézail de trois lames articulées, donnant la vue et l'aération.

G. **135.** Armure allemande de capitaine de lansquenets vers 1560; armure repoussée à bandes alternativement noires et gravées. Les gantelets font office de brassards d'avant-bras. La coiffure est une bourguignote complétée par une bavière de très fortes dimensions, fixée sur le plastron par un goujon-clavette.

G. **136.** Armure pour combattre à pied de la même époque. Petites spalières ne couvrant pas le plastron. Toute l'armure est articulée en écrevisse, elle figure des tuiles rondes se recouvrant de bas en haut. Elle a été tout entière dorée. Le même décor est figuré sur la bourguignote en forme de casque antique, dont les oreillères manquent. Les mitons sont incomplets.

G. **137.** Armure bavaroise du milieu du XVI[e] siècle. Elle porte les armes de Bavière sur les spalières. On voit sur le plastron l'effigie de la Vierge tenant l'enfant Jésus. Les tassettes terminées par un arrondi en demi-cercle semblent avoir été l'unique défense des jambes. D'ailleurs l'absence de faucre indiquait une armure pour combattre à pied, dont la coiffure dans ce cas aurait été une bourguignote et non un armet. Celui qui complète l'armure est de la même époque et son décor est tout à fait du style de l'armure. Aucune bourguignote ne remplissait ces conditions. Sur le colletin sont gravés et dorés le collier et le médaillon de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Un gantelet manque.

G. **138.** Armure d'un chef de gens de pied vers 1560. Plastron écrevisse de neuf lames; tassettes de huit lames. L'armure est décorée de cordons en torsade et de rubans argentés. Le colletin manque. La première lame de la cuirasse porte en repoussé le collier et la médaille de l'ordre de Saint-Michel, dorés. Bourguignote à bavière.

G. **139.** Armure italienne vers 1560. Elle ne comportait pas de défense des jambes et devait appartenir à un chef de bandes à pied, bien qu'elle ait un armet. Plastron écrevisse de douze lames, tassettes de neuf lames. Le tout décoré de bandes verticales dorées d'un très beau style italien : rinceaux, figures, oiseaux... Sur les spalières et les bras, les bandes sont bordées de feuilles très élégantes qu'on retrouve sur l'armet d'un beau profil.

G. **140.** Armure de même style pour chef de bandes à pied. Elle diffère de la précédente par divers détails. Le plastron est d'une seule pièce; le haut du plastron porte deux médaillons repoussés, décorés de figures d'animaux; sur les spalières et les gantelets, les médaillons sont décorés de figures antiques. Sur le plastron on lit la devise : *Dispersit superbos, exaltavit humiles.* La coiffure est une bourguignote à bavière du style de l'armure.

G. **141.** Armure complète pour combattre à pied, ayant appartenu à Christophe Furer, qui fut commandant de Nuremberg en 1567. Elle ne comportait ni faucre ni passe-gardes. Cuissard de huit pièces terminées par un bourrelet. Le casque est une bourguignote à visière horizontale et à petite crête. Le visage est découvert. Ce casque porte la marque de Nuremberg. On voit sur le socle une paire d'éperons, un livre et un petit modèle du Saint-Sépulcre. — Tous ces objets proviennent du même personnage, qui fit un voyage à Jérusalem, en publia une relation et rapporta la reproduction du Saint-Sépulcre.

Don de la famille du comte Furer.

G. **142.** Demi-armure d'homme de pied de la deuxième moitié du XVIe siècle. Composée de pièces de la même époque et du même type, et complétée par une bourguignote à crête analogue à celle des morions.

G. **143.** Armure de la deuxième moitié du XVIe siècle, noircie et décorée de bandes gravées et dorées. Spalières égales. Larges tassettes de huit lames articulées. Les brassards sont

complets et les crispins des gantelets très développés. Le colletin manque. Bourguignote à visière; une bavière couvre le visage. Gorgerin articulé de deux pièces.

G. **144.** Armure de lansquenet noircie avec bandes verticales blanches. Bourguignote de deux pièces serties à la crête. Oreillères dégageant bien le visage.

G. **145.** Armure complète de la deuxième moitié du XVIe siècle, qui ne devait comporter ni jambières ni brassards. La cuirasse est ornée de bandes gravées et dorées d'un beau travail. Les tassettes larges et courtes de quatre pièces ont été refaites au Musée pour compléter une armure aux costumes de guerre. Le colletin et le morion du même travail sont d'un beau dessin.

G. **146.** Armure de la fin du XVIe siècle pour chef de bandes à pied; bleuie avec décors blancs en forme d'écailles. Petites épaulières de deux lames. Petites tassettes arrondies de quatre lames. Le plastron s'ouvre sur l'arête médiane; les deux parties sont reliées par trois boutons; neuf autres sont figurés. Bourguignote à crête ne couvrant que les joues. Le casque n'a pas le décor en écailles, mais une simple bordure bleuie.

G. **147.** Armure allemande de la fin du XVIe siècle, noircie et à bandes gravées. Elle devait armer un chef de lansquenets. Plastron polichinelle très aigu. Brassards de cinq lames. Tassettes de sept pièces. Les gantelets font office de brassards. Bourguignote simple.

G. **148.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle pour chef de gens de pied. Sur le plastron est gravée la Vierge portant l'enfant Jésus. Épaulières symétriques. Le décor consiste en bandes gravées convergeant vers la pointe du plastron. La coiffure est un cabasset du même décor.

G. **149.** Armure milanaise de la fin du XVIe siècle pour chef de gens de pied. Plastron polichinelle décoré de bandes gravées convergeant vers la pointe. Larges tassettes de treize lames. Bourguignote simple.

G. **150.** Armure d'un capitaine de gens de pied, du type des milanaises, et portant sa date (1604) au haut du plastron. Larges bandes gravées. Tassettes de forme carrée. Outre cet armet, l'armure devait comporter également une bourguignote ou un morion.

G. **151.** Armure de la même époque, en fer poli. Les épaulières ont chacune trois lames articulées; les cuissards sept lames. Le casque est une bourguignote.

G. **152.** Armure de piquier du commencement du XVIIe siècle. En fer poli, composée d'une bourguignote, d'un colletin, de deux brassards, d'une cuirasse, de deux tassettes à sept lames articulées garnies de clous en cuivre, de boucles et de rosettes coulées et repercées à jour.

G. **153.** Armure simple de piquier, de la fin du règne de Louis XIII. Elle porte la bourguignote à nasal, les deux brassards et les tassettes carrées sans braconnière.

G. **154.** Armure italienne, de la fin du règne de Louis XIII, portant sur la lame qui termine le plastron l'inscription : *Lorenzo Guiano Brescia fecit.* A bandes alternatives brunies et dorées. Ce beau harnais est pourvu d'un double plastron, et pouvait ainsi servir à la guerre de siège. Le plastron et le double plastron portent les traces de balles d'épreuves. Le casque est le dernier porté; c'est une espèce de bourguinote à nasal mobile.

G. **155.** Armure d'homme de pied, probablement de siège. La braconnière, à lames articulées et de forme arrondie, forme petit tablier ne couvrant que le ventre. Sur le plastron est gravée une plaque ovale représentant saint François. Cette partie ovale a été blanchie, tandis que le reste de l'armure est bronzé.

G. **156.** Armure identique; l'ovale du plastron est resté du ton du reste de l'armure.

G. **157.** Armure complète de siège de l'époque de Louis XIII, noire. Cuirasse à arête terminée par la petite pointe-arrêt des

courroies. Dossière complétée par un garde-reins de quatre lames. Brassards de sept lames couvrant le coude et décorées de clous de cuivre, comme les larges tassettes de sept lames. Les bretelles, qui relient le plastron et la dossière, sont d'un précieux travail; elles sont recouvertes de lames d'acier gravées et dorées, articulées sur six charnières. Les attaches des courroies qui relient les tassettes sur le devant sont également très soignées. Morion en forme de pot en tête à larges rebords rabattus. Toutes ces pièces sont d'un poids considérable.

G. **158.** Armure de siège de l'époque de Louis XIII. La cuirasse porte un double plastron. Le casque, sorte de bourguignote à oreilles, est renforcé d'un double timbre terminé par une olive en cuivre doré. Toutes les rosettes en cuivre doré sont découpées en croix de Lorraine. L'arrêt du nasal mobile est en fleur de lis gravée et dorée. Cette armure de siège pèse 30 kilogrammes.

G. **159.** Pot en tête et cuirasse de sapeur du génie de la fin du XVIIIe siècle.

G. **160.** Cuirasse et pot en tête de sapeur du génie moderne.

G. **161.** Cuirasse et pot en tête de sapeur du génie, modèle plus récent.

ARMURES DE JOUTE, TOURNOI, CHAMP CLOS.

G. **162** à G. **165.** Quatre armures de joute, allemandes, de la fin du XVe siècle. En acier poli, complètes, avec leurs rondelles d'aisselles et leurs targes; celles-ci sont concaves, revêtues d'une mosaïque en pièces de corne de cerf. Les deux premières G. 162 et G. 163 ont les tassettes articulées de trois pièces. Cannelures du même type sur le timbre du heaume, les spalières et la dossière. Les ailettes de deux de ces armures sont unies, une cannelée en colimaçon, la dernière en gouttières

parallèles au bras. Le garde-reins est vissé à la dossière; il devait en outre être lacé sur le jouteur. La garniture en gros treillis ou en cuir avec ses œillets subsiste encore. G. 164 et G. 165 ont leurs rondelles de lance, d'une forme très particulière et très intéressante, placées sur le socle. Ces quatre pièces sont d'une fabrication merveilleuse.

G. **166.** Armure de joute de Maximilien Ier, empereur d'Allemagne de 1493 à 1519. Cette magnifique armure richement gravée, du plus beau style allemand vers 1500, porte sur la dossière l'aigle éployée de l'empire, les briquets de Bourgogne, deux *M* entrelacées : Maximilien et Marie de Bourgogne; enfin au cou, le collier de la Toison d'or. La salade de joute porte au mézail deux plaquettes maintenues par une petite fourche, dont le pivot est au haut du front; si la pointe de la lance touchait cette fourche une des pièces tombait et témoignait du succès de l'adversaire. Le manteau d'armes à bavière et emboîtant l'épaule gauche couvre complètement la moitié du corps et le bras gauche (les bras ne sont pas armés); l'autre moitié du corps est couverte par la grande rondelle de lance. Ce manteau d'armes a été restitué par le Musée d'après les *Triomphes de Maximilien* (Bibliothèque nationale). Il en est de même du lambrequin de bride, du caparaçon de cheval et du costume de l'empereur. Toutes ces pièces sont aux couleurs de l'empire : or et sable (noir), ou d'Autriche, argent et gueules (rouge), ou de Bourgogne : or et azur. Les bâtons noueux de Bourgogne et les *M* entrelacées sont répétés sur le lambrequin de bride. Souvent pour cette sorte de joute, la défense des jambes consistait uniquement dans les tassettes articulées descendant à mi-cuisses, et les grands garde-cuisses fixés à la selle et descendant au-dessous des genoux. Le jouteur ne portait alors que ses chausses d'étoffe.

La barde de crinière et le chanfrein du cheval sont étrangers à l'armure de l'homme, mais ils sont du même style allemand, et de la fin du règne de Maximilien. (Voir G. 568.) Poids de l'armure, de l'homme et du cheval : 82 kilogrammes.

G. **167.** Autre armure de Maximilien, portant également les aigles et le collier de la Toison d'or. A part quelques détails de la gravure, elle est exactement du même modèle que la précédente dont l'organisation est en partie cachée par l'équipement. La salade ne porte pas d'appareil spécial de joute[1].

G. **168.** Armure de joute du commencement du XVIe siècle, organisée comme les deux armures de joute de Maximilien, sauf que le grand heaume remplace la salade. Ce heaume est vissé sur le plastron qui porte à droite son faucre et son contre-faucre. Les tassettes sont articulées à sept lames. La défense des jambes est donnée par les grands garde-cuisses en forme de boucliers, fixés à la selle. La défense des bras devait être celle de l'armure de Maximilien.

G. **169** et **170.** Deux armures semblables de joute, époque de Henri III, comme l'indique la forme du plastron de la cuirasse, dite *polichinelle.* Ces deux harnais intéressants présentent le manteau d'armes ou le placard qui remplaça les grands garde-bras et les pièces de renfort des anciennes armures de joute. L'habillement de tête offre la haute pièce qui remplaça le mézail, le gorgerin et le colletin de l'armet ordinaire. Ce fut l'une des dernières formes du harnais de joute.

G. **171.** Armure de joute identique aux précédentes, mais à laquelle manquent le manteau d'armes et les défenses des jambes. Au bras gauche un miton remplace le gantelet.

G. **172.** Armure de joute allemande de la fin du XVIe siècle, en fer noirci et à bordures blanches. Salade de joute à grand couvre-nuque et à grande bavière vissée sur le mézail et sur le plastron. Celui-ci porte une plaque de renfort sur laquelle est vissée une équerre protégeant l'aisselle droite. Le manteau d'armes est fixé au plastron par l'écrou à oreilles d'une longue vis qui traverse aussi la bavière. La cubitière de gauche porte

[1] La selle est cataloguée au n° G. 556.

sa pièce de renfort; des mitons terminent les brassards. Les tassettes sont composées de neuf lames articulées.

G. 173. Armure de l'époque de Henri III en fer bleui, décoré de bandes dorées. Elle est organisée pour la joute. Son faucre est fixe. Le plastron se redresse à droite pour couvrir l'aisselle et le bras droit qui n'a pas de spalière, mais porte sa pièce de renfort. Du côté gauche le haut du plastron est prolongé formant un collet qui vient doubler la protection donnée par le colletin; enfin la spalière de gauche porte une pièce de renfort, et la cubitière, son garde-bras. Armet à gorgerin de trois lames. Près de la pointe du mézail on voit le trou de la vis qui fixait une bavière. Les deux mitons manquent.

G. 174. Armure blanche de la fin du XVIe siècle pouvant être complétée pour la joute. Le plastron de forme polichinelle très aiguë porte son faucre et les vis pour fixer la bavière de joute. La cubitière de gauche a sa vis pour la pièce de renfort. Tassettes en tuile d'une seule pièce, la gauche plus longue que la droite. Le casque est un armet de combat ordinaire, avec nombreux trous d'aération à droite. Gorgerin articulé de trois lames.

G. 175. Plastron de cuirasse d'une armure de joute. Les quatre ouvertures qu'on voit au côté gauche servaient à fixer une pièce de renfort. Il est muni de sa haute pièce, dans laquelle vient s'encastrer l'armet; cette haute pièce porte elle-même une saillie pour préserver l'épaulière. A la pointe du plastron est une vis pour une autre pièce de renfort.

G. 176. Armure de joute du commencement du XVIIe siècle, telle qu'elle est décrite dans l'ouvrage de Pluvinel. La défense de la saignée du bras droit ployé est donnée par l'épanouissement en coquille de l'avant-bras prolongé; c'est un retour à l'armure de joute de la fin du XVe siècle (G. 162 à 165). La saignée du bras gauche est protégée par le grand garde-bras. Le casque est une bourguignote à crête, et il est renforcé par la haute pièce. Au-dessous est le grand placard de gauche, qui se vissait par-dessus le grand garde-bras, et enfin le grand

miton qui couvrait complètement l'avant-bras et la main gauche. Les solerets en sabots faisaient l'office d'étriers.

G. **177.** Armure de joute de la même époque, ne diffère que par des détails. Le casque est un véritable armet au lieu d'une bourguignote. L'avant-bras droit et sa cubitière sont ceux des armures de guerre du XVIe siècle. Le miton du bras gauche manque.

G. **178.** Armure milanaise pour combattre en champ clos, d'une organisation et d'un style remarquables; elle est de la même époque et de la même main que les armures G. 7 à G. 10. Grandes spalières articulées égales, à collets peu développés. L'armure est complètement fermée. La saignée des bras est couverte de lames articulées. Le siège mobile recouvre le garde-reins et les cuissards à lames sur toute leur longueur par derrière; par devant, ces cuissards ne sont articulés que jusqu'à mi-cuisse. Sur la seconde pièce du cuissard on retrouve la marque N. I. sous le compas couronné des armures (G. 3, 6, 7 et G. 8). Large brayette et mitons. L'armet est percé d'un grand nombre de petits trous ronds pour la vue. Ses grandes dimensions laissent toute liberté aux mouvements de la tête.

G. **179.** Magnifique armure italienne pour combattre en champ clos. Elle est à peu près organisée comme la précédente. Les mitons tournent dans une gorge du canon; pour les solerets la disposition est inverse. Armet à crête et à gorge, mézail d'une seule pièce avec six fenêtres de chaque côté; un volet à glissière permet de les aveugler. Le décor consiste en larges bandes gravées en rinceaux, alternant avec des bandes à petits crevés. On ne voit de trace de dorure que sur la brayette. L'armure porte sa date 1515, gravée dans la paume du miton. En outre on voit en plusieurs endroits la devise *Semper suave*, les lettres *M* et *N* et des plumes d'autruche. La devise de Laurent Ier de Médicis mort en 1492, était *Semper;* celle de son fils le pape Léon X : *Suave*. Il avait adopté la lettre *N* dans un

anneau entouré de trois plumes rappelant par leur couleur les trois vertus théologales. L'armure a donc été faite pour un Médicis descendant de Laurent Ier, soit avec intention de faire honneur au pape, soit sur commande du pape lui-même. Or en 1515, il n'existe que deux Médicis en âge de porter cette armure : Julien, troisième fils de Laurent Ier, qui épousa en 1515 une tante de François Ier; il avait alors trente-sept ans. Laurent II, fils de Pierre, fils aîné de Laurent Ier, est chef de la république en 1513 et est dirigé par son oncle Léon X qui en 1516 l'investit du duché d'Urbin, il avait en 1515 vingt-trois ans. L'armure a été incontestablement faite pour l'un ou l'autre de ces deux Médicis [1].

G. **180**. Armure pour combattre en champ clos, à peu près organisée comme la précédente, elle est peut-être de la même maison italienne, ou peut-être de fabrication allemande. Armet à gorge à crête peu indiquée, mézail à soufflet. Les grèves simples, tandis que toute l'armure est décorée de crevés, et les solerets en bec de cane ont été sans doute ajoutés à l'armure au milieu du XVIe siècle. Les solerets sont reliés aux grèves au-dessus de la cheville par trois lames articulées.

G. **181**. Belle armure à tonne pour combattre à pied, probablement milanaise et de la première moitié du XVIe siècle. Le plastron et la dossière sont assemblés par une charnière du côté gauche et par un goujon du côté droit. La jupe se relie à la pansière par des loqueteaux, et les six lames, par des crochets sur les côtés. Ces lames sont découpées en accolades et décorées de bandes verticales du plus beau style italien. Même décor sur le plastron et les spalières; la saignée du bras est complètement couverte par des lames articulées. L'armet est rivé sur le colletin en deux pièces qui se fixent chacune au plastron et à la dossière par une vis après que l'armet a été

[1] C'est le comte de Valencia, conservateur de l'Armeria de Madrid, qui a appelé notre attention sur les deux devises des Médicis.

coiffé. Dans cet armet complètement immobile, les mouvements de la tête et de la vue étaient permis par les grandes dimensions du casque et par les nombreuses ouvertures du mézail à soufflet. On remarque plusieurs devises par derrière sur les lames de la braconnière, telles que : *Soli Deo honor et gloria*, et : *Spes mea Deus;* et sur l'armet : *Amour ne peut ou rigueur veult*, devise qui semblerait indiquer que l'armure a été faite pour un seigneur français. Les gantelets manquent. Les jambes de cette armure ne lui appartiennent pas et sont du milieu du XVIe siècle.

G. **182.** Armure allemande à tonne pour combattre à pied, de 1520 à 1540, elle porte au haut du plastron la marque de Nuremberg. Le décor consiste en grands rinceaux d'un beau dessin sur le plastron et sur six lames de braconnière, la septième lame représente une chasse à cheval en costume de cette époque. Il ne lui manque que des gantelets. L'armet à gorge ne semblerait pas approprié au combat à pied, mais son décor identique à celui de l'armure ne permet aucun doute.

G. **183.** Armure allemande vers le milieu du XVIIe siècle, en cuivre doré. Les spalières sont très larges et de forme très carrée, comme le plastron. La saignée du bras complètement couverte par des lames articulées. Le casque à grille est surmonté d'une couronne qui n'a pas de caractère héraldique; son énorme gorgerin couvre les spalières et le haut de l'armure sans colletin. — Cette curieuse armure provient de l'arsenal de Hanovre, où elle était attribuée au prince Ernest-Auguste de Brunswick.

ARMURES D'ENFANT.

G. **184.** Sous le même numéro deux armures d'enfant, allemandes, de joute, de la fin du XVe siècle. En acier poli. Elles se composent de la salade, du plastron portant le faucre et le contre-faucre, de la braconnière articulée et des deux

garde-cuisses. Elles présentent sur leur support les deux rondelles de lance d'une forme allongée assez rare.

G. **185** et **186**. Deux armures d'enfant dont le plastron et l'armet d'un modèle très élégant rappellent les formes du milieu du XVIe siècle. Mais le décor repoussé sur les cubitières et surtout sur les genouillères appartient à l'époque de Henri IV. Ces deux armures ont les trous de faucre; l'une d'elles porte sur la spalière de gauche la vis d'un grand garde-bras. Grands cuissards articulés ne comportant pas de grèves. Les gantelets d'une des armures manquent.

G. **187**. Armure d'enfant de la seconde moitié du XVIe siècle, probablement allemande comme l'indiquerait la pointe aiguë que porte le plastron au tiers de sa hauteur. Tassettes articulées de sept lames. L'armure devait avoir des cuissards avec ou sans grèves.

G. **188**. Armure d'enfant de l'époque de celle du roi Henri III qui existe au Musée. Elle est ainsi complète sans cuissards ni grèves. Elle est partout décorée de sortes de lacets gravés et dorés embrassant quatre feuilles en acier bleui.

G. **189**. Armure d'enfant de la fin du XVIe siècle. Complète, en fer poli. Casque à gorge pour recevoir le colletin; ventail semé de trous. Tassettes à cinq lames, garnitures assujetties par des clous de cuivre.

G. **190**. Armure d'adolescent des dernières années du XVIe siècle. Incomplète. Composée d'un casque, d'un colletin, d'une cuirasse et de deux brassards munis de gantelets, dont les doigts manquent. Toutes les pièces de ce harnais sont complètement gravées et présentent des couronnes de marquis entourées de rinceaux.

G. **191**. Sous le même numéro deux armures d'enfant de la première moitié du XVIIe siècle. Complètes, ornées, l'une de clous en cuivre, l'autre de clous en acier et de têtes de lion en cuivre.

G. **192.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, incomplète. Les cuissards manquent. Armet à nasal très pointu.

G. **193.** Armure d'enfant de la même époque, incomplète. Les cuissards et les gantelets manquent. Bourguignote couvrant tout le menton.

G. **194.** Petite armure en fer noirci, de l'époque de Louis XIII, portant ses garnitures en velours rouge, bordées de soie jaune. Casque de l'une des dernières formes en usage. L'armure est garnie de clous en cuivre.

G. **195.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, à taille courte. Spalières carrées; tassettes articulées de sept lames. Les cuissards et grèves, un peu grands pour l'armure, ne lui appartiennent pas. L'armet camard est bien du style du temps.

G. **196.** Armure d'enfant de l'époque de Louis XIII, en fer noirci. Plastron plat avec la petite pointe aiguë. Grand garde-reins. Spalières carrées à pointes arrondies. Grands cuissards de vingt-deux lames pouvant se démonter au milieu de leur longueur. Toutes les lames sont découpées en feston. Bourguignote ouverte à crête très saillante. Toute l'armure et la coiffure ont conservé leur garniture intérieure en satin rouge. Le gantelet droit manque. Le porte-plumail est décoré de fleurs de lis découpées, du modèle de celles qui accompagnent le porte-plumail de l'armure du duc de Bourgogne (G. 197). Ce détail et l'identité de forme de cette armure et de celle du roi Louis XIII (G. 123) permettent de supposer que cette armure avait été faite pour Louis XIV âgé de dix à douze ans. — Provient en effet de la Bibliothèque nationale, après avoir appartenu au Cabinet du roi.

G. **197.** Armure complète donnée par la ville de Nancy au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Cette armure est exactement semblable à l'armure donnée en 1668 à Louis XIV. En outre, elle est à volonté renforcée, par-dessus les grands cuissards articulés, par des tassettes de sept lames reliées à un garde-reins d'une seule pièce. Tout ce harnais indépendant de

l'armure s'attachait devant par une courroie. L'armure est enrichie de bandes gravées de feuilles et de roses, et dorées à plein. Armet camard avec porte-plumail accompagné de fleurs de lis. L'armure est complète, il ne manque qu'un éperon. Une rondache du même décor et ayant conservé sa garniture complète ce harnais. (La rondache est mise à part sous vitrine avec le n° I. 86.) — Tout ce harnais est venu de la Bibliothèque nationale.

G. **198.** Sous le même numéro, quatre petits modèles d'armures : deux de joute, la troisième de capitaine de gens de pied, la quatrième, complète, d'homme d'armes sous Louis XIII.

G. **199.** Petit modèle d'armure de l'époque de Louis XIII, en fer noirci, incomplète. Le gantelet droit manque. Elle est ornée de clous de cuivre.

BUFFLETINS.

G. **200.** Buffletin d'officier sous Louis XIII. Avec le grand colletin, le chapeau de fer et les grandes bottes, le buffletin faisait le harnais de guerre complet, au temps de Louis XIII.

G. **201.** Harnais de cavalier Louis XIII, composé du buffletin, du hausse-col noir à bandes et bordures dorées et du chapeau de fer à fond plat, le bord gauche relevé. Nasal mobile dans une chape.

G. **202.** Autre harnais de guerre sous Louis XIII. La calotte de fer, sous le chapeau de feutre, remplaçait le chapeau de fer.

G. **203.** Buffletin de l'époque de Louis XIII. Très court, avec manches très larges, présentant une bordure dentelée.

BRIGANTINES.

G. **204.** Brigantine du xve siècle. Elle se compose de très petites lames articulées placées à recouvrement et reliées par des rivets dont les têtes sont apparentes. Elle est présentée du côté intérieur. Sur la face extérieure on a reconnu, entre les têtes de rivets, des traces de l'étoffe de soie ou de la trame du velours noir qui recouvrait les lames. Sous vitrine, sous le même numéro, deux plaques légèrement convexes du même travail, probablement les pectoraux ou peut-être les tassettes de cette brigantine.

G. **205.** Brigantine de la fin du xve siècle, recouverte de velours rouge et très bien conservée. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **206.** Cinq fragments de brigantine d'un modèle intermédiaire entre ceux de G. 204 et G. 205. Les pectoraux, en une seule plaque chacun, sont bien conservés.

G. **207.** Brigantine du xve siècle dont les lames sont beaucoup plus longues que celles des deux brigantines qui précèdent; elle est moins souple et moins bien organisée. On voit encore entre les rivets plusieurs épaisseurs de fortes toiles qui devaient être recouvertes d'étoffe.

G. **208.** Brigantine démontée. La dossière est vue à l'extérieur, montrant son velours vert bien conservé. Les deux demi-plastrons montrent l'un le dedans, l'autre le dehors.

G. **209.** Portion de brigantine en velours violet et en plaquettes assemblées à l'étoffe par des clous de cuivre.

G. **210.** Pourpoint d'œillet du xviie siècle. Cette espèce de gilet d'arme se mettait sous l'habit de ville et fournissait une certaine défense.

Don de M. le comte d'Armaillé.

JAQUES ET COLLETS DE MAILLES.

G. **211.** Jaque de mailles du XIVe et du XVe siècle. L'homme d'armes le portait sous l'armure. Dans les monuments de cette époque, la maille se voit aux aisselles, au bas de la braconnière et aux grèves. Cette armure fut aussi celle des gens de pied et des archers. Ce jaque est garni de ses agrafes et est terminé par plusieurs rangs de mailles en cuivre dont les anneaux sont rarement rivés, mais généralement fermés par rapprochement.

G. **212.** Jaque en mailles du même travail et de la même époque que le précédent. Il n'a pas de bordure en cuivre.

G. **213.** Jaque du XVe siècle à manches primitives ne descendant pas à la saignée du bras. Elles ont été rallongées avec des mailles moins fortes et moins régulières.

G. **214.** Jaque de mailles de la fin du XVe siècle, à mailles très fortes et plates. Les grandes manches sont d'une maille plus fine que le corps de l'armure et sont terminées par trois rangs de mailles en cuivre jaune également rivées. A la partie supérieure, près du col, l'anneau est souvent plus petit, plus fort et plus serré que dans le reste de l'armure.

G. **215.** Jaque de mailles du même modèle, mais un peu moins long. Il est bordé au bas de la jupe et au bout des manches d'un seul rang d'anneaux de cuivre qui ne sont pas rivés.

G. **216.** Trois jaques de mailles du commencement du XVIe siècle ou de la fin du XVe. Ils portent une fente par devant; ils sont à manches courtes. Deux de ces jaques ont la bordure de cuivre.

G. **217.** Jaque de mailles de la même époque et du même

travail que le précédent. Il est entièrement ouvert par devant; les manches sont incomplètes.

G. **218.** Jaque de mailles du commencement du XVIe siècle, à mailles rivées de forme ovale et à manches courtes.

G. **219.** Jaque de mailles très fines, à manches courtes, de la même époque. Il pouvait se porter sous une armure de plates.

G. **220.** Jaque de mailles, de la même époque, à manches courtes. Des réparations ont été faites anciennement en diverses parties du jaque avec des anneaux moins forts et généralement de forme ovale.

G. **221.** Jaque de mailles de la première moitié du XVIe siècle, à manches courtes; mailles assez fines avec rivets affleurés.

G. **222.** Jaque de mailles de la même époque et du même modèle.

G. **223.** Paire de manches de mailles de la deuxième moitié du XVIe siècle, à mailles rivées extrêmement fines. Pièce très précieuse.

G. **224.** Paire de manches de mailles de la même époque, d'un tissu moins fin.

G. **225.** Jaque de mailles d'un tissu très fin et très serré. Les manches longues, indépendantes du jaque, lui sont fixées par des anneaux. Elles portent chacune dans le haut une rallonge couvrant les pectoraux comme des grandes spalières. Cette pièce précieuse est partout bordée de sept rangs d'anneaux en cuivre.

G. **226.** Jaque de mailles rivées, complet, à manches et garni de ses agrafes.

Don de M. le lieutenant-colonel d'artillerie Pernety.

G. **227.** Jaque de mailles à longues manches. L'anneau est plat, rivé et très fort. Milieu du XVIe siècle.

G. **228**. Jaque de mailles sans manches, d'une maille forte, grande et d'une bonne fabrication. Il semble du XVIᵉ siècle.

G. **229**. Jaque de mailles sans manches, maintenu sur les épaules par deux courroies. Toute la portion supérieure est bordée de cuir.

G. **230**. Jaque de mailles à manches en fil très fin; bouts du collet terminés en pointe.

G. **231**. Jaque de mailles semblable au précédent, pourvu de manches moins longues.

G. **232**. Pièce de mailles à peu près en forme de capuchon, à anneaux plats rivés. L'anneau présente la forme d'un O et donne une grande force à la maille; sa fabrication serrée et régulière est remarquable. La pièce est bordée d'un triple rang d'anneaux dorés. On ne peut expliquer l'usage de la partie fermant par des courroies sur un des côtés, si l'on admet, comme on serait porté à le croire, que cette pièce de mailles était un capuchon.

G. **233**. Jaque de mailles en mauvais état, dont les parties les meilleures ont été employées à faire des pièces pour des harnais de guerre, entre autres des chausses de mailles d'un costume indien.

G. **234** et G. **235**. Deux manteaux de mailles du commencement du XVIᵉ siècle. La maille est plate. Tous deux ont des agrafes, et au collet une bordure de cuivre qui ne se retrouve qu'au bas de l'un des deux manteaux. Celui-ci a été trouvé à Boukara (Turkestan).

Don de M. Cernuschi.

G. **236**. Six manches de mailles très fines et d'un très beau travail, de la seconde moitié du XVIᵉ siècle; elles sont indépendantes de leurs jaques que ne possède pas le Musée. Une paire est employée pour l'équipement d'un gentilhomme du temps de Charles IX.

G. **237.** Collet de mailles sans garnitures à mailles serrées et fines, d'une exécution remarquable. La partie supérieure de cette belle pièce d'armes offre un exemple de la maille en forme d'O, qui donne plus de force au tissu.

G. **238.** Trois collets de mailles de la seconde moitié du XVIe siècle, à mailles rivées, extrêmement fines. La partie qui couvre les épaules est composée de trapèzes d'un tissu encore plus serré. Les agrafes en cuivre fondu et ciselé, et autrefois doré, sont d'un très beau travail.

HAUSSE-COLS

À PARTIR DU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE.

G. **239.** Hausse-col du temps de Henri IV. Repoussé et ciselé en bosse, à compartiments à figurines et à sujets, richement damasquiné en or. Au milieu, une figure de femme armée, tenant à la main un masque tragique ou peut-être une tête coupée, qui a pu faire supposer que cette femme était une Judith.

G. **240.** Hausse-col du commencement du XVIIe siècle, couvrant très bas la poitrine. Il est blanc avec large champ noir à clous de cuivre.

G. **241.** Hausse-col blanc de dimensions petites pour l'époque.

G. **242.** Devant d'un hausse-col Louis XIII, ayant conservé son ancienne garniture.

G. **243.** Devant de hausse-col d'infanterie Louis XIII.

G. **244.** Hausse-col du règne de Louis XIII, en cuivre doré entièrement gravé, ayant conservé ses garnitures.

G. **245.** Devant de hausse-col du commencement du

XVIIe siècle, incrusté d'argent et d'ornements pointillés d'un travail remarquable, sur fond noir gravé; le centre présente un bouquet de fruits entouré de feuillages et de rinceaux, et est terminé par deux têtes de griffons.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **246.** Hausse-col complet du XVIIe siècle; entièrement gravé et doré, d'un très beau travail. L'ornementation se compose d'un médaillon représentant un guerrier à cheval à l'antique, entouré d'ornements dans lesquels se trouvent des figurines et des attributs d'armes. Le médaillon de derrière porte le même guerrier à pied avec les mêmes ornements. Poids, 1 k. 590.

Même provenance.

G. **247.** Hausse-col complet d'un capitaine de gens de pied du XVIIe siècle. En cuivre rouge repoussé et ciselé; les médaillons du centre représentent des combats de cavaliers et de fantassins vêtus à l'antique, entourés de trophées d'armes et d'ornements également repoussés.

Même provenance

G. **248.** Hausse-col d'infanterie du XVIIe siècle; en cuivre rouge doré et repoussé en haut relief. La ciselure est d'une exécution remarquable; le sujet représente une mêlée de cavaliers à l'antique. Poids, 400 grammes.

Même provenance.

G. **249.** Hausse-col ayant appartenu au roi Louis XIII. En argent massif, repoussé en fort relief et ciselé, représentant sur le devant Louis XIII assis sur son trône et recevant l'hommage des quatre parties du monde; sur l'autre face, le roi debout tenant sous ses pieds un ennemi vaincu, et entouré de victoires qui lui apportent des drapeaux. — Pièce remarquable provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **250.** Devant de hausse-col du commencement du règne de Louis XIV. incrusté d'argent; le milieu représente Bellone

assise sur un trophée tenant de la main droite une couronne, et de l'autre un étendard.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. 251. Hausse-col du règne de Louis XIV, ayant conservé ses garnitures. Fond noir, ornements gravés et dorés.

G. 252. Devant d'un hausse-col de l'époque de Louis XIV, en acier, entièrement semé de fleurs de lis gravées et dorées se détachant sur fond noir.

G. 253. Hausse-col de la première moitié du XVIII[e] siècle. En cuivre repoussé, ciselé et doré, représentant un trophée d'armes.

G. 254. Autre hausse-col de la même époque; gravé et doré; au milieu un aigle entouré de rubans et rinceaux.

G. 255. Hausse-col d'officier d'infanterie de ligne. Époque de la République de 1792.

Don de M. le colonel le Clerc, conservateur du Musée d'artillerie.

G. 256. Hausse-col d'officier d'infanterie de ligne. Règne de Napoléon I[er].

Même donateur.

G. 257. Hausse-col d'officier d'infanterie. Règne de Louis XVIII.

Même donateur.

G. 258. Hausse-col d'officier d'infanterie sous la Restauration. En cuivre doré; au centre, et en argent, les armes de France.

Don de M. Millot.

G. 259. Sous le même numéro, trois hausse-cols d'officier d'infanterie. Règne de Louis-Philippe.

Donnés, deux par M. le colonel Le Clerc, un par M. Millot.

G. **260.** Hausse-col d'officier de la garde nationale. Règne de Louis-Philippe; en cuivre argenté avec coq doré.

Don de M. le colonel Le Clerc.

G. **261.** Deux hausse-cols d'officier d'infanterie, République de 1848, en cuivre doré. Au centre et en argent, un coq sous faisceau de licteur, et sur un ruban : *République française.*

Donnés, un par M. le colonel Le Clerc, un par M. Millot.

G. **262.** Hausse-col d'officier d'infanterie sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte (1849-1851). En cuivre doré. Au centre, et en argent, une aigle sur foudres.

Don de M. Millot.

G. **263.** Hausse-col d'officier d'infanterie sous Napoléon III, en cuivre doré. Au centre, et en argent, une aigle surmontée de la couronne impériale.

Même donateur.

G. **264.** Hausse-col d'officier d'infanterie, modèle 1872. En cuivre doré. Au centre et en argent, deux épées en sautoir, sous une couronne de chêne et de laurier.

Même donateur.

CUIRASSES

À PARTIR DU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE.

G. **265.** Sous le même numéro, dix cuirasses de cuirassiers du roi Charles XII de Suède. Commencement du XVIIIe siècle. Ces cuirasses ne comportaient pas de dossière.

G. **266.** Cuirasse autrichienne d'officier de cuirassiers, de la fin du XVIIIe siècle.

Don de M. le comte d'Armaillé.

G. **267.** Cuirasse complète d'officier, du commencement du

XVIII[e] siècle. Elle porte encore sa garniture intérieure en toile, ses deux bretelles de plastron et sa ceinture en drap rouge bordé d'une ganse en soie jaune.

G. **268.** Dossière porte-plastron, en acier, du commencement du XVIII[e] siècle, ornée de clous en cuivre. Bretelles également en acier, formées de lames articulées.

G. **269.** Cuirasse complète (dossière et plastron) de l'époque de Louis XV, en fer noirci. On remarque au centre du plastron un trophée d'étendards et de drapeaux, gravé à la pointe. Ce devait être une cuirasse d'officier.

G. **270.** Plastron de cuirasse de cavalerie sous Louis XV; simple, en fer noirci. Arête médiane saillante et échancrure très prononcée à sa partie inférieure.

G. **271.** Dossière d'une cuirasse de siège (deuxième moitié du XVIII[e] siècle) en acier poli.

G. **272.** Cinq cuirasses complètes (plastrons et dossières) en fer noirci, XVIII[e] siècle, ornées de filets parallèles; c'étaient des cuirasses de siège d'un poids considérable.

G. **273.** Dossière sans filets, également noircie et de siège.

G. **274.** Dossière blanche de la même époque, probablement d'officier de cuirassiers du roi.

G. **275.** Cuirasse complète d'officier de cuirassiers (premier Empire), ornée de gros clous en cuivre. Garniture en drap rouge bordée d'un galon d'or parfaitement conservée, ainsi que celle de l'intérieur. Porte écrit à la pointe au bas : *Le Clerc de Juigné me portait en 1807.*

G. **276.** Dossière de cuirasse de cuirassier, semblable à celle de la cuirasse qui précède (premier Empire).

G. **277.** Cuirasse de carabinier sous Louis XVIII (plastron et dossière), plaquée de cuivre et aux armes de France.

G. **278** et G. **279.** Deux cuirasses complètes de cuirassiers

de la garde royale sous Louis XVIII. Elles portent sur le plastron, au milieu d'un soleil en cuivre, l'écu de France et de Navarre.

G. **280.** Cuirasse complète de cuirassier de la ligne sous Louis XVIII.

G. **281.** Sept dossières de cuirasses de cuirassiers de la ligne ou de la garde royale sous Louis XVIII.

G. **282.** Cuirasse d'officier de cuirassiers, modèle 1825 (Restauration ou règne de Louis-Philippe).

G. **283.** Cuirasse complète de carabinier (règne de Louis-Philippe).

G. **284.** Quatre cuirasses complètes de cuirassiers de la garde (règne de Napoléon III). Modèle 1854.

G. **285.** Dossière du même modèle, garde impériale, modèle 1854.

G. **286.** Deux cuirasses complètes de carabiniers sous Napoléon III, modèle 1855. A l'une il manque l'aigle impériale.

G. **287.** Cuirasse de cuirassier, modèle 1855. Porte à l'intérieur : *Manufacture de Châtellerault, 8 octobre 1864.*

G. **288.** Cuirasse d'épreuve en laiton, percée de six trous de balle.

PIÈCES, FRAGMENTS D'ARMURES,

CHAUSSURES DIVERSES.

G. **289.** Plastron de la fin du XV[e] siècle, d'une rare élégance. Braconnière articulée de cinq lames découpées en accolade; passage de braguette assez saillant. On distingue encore au coin de droite le poinçon de Nuremberg.

G. **290.** Plastron de deux pièces, d'une armure maximilienne. Les cannelures sont groupées par quatre, il est bordé de grosses torsades. Les trous du faucre sont bouchés. Il porte la même marque de fabrique que l'armure maximilienne G. 16 (une croix dont le bras inférieur est terminé par un anneau accosté de deux crosses).

G. **291.** Dossière maximilienne à cannelures groupées par six.

G. **292.** Cuirasse (dossière et plastron) d'une armure du XVIe siècle; maximilienne, cannelée et munie d'une plaque de renfort découpée à jour et gravée à la partie supérieure. Tassettes articulées à quatre lames, garde-reins à la dossière.

G. **293.** Cuirasse complète de la première moitié du XVIe siècle, de trois pièces y compris la pansière. Le plastron a quatre trous de faucre. Brassards à spalières égales de cinq pièces sans gantelets. Toutes les pièces sont bordées en torsade avec un champ damasquiné d'or. La cuirasse avait son colletin. Les cinq pièces ont été démontées pour faire trophée.

G. **294.** Plastron d'une cuirasse des premières années du XVIe siècle, d'un poids considérable, à arête peu saillante, bordure en torsade, d'une belle exécution. Un trou irrégulier à la place du faucre.

G. **295.** Dossière d'armure d'homme de pied de la première moitié du XVIe siècle, en acier poli, de trois pièces; bordure repoussée en larges écailles.

G. **296.** Dossière de deux pièces, de la première moitié du XVIe siècle.

G. **297.** Plastron de la première moitié du XVIe siècle, simple et sans décor.

G. **298.** Plastron italien en acier, de la première moitié du XVIe siècle, d'une très belle exécution, faite à l'imitation de certaines cuirasses antiques. Il présente, dans un modelé

remarquable, les formes accentuées du corps humain. Cette pièce est d'une extrême rareté.

G. **299.** Deux plastrons d'armures de pied à arête en pointe aiguë vers le tiers inférieur; de l'époque de François Ier ou, s'ils sont allemands, de la seconde moitié du XVIe siècle. Décor en accolade au haut des plastrons; l'un d'eux a une pièce articulée à l'aisselle droite.

G. **300.** Plastron et dossière d'une armure d'homme d'armes de l'époque de Henri II. Le plastron porte l'arrêt de la lance; l'ornement, gravé et dessiné finement, présente des filets en chevrons entourés de feuillages de vigne d'un joli dessin. Le goût de cette armure semble indiquer une origine italienne.

G. **301.** Plastron à arête en cosse de pois, avec ses quatre trous de faucre et forte bordure au col et aux aisselles. Milieu du XVIe siècle.

G. **302.** Deux plastrons du milieu du XVIe siècle, de même forme. L'un d'eux porte des lames articulées à la ceinture et aux aisselles. L'autre plastron porte gravé en poinçon : *Simon 1733 Javard.* Cette inscription est évidemment apocryphe, la forme des deux plastrons étant bien celle du XVIe, forme qui n'a jamais été reprise au XVIIIe.

G. **303.** Lame inférieure et un garde-reins d'une armure du milieu du XVIe siècle, d'un seul morceau, offrant une bande finement gravée.

G. **304.** Huit dossières, du milieu à la fin du XVIe siècle, simples, en acier poli.

G. **305.** Dossière et plastron, de la seconde moitié du XVIe siècle, décorés de larges bandes gravées d'un beau dessin décoratif d'un goût italien, rehaussées de filets dorés.

G. **306.** Plastron de cuirasse de la deuxième moitié du XVIe siècle, à arête médiane, avec pansière et braconnière. En

fer, présentant alternativement des bandes horizontales noircies et argentées; bordure ciselée en torsade.

G. 307. Dossière d'une armure de la deuxième moitié du XVI[e] siècle, à fort bourrelet au col.

G. 308. Plastron du XVI[e] siècle, à quatre lames; il devait en comporter encore une ou deux autres dans le bas. La dernière lame est percée en rectangle de façon à permettre la mobilité du rivet de la suivante. Il est décoré de la croix de Malte en repoussé. Les lames sont terminées en accolade.

G. 309. Plastron à bandes et bordures gravées dans le goût allemand de la seconde moitié du XVI[e] siècle.

G. 310. Cuirasse allemande. Le plastron représente en gravure un lansquenet à genoux devant le Christ en croix. Au-dessus du lansquenet, une devise, sur ruban, avec la date 1572. Sur la moitié inférieure du plastron, un écu aux armes de Bourgogne ancien, et en chef un lion *issant*. Au-dessus de l'écu, un heaume de joute, un lion issant et des lambrequins. Au haut du plastron, l'aigle impériale portant en cœur un écu aux armes d'Autriche et de Bourgogne ancien. La dossière est de deux pièces, rivées au plastron et se rejoignant au milieu du dos. Elles sont assez élastiques pour permettre d'introduire le corps par le côté dans la cuirasse. La bordure est percée de trous pour les lacets qui fermaient la cuirasse, disposition très rare.

G. 311. Plastron de la fin du règne de Charles IX. Il est couvert de gravures en rinceaux et entrelacs d'une grande élégance. Les fonds sont complètement dorés.

G. 312. Dossière d'armure d'homme de pied, noircie. Deuxième moitié du XVI[e] siècle.

G. 313. Deux colletins de la fin du XVI[e] siècle : l'un de trois lames en fer noirci, l'autre sur acier poli.

G. 314. Colletin, brassards, tassettes et cuissards avec leurs genouillères d'une remarquable armure du milieu du XVI[e] siècle

et dont la cuirasse manque. Toutes ces pièces sont profondément repoussées; le dessin a pour motif principal des fleurs de lis dont les pétales sont développés en riches rinceaux. Une fine torsade complète la bordure gravée.

G. **315**. Plastron, paire de brassards, arrière-bras et épaulières d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle, à fonds bleuis et à rinceaux dorés, d'un bel effet décoratif.

G. **316**. Plastron d'une cuirasse du règne de Henri III, en deux pièces, peint en noir.

G. **317**. Plastron de cuirasse de la même époque.

Don de M. Oger-Romilly.

G. **318**. Huit cuirasses milanaises complètes, toutes du même modèle, sauf les médaillons qui décorent, dans quelques-unes, la bande médiane ou ses deux voisines. Les sept bandes gravées convergent vers la pointe. Le haut est toujours décoré d'une bande parallèle au col, se terminant par deux petits médaillons de figures à l'antique.

G. **319**. Cuirasse Henri III, démontée pour trophées.

G. **320**. Plastron de cuirasse de la fin du XVIe siècle, pansière terminée en pointe excessive, et composée de trois lames articulées.

G. **321**. Cuirasse complète d'adolescent de la fin du XVIe siècle. Elle est composée de onze lames articulées, se couvrant de bas en haut, les trois premières lames font colletin. Le garde-reins et la braconnière sont de deux pièces. Le décor, très élégant, consiste en trois bandes à fond doré, gravées de dessins d'ornement, de masques, de dauphins... Ces bandes sont bordées de petits dentelés et chaque lame est bordée de rinceaux.

G. **322**. Dossière de piquier, noircie. Fin du XVIe siècle.

G. **323.** Cuirasse milanaise, ornée de bandes gravées, de la fin du XVIe siècle.

Don de M. Cernuschi.

G. **324.** Plastron, de la fin du XVIe siècle, d'une armure milanaise de gens de pied. A bandes alternativement noircies et gravées.

G. **325.** Plastron d'une armure d'homme de pied d'époque douteuse, peut-être du XVIIe siècle. Il est complété par une braconnière de deux lames. De gros boutons en cuivre servaient d'attache aux bretelles.

G. **326.** Plastron italien de l'époque de Henri IV. La partie droite et le masque en haut du plastron sont entièrement finis de ciselure. La cuirasse devait être à jour dans certaines parties comme on le voit au côté gauche. Les ornements sont ciselés dans la masse du métal. Cette pièce, d'un si beau travail, et à divers moments de son exécution, est des plus intéressantes.

G. **327.** Quatre plastrons de piquiers sous Henri IV. L'arête médiane descend assez bas, mais sans augmenter la saillie de cette partie. Le recouvrement du ventre et des hanches est assez développé.

G. **328.** Trois plastrons de piquiers, commencement du règne de Louis XIII. L'arête médiane donne à la pointe une saillie plongeante très aiguë. Le recouvrement du ventre et des hanches est encore plus développé. Un de ces plastrons est percé de deux balles.

G. **329.** Deux plastrons du type des précédents. Ils sont terminés par une lame de braconnière à quatre tourets pour fixer des cuissards. La lame de braconnière de l'un de ces plastrons est découpée en festons et décorée de clous à tête ronde.

G. **330.** Plastron de piquier de l'époque de Henri IV.

G. **331.** Dossière de cuirasse de la même époque, sans caractère.

G. 332. Cuirasse complète, dossière, plastron et petites tassettes d'une armure de carrousel, du commencement du xvii[e] siècle. A fond bleui, à rinceaux, à feuillages dorés, d'un bel effet décoratif.

G. 333. Deux plastrons simples de l'époque de Henri IV.

G. 334. Plastron Louis XIII, bordé en accolade au col et à pans aux hanches.

G. 335. Derrière d'un grand colletin d'un poids considérable; était probablement employé dans les sièges; porte une trace de balle au haut de la colonne vertébrale.

G. 336. Colletin simple d'une armure de pied du commencement du xvii[e] siècle.

G. 337. Dossière en fer noirci, de l'époque de Louis XIII.

G. 338. Autre dossière de la même époque.

G. 339. Dossière de cuirasse de piquier. De la même époque.

G. 340. Cuirasse d'adolescent (plastron et dossière) de l'époque de Louis XIII, en acier poli, bordée d'une torsade ornementée de clous en cuivre et de filets parallèles.

G. 341. Trois plastrons simples du xvii[e] siècle.

G. 342. Dossière simple du xvii[e] siècle.

G. 343. Plastron avec ses larges tassettes, d'un piquier, du commencement du xvii[e] siècle.

G. 344. Plastron d'une armure d'enfant de l'époque de Louis XIII. Il est décoré d'une triple accolade. La pointe de l'arête médiane est excessive.

G. 345. Dossière d'une cuirasse du commencement du xvii[e] siècle. Remarquer au côté gauche de la ceinture un piton qui maintient un fragment de la courroie de ceinture en cuir et au côté droit du garde-reins un crochet. Ces deux pièces devaient servir à porter l'épée, ou droite ou en verrouil.

G. **346**. Dossière de la même époque qui a le même crochet au garde-reins.

G. **347**. Garde-reins et gantelets d'une armure faite pour Louis XIV enfant et encore dauphin, et dont le casque sera décrit sous le n° H. 280. Les gantelets ont encore des parties bien dorées qui indiquent que l'armure était dorée par endroits.

G. **348**. Garde-reins Louis XIV, de grandes dimensions, en fer noirci. Composé de trois lames mobiles à recouvrement, orné de fleurs de lis et de soleils en vermeil. La première lame est découpée en festons. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **349**. Plastron à arête légèrement saillante en tôle d'acier. Une ouverture rectangulaire à la place des trous de faucre. Peut-être était-ce une pièce de renfort. Usage et date indéterminés.

G. **350**. Paire de rondelles d'aisselles du commencement du XVI[e] siècle, terminées par une pyramide aiguë à huit pans. Petite bordure en torsade.

G. **351**. Deux rondelles d'armures de la deuxième moitié du XVI[e] siècle; l'une porte au centre un ornement gravé et doré; l'autre, plus petite, est décorée de bandes alternativement polies et gravées et d'une bordure à filet saillant en torsade.

G. **352**. Colletin d'armure de reître en fer noirci. Première moitié du XVII[e] siècle.

G. **353**. Colletin complet du commencement du XVII[e] siècle, en cuivre couvert d'un vernis rouge, gravé finement de figures et rinceaux. C'est le type de l'armure de Sully G. 92. Le col a conservé sa bordure de cuir.

G. **354**. Deux colletins en fer noirci, simples. Époque de Louis XIII.

G. **355**. Colletin d'une armure Louis XIII, en acier poli.

G. **356.** Braconnière et tassettes d'une armure maximilienne à cannelures groupées par trois. La braconnière de quatre lames articulées et les tassettes de six lames.

G. **357.** Paire de tassettes de la première moitié du xvie siècle à six lames articulées, décorées de repoussés en creux se recoupant, et de feuilles de laurier repoussées en saillie.

G. **358.** Paire de tassettes d'un homme de pied de la première moitié du xvie siècle. Blanches et à huit lames articulées; la dernière en pointe.

G. **359.** Tassette droite d'homme de pied de la première moitié du xvie siècle. Cinq lames articulées, la dernière en pointe.

G. **360.** Dernière lame de braconnière d'une armure d'homme de pied du milieu du xvie siècle.

G. **361.** Tassette droite d'une armure de l'époque de Henri III, en acier poli, composée de trois lames et ornée de clous en cuivre.

G. **362.** Deux tassettes d'une armure de la fin du xvie siècle, à sept lames articulées.

G. **363.** Paire de tassettes de la fin du xvie siècle pour homme de pied. Elles sont simples, l'une de cinq lames, l'autre de quatre; elles sont découpées dans le bas.

G. **364.** Tassette droite d'une armure de la fin du xvie siècle, à trois lames avec clous en cuivre.

G. **365.** Tassette gauche en fer noirci, d'une armure de reître de la fin du xvie siècle.

G. **366.** Deux tassettes de cuirasse de piquier, noircies. Commencement du xviie siècle. Elles ne sont que de deux lames et en figurent six.

G. **367.** Paire de cubitières à pointes très saillantes comme les poulaines du xve siècle, elles sont de cette époque. Pièces

très rares et dont le Musée ne présente d'exemple qu'à l'armure de l'homme des compagnies d'ordonnance G. 1 et à G. 3.

G. 368. Brassard gauche complet d'une armure maximilienne, terminé par un miton; une seconde lame couvre les premières phalanges.

G. 369. Brassard gauche d'une armure probablement maximilienne, terminé en long miton d'une seule pièce.

G. 370. Paire de brassards du commencement du XVIe siècle. Spalières inégales de trois lames et sans garde-collet. Arrière-bras de quatre lames articulées. Les canons d'avant-bras, les cubitières et les mitons ont été refaits pour une armure aux costumes de guerre.

G. 371. Fragment de canon d'avant-bras, décoré de cinq cannelures en repoussé. Pouvait appartenir à une maximilienne.

G. 372. Un canon d'avant-bras droit dont la partie externe est cannelée (armure maximilienne) et dont la partie interne est découpée à jour.

G. 373. Paire de brassards presque complète du commencement du XVIe siècle. Spalières inégales à garde-collets égaux et de petite saillie. Les spalières comportent quatre lames articulées; l'arrière-bras trois lames. Tout le côté droit est complet. Au côté gauche manquent le canon d'avant-bras et le miton qui ont été refaits pour une armure aux costumes de guerre.

G. 374. Grande passe-garde d'une seconde armure de Gaillot de Genouillac. La gravure identique des canons lançant leurs foudres se rapporte bien au même grand maître de l'artillerie de 1510 à 1530. D'ailleurs, des différences dans la bordure indiquent une autre armure.

G. 375. Paire de grandes passe-gardes des premières années du XVIe siècle, d'un beau travail milanais. La grande spalière de gauche porte une nervure oblique bordée d'un entrelacs comme toutes les pièces des deux spalières. Son grand

collet est décoré de gravures à fond autrefois doré représentant un combat à l'antique; au haut du garde-collet est gravée la devise : *O mater Dei, memento mei.* Sur le collet de la spalière de droite sont gravés des attributs militaires. Pièce remarquable.

G. **376.** Sous ce numéro, brassards, cuissards, grèves et solerets d'une même armure allemande du commencement du XVIe siècle; offrant dans leurs formes les imitations des crevés et des tailladés du costume civil de l'époque.

G. **377.** Paire de brassards blancs sans décor, commencement du XVIe siècle. Petites spalières. Le miton gauche manque.

G. **378.** Canon d'avant-bras dont la partie interne est découpée à jour, en losanges, d'ailleurs sans décor.

G. **379.** Paire d'épaulières de la première moitié du XVIe siècle avec grandes passe-gardes. Les six lames découpées en accolade sont gravées de bordures en rinceaux, à fonds dorés.

G. **380.** Garde-collet ou passe-garde, d'une armure du XVIe siècle. Richement orné de bandes gravées d'un travail italien.

G. **381.** Épaulière du milieu du XVIe siècle, repoussée en fort relief et finement ciselée. Cette pièce rare représente un combat de dieux marins; elle a son garde-collet rivé.

G. **382.** Pièce de renfort de cubitière, côté gauche; la bordure gravée en rinceaux.

G. **383.** Une paire de brassards sans gantelets. Milieu du XVIe siècle. Une torsade fortement repoussée relie les grandes ailettes à la pointe de la cubitière décorée d'une rose repoussée à six feuilles. C'est le seul décor.

G. **384.** Paires de brassards et de jambières complètes du milieu du XVIe siècle. Le décor consiste en bandes étroites

finement gravées de dessins d'ornement. Sur les ailettes des cubitières et des genouillères des fleurs de lis gravées dans le même goût. Les gantelets, les rondelles d'aisselles et la lame milieu de chaque cuissard ont été refaits et gravés au Musée. La tassette de droite de cinq lames appartenant à cette armure dépareillée est mise en trophée comme les autres pièces. A la même armure appartenait le beau casque H. 89.

G. **385.** Brassard droit d'une armure de XVIe siècle. Sans le gantelet. En fer bruni, gravé, doré. On y voit des aigles éployées, des chiffres, des couronnes.

G. **386.** Paire d'épaulières d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle; à sept lames articulées, bordées de filets repoussés en creux et en forme d'accolades.

G. **387.** Un brassard d'arrière-bras de la deuxième moitié du XVIe siècle.

G. **388.** Brassard gauche donnant le commencement du miton dont le reste manque. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **389.** Fragments d'une armure de la seconde moitié du XVIe siècle, composés d'un colletin, de deux brassards d'arrière-bras et de deux cubitières. Ces pièces sont assemblées par des courroies; elles sont repoussées et offrent des rinceaux à feuillages ciselés et légèrement dorés.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **390.** Deux lames de brassards d'arrière-bras, en acier poli.

G. **391.** Brassard droit d'une armure du XVIe siècle, incomplet, le gantelet manque ainsi que plusieurs lames de l'épaulière. En fer bruni, on y remarque des initiales entrelacées et dorées. Sur les canons d'avant et d'arrière-bras, des filets repoussés.

G. **392.** Paire de brassards d'avant-bras de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. Ils forment gantelet, avec six lames

articulées sur la main, les doigts manquent. Le haut du brassard fait une saillie protégeant la saignée du bras.

G. **393.** Brassards et jambières complètes d'une belle armure d'adolescent de la fin du XVI[e] siècle. Toutes les pièces sont décorées de cinq bandes à fonds dorés, gravées de rinceaux d'une rare élégance et de quelques masques. Chaque bande est bordée de trèfles, toutes les pièces des brassards et des cuissards sont bordées dans le même style. L'ailette des cubitières est à arête fortement repoussée. Les genouillères sont décorées d'une rosace repoussée à six feuilles. Cette belle armure incomplète devait être d'un artiste français sinon italien.

G. **394.** Paire de brassards noircis du XVII[e] siècle. La saignée des bras est complètement couverte par des lames articulées.

G. **395.** Une spalière gauche de l'époque de Henri IV. En acier poli, composée de sept lames articulées.

G. **396.** Paire de brassards noircis du commencement du XVII[e] siècle.

G. **397.** Canon d'avant-bras gauche avec son gantelet, du commencement du XVII[e] siècle, en fer noirci et cannelé.

G. **398.** Paire de brassards, d'une armure en acier poli, de l'époque de Louis XIII. Épaulières en éventail, cubitières repoussées en cœur; les gantelets manquent.

G. **399.** Paire de brassards avec épaulières et gantelets, en fer poli, d'une armure de l'époque de Louis XIII. Garnie de clous de cuivre et ornée sur toutes ses lames d'un filet tracé à la pointe.

G. **400.** Fragment d'épaulière.

G. **401.** Quatre canons d'avant-bras : deux en fer noirci et deux blancs.

G. **402.** Six fragments de canons d'avant-bras.

G. **403.** Deux canons d'arrière-bras.

G. **404.** Portion de canon d'avant-bras bordé de trois filets doubles.

G. **405.** Paire de mitons du commencement du XVIᵉ siècle. La plaque antérieure a été refaite pour compléter une armure aux costumes de guerre.

G. **406.** Miton d'une armure de la première moitié du XVIᵉ siècle, en acier poli, pouce articulé.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. **407.** Paire de mitons d'une armure de la première moitié du XVIᵉ siècle, en acier poli, la main porte cinq lames articulées.

Même provenance.

G. **408.** Paire de gantelets d'une armure du milieu du XVIᵉ siècle. Le dessus de la main est formé de six lames articulées, la naissance du pouce se trouve rivée au canon, les doigts ne sont pas détachés; gravure assez ordinaire.

Même provenance.

G. **409.** Paire de gantelets sans doigts de la première moitié du XVIᵉ siècle, à bordures et bandes gravées.

G. **410.** Une paire de gantelets, en fer poli, et à doigts séparés; bordure du revers ciselée en torsade. Il est encore pourvu de son gant de peau.

G. **411.** Gantelet d'une armure du XVIᵉ siècle, entièrement gravé et doré. Le dessus de la main se compose de quatre lames articulées; clous ornés, les doigts manquent.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **412.** Paires de gantelets et un gantelet de gauche d'armure de lansquenet; noircis, à bandes polies. Deuxième moitié du XVIᵉ siècle.

G. **413.** Deux gantelets dépareillés de la deuxième moitié du XVIᵉ siècle. En acier poli, à doigts séparés, bordés d'un filet

en torsade ; la bordure de l'un d'eux est légèrement repoussée, l'autre est tout unie.

G. 414. Paire de gantelets de la deuxième moitié du XVIe siècle.

G. 415. Paire de gantelets de la même époque. En acier poli, et à doigts séparés à lames articulées.

Don de M. Oger-Romilly.

G. 416. Gantelet de main gauche, à grand revers, les quatre doigts sont dessinés, mais ils ne sont pas séparés.

G. 417. Six fragments de gantelets du XVIe siècle dont quatre sont gravés et dorés.

G. 418. Paire de gantelets de la seconde moitié du XVIe siècle, d'une armure très ordinaire.

Legs de M. le baron de Mazis.

G. 419. Belle paire de gantelets de la fin du XVIe siècle. En fer poli, à doigts séparés et articulés. Les lames articulées de la main couvrent une partie de la paume de la main. Disposition tout à fait exceptionnelle.

G. 420. Gantelet gauche de la première moitié du XVIIe siècle, avec revers montant jusqu'au coude. En fer noirci, orné de bandes dorées et d'une étoile à huit pointes repoussées. Deux doigts manquent.

G. 421. Une paire de mitons en fer noirci, portant encore des traces de dorures ; ils ne couvrent que la moitié des poignets et sont pourvus de leurs gants.

G. 422. Miton gauche en fer noirci, pourvu de dix lames, garni de clous de cuivre et ayant conservé son gant de peau.

G. 423. Un gantelet Louis XIII. Le dessus de la main à six lames articulées. Les doigts manquent. Sur le crispin, de grands dessins gravés du style Louis XIII.

G. **424.** Paire de gantelets Louis XIII, les filets du crispin en accolade.

G. **425.** Paire de gantelets à grands revers du roi Louis XIV, en cuivre doré, sans ornement. Ils portent encore leurs garnitures. Poids, 1 kilogr. 820. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **426.** Genouillère et épaulière d'un haubert de mailles de la fin du XIIIe siècle. La genouillère a sa maille, celle de l'épaulière manque.

Don de M. Juste.

G. **427.** Grèves d'homme de pied du milieu du XVe siècle. Elles ont encore leur garniture de cuir percée de trous pour lacet. Bordure et chapes de courroies en cuivre jaune.

G. **428.** Cuissards de la seconde moitié du XVe siècle, certainement allemands; les cannelures sont très bien entendues et très fines de modèle et d'exécution.

G. **429.** Paire de grèves du commencement du XVIe siècle. Solerets carrés avec quatre gouttières rappelant les crevés des chaussures du temps.

G. **430.** Deux cuissards articulés d'armures maximiliennes, l'un porte un bourrelet ciselé en torsade et des clous de fer, l'autre est orné d'une gravure faite à la pointe et de clous en cuivre.

G. **431.** Paire de jambières complètes de la première moitié du XVIe siècle et maximiliennes, comme l'indiquent les cannelures des ailerons. Les grèves ne sont pas complètement fermées.

G. **432.** Paire de cuissards maximiliens avec leurs genouillères à clous en cuivre. La lame au-dessous de la genouillère est excessivement longue.

G. **433.** Cuissard de droite d'une armure maximilienne décorée de cannelures groupées par cinq et six. Le bourrelet en

torsade du haut du cuissard est bordé d'une bande gravée d'un dessin et d'une exécution remarquables.

G. **434.** Paire de grèves complètes du commencement du XVIe siècle, d'un beau modèle. Talonnières fendues pour le passage des éperons.

G. **435.** Paire de cuissards de la première moitié du XVIe siècle, allemands. Sur l'arête médiane, et en bordure, une torsade repoussée et accompagnée de bandes gravées en rinceaux. Ont été autrefois dorés. Ils portent le poinçon de Nuremberg et celui de l'armurier : le heaume de joute surmonté de la fleur de lis.

G. **436.** Une paire de cuissards de l'époque de François Ier, à grands ailerons. Arête médiane repoussée en torsade entre deux bandes gravées en rinceaux. Les bordures sont décorées de même.

G. **437.** Paire de cuissards d'homme de pied du XVIe siècle, à dix lames articulées, la dernière faisant genouillère est repoussée en coquille de Saint-Jacques.

G. **438.** Paire de cuissards d'homme de pied de la même époque, à six lames articulées. La dernière repoussée en accolade et en pointe.

G. **439.** Paire de cuissards du milieu du XVIe siècle composés de huit lames articulées. Ailettes de moyenne dimension avec repoussés rayonnants.

G. **440.** Paire de grèves complètes du milieu du XVIe siècle, ne comportaient pas de solerets; léger bourrelet en torsade.

G. **441.** Paire de grèves incomplètes du milieu du XVIe siècle, avec solerets arrondis. L'une des grèves a sur le bord une pièce de réparation du temps.

G. **442.** Paire de grèves avec leurs solerets, du milieu du XVIe siècle. Talonnières percées pour recevoir l'éperon vissé à un pontet rivé. La dernière lame des solerets a été refaite ainsi

que leur poulaine pour une armure du milieu du xv°, aux costumes de guerre.

G. **443.** Paire de grèves complètes de l'époque de Henri II. Elles sont gravées dans le haut et au bas.

G. **444.** Paire de grèves du milieu du xvi° siècle. Partie extérieure. Elles sont décorées, sur le milieu et sur les bords, de bandes gravées dans le goût allemand.

G. **445.** Deux joues latérales d'une paire de cuissards de l'époque de Henri II.

G. **446.** Deux lames de cuissards en acier poli.

G. **447.** Deux fragments de cuissards en acier poli, composés de deux lames articulées, bordés d'un filet en torsade.

G. **448.** Paire de jambières complètes, du milieu du xvi° siècle, à bandes gravées de feuilles de vigne d'un joli dessin et entourées de petits trèfles. Les cuissards et les genouillères sont découpés en accolade.

G. **449.** Une paire de grèves du milieu du xvi° siècle. Bordées au haut et au bas d'une bande gravée de rinceaux et de feuillages.

G. **450.** Lame supérieure d'un cuissard du xvi° siècle.

G. **451.** Paire de cuissards de la seconde moitié du xvi° siècle, à petits ailerons. Quatorze lames articulées. Bandes et bordures gravées de feuillages sur fond sablé, dans le goût allemand.

G. **452.** Deux cuissards à neuf lames articulées, d'une armure de la deuxième moitié du xvi° siècle. Richement gravés en rinceaux, à feuillages, encadrés de filets dorés.

G. **453.** Portion de cuissard, de la seconde moitié du xvi° siècle, bordé en torsade.

G. **454.** Paire de grèves avec leurs solerets, de la seconde moitié du xvi° siècle.

G. **455.** Paire de cuissards noircis d'armure de lansquenet,

de la deuxième moitié du XVIe siècle. Huit lames articulées; leur bordure et leur arête médiane sont blanchies comme le décor en trèfle repoussé de la lame inférieure.

G. 456. Grèves et solerets d'une armure de la même époque.

G. 457. Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle se démontant au milieu de la longueur, à neuf lames articulées. Pour décor unique une petite bordure en torsade.

G. 458. Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle.

G. 459. Paire de jambières de la fin du XVIe siècle, en fer poli, grèves complètement fermées; bouts de solerets cannelés.

G. 460. Paire de cuissards de la fin du XVIe siècle, à petits ailerons; ils se démontent au milieu de la hauteur. Neuf lames articulées. Bordures en petite torsade.

G. 461. Tassette droite de trois lames, un cuissard de deux pièces, une genouillère, une grève, un soleret d'une armure de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. La bordure des lames, ciselée à filet en torsade, et dorée.

G. 462. Genouillère d'armure de lansquenet, noircie; XVIIe siècle. Elle se compose de cinq lames, les bordures et le décor repoussé sur le genou sont blanchis.

G. 463. Genouillère de l'époque de Louis XIII, en acier poli, composée de six lames ornées de clous en cuivre.

G. 464. Paire de solerets de la fin du XIVe siècle. Ils ont leurs longs éperons à six pointes fixés à la chape du talon par un mentonnet à ressort. Ce soleret était indépendant des grèves ou des chausses de mailles.

G. 465. Soleret du commencement du XVe siècle à la poulaine; il est à cinq lames articulées, reliées par des clous à tête de diamant; il porte encore un premier rang de mailles qui faisait partie des chausses tout en mailles, ou bien qui reliait le soleret à la plate protégeant le devant de la jambe.

G. 466. Paire de poulaines de solerets de la fin du xve siècle, à six lames articulées.

G. 467. Paire de solerets en fer pour homme de pied, des premières années du xvie siècle, comme l'indique la forme carrée à l'excès. Deux lames couvrent le bout du soleret, cinq sont articulées sous la plante du pied; deux chapes sur le côté recevaient la bride du cou-de-pied.

G. 468. Bout de soleret d'une armure italienne de l'époque de Henri II, en acier bruni. A bandes et fleurons dorés; on remarque les petits trous destinés à fixer la maille.

Don de M. Jules Jacquemard.

G. 469. Soulier gauche en acier.

G. 470. Paire de bottes de courrier sous Louis XV, en cuir très épais, portant leurs éperons dont les molettes diffèrent sensiblement.

G. 471. Paire de bottes militaires sous Louis XV.

G. 472. Paire de bottes de la même époque. Tiges en forme d'entonnoir, tailladées à jour.

G. 473. Paire de houseaux complets, avec la chaussure et les éperons, du commencement du règne de Louis XV. Le revers porte trois boutons.

G. 474. Paire de houseaux du temps de Louis XV.

G. 475. Braguette en fer, maximilienne, à repoussés en torsade.

G. 476. Sous le même numéro, trois braguettes d'armure du xvie siècle.

ÉPERONS.

G. 477. Éperon du commencement du xiie siècle. A une seule pointe conique renflée à sa base; les branches portent quelques ornements en relief. — Trouvé à Magny-sur-Tille.

G. **478.** Éperon de la même époque. A longue tige terminée par une forte pointe quadrangulaire, branches droites et longues. — Trouvé à Thil-Chatel (Côte-d'Or).

G. **479.** Éperon du commencement du xve siècle. Pointe très courte; branches excessivement longues, ayant conservé les rivets qui les reliaient au soleret, à peu près au milieu de la longueur du pied. —Trouvé sur le champ de bataille d'Azincourt.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **480.** Autre éperon de même provenance et de la même époque. La pointe quadrangulaire est un peu plus longue, branches courbes terminées d'un côté par un œil et de l'autre par deux petits rivets. La bride d'éperon passait sur le cou-de-pied.

Même donateur.

G. **481.** Éperon de même provenance et de la même époque. La tige fendue fait chape pour recevoir la molette fixée par une goupille. Les branches coudées se terminent chacune par deux œils pour les crochets mobiles qui arrêtaient les courroies de cou-de-pied et de sous-pied. Trois de ces crochets complets subsistent. La molette qui accompagne cet éperon est du modèle du temps.

Même donateur.

G. **482.** Autre éperon de même provenance et du même modèle; le coude des branches est tout à fait droit et ciselé; il n'a que deux crochets incomplets.

G. **483.** Éperon en bronze, du même modèle. — Trouvé à Château-Renaud, vallée de Migles (Cher).

Don de M. Guillemin-Tarayre.

G. **484.** Éperon en bronze, de la même époque, diffère des précédents parce qu'une des branches se termine par un anneau unique et l'autre par une chape. La courroie de cou-de-pied et de sous-pied passait dans la chape et s'accrochait à l'anneau.

G. **485.** Éperon du xve siècle. Tige courte, grande molette

à douze pointes; branches recourbées; pointe du talon très prononcée.

G. **486**. Deux éperons du xve siècle, tige longue renforcée, grande molette à six pointes; branches recourbées formant presque un angle droit.

G. **487**. Éperon de la seconde moitié du xve siècle; molette à six pointes; tige un peu moins longue que la précédente.

G. **488**. Éperon du même modèle que G. 486, avec tige encore plus longue. Même époque.

Don de M. Tricot.

G. **489**. Paire d'éperons à grandes tiges, du commencement du xvie siècle, autrefois dorés. Molettes à étoiles. Les doubles chapes répondent bien aux deux courroies de cou-de-pied et de sous-pied. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **490**. Éperon de la première moitié du xvie siècle, très complet, en fer, à longue et large tige terminée par une molette à six pointes. Il a conservé sa boucle et ses crochets d'attache.

G. **491**. Éperon du xvie siècle, en fer, très complet, à tige ronde et molette à six pointes; il est muni de trois chapes et d'une boucle.

G. **492**. Éperon du xvie siècle. Tige recourbée; molette à huit pointes; talon dentelé et ciselé; branches légèrement arquées; œillets horizontaux.

G. **493**. Éperon du xvie siècle. Tige carrée, dépourvue de molette; talon renforcé; les trois crochets et la boucle de courroie de cet éperon sont intacts.

G. **494**. Paire d'éperons en fer, ciselés et damasquinés d'argent, d'un travail remarquable.

G. **495**. Paire d'éperons du milieu du xvie siècle, en fer taillé à facettes. Grandes molettes en forme d'étoile à quatre

branches, formant huit pointes. Ces éperons sont pourvus de leurs garnitures.

G. **496.** Éperon de la fin du xvie siècle ou du commencement du xviie, incrusté d'argent; petite molette à huit pointes.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **497.** Paire d'éperons italiens. Fond noir, damasquiné en or, d'un travail de damasquine à remarquer. Ils portent encore leurs crochets. Fin du xvie siècle ou commencement du xviie.

G. **498.** Éperon de même époque, en fer ciselé et doré en plein. Molette à quinze pointes, en acier noirci.

G. **499.** Sous le même numéro, huit éperons de la première moitié du xviie siècle.

G. **500.** Éperon en fer doré, à branches ciselées, repercées à jour, terminées chacune par deux œils portant trois crochets et une boucle, celle-ci pour la courroie de cou-de-pied. Molette à neuf pointes, de 0 m. 02 de rayon. Commencement du xviie siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **501.** Paire d'éperons du règne de Louis XIII, branches repercées à jour, d'un travail très ordinaire; grandes molettes découpées à jour, à dix-huit pointes.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **502.** Éperon à coude de l'époque de Louis XIII. En fer entièrement ciselé, à rinceaux et à figurines; molettes à cinq pointes.

Même provenance.

G. **503.** Éperon du xviie siècle, en cuivre; petite pointe aplatie; branches à charnières.

G. **504.** Paire d'éperons de la première moitié du xviie siècle, en fer noirci. Crochets de sous-pied. La boucle de la bride de dessus est finement repercée à jour et ciselée. Molettes à cinq pointes de 0 m. 03 de diamètre. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **505**. Quatre éperons du XVIIe siècle; branches à charnières; molettes à cinq et six pointes.

G. **506**. Éperon de l'époque de Louis XIII, entièrement repercé à jour; molettes à neuf pointes.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **507**. Boucle d'éperon de l'époque de Louis XIII.

G. **508**. Éperon en fer à branches légèrement courbes, terminées par deux œils pour le même système d'attache. Molette ouvragée à jour, à huit pointes de 0 m. 03 de rayon. Deuxième moitié du XVIIe siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **509**. Paire d'éperons de la même époque et organisés de même. Les branches sont repercées à jour, comme les boucles; e travail est plus simple que dans les éperons qui précèdent.

G. **510**. Éperon du même type, mais bien plus finement repercé à jour. La boucle qui subsiste a une grande importance et est d'un travail précieux. Molette à cinq pointes, de 0 m. 02 de rayon. Fin du XVIIe siècle. — Provient de la Bibliothèque nationale.

G. **511**. Éperon complet de la fin du XVIIe siècle, molette à cinq pointes; tige en coude, autrefois dorée et parfaitement ciselée.

G. **512**. Éperon du même type et de la même époque; ne diffère que parce qu'il est gravé. La boucle, d'un joli dessin, a conservé sa dorure.

G. **513**. Paire d'éperons du règne de Louis XIV, à larges molettes. Les branches et les molettes, repercées en rosaces finement découpées, ainsi que la boucle. L'éperon se plaçait sur la botte au moyen d'une lanière qui recouvrait le pied, et d'un sous-pied, quelquefois en chaînette. L'éperon était un peu au-dessus du talon.

G. **514**. Éperons du roi Louis XIV, en cuivre gravé et doré, grandes molettes à seize pointes; ils portent leurs crochets

de sous-pied et des boucles d'un goût remarquable. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **515**. Paire d'éperons du règne de Louis XIV, portant leurs chaînettes et leurs boucles; entièrement poinçonnés et dorés; larges molettes à onze pointes.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **516**. Éperon en cuivre, de l'époque de Louis XIV. Branches coudées; molette ordinaire à huit pointes.

G. **517**. Éperon du temps de Louis XIV. Molette à cinq pointes, branches à trois pans. Il est entièrement doré.

G. **518**. Paire d'éperons Louis XV, simples, vissés au talon de la chaussure, à courte tige retroussée; molettes à huit pointes.

G. **519**. Grand éperon de grosses bottes d'officier de cavalerie de l'époque du règne de Louis XV; molette à quatre pointes.

G. **520**. Paire d'éperons de courrier, très simples, du XVIIIe siècle.

G. **521**. Paire d'éperons en cuivre, à talonnière; branches se relevant; XVIIIe siècle (anglais).

G. **522**. Deux petits éperons anglais; talonnières en fer.

G. **523**. Paire d'éperons espagnols du XVIIIe siècle. Molettes placées horizontalement, ornées de deux rondelles en cuir; ils portent leurs lanières en cuir ordinaire.

G. **524**. Éperon moderne argenté, branches à charnières dont les extrémités sont terminées par des anneaux.

G. **525**. Vingt-huit demi-garnitures d'éperons de différentes époques.

G. **526**. Trente-trois crochets de courroies d'éperons de différentes époques.

G. **527**. Soixante et onze boucles diverses d'époques différentes.

PIÈCES DE JOUTE.

G. 528. Plastron d'une armure de joute allemande, de la première moitié du XVIe siècle. Cette pièce, extrêmement rare, présente un mécanisme compliqué dont l'effet était de faire sauter en l'air les pièces de l'armure, quand elle était touchée à un point particulier par la lance de l'adversaire. Les gravures de tournoi allemandes de cette époque présentent des exemples de cette espèce de joute : on voit les pièces d'armure voler en l'air sous le coup de la lance.

G. 529. Deux grandes rondelles de joute, faisant manteau d'armes pour des armures de joute de la fin du XVe siècle. Un seul trou près du bord pour attacher la rondelle au pivot de spalière. Forme légèrement concave. Ombilic en pointe. Diamètre de 0 m. 40.

G. 530. Manteau d'armes allemand du milieu du XVIe siècle, en acier. Partagé par six nervures obliques, saillantes, en une dizaine de losanges ou triangles dans lesquels sont gravés, au milieu de rinceaux, des animaux sauvages ou de chasse. Les petites feuilles qui bordent les nervures indiquent que cette pièce sort de la maison Wolf de Landshut.

G. 531. Manteau d'armes allemand du milieu du XVIe siècle, du type de celui qui précède. L'exécution est plus grossière; les animaux gravés dans les losanges sont assez mal dessinés.

G. 532. Manteau d'armes allemand du type des deux qui précèdent. Les barres qui se recoupent sont au nombre de dix. Les gravures des losanges représentent des paysans groupés deux par deux. Un des losanges est repercé de quatre trous pour varier la position des points d'attache au plastron.

G. 533. Garde-cuisse allemand, de joute, de la fin du XIVe siècle, en cuir découpé en ovale et échancré à sa partie

supérieure, pour embrasser la cuisse. Sur la bordure, des inscriptions allemandes et, sur le champ, deux cavaliers armés pour la joute et combattant en lice. Pièce des plus précieuses. Poids, 1 kilogr. 750.

G. **534.** Paire de garde-cuisses de joute, ovales, allemands, du commencement du XVIe siècle; ornés de filets saillants et bordés de cuivre. Ils portent au milieu un ornement en cuivre qui figure une branche d'arbre.

G. **535.** Garde-cuisse de droite d'une armure de joute allemande que le Musée ne possède pas, mais dont le harnais de cheval bien complet G. 552 a été donné à l'armure allemande G. 38. Le décor, qui consiste surtout en instruments, amours, mascarons, est bien du même dessin et de la même exécution que ceux de ce harnais de la première moitié du XVIe siècle.

G. **536.** Garde-cuisse de droite d'une armure de joute de la même époque et à très peu près de la même forme. Il est décoré de cannelures très profondes, gravées, encadrant des bandes dans lesquelles des repoussés en creux figurent les tailladés des costumes de cette époque.

G. **537.** Garde-cuisse de joute de la même époque, simple de forme, presque plat comme une rondache dont une partie est légèrement entaillée pour le passage de la cuisse. Le décor consiste en cinq arcs de cercles concentriques en repoussé. Bordure en cuivre jaune.

G. **538.** Grand brassard de joute d'une armure de tournoi. Le canon de l'avant-bras et le gantelet ne font qu'une seule pièce. Une seule articulation permet de plier la main pour maintenir la bride. Cette pièce est de la fin des armures de joute, vers le règne de Henri III.

G. **539.** Miton de joute allemand, en fer noirci, de la fin du XVIe siècle, à deux lames articulées.

G. **540.** Miton d'une armure de joute allemande, du milieu du XVIe siècle. A bandes gravées.

G. **541.** Miton d'une armure de joute, entièrement doré.

G. **542.** Gantelet de main gauche d'une armure de joute allemande, du milieu du XVIe siècle. A grands revers. Une particularité de cette pièce est que les doigts sont joints deux à deux, le pouce seul maintenu libre.

G. **543.** Miton complet d'une armure de joute, à bandes gravées et dorées, d'un travail très fin. Poids, 1 kilogr. 530.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

G. **544.** Miton gauche en acier poli, d'une armure de joute sous Henri III. Manchette d'avant-bras assez importante. Main fermée de trois lames articulées. Pouce embouti de façon à protéger le bout du doigt.

SELLES ET HARNAIS DE GUERRE OU CIVILS.

Les selles et armures de cheval sur lesquelles ont été montées les armures de chevaliers n'ont en général aucune communauté d'origine avec ces dernières. On a donc reporté les descriptions de ces selles et de ces harnais à la série des selles et harnais de guerre ou civils.

G. **545.** Harnais de cheval sur lequel est monté le chevalier des compagnies d'ordonnance. Il est allemand et des dernières années du xve siècle ou du commencement du xvie siècle. La bâte de devant est bardée de trois pièces de fer cannelées. La bâte de derrière ou troussequin consiste en deux pièces obliques bardées de fer, cannelées et vissées chacune à la selle par deux arcs-boutants de fer. Chanfrein cannelé, rênes bardées de fer. La barde de poitrail, les flançois, les bardes de cuisse, de dos, de croupe et croupière donnent vingt-quatre pièces couvrant le cheval jusqu'au bas du ventre. Le tout décoré de cannelures d'un bel effet.

G. **546.** Selle de harnais civil du xve siècle, en bois de poirier sculpté et bordée de cuivre autrefois doré. La selle entière (pommeau, siège et panneaux) est sculptée en bas-relief très finement exécuté, mais d'un dessin un peu primitif et d'une composition baroque; on y voit des hommes et des femmes en costumes du temps, d'autres complètement nus. Un chevalier sur un cheval en harnais complet, un autre offrant à une dame un cœur enflammé; enfin, des astres et des animaux à têtes humaines. La bordure de cuivre doré se termine par une fleur de lis qui semble indiquer que cette selle précieuse appartenait à un prince de France ou à un connétable.

G. **547**. Selle d'armes du commencement du XVIe siècle. La bâte de devant et le troussequin sont bardés de fer. La bâte de devant très large est légèrement rétrécie à hauteur du devant du siège. Le troussequin à oreilles largement développées embrasse le bassin. Sabot porte-lance du côté droit. La selle a conservé son tapis de cuir piqué en losanges avec petits clous en rosettes fixant la matelassure, et quatre contre-sanglons avec leur vieux velours rouge. — Provient de l'arsenal de Strasbourg.

G. **548**. Selle d'armes du commencement du XVIe siècle, bardée de fer devant et derrière. Les oreilles du troussequin sont un peu moins développées qu'à la selle G. 547; une barde de fer couvrait les reins du cheval, contre le troussequin.

G. **549**. Selle du commencement du XVIe siècle sur laquelle est montée l'armure de joute de Maximilien. Elle est du même modèle que la selle G. 547. Le troussequin présente les mêmes larges oreilles.

G. **550**. Selle d'armes du commencement du XVIe siècle, maximilienne, comme l'indiquent les cannelures du troussequin et de la bâte de devant. Le troussequin est en arc de cercle simple.

G. **551**. Selle de guerre du commencement du XVIe siècle, organisée comme la précédente. La plaque de la bâte de devant est extrêmement large.

G. **552**. Harnais et selle du commencement du XVIe siècle, sur lesquels est montée l'armure G. 38, mais qui ne lui appartiennent pas. La selle est organisée comme G. 550. La bâte de devant et celle du troussequin sont bardées de fer gravé, représentant sur fond sablé des combats de cavaliers romains dans le style allemand du commencement du XVIe siècle. Le harnais qui a déjà été décrit avec l'armure du chevalier est aussi allemand. Les bardes couvrent complètement le corps du cheval, elles comportent dix-neuf pièces. Chanfrein, barde de

nière avec bride de fer se reliant sous le cou. Bride couverte lames de fer articulées.

G. 553. Harnais et selle noircis appartenant à l'armure 40, portant sa date 1533. La selle est d'un modèle partilier : la bâte de devant se rétrécit, puis donne des oreilles ·ges pouvant retenir les rênes. Le troussequin consiste en ux pièces séparées, montées chacune sur deux arcs-boutants torsade vissés à la bande de fer qui couvre le rognon. Le rnais du cheval consiste en un chanfrein à l'écu de Bavière; ie barde de crinière articulée; des bardes de rênes de trois èces, une barde de poitrail de sept pièces, des flançois chacun trois pièces, une barde de croupe et de croupière de dix èces. Ensemble, vingt-trois pièces pour le harnais du corps. tout noirci, décoré de tritons en repoussé dorés, et bordé et ́coré comme l'armure du chevalier.

G. 554. Harnais de cheval et selle sur lesquels est montée ırmure G. 41. La selle est du modèle de G. 549 comme bâtes devant et de troussequin. Toutes deux sont bardées de fer décorées de bandes gravées d'une extrême finesse et dorées. ɜau chanfrein dont le frontal et le museau sont reliés par ɜs brides de fer articulées à chevrons gravés et dorés, ımme celles qui, partant de la barde de crinière, s'attachent ıus le col. Les rênes sont bardées de lames de fer du même ıodèle. Les bardes de poitrail, de croupe et de croupière ne ınt pas du même harnais que la selle, mais elles sont bien ʒalement du style de l'armure du chevalier. Le décor consiste ı grandes fleurs de lis, tritons fortement repoussés, gravés et orés.

G. 555. Selle du milieu du XVI° siècle, européenne, sur lauelle est monté le Sarrasin G. 717. Elle est du modèle de la elle G. 550. La bâte de devant est fortement étranglée, puis 'épanouit en ovale.

G. 556. Deux selles sur lesquelles sont montées les deux rmures de joute G. 167 et G. 168. Elles ne diffèrent des

autres selles du commencement du xvie siècle que par l'étroitesse de la bâte de devant, qui n'est pas plus large que haute, et par le peu de largeur du troussequin plus étroit dans le bas que dans le haut. Ces deux bâtes sont fixées sur des bandes de fer qui couvrent les rognons et les côtés du garrot.

G. **557.** Selle d'armes bardée de fer, entièrement gravée. Fond de sable, rinceaux et feuillages gravés et dorés, d'un beau dessin décoratif et d'un goût italien. Milieu du xvi[e] siècle.

G. **558.** Selle d'armes du milieu du xvi[e] siècle, complète, garnie de velours rouge bordé d'une frange jaune. Bâte de devant et troussequin entièrement gravés, offrant des arabesques entremêlées de rinceaux à feuillages dorés. La couleur rouge du velours ne peut se reconnaître que dans quelques plis très cachés. Étriers de la même époque, n'appartenant pas à la selle.

Don de M[me] la baronne de Marbot.

G. **559.** Selle d'armes du milieu du xvi[e] siècle. Bardes en acier poli, bordées en torsade. Garniture en velours violet avec passementerie d'or. Effilés en or et en soie violette. Étriers de même époque, sole fermée par trois barreaux en torsade.

Don de M. Georges Oger-Romilly.

G. **560.** Selle d'armes italienne. Les plaques de bâte de devant et de troussequin sont repoussées, ciselées et gravées avec finesse. Des figures de satyres, d'enfants, d'oiseaux, sont engagées dans des rinceaux à fruits et à feuillages. Seconde moitié du xvi[e] siècle.

G. **561.** Selle d'armes allemande de la seconde moitié du xvi[e] siècle. Bâtes de devant et de troussequin bardées de fer. Le devant est bordé et recoupé de trois bandes gravées et dorées avec légère torsade. Le troussequin de la même époque est bordé en dentelés et décoré d'entrelacs d'un dessin très élégant sur fond doré. Ces deux plaques ne sont pas de la même selle.

G. **562.** Selle d'armes italienne bardée de fer repoussé et

ciselé d'un bel effet décoratif. La bâte de devant présente, en bas-relief, la figure de Mars; à droite et à gauche, des figures de génies portant des étendards. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **563.** Selle d'armes de la seconde moitié du XVIe siècle, complète avec son chanfrein. Bâtes de devant et de troussequin bardées de fer gravé de rinceaux d'une extrême élégance e dorées à plein. Sur les deux parties est gravée l'aigle impériale, sous la couronne. Le chanfrein a le même décor. Il présente un écu à l'aigle éployée qui seule n'est pas dorée et porte en cœur un écu écartelé aux premier et quatrième de Hongrie et aux deuxième et troisième de Bohême. Sur le tout du tout, les armes d'Espagne. Porte-plumail au frontal. Ces deux pièces ont appartenu à l'empereur Maximilien II; elles sont de la plus grande valeur.

G. **564.** Harnais et selle du roi Louis XIII (G. 124). Le harnais complet est une répétition de ceux du commencement du XVIe siècle. Le chanfrein, la bride et les bardes sont organisés comme ceux de G. 554 et G. 552. Ces bardes du corps comportent dix-neuf pièces.

G. **565.** Barde de poitrail complète, de trois pièces articulées, allemande et du commencement du XVIe siècle. Sur les côtés, en repoussés très grossiers, des tritons soufflant dans des conques marines. A gauche de l'arête médiane, est gravé un lion héraldique dans une couronne de laurier; du côté droit, un griffon. Cette pièce curieuse porte deux poinçons : celui de Nuremberg et la marque particulière de l'armurier (*un lion passant*).

G. **566.** Barde de poitrail complète, de trois pièces articulées; allemande, du même style et portant les deux mêmes marques de Nuremberg et du même armurier. Sur les côtés, à gauche, une lionne avec ses petits et, à droite, une ourse allaitant deux petits oursons et léchant un troisième petit.

G. **567.** Barde de crinière allemande du commencement du

XVIᵉ siècle. Elle est de neuf pièces; la crête est décorée de gros boutons repoussés, sur lesquels sont gravées des têtes de lion.

G. 568. Barde de crinière allemande de onze lames, de la première moitié du XVIᵉ siècle. Chaque lame est bordée d'une bande gravée figurant une main courante. La lame supérieure porte deux poinçons : celui de Nuremberg et celui de l'armurier (un heaume de joute dans un écu).

G. 569. Deux flançois allemands de la même maison, sinon de la même main que le harnais de cheval G. 552 et le garde-cuisse G. 535. Le décor est tout à fait dans le même esprit, mais l'exécution est plus fine.

G. 570. Pièce d'un harnais allemand cannelé du type maximilien. Cette pièce était probablement placée à l'arrière du harnais.

G. 571. Barde de crinière de dix lames du milieu du XVIᵉ siècle. Crête repoussée en dentelés. De chaque côté de la crête, deux bandes repoussées, finement gravées et dorées en plein, figurant des accolades, des bandes obliques et des chevrons. Tout ce décor est d'une grande élégance.

G. 572. Barde de crinière de dix lames; très simple. La première et la dernière lame sont bordées d'une forte torsade. L'arête supérieure de chaque lame donne un très fort repoussé en forme de garrot de cheval.

G. 573. Barde de poitrail d'une armure de cheval du XVIᵉ siècle, en fer poli, bordure découpée en festons et ciselée en torsade.

G. 574. Barde de crinière d'armure de cheval en fer noirci, composée de onze lames articulées.

G. 575. Fragment, probablement de barde de croupière, repoussé en festons.

G. 576. Cinq fragments d'une armure de cheval, simples, en acier poli.

G. **577.** Riche harnais de cheval allemand, vers 1560, auquel manquent la barde de poitrail et les pièces des cuisses. Le chanfrein, la barde de crinière, les lambrequins de bride, les sous-gorge et les flançois sont décorés exactement comme les armures G. 63, G. 64 et G. 65 et le casque H. 98. Le casque ne présente pas de dorures comme le harnais de cheval. Les trois armures portent la marque de Landshut et accusent bien leur époque de 1560 à 1570. Le harnais est évidemment de la même origine et de la même époque.

G. **578.** Chanfrein de la fin du XIVe siècle, en buffle; bandes superposées et collées. Les œillères, les oreillères et les naseaux sont en fer noirci. Le frontal porte une bande également en fer.

G. **579.** Chanfrein de tournoi, aveugle, du commencement du XVIe siècle, du type des maximiliennes. En acier poli cannelé, portant au frontal une large rosace d'acier. Ces chanfreins, dont les œillères étaient fermées, avaient pour objet d'empêcher les chevaux de se dérober au moment du choc ou de s'effrayer en suivant les lices.

G. **580.** Chanfrein d'un harnais de guerre de cheval, allemand, cannelé, de la même époque que le précédent. Il présente, à son milieu, une arête très saillante, ciselée en torsade, et deux pièces mobiles à charnières pour la défense des joues du cheval.

G. **581.** Chanfrein allemand, cannelé, de la même époque que le précédent. Il porte, au frontal, une rondelle en forme d'écu, plate, destinée à recevoir les armoiries.

G. **582.** Chanfrein allemand analogue au précédent.

G. **583.** Chanfrein allemand de tournoi, de forme courte, s'arrêtant au-dessus des naseaux, orné de bandes richement gravées et dorées. Il porte, au frontal, des armoiries à plusieurs pièces.

G. **584.** Grand chanfrein de joute de harnais maximilien.

Cannelures partant de l'arête médiane. Les œillères sont protégées par un grillage. Sur le frontal, un grand écusson sans dessin.

G. 585. Grand chanfrein de joute de harnais maximilien. Cannelures groupées par quatre, descendant des œillères vers le nasal. Une belle torsade termine le chanfrein. Écu sans dessin.

G. 586. Chanfrein de tournoi, aveugle, pour une armure maximilienne. Les œillères ont été fermées afin d'empêcher le cheval de se dérober. Les oreillères très courtes. Le frontal porte un écusson resté en blanc.

G. 587. Chanfrein d'une armure de tournoi allemand, du commencement du XVIe siècle, noirci par la rouille. Les œillères présentent une sorte de visière. Les oreillères et les joues découpées en ailes de chauve-souris. L'ensemble de cette pièce intéressante est orné de cannelures du type des maximiliennes.

G. 588. Beau chanfrein allemand de la première moitié du XVIe siècle, composé de quatre pièces : chanfrein, frontal et deux joues; en outre, des œillères bombées protègent la moitié de la vue. Le décor principal est une sorte de salamandre en repoussé dont la tête couvre les naseaux du cheval; sur les œillères, des dauphins. Sur chaque joue, un cavalier en costume d'apparat de l'époque du Camp du drap d'or. Bordure en rinceaux gravés. Entre les yeux, un écu à la croix de Malte.

G. 589. Chanfrein d'un harnais de joute allemand de la première moitié du XVIe siècle. Ornements en grands rinceaux d'un beau style allemand, analogues à ceux qui décorent l'armure de joute de l'empereur Maximilien. Ces rinceaux étaient dorés. Écusson entre les yeux portant une croix pattée. Porte-plumail sur le frontal. Tout le chanfrein est bordé d'une légère torsade.

G. 590. Chanfrein du milieu du XVIe siècle. Arête médiane en torsade repoussée et entourée comme tout le chanfrein de

bordures gravées d'un joli dessin. Un écu sans figure héraldique couvre la naissance du porte-plumail.

G. **591**. Chanfrein du milieu du XVIe siècle, de deux pièces; l'arête médiane au-dessus et au-dessous des yeux est décorée d'une torsade repoussée, entourée comme tout le chanfrein de bordures gravées d'un joli dessin.

G. **592**. Chanfrein du XVIe siècle, en fer bruni et à bandes gravées et dorées présentant des médaillons entourés de rinceaux.

G. **593**. Chanfrein d'une armure de parement ayant appartenu à Philippe, fils de Charles-Quint, plus tard le roi Philippe II d'Espagne. Cette pièce capitale, d'une grande perfection de travail, est enrichie de larges bandes repoussées et ciselées et donnant des ornements et des figurines; fonds noirs, damasquinés en or. Les armoiries de l'écusson du frontal sont celles d'Espagne, brisées d'un lambel, ce qui indique que cette pièce précieuse a été fabriquée avant la mort de Charles-Quint (1558), lorsque Philippe n'était pas encore monté sur le trône d'Espagne[1]. Sous le même numéro, les deux rondelles de la cuirasse et les deux cubitières de la même armure. On ne saurait trop admirer la perfection du goût et de l'exécution de ces pièces importantes.

G. **594**. Court chanfrein vers 1570, évidemment de Landshut comme les pièces du harnais de cheval G. 554 et l'armure complète G. 569 et autres belles pièces de Landshut qui portent leur poinçon.

G. **595**. Court chanfrein portant sa date 1574 au bas de

[1] En France, les d'Orléans, soit sous les premiers Valois, soit sous les Bourbons, ont brisé les armes de France d'un lambel; et, comme les d'Orléans dans les deux cas étaient branche cadette, on a cru pouvoir en conclure que le lambel était caractéristique de la branche cadette en tous pays. Or, ce n'est pas vrai, même en France; et, dans les autres États, le lambel a été généralement la brisure de l'héritier présomptif, comme en France, c'était le dauphin.

l'écusson. Le dessin de l'écusson est un Hercule terrassant l'hydre. Les petites feuilles qui bordent les bandes gravées accusent encore la fabrication de Landshut.

Legs de M. le baron des Mazis.

G. **596**. Court chanfrein allemand de la même époque et du même type que le précédent. L'écusson est exactement de même forme, il porte un aigle regardant ses aiglons. L'identité de la forme et de la bordure de l'écusson doit le faire considérer comme étant de même fabrication, bien qu'il ne présente pas les petites feuilles habituelles de Wolf de Landshut.

G. **597**. Chanfrein italien d'une armure de parement, d'une grande richesse de composition et d'une exécution remarquable, en fer repoussé et ciselé. On voit au frontal une figure de Renommée soufflant dans deux trompettes. L'ornement, d'un grand style, présente des figurines, des masques engagés dans des enroulements d'un bel effet décoratif. Seconde moitié du XVIe siècle.

G. **598**. Chanfrein d'une armure de joute d'une seule pièce; fin du XVIe siècle. Bandes verticales décorées alternativement de branches, de fleurs et d'attributs militaires, les uns à l'antique, les autres du temps, tels que canons, bombes, gabions..... Ces décors étaient tous dorés. Les œillères sont protégées par un rebord relevé. Une oreille manque.

G. **599**. Chanfrein de tournoi de la fin du XVIe siècle, décoré de bandes se croisant sur l'arête médiane en torsade. Les bandes sont les unes simplement gravées et dorées, les autres, repoussées en saillie, donnent des attributs de guerre dorés. Rosace à fleur de lis à hauteur des yeux. Oreillères élégantes rivées au frontal.

G. **600**. Court chanfrein de la fin du XVIe siècle, comme l'indique la forme légèrement camarde du bel armet H. 91, qui présente exactement le même décor de rinceaux et feuillages dorés, d'un large dessin sur fond sablé, entourés de

bandes finement gravées. Entre les yeux, un petit écu sans dessin.

G. **601.** Chanfrein de la fin du XVIe siècle, décoré de gravures aussi bien dans les bandes dorées que dans les bandes autrefois brunies. Dans celles-ci, des rinceaux, des glands, des fleurs, et, dans les bandes dorées, des trophées. Un petit écu sans dessin.

G. **602.** Chanfrein de carrousel de deux pièces de l'époque de Henri IV, en fer bleui, décoré de rinceaux dorés d'un dessin large et élégant; deux de ces rinceaux se terminent par des têtes d'aigles héraldiques. Porte-plumail gravé et doré. Ce chanfrein devait faire partie d'un harnais de cheval, peut-être incomplet, qui accompagnait une armure (G. 332), dont le Musée ne possède que la cuirasse complète.

G. **603.** Chanfrein d'un harnais de cheval de carrousel du commencement du XVIIe siècle; il est en cuivre, recouvert d'une plaque de cuivre gravée de dessins exactement du modèle de ceux qui décorent l'armure de Sully (G. 92). Il est évident que ce chanfrein faisait partie du même harnais, il porte une pointe aiguë au milieu du frontal. Il vient d'ailleurs de la Bibliothèque nationale.

G. **604.** Autre chanfrein de même fabrication et de même modèle. Il porte sur le haut du frontal des gravures représentant des fleurs de lis, des canons. Il a la même pointe aiguë au frontal. — Même origine.

G. **605.** Chanfrein des premières années du XVIIe siècle, comme l'indique le dessin au poinçon qui décore les bandes dorées et la rose qui porte une pointe aiguë. Bandes alternativement dorées et bleuies.

G. **606.** Partie inférieure d'un chanfrein de tournoi de la première moitié du XVIIe siècle, en acier gravé. La gravure imite les dessins des étoffes de cette époque.

G. **607.** Muserolle d'un harnais de cheval allemand du

milieu du xvie siècle, en fer repercé à jour d'un dessin fin et compliqué. Elle porte en son milieu la figure d'un lézard.

G. **608.** Muserolle d'un harnais de cheval allemand du milieu du xvie siècle. Elle porte, au-dessus d'une figure en ronde bosse, un lézard à deux queues et l'aigle à deux têtes de l'empereur d'Allemagne. Cette pièce est ornée de petits anneaux mobiles en fil de fer tordu.

G. **609.** Muserolle de cheval d'une armure allemande du milieu du xvie siècle, à la date de 1567, découpée et ciselée à jour. Elle porte l'aigle éployée de l'empire et le nom *HANS SCHREIR;* au-dessus de l'inscription, deux griffons dorés, affrontés, et, sous l'aigle, un lézard doré. Le travail et l'exécution de cette pièce sont des plus remarquables.

G. **610.** Deux troussequins de selles du xve siècle, ils ont conservé les rivets filetés qui les reliaient aux arcs-boutants des arçons.

G. **611.** Deux plaques de bâte de devant de selles d'armes italiennes du milieu du xvie siècle, en fer repoussé, ciselé et damasquiné en or et en argent sur fond noir et du plus beau travail. Pour l'une, le sujet principal représente une Renommée portant d'une main une couronne de lauriers, de l'autre une trompette. Dans l'autre plaque, une figure de femme ailée est accostée d'un guerrier et d'un satyre. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. **612.** Trois plaques de bâte de devant en cuivre fondu, de l'époque de Louis XIII.

G. **613.** Tapis de selle du xvie siècle en velours rouge, bordé de deux larges galons d'or, avec glands de soie rouge.

G. **614.** Caparaçon de cheval de la seconde moitié du xvie siècle, enrichi d'ornements en perles disposées en rinceaux à feuillages; bordé de velours cramoisi, terminé par un effilé. On remarque, au centre du poitrail, un écusson armorié.

G. **615.** Caparaçon de joute ou de tournoi du commence-

ment du xviie siècle, en soie autrefois rose, aujourd'hui jaune, composé de trois pièces. Celle du milieu descend à la botte du cavalier, les deux autres jusqu'aux boulets du cheval. Une quatrième pièce couvre l'encolure. Sur les épaules et les cuisses, sur des médaillons en appliques, sont brodées les armes de l'électeur de Saxe. Toutes les pièces sont décorées de plus de vingt glands de soie noire pendant de lanières couvertes de velours noir. Les rênes, les montants et les têtières de bride également couverts de velours noir subsistent.

G. **616.** Plaque de tapis de selle de mousquetaire sous Louis XIII. En étoffe brodée, portant la croix d'argent et des fleurs de lis d'or sur fond rouge.

G. **617.** Tapis de selle du milieu du xviie siècle. En drap bleu, avec bordure brodée en soie jaune de feuilles de laurier et de chêne, de fleurs de lis, de couronnes de France. Il porte l'écu de France surmonté de la couronne royale et entouré des deux colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Il est vraisemblable que ce tapis avait appartenu au roi Louis XIV.

G. **618.** Tapis de selle ayant appartenu à Louis XIV. En drap bleu entouré de broderies d'or et d'argent entre deux galons de drap écarlate. Il porte les armes de France et de Navarre, entourées des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.

G. **619.** Caparaçon et deux bissacs ou couvre-fontes de la seconde moitié du xviie siècle. En soie bleu de ciel brodée d'or. Aux angles du caparaçon, entre les têtes de deux oiseaux, deux C entrelacés sous une couronne à fleurons, fermée et surmontée d'une croix. Le travail assez lourd répond à un art encore primitif, comme il pouvait l'être en Suède ou en Danemark, qui ont cette croix royale (Charles X ou XI de Suède ou Christian IV ou V de Danemark). On pourrait aussi l'attribuer à Charles II d'Espagne, la broderie ayant assez le caractère portugais.

G. **620.** Tapis de selle aux armes du duc de Coigny, colonel

général des dragons sous Louis XV. On remarquera aux angles du tapis de selle les cinq drapeaux : deux rouges, deux bleus et un blanc, c'est-à-dire aux couleurs des Bourbons que le colonel général des dragons et celui de la cavalerie portaient comme délégués du roi.

G. 621. Garniture de selle du XVIIe siècle, probablement allemande. Pommeau en os, présentant des chasses grossièrement gravées. Garniture en fer.

G. 622. Croupière en velours noir du XVIe siècle, avec passants en cuivre.

Don de Mme la baronne de Marbot.

G. 623. Croupière du milieu du XVIe siècle. Lanières pendantes, en cuir, recouvert de velours rouge, terminées par des glands en soie et ornées de clous en cuivre doré. Les lanières sont reliées par des traverses décorées de fleurs de lis ou de trèfles.

G. 624. Selle ayant appartenu au roi Louis XVI, en velours cramoisi brodé or, comprenant deux étriers en argent doré, une paire de fontes, sangles, étrivières, couvre-fontes de velours brodés d'or et d'argent. Une double croupière en maroquin. Aux angles de la schabraque, des trophées d'armes à l'antique, avec cinq drapeaux : deux rouges, deux bleus et un blanc au sommet. Ces trois couleurs étaient celles des Bourbons. — Reçue du Mobilier national.

G. 625. Selle ayant appartenu à Napoléon Ier, en velours de soie cramoisi, brodé d'or, comprenant une paire de fontes. Étrivières en maroquin. Étriers en argent doré. Une housse en velours de soie, brodée or et argent. Une paire de couvre-fontes. Deux cocardes soie cramoisie avec quatre glands, torsades et mascarons; deux torsades manquent. Une cocarde soie cramoisie avec mascarons. Une cocarde soie cramoisie. — Reçue du Mobilier national.

G. **626**. Une selle de cérémonie ayant appartenu à Charles X, forme anglaise, en velours cramoisi sans broderies, comprenant deux étrivières, un poitrail, deux étriers en argent doré. Brides en maroquin, deux branches de bridon en argent doré, une martingale, une têtière, une paire de rênes de brides, un mors à embouchure en fer avec gourmettes, une housse de schabraque en velours cramoisi bordée d'or et une paire de couvre-fontes. — Reçue du Mobilier national.

ÉTRIERS.

G. **627**. Étrier de la fin du xve siècle. Montants larges et plats percés d'un trou au tiers de leur hauteur. Sole à trois barreaux dont un brisé. Chape d'étrivière carrée, avec trace d'écusson également brisé.

G. **628**. Étrier de la fin du xve siècle à montants cannelés. Sole à grille en torsade, avec un barreau également en torsade. — Trouvé près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **629**. Étrier de la fin du xve siècle. Montants cannelés, sole à grille. Le barreau seul est en torsade.

G. **630**. Étrier du xvie siècle. Montants évidés, à quatre cannelures, sole à grille dont deux barreaux manquent.

G. **631**. Étrier maximilien simple. Sole pleine. Montants à trois cannelures.

G. **632**. Un étrier de la première moitié du xvie siècle, du type des deux précédents. Sur une des faces de l'œil d'étrivières, on remarque une sorte d'écu en coquille.

G. **633**. Un étrier du xvie siècle. Sole circulaire avec deux barreaux en torsade.

G. **634**. Paire d'étriers noircis de la première moitié du

xvie siècle. Montants simples. Sole en torsades comme ses deux barreaux. Chape carrée.

G. **635.** Étrier du commencement du xvi[e] siècle. Large sole pleine. Montants bordés de bourrelets en torsades interrompues. Les côtés du pied sont protégés par deux branches en torsades qui sont reliées par un étrier cannelé, rivé au haut des montants.

G. **636.** Étrier de la même époque et du même type. Le devant du pied est arrêté et protégé par trois branches qui sont rivées près de la chape d'étrivières.

G. **637.** Paire d'étriers en fer. Montants à trois cannelures, sole à deux barreaux. Chape d'étrivière carrée. xvi[e] siècle.

G. **638.** Paire d'étriers simples; montants ronds. Un seul barreau s'épanouissant au milieu de la sole.

G. **639.** Paire d'étriers du milieu du xvi[e] siècle, en fer ciselé et entièrement gravé à l'eau-forte. Rinceaux et feuillages. Sole à grille fermée par quatre branches, celles du milieu ciselées en torsade.

G. **640.** Paire d'étriers du xvi[e] siècle, à quatre branches et à grille fermée.

G. **641.** Paire d'étriers du xvi[e] siècle, à deux branches et à grille fermée.

G. **642.** Petit étrier du milieu du xvi[e] siècle; était complètement doré. Montants ciselés en torsade à l'extérieur; pas de sole, mais une seule barre reliant les montants et formant au milieu un petit disque plein de 0 m. 03 de diamètre, se coudant en fleur de lis sur le devant. Sur la traverse de la chape tourne un anneau s'épanouissant en coquille et qui devait être embrassé par le porte-mousqueton d'étrivière.

G. **643.** Étrier de la seconde moitié du xvi[e] siècle, présentant, aux montants ciselés en demi-ronde bosse, deux bustes de

femmes terminés par des bouquets de fleurs. A l'anneau de l'étrivière se trouve une couronne à fleurons.

Legs du baron de Mazis.

G. 644. Étrier de la fin du XVIe siècle, qui était complètement doré. Montants ciselés profondément, donnant en relief des figures de la décadence italienne. Un seul barreau en torsade, comme le cercle de la sole. Chape carrée.

G. 645. Étrier en bois d'un seul morceau évidé. Les deux montants s'assemblent librement à mi-bois en resserrant l'œil de l'étrivière. Disposition originale mais peu pratique. Tout le bois est décoré d'ornements peints de la fin du XVIe siècle.

G. 646. Belle paire d'étriers, probablement espagnols, de la fin du XVIe siècle, en fer, repercés à jour et ciselés, d'un art et d'une exécution des plus remarquables.

G. 647. Étrier de la fin du XVIe siècle. L'anneau de suspension d'étrivière est rivé. La sole ovale avec un barreau.

G. 648. Étrier de la fin du XVIe siècle. Sole pleine. Montants à filets.

G. 649. Paire de grands étriers en bronze ciselé. La sole est formée de deux barres rapprochées l'une de l'autre.

G. 650. Un étrier d'une selle d'armes de la fin du XVIe siècle. Étamé.

G. 651. Étrier de joute en bois du XVIe siècle.

G. 652. Paire d'étriers, probablement de mule mauresque, découpés à jour. Les montants ornés de six bossettes, trois de chaque côté. XVIe siècle.

G. 653. Étrier de tournoi du commencement du XVIIe siècle, ciselé, doré et repercé à jour. Le bout du pied est protégé par une sorte de sabot repercé à jour de dessins d'une rare élégance. Sur le devant, un écu de cinq pièces en pal sans couleurs ni émaux, sous casque à grille, pour cimier et support

des cerfs ailés. Sur les montants, les lettres majuscules D. M. A. N. Ce même décor se retrouve sur la belle armure française du commencement du XVIIe siècle qui porte des lettres majuscules du même modèle, mais dont deux diffèrent de celles-ci.

G. 654. Belle paire d'étriers en bronze doré, du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe, ornés de figures de femmes à queue de serpent et mascarons en ronde bosse d'une belle exécution.

G. 655. Paire d'étriers en acier, simples, autrefois dorés; sans caractère bien précis; du XVIIe siècle.

G. 656. Paire d'étriers en fer ciselé et doré, d'une forme quadrangulaire.

G. 657. Étriers du roi Louis XIV, en cuivre coulé, ciselé et doré. Montants décorés de figurines et de rinceaux d'un bel effet décoratif; sole gravée et repercée à jour. Poids, 1 kilogr. 450. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. 658. Étrier de l'époque de Louis XIV, en cuivre ciselé et doré, d'un travail ordinaire; montants à grosses bossettes; sole portant deux traverses; anneau d'étrivière mobile.

Don de M. Bucquet.

G. 659. Étrier de l'époque de Louis XV, en cuivre ciselé et doré, dans le style de la Renaissance; sole découpée à ornements.

Même donateur.

G. 660. Étrier de cavalerie légère du XVIIIe siècle, en laiton. Sole pleine circulaire.

G. 661. Étrier de cavalerie légère du XVIIIe siècle, en fer. Sole pleine circulaire.

G. 662. Deux étriers de grosse cavalerie du XVIIIe siècle, à soles circulaires découpées en ornements. Anneaux d'étrivières à pivot.

G. 663. Deux étriers du XVIIIe siècle, à anneaux d'étrivières faisant corps avec les montants.

G. 664. Étrier du XVIIIe siècle, à montants brisés.

BRIDES, PIÈCES DE BRIDES, MORS.

G. 665. Bride de cheval du milieu du XVIe siècle, en cuir piqué et recouvert de velours rouge. Passants et crochets en fer.

G. 666. Fragment de têtière de bride en fer repoussé et ciselé du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Don de M. Dupont-Auberville.

G. 667. Bride de cheval de l'époque Louis XV. En cuir recouvert de soie jaune brodée, présentant des branches de rosier; boucles en cuivre découpé, ciselé et doré.

Don de M. Becquet.

G. 668. Bride, têtière, poitrail et croupière d'un harnachement de l'époque de Louis XV; en cuir recouvert de plaques de cuivre fondu, ciselé et doré.

G. 669. Mors de bride à brisures. — Trouvé dans un camp appelé l'*Ampône*, à Magny-sur-Tille (Côte-d'Or), près de Dijon.

G. 670. Mors de bride à longues branches, du commencement du XVIe siècle, orné de quelques filets. — Provenant de l'arsenal des Saulx-Tavannes au château de Lux.

G. 671. Mors de bride du XVIe siècle; il a conservé ses bossettes en cuivre doré, ornées de quelques filets. — Trouvé dans les fossés du vieux château de Pagny (Côte-d'Or).

G. 672. Mors de bride du milieu du XVIe siècle; est rompu

à l'anneau des deux canons. Branches plates repercées à jour et dorées.

G. 673. Mors de bride du XVIe siècle, à brisures, portant des molettes mobiles sur l'axe; longs montants, bossettes en cuivre jaune ciselé et doré.

G. 674. Mors allemand de la seconde moitié du XVIe siècle. Entièrement ciselé, d'un travail assez grossier; les extrémités du mors de bride et des gourmettes portent des ornements à fleurs très saillants.

Legs du baron des Mazis.

G. 675. Mors de bride du XVIe siècle. Branches en S, canons droits cylindriques.

G. 676. Mors de bride allemand de la seconde moitié du XVIe siècle, complet, entièrement ciselé. Molettes en olive tournant sur les canons et une autre au fond de la liberté de langue, très haute et très serrée.

Legs du baron des Mazis.

G. 677. Mors de bride allemand de la même époque et plus simple. Les molettes sont presque sphériques. Liberté de langue plus large avec petit galet dans le haut. Appendices à trois petits battants faisant encore amusette.

G. 678. Mors de bride à muserolle de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer étamé, d'un travail très ordinaire.

G. 679. Mors de bride de la fin du XVIe siècle. Branches triangulaires d'une longueur excessive décorées de filets doubles obliques.

G. 680. Grand mors de bride de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. Bossettes simples en cuivre, gourmettes à gros maillons.

G. 681. Mors de bride d'un harnais de guerre du commencement du XVIIe siècle. Les bossettes, ciselées et gravées, sont bordées d'un filet ciselé en cuivre doré. Mors brisé.

G. **682.** Mors de bride de la première moitié du XVIIIe siècle.

G. **683.** Six mors de bride du premier Empire.

G. **684.** Caveçon dit *à mordant* en fer rembourré, portant deux anneaux.

G. **685.** Bridon-amusette de la première moitié du XVIIIe siècle.

G. **686.** Mors de bride moderne.

G. **687.** Licol du XVIe siècle en cuir, orné de fleurs et de feuillages brodés en soie verte. Boucles et passants en cuivre doré et ciselé en torsade.

Don de M. Bucquet.

G. **688.** Gourmette de bride composée de douze maillons à charnières, ayant beaucoup de ressemblance avec la chaîne dite *à la Vaucanson.*

G. **689.** Quatre caveçons de mors à dresser les chevaux; trois sont à mordants, un à fer tordu.

G. **690.** Bossette de bride du XIIIe siècle en cuivre, repercée à jour en hélice et entièrement gravée.

G. **691.** Neuf bossettes de bride du XVe siècle en cuivre ciselé et gravé.

G. **692.** Grande bossette en cuivre repoussé en demi-sphère, décorée en torsade. Bordures à cannelures. Commencement du XVIe siècle.

G. **693.** Paire de bossettes en cuivre repoussé et doré. Milieu du XVIe siècle.

G. **694.** Bossette de bride ayant appartenu à François Ier; on voit, sur le pourtour, cinq salamandres poinçonnées.

G. **695.** Bossette de bride ayant appartenu à Henri II, en cuivre ciselé, représentant Diane au bain et portant le chiffre du roi sur le pourtour.

G. 696. Bossette de bride du XVIᵉ siècle, en cuivre ciselé. Le sujet représente Hercule aux prises avec un centaure.

G. 697. Bossette de bride de la fin du XVIᵉ siècle ou du commencement du XVIIᵉ. En cuivre ciselé et doré, représentant Henri IV.

G. 698. Treize bossettes de brides du XVIᵉ siècle, en cuivre ciselé et doré, d'une exécution remarquable.

G. 699. Sous le même numéro, trois bossettes de brides du XVIIᵉ siècle.

G. 700. Sous le même numéro, quatre bossettes de brides du XVIIIᵉ siècle.

G. 701. Onze bossettes de brides de la fin du XVIIIᵉ siècle ou du commencement du XIXᵉ.

G. 702. Ornement en forme d'étoile à huit rayons, muni d'un crochet en fer gravé et doré, ayant probablement fait partie d'un harnais de cheval.

Legs du baron des Mazis.

G. 703. Ornement de bride de cheval en cuivre ciselé et argenté, en forme de croissant, présentant une figure de chaque côté.

G. 704. Ornement de poitrail de cheval des gardes du corps sous Louis XVIII.

FERS DE CHEVAUX.

G. 705. Deux fers de chevaux français ou anglais à six longues étampures. — Trouvés sur le champ de bataille de Crécy.

Don de M. Boucher de Perthes.

G. **706.** Fer dont les étampures ne sont pas allongées. — Même origine.

Même donateur.

G. **707.** Cinq fers de chevaux du type de ceux qu'on a trouvés sur le champ de bataille de Crécy.

G. **708.** Ne diffère des précédents que par une branche dans l'axe de la sole.

G. **709.** Cinq fers de chevaux des XIVe ou XVe siècles.

G. **710.** Quatre fers d'une même ferrure. Sole demi-pleine avec une ouverture circulaire.

G. **711.** Petit fer de cheval plein.

G. **712.** Fer de cheval de rechange à bords relevés suivant la paroi du sabot, découpés en festons et l'emboîtant comme une chaussure. Le fer était fixé par un boulon fileté avec écrou à oreille.

G. **713.** Fer de bœuf. Sole pleine, d'où partent deux brides se rabattant au milieu pour embrasser le double sabot de l'animal. — Trouvé dans la Somme.

G. **714.** Autre fer de bœuf.

G. **715.** Entrave en fer avec serrure, chaîne à maillons en fer carré. — Prise au bagne d'Alger, en 1830.

G. **716.** Entrave en fer avec serrure, chaîne à maillons en fer rond. — Provenant du château de Dijon.

ARMURES DE CONTRÉES DIVERSES

ET FRAGMENTS.

Les armures de contrées orientales et autres, ainsi que leurs fragments, sont classées par contrées et non pas par pièces du même emploi, les défenses de ces guerriers ne constituant pas généralement une armure complète. Dans ce cas exceptionnel, la coiffure est décrite avec l'armure; dans les autres cas, les coiffures sont classées à la suite des coiffures et casques européens.

G. **717.** Armure sarrasine d'homme et de cheval du commencement du XVIe siècle. Casque à nasal mobile, à timbre en pointe pourvu d'une visière, de grandes oreillères percées d'ouvertures, d'un couvre-nuque et d'un masque en mailles. Tunique de mailles portant un corselet formé de plaques d'acier damasquinées en argent; la dossière est presque complètement à plaques. Un camail de mailles protège encore les épaules et la poitrine. Brassards d'avant-bras, cuissards, grèves composées de petites plaques horizontales. L'une des genouillères n'est pas de l'armure.

Le système de l'armure du cheval est semblable à celui de l'armure de l'homme : des plaques d'acier de petites dimensions reliées entre elles par des mailles disposées par bandes; le frontal du cheval est plein.

Toute l'armure était ornée d'inscriptions arabes damasquinées en argent, maintenant presque effacées. La maille de cette armure est rivée [1]. Poids total, 61 kilogr. 10.

[1] La selle est cataloguée au n° G. 555.

G. **718.** Armure sarrasine du xvie siècle, tunique en mailles rivées, portant une ceinture de plaques d'acier gravées, damasquinées, et des caractères arabes qui donnent le nom d'un sultan de Constantinople du xvie siècle. Le casque à nasal mobile est complété par un camail protégeant le col et le haut du visage, mais ménageant la vue. Un brassard de même modèle accompagne l'armure.

G. **719.** Cotte de mailles sarrasine portant des plaques en acier sur lesquelles sont incrustées en argent des inscriptions arabes qu'on n'a pas pu lire, certaines plaques ayant été inversées ou renversées.

Don de M. Cernuschi.

G. **720.** Armure de janissaire du xvie siècle, à plaques et à miroirs reliés par des mailles rivées; les différentes parties du plastron et de la dossière ont ainsi toute la flexibilité nécessaire aux mouvements du corps. Garnitures à franges en soie jaune.

G. **721.** Armure de janissaire de la même date, construite suivant les mêmes principes que la précédente. Elle offre certains changements dans la forme et la disposition des plaques et porte des épaulières. La plaque de pansière est en rondelles à rayons repoussés. Les garnitures sont conservées.

G. **722.** Armure semblable à la précédente. Diffère seulement par la plaque de poitrine qui est complétée de deux petites pièces de côté.

G. **723.** Armure sarrasine ne différant de la précédente que par deux goussets de mailles qui remplacent les pièces de côté.

G. **724.** Quatre hauts de dossières pour armures du type des quatre armures G. 720 à G. 723. Elles sont complétées par deux lames en tuiles couvrant le haut du bras.

G. **725.** Brassard d'une armure sarrasine du xviie siècle. Il est de trois pièces et décoré au poignet, au haut de l'avant-bras, de caractères arabes, et, sur le milieu du bras et de la main, de cartouches gravés.

G. 726. Paire de brassards complète d'armure sarrasine. De deux pièces reliées entre elles par des mailles. Celle du dedans est gravée.

G. 727. Jaque de mailles oriental; anneaux rivés, calotte en acier, cannelée, garnie d'argent, portant un camail de la même maille que le jaque.

G. 728. Jaque de maille oriental; anneaux ovales et plats. Chaque maille est étampée et porte un verset du Coran. Camail en mailles très fines non rivées, mi-parti acier, mi-parti cuivre, terminé par une longue dentelure.

G. 729. Jaque de mailles. — Provenant de Boukhara.

Don de M. Cernuschi.

G. 730. Gantelets en mailles, à plaques d'acier, d'une armure orientale.

G. 731. Paire d'éperons arabes à longues pointes. Elle a conservé ses courroies d'attache faisant bride comme sous-pieds, croisant sur le pied et passant dans les chapes du talon et du bout des branches.

G. 732. Un éperon du modèle des éperons qui précèdent, il a la même courroie croisée. La pointe est légèrement gravée à la base.

G. 733. Paire d'éperons du type des précédents. La tige est beaucoup moins longue et porte une rondelle d'arrêt. Tout l'éperon était autrefois doré.

G. 734. Paire d'éperons arabes, en fer, incrustés d'argent.

G. 735. Éperon d'une armure mauresque du XV[e] siècle. Grande molette à six pointes. La tige est maintenue par une pièce ayant la forme du talon et s'agrafant sur le cou-de-pied. Est gravé de dessins entrecroisés et interrompus d'un caractère arabe.

Don de M. Penguilly l'Haridon, conservateur du Musée.

G. 736. Armure circassienne du XVI[e] siècle, à mailles rivées

d'une extrême finesse. L'armure de tête est une calotte en damas garnie d'un camail en mailles; le plastron et les épaules sont ornés d'étoiles d'argent; elle porte un petit collet de mailles; les fermoirs, au complet, sont en argent. Cette armure est complétée par une calotte persane portée au n° H. 455.

G. **737**. Paire de brassards d'une armure circassienne, à filets ciselés; munis de mailles, de garnitures et de clous en argent.

G. **738**. Cuirasse persane en damas, du XVIe siècle. Elle est composée de cinq pièces : le plastron de deux pièces, la dossière et deux flancs. Le tout est orné de riches dessins damasquinés d'or. Dans les bordures sont damasquinées des inscriptions en langue arabe, mais écrites en caractères persans.

G. **739**. Armure persane composée d'un casque, d'un brassard, d'un bouclier et d'un jaque de mailles. Le casque en forme de bombe, couvre-nuque en mailles de fer et cuivre. La bombe est surmontée d'une pointe quadrangulaire; il est pourvu d'un nasal mobile, de deux porte-plumail. Le brassard est muni d'un gantelet en mailles cousues sur de la peau; l'intérieur est garni d'andrinople. Le bouclier de forme circulaire, en fer. La gravure donne des rinceaux, des animaux et des caractères orientaux. Les énarmes sont fixées par des rivets dissimulés par six bossettes demi-sphériques. L'exécution de ces trois pièces, de fabrication relativement moderne, est assez grossière comme gravure et incrustations d'or.

G. **740**. Brassard d'avant-bras d'une armure persane en damas. La bordure, le poignet et le haut du brassard sont décorés d'incrustations d'or dont le motif principal consiste en fleurs de lis extrêmement variées et reliées par des rinceaux d'une rare élégance.

G. **741**. Armure indienne dite *à miroir*. Casque en forme de demi-sphère, pourvu d'une pointe, d'un nasal mobile, de deux porte-plumail et de quatre rosaces damasquinées d'or. Mailles du couvre-nuque très fines terminées par des dents.

La cotte de mailles en acier et cuivre, formant des dessins en losange, est extrêmement fine. Brassards incrustés d'or; cuirasse à côtes rayonnantes encadrée de rinceaux à feuillages damasquinés. Matelassures des gantelets en velours violet enrichi de broderies et de paillettes d'or et d'argent.

Don de Napoléon III.

G. **742.** Brigandine indienne formée d'écailles en cuir d'élan, dans le genre des armures imbriquées; les écailles sont attachées au vêtement par des lanières en cuir. Cette armure présente une bonne défense contre la lance et la flèche.

G. **743.** Brassards indiens couvrant le coude en dehors. Ils sont montés sur un manchon de cuir recouvert d'étoffe brodée d'argent. Les mitons sont recouverts de velours avec fleurs dessinées par des petits boutons dorés.

G. **744.** Brassard d'une armure indienne, couvert d'ornements en rinceaux entièrement dorés.

Legs du baron des Mazis.

G. **745.** Plaque d'ornement indienne, en bronze ciselé.

G. **746.** Armure mongole à miroirs se composant d'une veste en soie, fortement matelassée et piquée, recouverte de velours noir, ornée de dessins réguliers formant des losanges arrondis dont le centre est marqué par un large bouton d'acier doré, plat et découpé en fleur : deux longues plaques de damas montées sur cuir et dans un cadre doré protègent la poitrine. Au dos une plus large et deux autres sous chaque bras complètent la défense du corps. Deux spalières matelassées et décorées comme tout le vêtement couvrent les arrière-bras. Des brassards en damas emboîtent en dehors le coude et s'arrêtent en dedans, un peu au-dessous de la saignée.

Casque à timbre rond, visière, nasal, porte-plumail. Un camail à mailles très fines, acier et cuivre, couvre le haut du dos et de la poitrine.

Ce harnais de guerre est complété par la belle selle mongole

G. 801. — L'un et l'autre proviennent de la Bibliothèque nationale.

G. **747.** Armure mongole à miroirs, se composant d'une tunique fortement rembourrée descendant aux genoux; la partie supérieure jusqu'à la taille est recouverte de soie verte, décorée de rinceaux dessinés par des petits clous de cuivre rivés et dorés. Sur cette partie sont rivés cinq plaques d'acier damassé dites *miroirs*. Depuis la taille, la tunique est recouverte d'une jupe de mailles extrêmement fines, donnant des quadrillés en cuivre jaune. Ces maillons ne sont pas rivés. Des bouts de manches du même genre et dentelés protègent les arrière-bras.

Le casque en calotte d'acier porte un nasal, une pointe au sommet et deux petits porte-plumail. Le camail de la cotte est du même travail que la jupe de mailles et les manches. — Provient du cabinet du docteur Hébray.

G. **748.** Brassards d'une armure mongole. Rinceaux ciselés en relief, entourés d'une large bande finement damasquinée de fleurs et de feuillages en or; mitons en velours noir ornés de clous dorés. Poids, 2 kilogr. 100.

G. **749.** Habit de guerre de l'empereur de Chine. Cet habit se compose de trois tuniques, mises les unes par-dessus les autres. La seconde est armée de lames d'acier doré, disposées comme dans certaines brigantines du xv[e] siècle; les épaulières formées chacune de deux lames d'acier, enrichies de figures de dragons, en filigrane d'or, augmentent la défense de la poitrine. Le casque, conique, couvert d'ornements en or mêlés de pierres fines, porte à son sommet une grosse perle et une aigrette en bandes de martre noire; il est garni d'un couvre-nuque et d'oreillères en soie, piquées et brodées, d'une grande richesse. Les jambières, artistement construites en lames transversales d'acier doré, comme la seconde tunique, sont ornées, à leur partie inférieure, de figures en filigranes d'or du dragon impérial. La couleur jaune, qui forme le fond du vêtement,

n'est portée en Chine que par la famille de l'empereur. — Pris à Yuen-Uing-Yuen (Pékin), au palais d'Été (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

G. 750. Armure japonaise ayant appartenu à un prince de la famille d'Aki. Très belle et très ancienne, en fer, mailles et plaquettes de fer. Toutes les parties non laquées sont enrichies d'une fine damasquine d'argent. Le casque présente un Japonais, une Japonaise et six roues divisées en huit compartiments. Le plastron de la cuirasse, repoussé et ciselé, offre un animal fabuleux et des fleurs, le tout damasquiné d'or et d'argent. Tassettes et couvre-nuque du casque à lames laquées, articulées et reliées entre elles par des tresses en soie bleue. Brassards, jupes et moletières en étoffe recouverte de mailles et de plaquettes en fer, taillées et ornées de rosaces; une large plaque couvre en partie l'arrière-bras. Un bâton de commandement en forme de martinet et un étendard accompagnent l'armure.

G. 751. Armure japonaise composée de lames noircies, en cuir laqué, assemblées par des tresses en soie bleue. Casque en fer pourvu d'un couvre-nuque à lames articulées. Masque à gorgerin couvrant la partie inférieure du visage. Cuissards et brassards en mailles et plaques de fer repoussées. Mitons articulés offrant des ornements en forme de fleurons.

G. 752. Armure japonaise analogue à la précédente. Casque simple en fer laqué. Épaulières et cuissards en plaques de cuivre imbriquées, dorées et vernies. Brassards et mitons en mailles et plaques de fer noirci.

G. 753. Armure japonaise composée de lames en peau laquée, reliées entre elles par des tresses en soie noire. Tassettes et grèves offrant des ornements dorés. Brassards formés de bandes de mailles disposées en rectangle. Les épaules et les arrière-bras sont protégés par de grandes ailettes de sept lames reliées comme celles des braconnières.

G. 754. Armure du même modèle et de la même organisation que la précédente. Elle n'en diffère que par le décor; il est simplement doré à plein, le casque est le même.

G. 755. Armure du même modèle et de la même organisation que les précédentes. Elle n'en diffère que par le décor. Les tresses qui relient les lames sont en soie de différentes couleurs; les lames ne sont pas dorées. Le casque est le même.

G. 756. Armure japonaise en fer bronzé; les épaulières et les tassettes sont laquées. Les lames des grèves, des brassards et des cuissards sont assemblées par des mailles; toutes les autres parties de l'armure sont reliées entre elles par des tresses de soie bleue. Le plastron de cuirasse porte ciselé en relief un dragon.

G. 757. Armure japonaise du même type que la précédente.

G. 758. Armure japonaise composée de lames en peau gaufrée et laquée, assemblées entre elles par des tresses de différentes couleurs. Casque en cuivre rouge, à lames articulées; masque en fer noirci couvrant la partie inférieure du visage.

G. 759. Armure japonaise en lames de fer laqué. Le casque porte un grand nombre de pointes saillantes; les lames des brassards et des cuissards sont reliées les unes aux autres au moyen de rectangles en mailles de fer.

G. 760. Armure japonaise en fer laqué; les lames sont reliées par des tresses en soie bleue.

G. 761. Armure japonaise en fer laqué; les brassards et les grèves sont en fer bronzé.

G. 762. Armure japonaise composée de lames laquées, dorées et reliées entre elles par des tresses en soie rouge passé. Brassards en mailles, garnis de plaquettes. Grèves laquées, peintes en noir, offrant quelques ornements. Casque entièrement doré dont la partie supérieure est reployée sur elle-même; couvre-nuque de quatre lames articulées.

G. **763.** Armure japonaise complète, entièrement peinte en noir. Elle est composée de mailles en fer et de plaquettes laquées cousues sur une étoffe à fleurs; quelques-unes de ces plaquettes portent des ornements repercés à jour.

G. **764.** Armure japonaise incomplète composée du casque, du devant et du derrière de la cuirasse. Le casque est de fer orné d'une infinité de petites pointes; le couvre-nuque et la cuirasse sont composés de lames en cuir laqué, assemblées par des tresses vertes.

G. **765.** Fragments d'armure japonaise. Casque en fer peint en brun, orné de filets saillants, couvre-nuque composé de quatre lames en fer. Dossière formée de lames également en fer assemblées avec des tresses bleues.

G. **766.** Brigantine japonaise, à plaques d'acier, recouvertes de soie noire et maintenues par des clous dorés; fabriquée dans le même principe que les brigantines européennes du xve siècle.

G. **767.** Chaussures japonaises. Tiges en soie bleue brochée.

G. **768.** Paire d'éperons mexicains du xviiie siècle, ciselés en torsades dont quelques-unes sont dorées. Molette à huit pointes assez bien ciselées. Ils portent leur bride de cou-de-pied en cuir brodé de soie. La moitié du sous-pied en gourmette de fer subsiste.

G. **769.** Paire d'éperons du même modèle. Les molettes sont plus délicatement ouvragées.

G. **770.** Paire d'éperons du même modèle. Les sous-pieds en gourmette sont complets.

G. **771.** Paire d'éperons mexicains, très élégants de forme à branches ciselées et incrustées de cuivre jaune. Molettes à douze pointes; garniture complète à chaînette et crochets; attaches en cuir ornées de dessins imprimés; un grelot est

relié par une chaînette à l'anneau du rivet d'articulation de la molette.

Don de M. Goupil.

G. **772.** Éperon mexicain; grande molette à trente-deux pointes; branches gravées portant des incrustations en cuivre; lanière de cou-de-pied en cuir très simple.

G. **773.** Paire d'éperons mexicains, entièrement gravés; grandes molettes à roues dentelées.

G. **774.** Paire d'éperons de la Plata, en fer repercé à jour. Grandes molettes à huit pointes.

Don de M. Grandidier.

G. **775.** Sous le même numéro, deux éperons hispano-mexicains à rondelles et à longues branches. Molettes à sept pointes pour l'un, à huit pour l'autre.

G. **776.** Paire d'éperons du Chili de dimensions énormes. La chape des molettes et la moitié des branches sont repercées à jour et ciselées. Les branches se terminent par une double chape. Diamètre des molettes, o m. 15. — Rapportée de Santiago.

Don de M. Duval, capitaine de gendarmerie.

G. **777.** Éperon du Brésil. La large molette à huit pointes est à moitié couverte par les deux plaques pleines qui font chape. Les talonnières très hautes sont également pleines et sans décor.

HARNAIS DE CONTRÉES DIVERSES

ET FRAGMENTS.

G. **778.** Chanfrein sarrasin du XVI[e] siècle, entièrement gravé. Le pourtour est percé de petits trous pour y passer la maille.

G. 779. Selle arabe complète.

G. 780. Selle de dromadaire de la tribu des Touaregs. Sur l'arçon en faîte très aigu, un siège elliptique légèrement concave. Troussequin en triangle équilatéral, en bois, recouvert de cuir rouge et bordé de cuir noir. Le pommeau très élevé est en forme de croix, il est couvert et bordé comme le troussequin. Étriers en bois recouvert de cuir. Rênes de bride en cuir tressé très fin et terminées par une poignée de fer, sans doute pour les fixer au pommeau. Mors simple en fer carré.

G. 781. Deux brides arabes complètes.

G. 782. Bride arabe en cuir recouvert en partie d'étoffe rouge et bleue et orné de plaquettes avec damasquines d'argent sur fond noir.

G. 783. Plusieurs fragments de bride arabe.

G. 784. Mors de bride arabe à chaînette, détérioré par la rouille. — Trouvé à Tibériade, en septembre 1841.

Don de M. Emmanuel Quinsonas.

G. 785. Mors de bride arabe d'un modèle assez élégant. Il est complété par une molette ou amusette à trois disques, roulant sur la traverse qui relie les montants de la liberté de langue.

G. 786. Mors de bride arabe du même type que le précédent, mais ne comportant pas d'amusette.

G. 787. Mors de bride arabe complet. Liberté de langue très haute, sans amusette.

G. 788. Mors de bride arabe du genre du précédent (G. 787); il est beaucoup plus léger et incomplet.

G. 789. Mors de bride arabe dont les amusettes sont en dehors de la liberté de langue.

G. 790. Fragment de mors de bride. En dehors de la liberté de langue, en forme de demi-cercle, dix anneaux formant

amusette; en outre, un petit appendice fixé au sommet du demi-cercle porte six petits anneaux donnant un complément d'amusette.

G. 791. Mors de bride arabe dont les amusettes ou molettes sont sur la traverse qui relie les montants de la liberté de langue.

G. 792. Mors de bride à deux pontets très élevés faisant liberté de langue.

G. 793. Mors de bride ou plutôt caveçon dont l'usage ne se comprend qu'imparfaitement.

G. 794. Paire d'étriers arabes en fer uni et poli; les deux montants, pleins et larges, sont reliés par un pontet porte-anneau d'étrivières rivé aux montants.

G. 795. Paire d'étriers arabes d'une seule pièce. Ils sont gravés et la sole est repercée en rosace.

G. 796. Paire d'étriers arabes à larges montants, repercés à jour, en fer noirci et d'une seule pièce. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. 797. Paire d'étriers arabes d'une forme élégante. La sole est repercée à jour en large rosace d'un joli dessin; ils sont d'ailleurs assez grossièrement gravés. Il reste des traces de dorure sous la sole.

G. 798. Bride turque avec têtière et croupière, entièrement recouverte de plaques en cuivre repoussé, ciselé et doré.

G. 799. Licol turc en cuir orné d'un grand nombre de passants en cuivre, supportant autant de pendeloques de même métal.

G. 800. Selle complète ayant appartenu à un capitaine d'irréguliers circassiens de l'armée russe. Housse en cuir teinte en noir, bordée d'un galon doré. Coussin de selle fort épais à double galon doré, fixé à la selle par un surfaix portant au centre un bouton en argent niellé. Étriers en fer à sole pleine

circulaire. Panneaux rembourrés, recouverts de maroquin, piqués avec des lanières. Les étriers, boucles et chapes, autrefois étamés.

G. 801. Selle mongole recouverte de velours noir, ornée de clous dorés disposés pour former des dessins réguliers, ayant au centre des fleurons en acier doré; le reste de l'ornementation forme des rinceaux et des feuillages également ornés de petits clous dorés. Tout autour du tapis, une longue frange tricolore; siège en velours rouge; pommeau en col de cygne terminé par un fort renflement, orné d'un cœur avec bordure découpée. — Provenant de la Bibliothèque nationale.

G. 802. Selle de guerre de l'empereur de Chine. En bois laqué, à fond imitant l'aventurine. Le harnachement au complet comprend les brides, bridons..., deux grandes plaques de même nature que celles du siège, destinées à couvrir les flancs du cheval; des écharpes fixent sur les arçons les coussins formant le siège de la selle. — Provient du palais d'Été de l'empereur de Chine (campagne de 1860).

Don de Napoléon III.

G. 803. Étrier de mandarin chinois très ancien, en bronze. La sole, le pourtour et la partie extérieure des montants sont émaillés; la partie supérieure, qui sert de chape de suspension, porte deux dragons grossièrement ciselés. Poids, 1 kilogr. 050.

Don de M. le colonel Le Clerc.

G. 804. Paire d'étriers coréens en cuivre jaune, la chape est munie d'un couvercle mobile.

G. 805. Selle japonaise en bois laqué. Siège mobile maintenu par des étrivières; pommeau portant une ornementation de fleurs et de feuillages dorés en relief; double quartier en cuir orné de dragons en or; grands flançois en cuir chagriné, peint et doré; étriers portant les mêmes ornements que le pommeau; bride complète. — Ce harnachement provient du palais d'Été de l'empereur de Chine.

G. **806.** Harnais complet de cheval japonais. Selle, bride et caparaçon.

G. **807.** Harnais japonais complet. Selle en cuir chagriné, portant sur toutes ses parties une large bordure dorée. Le siège est en drap vert; la bride en passementerie, violette, est terminée par des glands.

G. **808.** Chanfrein japonais en carton laqué et entièrement doré. Il porte des cornes, des oreilles et des pointes en saillie; les narines, l'intérieur des oreilles et les yeux diffèrent de couleurs.

G. **809.** Paire d'étriers japonais en bronze. A l'avant, une tête de dragon ciselée en ronde bosse, entourée de feuillages.

G. **810.** Étriers en bois laqué, appartenant au harnais G. 807.

G. **811.** Selle de l'Abyssinie. Pommeau triangulaire, troussequin haut et étroit. Housse en maroquin rouge couverte de découpures de cheval vert, peintes couleur verte et donnant des cavaliers, des dessins barbares. Tapis de selle en drap rouge brodé de couleurs diverses. Bride, licol, poitrail et croupière décorés comme la housse. Mors du type arabe avec liberté de langue en arcade très haute. La première partie des rênes est en chaînette de fer. Très petits étriers. Un second poitrail est composé d'une infinité de plaquettes en cuivre repoussé.

G. **812.** Selle sénégalaise entièrement en cuir, ornée de filets peints en noir; avec sa rêne de bride en cuir tressé, terminée par un fouet; enfin, un sac garni de glands présentant des dessins imprimés sur le cuir.

G. **813.** Selle de Madagascar.

G. **814.** Selle mexicaine en cuir fauve, ornée d'un filet en argent tressé. Troussequin en bois, pommeau de selle évidé pour recevoir le lasso. Étriers fermés sur le devant par une enveloppe en cuir gaufré.

G. **815**. Bride mexicaine et son mors. La bride est en aloès tressé et porte trois glands bleus de même nature.

G. **816**. Paire d'étriers mexicains entièrement couverts de dessins ciselés à rinceaux, mêlés d'animaux.

G. **817**. Harnais de cheval de la Plata, composé d'une sangle sous-ventrière, d'un tapis de selle, de ses flançois, d'une sellette, de deux étriers, d'un mors de bride avec ses garnitures, d'une têtière, d'une muselière, d'une bride et d'une entrave. Les flançois, le tapis et la sellette sont en cuir gaufré et offrent des dessins d'une belle exécution, le reste est en peau finement travaillée.

Don de M. Grandidier.

G. **818**. Flançois de la Plata, en cuir gaufré d'une façon remarquable.

Même donateur.

G. **819**. Autre parure de flançois de la Plata.

G. **820**. Selle de l'Amérique du Sud en cuir fauve gaufré, composée de quatre pièces de cuir, deux tapis, un trousse-quin, une sellette et une sous-ventrière.

H

HEAUMES DE GUERRE ET DE JOUTE,

CASQUES ANTÉRIEURS AU BACINET.

H. 1. Casque en cuivre rouge, de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe. De forme conique. Timbre percé de deux ouvertures : l'une, carrée, pour l'aération; l'autre, en forme de croix, comme signe des croisés. On y plaçait à l'intérieur un morceau d'étoffe rouge. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. 2. Cervelière du XIIe siècle. L'original fut exécuté pour Henri le Lion, duc de Bavière. Moulage.

Don de M. Basilewski.

H. 3. Casque du XIIe siècle, allemand, entièrement en fer. Timbre de quatre morceaux, reliés par deux bandes en croix et par un bandeau; le tout fixé par des rivets. Il est muni d'un nasal fixe, d'un couvre-nuque et de deux appendices, destinés à garantir les yeux du côté du dehors. — Trouvé dans la Somme, près d'Abbeville.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. 4. Heaume de la fin du XIIe siècle, à timbre conique et à nasal. Il est anglais et provient de la décoration d'un ancien tombeau. Pour décorer une tombe de chevalier, on fabriquait souvent un heaume de guerre ou de joute, qui ne présentait pas généralement les différences d'épaisseur demandées par des coiffures du service réel; mais pour celui-ci on peut hésiter.

Sa partie supérieure conique est repliée comme un cornet, le joint est sur le devant, il y est renforcé par une bande rivée formant nasal. Trois bandes rivées renforcent également les côtés et l'arrière du cône. Ce timbre est rivé sur la partie cylindrique qui couvre la face et le derrière de la tête. Cette partie cylindrique est composée de trois pièces; deux font les joues et sont reliées seulement sur le front, leur joint est renforcé par la bande du timbre conique qui fait le nasal. Tous les bords sont percés de trous pour fixer la matelassure. Ce casque intéressant a pu être réellement en service.

H. 5. Coëffette de mailles du XIII[e] siècle. C'est la seule maille authentique de cette époque que possède le Musée; l'anneau est lourd, rond et parfaitement rivé. — Trouvée dans un tombeau, à Épernay (Côte-d'Or).

H. 6. Heaume de la seconde moitié du XIII[e] siècle, composé de deux cylindres se recoupant en faisant saillie à hauteur de la vue. Celle-ci est ouverte dans le bras de la croix qui renforce le mézail; toute la partie au-dessous des yeux est criblée d'ouvertures d'aération. Timbre tronconique surbaissé. Le tiers inférieur du mézail est brisé.

H. 7. Grand heaume de la fin du XIII[e] siècle ou du commencement du XIV[e]. De forme cylindrique, à mézail fixe, criblé d'ouvertures circulaires et offrant deux longues ouvertures rectangulaires, pour la vue. Partie supérieure du timbre repoussée en cercle et produisant une rosace à quatre fleurons.

H. 8. Deux casques du XIV[e] siècle. Ils ne semblent pas avoir été faits pour le service. — Provenant de la décoration d'une tombe anglaise.

H. 9. Heaume du commencement du XV[e] siècle. La vue et les trous d'aération sont tout à fait insuffisants pour une coiffure de service. La forme d'ensemble est bonne et exactement sur le modèle des heaumes de joute ou de tournoi de l'époque. — Même provenance.

H. 10. Grand heaume de joute de la fin du XIV[e] siècle ou

mencement du xv°. Jusqu'à hauteur de la vue, la coiffure me d'un heaume à tête de crapaud, dans lequel la ca- t enveloppée d'un cône de hauteur considérable; la supérieure manque, elle devait être terminée par figure ou ornement dans l'esprit du cimier du heaume nt.

1. Grand heaume de joute allemand, de la seconde du xv° siècle. Il se compose d'un timbre très aplati et rivé sur le demi-cylindre qui protège la tête, derrière les. Une troisième pièce est rivée sur le timbre, près des et le long du demi-cylindre d'arrière. Cette pièce fait renfort sous le grand ventail apparent. Celui-ci tourne charnière verticale placée à gauche et il porte à droite neau mobile d'aération. La vue est au bas du timbre, re du bec saillant du grand ventail. Le heaume s'assem- l'armure par devant, au moyen d'une lanière passant anneau qui existe encore en bas du ventail, et par der- moyen d'une pièce dont il ne reste plus que les bou- - Provenant de la collection Soltikoff.

Don de Napoléon III.

12. Grand heaume de joute du xv° siècle, allemand. Il posé de trois pièces assemblées par de forts rivets à tête tte de suif. Mézail doublé d'une plaque de renfort.

13. Grand heaume de joute des premières années du cle, d'une armure maximilienne, comme en témoignent nelures du timbre. Il se fixait à la cuirasse, plastron et e par de fortes charnières.

14. Grand heaume de joute, allemand, cannelé. Timbre i et presque plat en forme de lentille.

BACINETS.

H. **15** à H. **21**. Sept bacinets du type le plus connu; ils ne diffèrent entre eux que par une petite amorce de bouche à bords relevés qu'on voit sous la pointe du mézail de quatre de ces bacinets; parfois les trous d'aération font défaut du côté gauche.

H. **22**. Bacinet différant des sept qui précèdent, parce que le timbre est moins élevé et est terminé par un ergot renversé à six arêtes; le nasal n'est plus en pointe, mais en demi-sphère et criblé d'ouvertures pour l'aération.

H. **23**. Bacinet d'un type particulier; à l'intérieur, il a une amorce de nasal et les joues sont couvertes comme dans un casque *béotien*. Le mézail est maintenu par deux goupilles mobiles pouvant s'enlever, la coiffure devient alors une sorte de salade d'homme de pied très couverte. Le mézail fait un avancé très saillant, protégeant bien la vue comme dans le heaume à tête de crapaud. Tout le timbre à hauteur du front est percé de trous pour la matelassure.

H. **24**. Bacinet de la fin du xiv[e] siècle ou du commencement du xv[e]. Le mézail est d'un seul morceau et mobile autour de deux boulons placés à droite et à gauche du casque. Le gorgerin, lié à l'armure et faisant l'office de colletin, présente une disposition originale, fort rare.

SALADES D'HOMMES DE PIED, D'HOMMES D'ARMES.

---

15. Salade d'homme de pied du xive siècle en fer forgé. les traces d'un nasal qui a été brisé. Petites visières it les arcades sourcilières. Les trous percés au bord in- de la coiffure répondent à une matelassure. Beau travail e d'une seule pièce qu'on ne pouvait alors exécuter que forte épaisseur de fer.

16. Barbule d'homme de pied ou salade de chevalier qui ait sous le grand heaume de la fin du xive siècle (c'est la donnée au dauphin, fig. 12 des costumes de guerre, la pierre tombale d'Ulrick, landgrave de Strasbourg). ure, très pointue, est légèrement à côtes, elle est forgée eule pièce dont on ne peut juger l'épaisseur, le métal ercé à jour par la rouille. Les nombreux petits trous en répondent à un camail de mailles, analogue à celui des s de cette époque.

17. Salade d'homme de pied du commencement du le. Garniture en cuir qui maintenait la coiffe, fixée au par des rivets en fer. Comme marque de fabrique, une 'écu avec une couronne pour cimier.

18. Salade d'homme de pied du xve siècle; timbre en oli d'une seule pièce, ne comportant pas de visière. La postérieure du timbre forme couvre-nuque.

19. Sous le même numéro, deux salades d'homme de milieu du xve siècle, en acier poli, sans ornements. ont analogues à celles que l'on voit représentées dans les iefs de l'arc de triomphe d'Alphonse V, dont les moulages

décorent le péristyle du Musée. Une de ces deux salades porte la même marque de fabrique que l'armure G. 3.

H. **30**. Salade de la même époque, du même type, mais un peu moins fermée aux joues et également pour homme de pied.

H. **31**. Petite salade anglaise, du milieu du xve siècle. Simple, en acier poli. La visière, au lieu d'être fixe, comme dans la plupart de ces casques, ou mobile autour de deux pivots, s'abaisse et se relève verticalement au moyen d'une coulisse qui glisse sur quatre boutons à tête ciselée, fixés au timbre. Elle est en outre pourvue d'un couvre-nuque articulé à queue, composé de trois lames mobiles et dentelées.

H. **32**. Salade d'archer du milieu du xve siècle. En fer non poli. Légère crête surmontant le timbre, percée à sa partie supérieure pour recevoir un plumail. On remarque plusieurs trous circulaires à l'endroit des oreilles, et au-dessus les trous de matelassure à hauteur du front. Les joues avancent fortement dans le bas, couvrant bien le visage.

H. **33**. Calotte à lames articulées ou cervelière qui complétait probablement une brigantine de la fin du xve siècle.

H. **34**. Salade d'archer du milieu du xve siècle, en acier noirci, sans mézail, terminée en pointe avec trou pour recevoir le porte-plumail. Trous de matelassure à hauteur du col qui est bien indiqué par la forme du couvre-nuque. Coiffure très élégante et bien comprise.

H. **35**. Petite salade de pied de la seconde moitié du xve siècle. Petit couvre-nuque. Timbre fortement percé en plusieurs endroits par la rouille.

Don de M. Juste.

H. **36**. Salade de pied du même genre, mais moins élégante; le col n'est pas indiqué. Même crête et même trou pour le plumail. Les joues sont un peu moins couvertes. Trous de matelassure à hauteur du front.

37. Petite salade cannelée et à crête, de la dernière ʃ du xve siècle. Elle est pourvue d'une large visière plate 'effet semble avoir été surtout d'abriter les yeux du soleil. marque des traces de gravures dans le style de celles qui ɜnt nos belles milanaises G. 7 à G. 10, de la fin du ɜcle. — Provenant de l'île de Rhodes et des chevaliers de Jean-de-Jérusalem.

Don de M. le duc d'Istrie.

38. Salade de la fin du xve siècle. Timbre cannelé et , surmonté d'une arête peu prononcée. Couvre-nuque ɔsé de deux lames articulées. Visière cannelée, se mou- ur deux axes et pouvant se renverser sur le couvre-nuque. ·avure est encore du même style des armures milanaises 500.

39. Salade de même époque que la précédente. Elle un couvre-nuque cannelé et une sorte de visière du même l qui rappelle la forme du casque romain. Les gravures ıieux conservées et toujours du style des mêmes armures ıises. — Même provenance.

Don de M. le duc d'Istrie.

40. Salade d'homme d'armes du milieu du xve siècle; à unie; la vue est percée à 5 ou 6 centimètres au-dessus ırd inférieur de la coiffure qui couvrait le nez et les s.

41. Salade du même type pour chevalier ou archer à .

42. Salade de guerre allemande, de même époque que cédente. Elle en diffère par la visière qui est mobile. Re- ıer l'élégance des clous rivés en colimaçon. — Provenant collection Soltikoff.

Don de Napoléon III.

43. Salade d'homme d'armes de la seconde moitié du ɜcle. Couvre-nuque à queue articulée à trois lames. Visière

mobile d'une seule pièce. L'arête du timbre est à section carrée et de peu de saillie. Pièce remarquable, probablement allemande.

H. 44. Grande salade de guerre, allemande, de la seconde moitié du XVe siècle. Queue en pointe, en deux morceaux assemblés par des clous à tête ciselée. La crête est formée de deux filets saillants repoussés. Visière mobile autour de pivots.

H. 45. Belle salade milanaise vers 1500, renforcée de deux pièces rivées au couvre-nuque et au frontal. Ventail à soufflet, mobile autour des oreilles et couvrant le dessous du menton. Crête légère percée d'un trou au sommet pour le porte-plumail. Toute la gravure est celle des belles armures milanaises G. 7 à G. 10.

SALADES DE JOUTE.

H. 46. Salade de joute, allemande, de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. A bords rabattus, percés à la vue; elle porte au timbre une légère arête saillante. C'est la salade que portent les deux jouteurs peints, sur le beau garde-cuisse allemand, inscrit sous le numéro G. 533. Poids, 2 kilogr. 400.

H. 47. Salade de joute, allemande, de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe; elle présente une crête repoussée, de forme carrée, et une sorte de griffe maintenant sur la partie antérieure du timbre deux plaques mobiles; ces plaques retenaient sur le casque le volet ou voile, fait d'une étoffe précieuse qui servait à parer cet habillement de tête. Un coup estimé consistait à enlever, avec le bréchet de la lance, l'une de ces plaques mobiles qui laissaient alors s'échapper le volet. Les griffes et les plaques caractérisent les salades de joute et servent à les distinguer de celles de guerre. Deux évents repercés à jour à droite et à gauche du timbre.

H. 48. Salade de joute, allemande, de la même époque que la précédente. Crête de forme carrée. La griffe, les plaques mobiles et la queue bordées d'un filet ciselé en torsade. Elle est faite de deux morceaux reliés entre eux par un rang de clous à tête ciselée.

H. 49. Salade de joute, à peu près identique à la précédente, mais elle n'a pas les plaques mobiles.

H. 50. Salade de joute maximilienne, à long couvre-nuque bordé en torsade, forgé avec le timbre; les rivets de cuivre sont ceux de la matelassure. Double crête en torsade; les cannelures du timbre et du couvre-nuque sont parallèles à la crête. On remarque sur le frontal la petite fourche qui fixait les plaques dont l'usage est décrit aux salades H. 47 et H. 48.

H. 51. Salade de joute maximilienne du même type que la précédente. Le couvre-nuque est rivé au timbre. Double crête; entre elles, un porte-plumail en tube horizontal. Sur le frontal, la même fourche de joute qu'à la salade qui précède. Le décor du timbre et du couvre-nuque consiste, d'un côté, en cannelures perpendiculaires à la crête double, groupées par trois, entre des bourrelets tailladés; de l'autre côté, des crevés rappellent ceux des costumes du temps.

H. 52. Salade de joute, allemande, de la seconde moitié du XVI[e] siècle. Le décor est donné par des enroulements en couleur d'un dessin et d'un goût remarquables. Crête très prononcée gravée et dorée, frontal et vue mobiles sur pivots. Sur l'arête du nasal une vis pour la fixer à la grande bavière. Cette pièce extrêmement rare offre un spécimen de la manière dont on peignait alors les armes défensives.

H. 53. Casque de joute de la fin du XVI[e] siècle. C'est une sorte de salade de joute de la fin du XV[e] siècle, dont la vue est ouverte à 6 ou 7 centimètres au-dessus du bord de la coiffure qui protège bien le nez, les joues et le col par son grand couvre-nuque. En outre un frontal mobile percé de la vue fait pièce de renfort.

ARMETS.

Ces premiers armets, jusqu'à H. 60, sont du type de l'origine, à mentonnière de deux pièces tournant sur des charnières horizontales ou verticales et se fermant sur le menton par un crochet ou un loqueteau.

Tous, excepté H. 57, portent la tige de rondelle ou la trace du trou qui a été postérieurement bouché par un rivet [1].

Les trois armets maximiliens qui suivent sont également à charnière; mais, par leur forme générale, on peut reconnaître qu'ils sont de 1515 à 1540; d'ailleurs les charnières sont toujours disposées exactement comme celles des oreillères de bourguignotes déjà en usage depuis une vingtaine d'années. La mentonnière est fermée à la fois par un loqueteau et un ou deux crochets, elle est très couverte par le mézail qui lui est relié par un bouton à ressort. Tous ces dispositifs rendent superflue la petite bavière des armets de l'origine.

H. 54. Armet italien de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe. Arête de peu de saillie. Large frontal, découpé. Mézail d'une seule pièce, en pointe, comme dans certains bacinets du XIVe siècle. Le ventail est criblé d'ouvertures circulaires, à sa partie droite. Gorgerin s'ouvrant en deux parties, au moyen de charnières horizontales placées des deux côtés du timbre. Rondelle de volet mise à la queue du timbre. Elle est

[1] Revoir la notice sur les coiffures de guerre où est traitée la question de la tige à volet.

dorée ainsi que la bande gravée du gorgerin et les portions du mézail qui avoisinent les charnières.

H. 55. Armet portant sa date 1500 sur la pièce de renfort du frontal; cette pièce est richement damasquinée d'or. On y voit de chaque côté une figure de chevalier gravée et dorée. Celui de gauche terrasse un dragon avec sa lance. Au-dessous on voit : *S. Guillaume*... *S. George*[1]... probablement les patrons des chevaliers, et à la suite : 1500. La bande du gorgerin dorée est percée de trous pour recevoir un collet de mailles. La mentonnière est de deux pièces mobiles autour de charnières horizontales et fermant par un loqueteau sur le menton. Ces deux pièces ne recouvrent que de 1 centimètre la queue du couvre-nuque, large de 7 à 8 centimètres. Le mézail est percé d'ouvertures pour la vue dans le haut du plan de symétrie, et, pour le ventail, d'ouvertures horizontales et de trous. Crête plate assez large, percée au sommet de trous pour le plumail. La tige de rondelle au bas de la nuque subsiste, la rondelle manque. Sur chaque côté de la vue, une croix de Malte.

H. 56. Armet de la même époque et du même type. La pièce de renfort du timbre est beaucoup plus developpée, la bande du gorgerin n'est pas percée pour la collerette de mailles. Mentonnière de deux pièces autour de charnières horizontales; elles se rejoignent presque sur le couvre-nuque. Toutes les pièces sont bordées de gravures à fond doré. Trous de plumail au sommet, trou pour la tige du volet. Les gravures sont assez du style des milanaises.

H. 57. Armet organisé comme le précédent, mais de forme moins élégante, à nasal moins aigu et criblé d'ouvertures.

(1) Ces mots sont écrits en majuscules très effacées, de façon qu'on ne peut reconnaître s'il y a William ou Wilhem, donc si la pièce est anglaise ou allemande. D'autre part, la damasquine est d'une élégance et d'une exécution qui, à cette époque, indiqueraient une origine italienne.

Pièce de renfort très développée sur le timbre. La crête est fine et simple, sans gravures comme tout l'armet. Pas de trous pour le plumail ni pour la tige de volet.

H. 58. Armet du commencement du XVIᵉ siècle. Mézail d'une seule pièce pour la vue, le nasal et le ventail. Mentonnière de deux pièces s'ouvrant sur charnières verticales; elle se termine, comme le couvre-nuque, par une gorge pour recevoir le colletin. Forte crête en torsade, percée au sommet pour le porte-plumail. Toutes les pièces sont bordées de gravures en partie effacées. Le trou pour la tige de volet a été bouché par un rivet.

H. 59. Armet de la même époque. La mentonnière de deux pièces tourne autour de charnières horizontales. Elle est renforcée sur chaque face par une forte plaque. Timbre à crête prononcée. Mézail d'une seule pièce et en pointe. La rondelle de volet est conservée.

H. 60. Armet en acier poli, simple. La mentonnière, d'une seule pièce, tourne autour d'une charnière verticale du côté gauche et ferme à droite par un crochet, disposition tout à fait exceptionnelle. Mézail en pointe peu prononcée et percé d'ouvertures parallèles aux yeux, sur le nasal et le ventail. Crête de peu de saillie. Gorgerin à gorge. Le petit volet subsiste. Ce casque a été employé pour compléter l'armure G. 5, qui est peut-être plus ancienne de dix à vingt années.

H. 61. Bel armet maximilien de la première moitié du XVIᵉ siècle. Mézail à soufflet d'une seule pièce. Mentonnière à gorge de deux pièces sur charnières verticales et fermant au menton. Large crête en torsade. Porte-plumail en cuivre au bas de la crête. Le décor consiste en cannelures groupées par quatre et en bandes richement gravées.

H. 62. Armet de même époque, allemand. Crête formée de deux cordons ciselés en torsade. Bandes et ornements finement gravés. Le frontal fait partie du mézail, qui est d'un seul morceau et mobile sur pivots. La mentonnière s'ouvre en deux

parties au moyen de charnières obliques sur les côtés et au bas du timbre. Gorgerin à gorge.

H. 63. Armet de la première moitié du XVIe siècle; mézail d'une seule pièce, criblé d'ouvertures rondes; au ventail, six ouvertures horizontales. Mentonnière de deux pièces sur charnières verticales et fermant au menton. Crête large à gorge, percée de trous au sommet pour le plumail. Le décor consiste en cannelures disposées par quatre et cinq. Toutes les pièces sont bordées de gravures d'un assez large dessin.

H. 64. Armet du commencement du XVIe siècle, orné de bandes gravées. Timbre à crête peu prononcée et muni, à la partie postérieure, de quatre lames articulées, comme l'armet de Gaillot de Genouillac G. 36. Mézail sans ouvertures, vue très serrée. Les boulons du mézail se terminent en rosettes repoussées. Gorgerin et couvre-nuque de deux lames articulées. Comme profil et décor, cet armet si intéressant ressemble beaucoup à celui de l'armure G. 10, employé aux costumes de guerre pour le chevalier de l'époque de Louis XII; mais l'organisation est tout autre, la mentonnière tournant sur pivots et non plus sur charnière.

H. 65. Armet maximilien de la fin du XVe siècle. Type très ancien. Cannelures seulement sur le timbre, groupées cinq au milieu, trois de chaque côté. Les filets arrêtés par un coup de poinçon en croissant. Gorgerin presque droit, sans étranglement sensible et s'appuyant simplement sur le colletin. Couvre-nuque articulé de deux lames.

H. 66. Armet maximilien à soufflet, à timbre cannelé. Mézail et ventail d'une seule pièce, à ouvertures horizontales. Bandes gravées de trois en trois cannelures. Couvre-nuque de trois pièces.

H. 67. Armet maximilien du commencement du XVIe siècle. Timbre à cannelures également espacées. Mézail à soufflet à trois pointes. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. 68. Armet maximilien du commencement du XVIe siècle. Cannelé, à filets. Crête en cordon saillant, ciselée en torsade. Mézail de forme arrondie; le ventail percé d'ouvertures verticales, couvre-nuque de deux lames articulées.

H. 69. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Crête en torsade. Timbre à larges cannelures. Ventail très saillant et carré, à cannelures en retraite sur chaque face, avec ouvertures verticales dans les rentrants. L'armet sans gorge se posait simplement sur le colletin. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. 70. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Timbre cannelé; crête ciselée en torsade; mézail d'une seule pièce; ventail en museau de dogue, avec arête verticale en torsade. Gorgerin d'une seule lame.

H. 71. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Crête ciselée. Timbre à petites cannelures. Mézail dit *à soufflet*, percé de dix ouvertures horizontales. Bavière et gorgerin d'une seule pièce. Couvre-nuque articulé, à trois lames. A la partie postérieure du timbre, sept rosaces.

H. 72. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Mézail à soufflet, d'une seule pièce. Timbre cannelé. Couvre-nuque à trois lames.

H. 73. Armet maximilien de la même époque. Crête bordée par un filet ciselé en torsade. Ventail à soufflet et percé d'ouvertures longitudinales. Gorgerin d'une seule pièce.

H. 74. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Timbre divisé en six compartiments par la crête et par quatre cordons en torsade. Mézail à soufflet. Ouvertures horizontales près des saillies du ventail. Gorgerin d'une seule pièce. Couvre-nuque de deux lames articulées.

H. 75. Armet maximilien du commencement du XVI[e] siècle. Crête à deux gorges. Timbre cannelé. Ventail à pointe recoupée et cannelé comme le timbre. Gorgerin d'une seule pièce.

H. **76**. Armet maximilien de même époque que le précédent. Timbre cannelé. Crête de peu de saillie, ciselée en torsade. Le mézail présente un ventail arrondi et cannelé comme le timbre. Le nasal est percé de deux ouvertures en forme de S. Couvre-nuque de trois lames articulées.

H. **77**. Armet maximilien simple à cannelures larges et profondes. Mézail à soufflet. Couvre-nuque articulé, de deux pièces. Crête en torsade. Quatre trous à l'arrière de la crête pouvant servir à fixer un porte-plumail.

H. **78**. Armet maximilien. Mézail à soufflet, percé d'ouvertures longitudinales. Timbre portant trois crêtes repoussées et ciselées en torsade. Couvre-nuque de trois lames articulées, bordé d'une torsade, ainsi que la partie inférieure du mézail. Première moitié du XVIe siècle.

H. **79**. Armet maximilien. Mézail à soufflet à arêtes aiguës Couvre-nuque articulé, de trois pièces. Crête en torsade, trous au sommet pour fixer au besoin un porte-plumail. Le décor consiste en cannelures nombreuses, présentant de quatre en quatre des gravures analogues à celles qui bordent toutes les pièces de l'armet.

H. **80**. Armet maximilien simple, organisé exactement comme le précédent. Il n'a pas de cannelures, la crête est en torsade.

H. **81**. Armet italien de la première moitié du XVIe siècle. Le mézail, d'un seul morceau, forme une pointe très prononcée et relevée en avant. Timbre à crête, décoré de bandes gravées, sur lesquelles on distingue deux médaillons et des figures de chimères. Gorgerin à gorge.

H. **82**. Armet italien de la même époque. Timbre à crête, bordé d'un filet saillant ciselé en torsade. Richement orné de gravures aux deux côtés du timbre et du mézail. Le frontal, la vue et le nasal très aigus sont d'une seule pièce, séparés du ventail. Gorgerin à gorge.

H. 83. Armet italien de la même époque et de la même construction que le précédent. Crête fortement prononcée, bordée d'un filet saillant et richement gravée. Les gravures du timbre représentent des soldats romains combattant. Mézail en deux pièces, orné de bandes gravées. Gorgerin à gorge.

H. 84. Armet simple du commencement du xvie siècle. Crête légère en torsade. Mézail à soufflet d'une seule pièce. Gorgerin d'une seule lame, couvre-nuque de deux lames.

H. 85. Armet du milieu du xvie siècle, sans décor. Mézail d'une seule pièce dont le frontal est renforcé d'une forte pièce rivée. Le gorgerin, au mézail et au couvre-nuque, est donné par des pièces rivées, probablement rapportées plus tard pour la joute; il est percé de trous pour fixer le casque à la cuirasse.

H. 86. Armet du milieu du règne de François Ier. Le mézail est de trois pièces indépendantes, la vue et le nasal, le ventail, la mentonnière; les trois pièces tournent sur les mêmes pivots d'oreilles. Sur l'arrière du timbre est rivée une pièce donnant neuf tubes pour des plumails. La crête est en double torsade. La vue à gorge est en retraite profonde derrière le ventail, disposition qui donne un beau profil à l'armet. La vue, le nasal et les cannelures verticales du ventail sont dorés en plein, détail qui pourrait indiquer que ce bel armet est français. Le bas du gorgerin est percé de trous qui devaient servir à river une lame portant une collerette de mailles.

H. 87. Grand armet du milieu du xvie siècle. Orné de bandes gravées à la pointe; la gravure est presque effacée. Timbre à crête en torsade ciselée, très élevée et fortement prononcée. Mézail d'une seule pièce, à soufflet et à cinq pointes, entièrement criblé d'ouvertures rectangulaires. Gorgerin et couvre-nuque d'une seule pièce. Ce gorgerin se prolonge devant et derrière, avec trous pour le passage des vis qui le fixaient à la cuirasse.

H. 88. Armet du milieu du xvie siècle. Mézail de deux pièces

à ventail très aigu. Crête très saillante. Gorgerin de trois pièces articulées. Les deux faces de la crête élevée sont décorées de bandes gravées de rinceaux. Les pièces sont bordées de bandes étroites. Toutes les gravures étaient dorées. Gorgerin fermé par une courroie.

H. **89.** Armet du milieu du xvi° siècle, d'un modèle très rare. Une pièce de renfort considérable couvre presque tout le timbre. Sa crête est fixée sur celle du timbre par une vis, et au-dessus des oreilles par les pivots du mézail qui sont vissés dans l'écrou intérieur et cachés dans les oreilles de cette pièce de renfort. En arrière, elle se prolonge en étroit couvre-nuque sur lequel était vissé le porte-plumail. Enfin toute cette pièce est repercée à jour sur le timbre, suivant des rinceaux et des feuilles. Mézail de trois pièces, le nasal et le ventail à ouvertures verticales. Gorgerin de deux pièces articulées. Toutes les pièces de ce bel armet sont bordées de dessins d'ornement très finement gravés.

H. **90.** Armet du milieu du xvi° siècle. Mézail de deux pièces d'une grande force, criblé d'ouvertures obliques du côté droit. Gorgerin articulé de deux pièces. Le décor consiste en rinceaux sur fond sablé, doré comme les rinceaux; et en bandes gravées de dessins, d'ornements et instruments de guerre dorés sur fond noir. Les rinceaux sont du modèle de ceux de l'armet H. 122 et de la cuirasse G. 332. Riche porte-plumail.

H. **91.** Armet du même modèle que le précédent; ne diffère que par le décor dont tous les fonds sont sablés noirs, sauf les petites bandes d'encadrement complètement dorées. Les ouvertures de la joue droite sont verticales.

H. **92.** Armet de guerre du milieu du xvi° siècle, à bandes gravées et dorées sur fond bruni, d'une exécution remarquable. Ventail percé à droite de sept petites ouvertures circulaires. Gorgerin de deux lames articulées. Large porte-plumail à ornements découpés.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **93**. Armet ayant appartenu au roi Henri II, entièrement repoussé et doré. Le sujet représente un combat de fantassins; de chaque côté de la crête, on voit un camp et une charge de cavalerie. De chaque côté du gorgerin, deux croissants soutenant une guirlande de fruits.

Sous le même numéro, les deux brassards et le colletin de la même armure. Sur les brassards, un combat de cavaliers en repoussé et, sur ce colletin, des esclaves couchés.

H. **94**. Armet italien du milieu du XVI[e] siècle. Timbre à crête prononcée, à filets; décoré de bandes et d'ornements gravés; mézail en deux pièces. Le ventail se relie à la mentonnière au moyen d'une goupille à ressort dont on voit le bouton ciselé. Gorgerin articulé à trois lames.

H. **95**. Armet du milieu du XVI[e] siècle. Crête très prononcée et dentelée. Entièrement orné de bandes gravées, d'un bon effet décoratif. Gorgerin articulé, à trois lames.

H. **96**. Armet du milieu du XVI[e] siècle. Crête de peu de saillie à torsade fine. Timbre en acier poli, décoré de bandes et de riches gravures dorées le long de la crête. Mézail de deux pièces : la vue et le nasal très courts, et le ventail avec une large ouverture carrée s'ouvrant et fermant à volet. Un gorgerin, un couvre-nuque. Gorge, légèrement en torsade, pour recevoir la saillie du colletin. Clous à têtes ciselées en rosaces et dorées.

H. **97**. Armet à gorge, allemand, vers 1560. Mézail de deux pièces. Sur le frontal, des trous de vis pour fixer une pièce de renfort. Le décor consiste en bordures et bandes gravées absolument pareilles à celles de l'armure G. 65 de Wolf de Landshut, dont l'armet ne diffère de celui-ci que par le gorgerin qui est à lames articulées. Ce casque est incontestablement de même origine que l'armure G. 65.

H. **98**. Armet à gorge, allemand, vers 1560; la vue manque. Il est exactement de la forme de l'armet qui précède; son décor, doré sur fond de sable, est celui du harnais de

cheval presque complet que possède le Musée et qui est décrit sous le numéro G. 577. Le casque est, comme le harnais G. 577 et l'armure G. 65, de Wolf de Landshut.

H. **99.** Armet à gorge de la seconde moitié du XVIe siècle. Mézail de deux pièces; le frontal renforcé d'une pièce épaisse; volet sur le côté droit du ventail. Trois bandes décorent la crête saillante et le timbre; leur décor consiste en instruments de guerre, de musique, costumes, canons, gravés et dorés à plein sur fond sablé noir. Toutes les bordures gravées sont dorées à plein.

H. **100.** Armet de la seconde moitié du XVIe siècle. Mézail de deux pièces. Ouvertures verticales sur la joue droite. Gorgerin de deux pièces articulées. Le décor est du même style que celui de l'armet qui précède.

H. **101.** Armet à gorge de la seconde moitié du XVIe siècle. La pointe du nasal est engagée dans celle du ventail, dont le rebord empêche les deux pièces de se séparer. Porte-plumail au bas de la crête. Le décor consiste en bandes gravées de dessins d'ornement et dorées.

H. **102.** Armet de la seconde moitié du XVIe siècle, à gorge, sans décor. Mézail de deux pièces. Le frontal couvre la moitié du timbre. Crête peu sensible.

H. **103.** Armet italien de la seconde moitié du XVIe siècle. Crête prononcée, bordée d'un filet en torsade. Il est richement orné de bandes finement gravées; le dessin est d'un goût remarquable. Le mézail est de deux pièces. La mentonnière porte une petite tige mobile en fourche, qui servait à maintenir le mézail quand il était relevé sur le timbre. Gorgerin articulé, à trois lames.

H. **104.** Armet de la seconde moitié du XVIe siècle, orné de larges bandes repoussées et finement gravées d'un très bel effet décoratif, et à fonds dorés. Crête dentelée avec porte-plumail à la partie inférieure. Frontal de grandes dimensions. Pièce très riche, qui semble italienne.

H. **105**. Armet de la fin du XVIe siècle. En fer peint en noir et à bandes gravées et dorées. Une couronne est répétée sur toutes les bandes. Ce casque est incomplet, la mentonnière et le gorgerin manquent.

H. **106**. Armet simple de la fin du XVIe siècle, à gorge. Mézail de trois pièces. Ventail criblé de trous sur les deux faces. Porte-plumail en cuivre gravé au bas de la crête.

H. **107**. Deux armets de la fin du XVIe siècle, à gorge et sans crête. Le derrière du timbre très épais et fortement repoussé en coquille. Mézail d'une seule pièce. Le frontal est renforcé par une pièce rivée d'une épaisseur considérable, comme tout le casque qui devait être destiné à la joute. Porte-plumail sur le côté droit du timbre.

H. **108**. Armet de la fin du XVIe siècle, à crête très saillante. Une pièce de renfort d'une épaisseur considérable enveloppe tout le côté gauche jusqu'à la crête, sur la joue et couvre le pivot du mézail. Celui-ci est d'une seule pièce, la saillie du nasal est arrondie. Tout le ventail est criblé d'ouvertures rondes. Gorgerin articulé, de deux pièces. Tout ce bel armet est couvert de gravures d'un dessin aussi varié qu'original. Il était doré à plein. Excepté sur le frontal, la dorure est presque effacée.

H. **109**. Armet de la fin du XVIe siècle. Crête taillée en filet ciselé en torsade. Le mézail, d'un seul morceau, présente un masque d'homme à moustaches, grossièrement repoussé. Le gorgerin est fourni par une seule lame ciselée à filet et dentelée.

H. **110**. Armet de la fin du XVIe siècle. En acier poli. Timbre à crête peu prononcée et percée à sa partie supérieure. Mézail de deux pièces; vue divisée en quatre compartiments; ventail semé, à gauche, d'ouvertures circulaires et, à droite, d'ouvertures en forme de croix. Charnières verticales, comme aux armets de la fin du XVe siècle, pour ouvrir la mentonnière. Gorge

pour la saillie du colletin, ciselée en torsade. On remarque, au côté gauche du casque, la trace de nombreux coups d'épée.

H. 111. Armet de la fin du XVIe siècle, entièrement gravé et autrefois doré par bandes. Crête prononcée en torsade. Timbre divisé par des bandes repoussées et ciselées. Porte-plumail. Rosaces en cuivre à la partie postérieure du timbre. Ventail percé de neuf petits trous posés en rosace du côté droit. Gorgerin et couvre-nuque articulés, à deux lames.

H. 112. Armet de la fin du XVIe siècle, en acier poli. Timbre formant une crête très élevée. Mézail d'une seule pièce, percé au frontal de deux trous taraudés pour fixer la plaque de renfort. Ventail entièrement criblé d'ouvertures circulaires. Porte-plumail en fer. Gorge pour la saillie du colletin.

H. 113. Armet de la fin du XVIe siècle. Timbre en partie gravé, ainsi que les côtés latéraux de la crête; cette dernière a été déformée par un choc. Mézail de deux pièces. Ventail percé de huit ouvertures carrées. On remarque une rosace sur chacun des côtés du timbre et du ventail. Gorgerin de trois lames; la lame inférieure du couvre-nuque manque. Porte-plumail.

H. 114. Armet de la fin du XVIe siècle, entièrement gravé et doré. L'ornement, formé d'entrelacs sur un fond de petits rinceaux, est d'un bel effet décoratif. Ce casque présente quelques dispositions particulières et intéressantes : 1° une pièce de renfort vissée sur la partie gauche du timbre, qui rend impossible les mouvements du mézail, mais qui augmente la force de ce timbre. Les jours nombreux et très ouverts donnés au ventail permettaient de respirer facilement, sans être obligé de lever le mézail; 2° le gorgerin a deux lames articulées qu'on peut détacher de l'armet. La lame supérieure s'engage par sa saillie dans la gorge du gorgerin qui est immédiatement sous le menton. Ces lames font un vrai colletin, comme lui indépendant de l'armet.

H. 115. Armet de la fin du XVIe siècle, en acier poli. Remarquable par ses dimensions. Timbre à crête très élevée.

Mézail maintenu par des boulons dont les écrous offrent une forte saillie. Sur le frontal deux clous à large tête; la portion inférieure de cette pièce est percée de trous circulaires; les ouvertures du ventail sont en forme de losange. La partie postérieure du timbre est criblée de trous circulaires. Porte-plumail en cuivre doré. Mentonnière pourvue d'une fourche pour maintenir le ventail. Gorge pour relier le casque au colletin.

H. **116.** Armet du commencement du xvii[e] siècle, remarquable par ses dimensions, sa forme et son poids; il pèse 5 kilogr. 300. Le frontal se prolonge comme une pièce de renfort sur la crête très prononcée et renversée en arrière. Le ventail est légèrement percé du côté gauche. Il s'assemblait au colletin de l'armure par une gorge, sans gorgerin et sans couvre-nuque. Pièce à remarquer.

H. **117.** Armet d'homme d'armes du commencement du xvii[e] siècle, ayant beaucoup d'analogie avec le précédent, mais ses dimensions, surtout celles du frontal, sont beaucoup réduites. La crête de celui-ci porte de nombreuses traces de coups de taille.

H. **118.** Armet de guerre et de joute, à volonté, de la fin du xvi[e] siècle. Il porte, à la partie gauche du frontal et de l'arête du ventail, la trace de coups anciens et nombreux. Il est pourvu, au ventail, d'une vis destinée à recevoir la pièce de renfort, quand on s'armait en joute. Sa mentonnière est pourvue de la fourchette d'appui; sur le ventail, une porte à charnières, pour respirer plus facilement. Gorgerin à gorge.

H. **119.** Armet de la fin du xvi[e] siècle ou du commencement du xvii[e]; de guerre ou de joute, à volonté. Simple, en acier poli. Timbre à crête prononcée, frontal très élevé; ventail portant au côté droit un volet à charnière et un trou taraudé pour recevoir la vis qui fixait la pièce de renfort pour la joute. Mentonnière munie de la fourchette d'appui. Porte-plumail en fer. Gorge pour la saillie du colletin.

H. **120.** Armet simple du xvii[e] siècle, de deux pièces. Le

ventail percé de trous en roses sur chaque face. Crête prononcée.

H. 121. Armet de l'époque de Henri IV, à profil camard. Mézail de deux pièces. Trous d'aération en rosace sur les joues.

H. 122. Armet du commencement du XVIIe siècle, à gorge. Mézail de deux pièces, petit volet sur la joue droite et écrou pour recevoir une pièce de renfort. La vue manque. Le décor consiste en rinceaux élégants exactement du dessin de ceux de la cuirasse G. 332 sur fond bleui. Ce casque devait appartenir à l'armure dont nous n'avons que la cuirasse.

H. 123. Armet polonais d'un type très particulier du commencement du XVIIe siècle. La mentonnière est de deux pièces tournant autour de charnières inclinées et fermant au menton. L'armet est à gorge pour recevoir la saillie du colletin. Mézail d'une seule pièce figurant en fort repoussé une tête de monstre armé de défenses et dont les arcades sourcilières donnent la vue de l'armet. Sur les pivots d'oreille tournent des ailes ou nageoires de six lames. Crête en torsade. Gravures en rinceaux assez grossières.

H. 124. Armet russe, de fabrication allemande. Timbre à crête adoucie, entièrement orné de bandes gravées, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. On remarque sur le frontal l'aigle à deux têtes de Russie, portant en cœur l'écusson national.

H. 125. Armet du commencement du XVIIe siècle, simple, noirci, composé de deux coquilles serties à la crête et rivées au gorgerin. Le devant de cette pièce manque.

H. 126. Armet du commencement du XVIIe siècle, orné de bandes finement gravées et dorées dans le style milanais. Les bandes alternent comme décor. Dans les unes, des entrelacs; dans les autres, des rinceaux, des trophées et des médaillons où l'on voit des personnages en costume de l'époque. Timbre à crête peu élevée. Gorgerin de trois lames articulées.

H. 127. Petit armet en fer noirci, du commencement du XVII[e] siècle. Mézail de deux pièces fixées par des rivets, avec ouvertures pour les yeux et la bouche. La forme du nez est repoussée et une visière à double arcade sourcilière couvre les yeux.

H. 128. Armet de la première moitié du XVII[e] siècle, entièrement gravé. Crête assez élevée, terminée en cordon. Ventail percé, sur chacun de ses côtés, de trous circulaires disposés en cercle. Gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame rivée au casque.

H. 129. Armet de l'époque de Louis XIII, à grille. Timbre à crête à peine indiquée. Gorgerin de deux lames articulées; visière fixée au ventail par un crochet.

H. 130. Armet noir de la même époque. Mézail de deux pièces. Le ventail est percé d'ouvertures en S. Crête étroite. Grand gorgerin d'une seule lame.

H. 131. Armet noir de la même époque. Mézail de deux pièces. Ventail percé de trous. Crête étroite. Grand gorgerin qui devait être fermé par une courroie.

H. 132. Casque noir de la même époque. La mentonnière est composée de deux pièces se reliant devant par un loqueteau et tournant sur charnières verticales. Pas de crête. La vue est ouverte dans les joues de la mentonnière et couverte par un frontal formant petite visière. Le poids très considérable de ce casque semble indiquer une coiffure de siège.

H. 133. Casque noir de cavalier du commencement du XVII[e] siècle. La mentonnière est composée de deux pièces qui se relient devant par un crochet et tournent autour de charnières verticales. Ouvertures en croix pour la vue, la bouche et le nez. Petite visière mobile sur les pivots d'oreille. Crête peu prononcée.

H. 134. Armet du commencement du XVII[e] siècle. Le ventail est ouvert pour la bouche et pour les yeux. Le frontal

fournit un nasal en gouttière et les arcades sourcilières. Gorgerin fermé par une courroie.

H. 135. Armet noir du commencement du XVIIe siècle. Autour des pivots d'oreille tourne une visière sur laquelle est rivé un masque percé pour la vue, la bouche et l'aération. Crête étroite; grand gorgerin fermé par une courroie.

H. 136. Grand armet de joute allemand, de la seconde moitié du XVIIe siècle, à bandes gravées de rinceaux élégants dorés à plein. Le ventail fait un énorme avancé sur la vue, qui manque comme le frontal. Volet d'aération à droite. Au bas du gorgerin, trois trous par devant et un par derrière pour relier la coiffure au plastron et à la dossière. Cette belle pièce, malheureusement incomplète, a conservé à l'intérieur sa garniture en soie cramoisie. Au bas du gorgerin, la pomme de pin d'Augsbourg et un petit trèfle dans un écu.

H. 137. Sous le même numéro, deux armets de joute semblables, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, portant leur manteau d'armes et les pièces de renfort de gauche. Le ventail est muni, sur le côté droit, d'une ouverture en forme de porte pour la respiration. L'ensemble des pièces se visse au plastron de la cuirasse; en outre, le casque reçoit dans sa gorge la saillie du colletin. Ces deux armets, extrêmement curieux, méritent un examen particulier. Le manteau d'armes suit la forme de l'épaule; il est renforcé par des tringles d'acier posées en losange.

BOURGUIGNOTES.

H. 138. Bourguignote du commencement du XVIe siècle. Crête légèrement prononcée. Le timbre et les oreillères décorés à larges cannelures. Visière fixe. Couvre-nuque articulé, à deux lames. Ce casque était celui d'un écuyer ou d'un chevau-léger.

H. **139.** Petite bourguignote du commencement du XVIᵉ siècle, à petite visière et petit couvre-nuque faisant partie du timbre rond et sans crête. Des oreillères, ne descendant pas plus bas que la visière, tournent sur charnières horizontales; elles portent les rivets de mentonnières en cuir dont il reste des traces. Décor en cannelures repoussées légèrement gravées.

H. **140.** Sorte de bourguignote du type maximilien, commencement du XVIᵉ siècle. Timbre cannelé à crête en torsade avec trou pour le porte-plumail. Pas de couvre-nuque. Une grande visière très avancée est rivée au timbre. Les oreillères à cinq trous font partie du timbre. Bordures et filets dorés.

H. **141.** Bourguignote en fer noirci dont les oreillères manquent, mais sont bien accusées par les trous des rivets de charnière. Petit couvre-nuque, visière rivée au timbre. Sur chaque face, deux colimaçons en repoussé à bords dorés. Tous les autres repoussés sont également bordés d'or. Milieu du XVIᵉ siècle.

H. **142.** Bourguignote italienne, du milieu du XVIᵉ siècle, à grande visière mobile, ornée de bandes finement gravées. Crête repoussée en large cordon, en torsade. Le ventail est un masque à nez très prononcé aux moustaches gravées; il est repercé de nombreux trous ronds. Le masque peut se mouvoir sur la mentonnière ou s'y fixer par un goujon à ressort. Couvre-nuque d'une seule pièce; au lieu de s'évaser largement, il descend presque verticalement.

H. **143.** Casque de Henri II. Bourguignote italienne de parement. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné d'or. Sur le devant du timbre, des amours, les chiffres de Henri II et de Catherine de Médicis; au-dessus, Mars et Minerve tenant une couronne; sur les côtés latéraux, des trophées d'armes; sur la crête, dans un médaillon, Diane couchée ayant un arc à la main.

H. **144.** Bourguignote de forme élégante, blanche et simple, du milieu du XVIᵉ siècle. Crête assez saillante. Visière

et couvre-nuque faisant partie du timbre. Oreillères à roses en repoussé et reliées par une courroie à boucle. Deux pitons sur chaque oreillère pouvaient permettre l'emploi de lanières ou cordons de soie faisant mentonnière. Porte-plumail au bas du timbre.

H. **145.** Bourguignote blanche, simple, du milieu du XVIe siècle. Visière faisant partie du timbre. Couvre-nuque mobile d'une pièce. Oreillères à charnières obliques découvrant tout le visage, peu couvert d'ailleurs par la visière.

H. **146.** Bourguignote blanche du milieu du XVIe siècle. Visière et couvre-nuque mobiles. Oreillères continuées par deux amorces de mentonnière en fer, reliées par une courroie. Crête et bordure en dents de scie. Le décor est complété par des repoussés en bandes à ressauts en travers.

H. **147.** Bourguignote italienne de parement du milieu du XVIe siècle, repoussée en ronde bosse, ciselée et damasquinée en or. Visière pointue, couvre-nuque très relevé, cimier terminé par un masque. Les oreillères manquent. Le sujet représente un empereur romain à genoux devant une femme armée, qui lui montre dans le ciel la Vierge et l'enfant Jésus. On peut admettre que c'est l'église chrétienne recevant l'hommage de Constantin. Le même sujet se retrouve sur la rondache de parement I. 63, dont l'exécution est encore plus parfaite. Ces deux pièces faisaient partie du même costume de cérémonie ou parement.

H. **148.** Casque du genre des bourguignotes. Les oreillères manquent. Entièrement couvert d'ornements, de masques, de figures, de rinceaux en relief. On remarque sur le devant du casque une figure de femme ciselée presque en ronde bosse. Le dessin des figures est très médiocre.

H. **149.** Bourguignote italienne du milieu du XVIe siècle. Le timbre est donné par une tête de dragon couverte d'écailles en repoussé extrêmement saillant et d'une exécution merveilleuse. La gueule est largement ouverte, montrant des dents

pointues. La crête est donnée par les épines d'une arête dorsale. Le couvre-nuque fait partie du timbre. Les oreillères, terminées en gorgerin, se rejoignent au menton et se ferment par un touret. Sur le gorgerin, un collier en repoussé très saillant. Le peu qui reste de dorure donne le plus beau ton à cette pièce précieuse.

H. 150. Bourguignote à douze côtes sans décor. Elle comporte visière, oreillères, couvre-nuque et porte-plumail.

H. 151. Quatre bourguignotes semblables. Elles sont composées de deux coquilles embouties, serties à la crête et rivées au bec de la visière et du couvre-nuque. Oreillères d'une seule pièce à charnières.

H. 152. Trois bourguignotes du même modèle, mais qui n'ont plus leurs oreillères ou n'en ont qu'une.

H. 153. Bourguignote française ou italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer noirci, décoré de bandes entourées de filets dorés. Les petits médaillons sont dorés en plein; ils représentent des sujets mythologiques ou des combats en costume à l'antique. La visière fait partie du timbre. Grandes oreillères couvrant bien les joues et se rejoignant presque sous le menton. Couvre-nuque articulé, de deux pièces. Ce beau casque a conservé toutes ses garnitures en velours rouge capitonné avec petits boutons en pompons. Elles sont fixées par des agrafes à une courroie de cuir rivée sur le bord de toutes les pièces.

H. 154. Bourguignote italienne de la seconde moitié du XVIe siècle. Complète, à fond bleui, à larges bandes gravées et dorées; d'une exécution remarquable.

H. 155. Bourguignote italienne à crête très prononcée, de la seconde moitié du XVIe siècle. Entièrement couverte d'ornements presque en ronde bosse, repoussés, ciselés et gravés; à droite et à gauche du timbre, on remarque deux médaillons représentant, l'un, Amphitrite; l'autre, un combat entre cavaliers et fantassins armés et vêtus à l'antique.

H. **156.** Bourguignote italienne de la seconde moitié du xvi° siècle. Richement décorée de bandes et d'ornements repoussés gravés et dorés. Crête prononcée et dentelée. A la partie postérieure du timbre, une tête de lion vue de face, flanquée de deux têtes de chien ou de loup; au-dessous, la devise : *Noscendum.* Le porte-plumail est placé à la gauche de la crête. Cette bourguignote comportait un masque maintenu par les tenons à ressorts qui subsistent sur chaque joue. Elle avait également un gorgerin dont on voit les coulisses. Elle était accompagnée de la rondache décrite au n° I. 19.

H. **157.** Bourguignote de la fin du xvi° siècle, en acier poli. Timbre à crête très élevée fournissant la visière. Porte-plumail en cuivre reperсé et ciselé, placé à gauche du timbre. Mézail complet s'adaptant au casque par une courroie. Nasal rivé à l'intérieur du mézail, se reliant à la visière. Rosaces en cuivre, ciselées et dorées.

H. **158.** Bourguignote de la fin du xvi° siècle à trois crêtes en dents de scie. La visière fait partie du timbre comme le couvre-nuque. Oreillères dégageant tout le devant du visage.

H. **159.** Bourguignote blanche simple, de la fin du xvi° siècle. La visière extrêmement relevée fait partie du timbre à crête peu saillante et à deux crêtes latérales; couvre-nuque rivé; oreillères très développées, repoussées en roses, et couvrant bien les joues.

H. **160.** Bourguignote de la fin du xvi° siècle, en fer noirci, bordée d'un cordon ciselé en torsade. Timbre terminé par une crête de peu de saillie. A la partie postérieure une tige munie d'un arrêt à ressort probablement pour fixer une bavière.

H. **161.** Bourguignote de la fin du xvi° siècle, en acier peint en noir, entre les bandes repoussées et polies; timbre à crête peu élevée en torsade; visière mobile; oreillères à trois lames percées d'ouvertures rondes, disposées trois par trois. Porte-plumail au côté droit du timbre.

H. **162.** Bourguignote de la fin du XVIᵉ siècle. Timbre orné de bandes gravées et dorées, alternant avec des bandes polies; crête très élevée comme celle des morions, offrant des médaillons à figurines et des rinceaux; oreillères percées d'ouvertures disposées en rosace.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **163.** Bourguignote de la fin du XVIᵉ siècle, à trois crêtes repoussées; présentant des pièces d'armes et des masques, en outre, sur chaque face de la crête supérieure un guerrier à l'antique couché. Au-dessus de chaque oreillère est gravée une tête de face; enfin, sur une des oreillères la tête de Henri IV, sur l'autre les armes de France et de Navarre.

Toutes ces gravures assez maigres sont modernes, tandis que le repoussé ancien est fort beau.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **164.** Bourguignote de la fin du XVIᵉ siècle, à fond noir, ornements fortement repoussés et autrefois dorés. L'arête représente une branche de chêne dont les feuilles et les glands fournissent la décoration du timbre. Elle est complète.

H. **165.** Bourguignote de piquier de la fin du XVIᵉ siècle; timbre divisé en quatre parties par des arêtes adoucies, et terminé par une pyramide à quatre faces aiguës; visière mobile.

H. **166** et H. **167.** Deux sortes de bourguignotes de même forme, du commencement du XVIIᵉ siècle ou de la fin du XVIᵉ. Richement décorées d'ornements et de bandes gravées et dorées; sur leur crête prononcée, on remarque, d'un côté, les armes de l'électeur de Saxe; de l'autre, celles de Saxe. L'avance ou visière est mobile autour de deux pivots. Couvre-nuque à cinq lames articulées. Les têtes des rivets, ciselées en rosaces, et le porte-plumail complètent la décoration de ces casques. Ils ne portaient pas d'oreillères.

H. **168.** Bourguignote de la première moitié du XVIIᵉ siècle. Timbre à côtes. Elle a ses oreillères.

H. **169**. Bourguignote de l'époque du roi Louis XIII et dans le type de celle de l'armure du roi G. 123. Visière et couvre-nuque faisant partie du timbre, oreillères à charnières verticales se rejoignant presque au menton; cimier de casque à l'antique disposé et percé de trous pour recevoir une chenille ou crinière, et dont la face antérieure est roulée en volute. Le décor consiste en clous, coquilles, feuilles d'acanthe et spirales; tous ces décors étaient dorés.

H. **170**. Bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle, en fer gravé, à entrelacs, rinceaux et feuillages; ornements dorés sur fonds noircis; crête coupée d'équerre au sommet du timbre, suivant la forme antique; couvre-nuque et visière fixes; oreillères mobiles repoussées à l'endroit des oreilles et percées de cinq ouvertures circulaires.

H. **171**. Bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle, en acier poli et bordée d'une torsade ciselée; timbre conique, à côtes repoussées, et à arête saillante en torsade, surmontée d'un gros bouton; porte-plumail en cuivre gravé; oreillères percées pour l'ouïe.

H. **172**. Bourguignote du XVIIe siècle à nasal. Règne de Louis XIII. Avance mobile avec nasal qui s'y fixe au moyen d'un écrou. La forme des oreillères faisant gorgerin est à remarquer. Couvre-nuque articulé à deux lames.

H. **173**. Bourguignote de lansquenet, en fer noirci, du milieu du XVIe siècle. Le couvre-nuque et la visière font partie du timbre. Oreillères découvrant tout le visage. La crête, deux bandes et les bords des pièces sont blanchis.

H. **174**. Bourguignote noircie à bandes polies parallèles à la crête. Visière mobile; couvre-nuque rivé.

H. **175**. Bourguignote noircie sans crête. Visière mobile, couvre-nuque de peu d'importance faisant partie du timbre. Au sommet, une pointe blanche polie. Quatre bandes blanches se recoupant au sommet font le décor.

H. 176. Bourguignote noircie. Visière mobile, couvre-nuque rivé, crête polie comme les deux bandes qui lui sont parallèles et font tout le décor.

H. 177. Bourguignote en fer noirci de la fin du XVIe siècle. La visière et le couvre-nuque très court font partie du timbre, crête peu saillante, oreillères se rétrécissant pour former le commencement des jugulaires. Cette coiffure a conservé sa garniture en velours très serré et très usé. Porte-plumail rivé à l'arrière du timbre.

H. 178. Bourguignote de la fin du XVIe siècle, simple, en fer noirci. Timbre divisé en quatre parties égales, par des arêtes, et terminé en pointe; visière mobile; oreilles à charnières, porte-plumail.

H. 179. Bourguignote en fer noirci, probablement de lansquenet. Visière mobile, oreillères découvrant le devant du visage, crête blanchie comme les deux bandes qui lui sont parallèles et comme la bordure de toutes les pièces.

H. 180. Bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle, en fer, peint en noir, et à côtes repoussées et dorées. Timbre de forme conique. La visière est fixe. Petite crête ciselée en torsade, surmontée d'un bouton et d'une pointe. Les oreillères forment un mézail complet fermant par un crochet sur le gorgerin. Large ouverture pour la vue, et une autre ressemblant à une bouche pour la respiration.

H. 181. Bourguignote en fer noirci, d'officier de lansquenets. Grandes oreillères terminées en gorgerin fermé au menton par un crochet. Visière à peu près fixe prolongée par une tête à bec, sorte de salamandre dont le dos à épine forme la crête du timbre. Un barreau triangulaire formant nasal relie la visière et la mentonnière à l'aide d'un loqueteau. Toutes les pièces sont bordées de bandes blanches gravées de rinceaux dans le style allemand. Pièce très originale.

H. 182. Bourguignote de siège de deux pièces serties à la

crête très large, et rivées au bec de la visière et au milieu du couvre-nuque; les oreillères manquent. Ce casque est d'un poids excessif.

MORIONS.

H. 183. Morion en cuir bouilli, noirci et gaufré; fabrication italienne de la seconde moitié du XVIe siècle; orné de figures, de masques et de macarons. On remarque des fleurs de lis, dans l'ornement des rebords. Sur l'un des côtés du timbre, le sujet représenté est la Sagesse couronnant un guerrier vêtu à l'antique, portant une fleur de lis sur son bouclier; sur l'autre côté, on voit un chevalier en armure, montrant le ciel à un autre chevalier couché, pareillement armé, et qui semble près d'expirer. Peut-être la mort de Bayard.

H. 184. Morion italien de la seconde moitié du XVIe siècle, en fer repoussé, ciselé, doré et damasquiné en or. Le sujet représente les amours de Mars et de Vénus. La créte est ornée de figures de chimères et de deux médaillons représentant des sujets de guerre.

H. 185. Morion italien de la seconde moitié du XVIe siècle, repoussé en ronde bosse, ciselé, gravé et damasquiné en or, Sur chaque face, les deux scènes d'une décollation.

H. 186. Morion saxon de la seconde moitié du XVIe siècle, décoré de bandes dorées et gravées en bordure, ou encadrant les médaillons, ou rayonnant de ces médaillons. Ceux du timbre représente l'un : *Mucius Scævola*, l'autre : *Curtius*; et ceux de la crête, d'un côté les armes de Saxe et de l'autre, celles de l'électeur. Près du bec est poinçonné l'écu de Nuremberg, et la marque de l'armurier : *un ciseau*.

H. 187. Morion de la seconde moitié du XVIe siècle, à crête très saillante. Il est décoré de bandes gravées et dorées en mouvement de rinceaux. Sur la crête, les armes de l'électeur et celles

de Saxe. Jugulaires de trois lames avec leur garniture de soie. Le morion a conservé sa garniture fixée au bas du timbre par quinze têtes de lion à anneaux. Porte-plumail doré. Près du bec sont poinçonnés l'écu de Nuremberg et une marque douteuse.

H. **188.** Deux morions saxons de la fin du XVIe siècle. Des deux côtés du timbre, on remarque un écusson portant : *parti de Saxe et de l'électeur de Saxe.*

H. **189.** Morion allemand de la fin du XVIe siècle, à crête très prononcée, largement orné de figures représentant des armes et des objets militaires. A droite du timbre on remarque les armes du grand électeur de Saxe; à gauche, les armes de Saxe. La gravure est très fine et rappelle l'art italien. Les têtes des rivets des bords sont en cuivre doré et ciselé, à têtes de lion.

H. **190.** Petit morion saxon de la fin du XVIe siècle. Orné de bandes et de médaillons gravés et dorés. On voit sur la crête les armes de Saxe et de l'électeur de Saxe. Il porte des jugulaires à lames articulées et ses garnitures intérieures; rosaces en cuivre ciselé et doré.

H. **191.** Petit morion saxon aux mêmes armes que le précédent. Entièrement gravé d'ornements finement exécutés; enrichi de bandes et de médaillons gravés et dorés; rosaces en cuivre ciselé et doré.

H. **192.** Morion allemand de la fin du XVIe siècle. Les gravures représentent sur une face de la crête une chasse à l'ours et sur l'autre, une chasse au cerf; sur les côtés du timbre, d'un côté un homme en armure; de l'autre, un personnage tenant un vidrecome.

H. **193.** Morion à crête excessive et à becs très aigus. Le décor gravé et doré consiste en sortes de feuilles de fougère qui suivent les rayons des deux coquilles latérales.

H. **194.** Morion de la fin du XVIe siècle, finement gravé.

Médaillons sur chaque face de la crête. Sur le timbre, des entrelacs, des armes, des instruments de musique et un cavalier.

H. **195.** Morion de la fin du XVIe siècle, en acier poli; timbre à crête prononcée, porte-plumail en fer.

H. **196.** Morion italien de la fin du XVIe siècle, orné d'une décoration continue, en entrelacs, sur un fond sablé et gravé à petits ornements.

H. **197.** Morion italien entièrement gravé à bandes. Ornements représentant des têtes de guerriers romains.

H. **198.** Morion italien de la fin du XVIe siècle, en fer repoussé et ciselé, couvert d'ornements en rinceaux, de figures en relief, de masques, de macarons, etc. Les sujets représentés sur le timbre sont : à droite, un combat de guerriers romains; à gauche, un empereur romain sur un trône.

H. **199.** Morion italien, fin du XVIe siècle, en fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Le sujet représente Neptune avec son trident, conduisant son char traîné par des monstres marins.

H. **200.** Morion de la fin du XVIe siècle, en fer gravé en rinceaux à feuillages. Sur le timbre et sur la crête des médaillons à figurines. Le motif principal représente le sacrifice d'Abraham.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **201.** Morion de la fin du XVIe siècle et qui semble italien. Les rivets qui fixaient les garnitures ont été enlevés. Il n'avait pas de porte-plumail.

H. **202.** Morion milanais de la fin du XVIe siècle. Il a ses rosaces et son porte-plumail.

H. **203.** Morion de la même époque, probablement allemand. Grande crête d'une belle forme. Entièrement gravé, à fonds autrefois dorés, plumail à droite.

H. **204.** Morion de la même époque, allemand. Analogue au précédent. Les parties en relief sont peintes en noir.

H. **205.** Morion allemand de petites dimensions. Gravé par bandes.

H. **206.** Morion allemand de la fin du XVIe siècle. A crête très prononcée; entièrement gravé à l'eau-forte. Sur le côté droit du timbre, deux guerriers vêtus en costumes de l'époque : l'un joue de la flûte, et l'autre bat de la caisse. Sur le côté gauche, un hallebardier. Porte-plumail en cuivre.

H. **207.** Morion probablement français, de la fin du XVIe siècle, en fer noirci. Fait de deux pièces serties; les deux côtés du timbre portent une rosace, un cercle et une fleur de lis repoussés. Tous les ornements qui saillissent sur le timbre sont polis.

H. **208.** Beau morion allemand, entièrement gravé. L'exécution de la gravure d'une grande fermeté de burin. Rinceaux à fleurs et à feuillages, dans lesquels se trouvent mêlés des attributs de guerre et des oiseaux. Les deux côtés du casque portent des armoiries complètes avec les accessoires. L'écusson présente le briquet de la maison de Bourgogne. On lit sur les bords l'inscription suivante, en allemand : CHARLES SCHURFT A ECHENWOR, colonel, grand veneur héréditaire du comté impérial du Tyrol.

H. **209.** Morion allemand du XVIIe siècle, portant l'aigle à deux têtes d'Allemagne; à la crête, dans deux médaillons, les figures d'un porte-drapeau et d'un tambour; au timbre, à droite, un cavalier coiffé d'un bonnet qui semble indiquer le costume albanais; à gauche, un guerrier vêtu à l'antique, armé d'un sabre, et un enfant qui semble évoquer un petit génie volant au milieu des flammes.

H. **210.** Morion du commencement du XVIIe siècle en fer noirci ou passé au feu, décoré de dessins d'ornements. Sur la crête, de chaque côté, des têtes à l'antique.

H. **211.** Morion de la fin du XVIe siècle composé de deux coquilles serties à la crête et rivées près des becs. Comme gravure, des cercles et des rayons faisant des médaillons ou trapèzes décorés de rinceaux. Les médaillons du timbre représentent des fleurs de lis doubles renversées, ceux de la crête des figures à l'antique.

H. **212.** Deux morions de grandes dimensions, noircis, pour piquiers. Petites jugulaires de trois pièces. La matelassure était fixée pour l'un par des têtes de lion, pour l'autre par des petites roses.

H. **213.** Morion noirci probablement par le feu, était autrefois doré. Le décor semble milanais. Dans des niches rayonnantes, sur le timbre, sont gravés des attributs militaires, des figures à l'antique; dans les médaillons de la crête, des amours. Porte-plumail.

H. **214.** Morion-cabasset de fantassin, noirci. Il a la crête d'un morion et les bords descendants d'un cabasset ou d'une salade du XVe siècle.

H. **215.** Morion des gardes suisses sous Henri III et Henri IV. Il est composé de deux coquilles serties à la crête et reliées par des rivets aux arêtes des becs. Il est noirci et décoré sur chaque face de fleurs de lis blanches.

H. **216.** Morion-cabasset blanc et sans crête; il a appartenu à Henri IV, il est du modèle de celui de son armure G. 122. Il est décoré de fleurs de lis au haut et au bas du timbre, et terminé par une tige à trois fleurs de lis.

H. **217.** Morion-cabasset de piquier sous Henri IV. Il est à peu près de la forme des deux morions-cabassets du roi; il a de plus une crête et un porte-plumail, et est composé de deux coquilles.

H. **218.** Douze morions-cabassets du commencement du XVIIe siècle. Crête peu élevée, bordure en torsade. Les bords

sont légèrement rabattus et terminés en pointe. Un porte-plumail.

H. **219.** Morion-cabasset de deux pièces avec crête très peu saillante.

H. **220.** Deux morions-cabassets noircis, de troupe. Crête légère et bords descendants. Ils sont composés de deux coquilles. Petites jugulaires d'une seule pièce.

H. **221.** Morion-cabasset, fin du XVIe siècle. En acier poli. Pointe de crête terminée par une sorte d'ergot.

Don de M. Oger.

H. **222.** Morion-cabasset italien. Le timbre est celui d'un cabasset à ergot. Le sujet représente un combat de tritons et de dieux marins. Repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. — Bibliothèque nationale.

H. **223.** Deux morions-cabassets noircis à crête avec ergot. Bords plats mais terminés en pointe. Ils sont composés de deux coquilles.

H. **224.** Cabasset-morion du commencement du XVIIe siècle. Bords retroussés à bec comme celui des morions, il n'a pas de crête mais un ergot comme les cabassets. Le décor paraît milanais, il consiste en huit côtes gravées alternativement de figures et d'attributs de guerre. Toutes ces gravures sont dorées sur fond sablé. Porte-plumail.

H. **225.** Cabasset-morion du même modèle, ne diffère que par les décors des huit côtes gravées.

H. **226.** Morion-cabasset en fer noirci; la crête est peu saillante. Une des oreillères manque.

H. **227.** Cabasset-morion à dix côtes. Profil ogival terminé par un gland en cuivre. Bords rabattus.

H. **228.** Cabasset ou morion sans crête, portant l'ergot des cabassets. Fin du XVIe siècle. Orné de bandes gravées, grossièrement exécutées.

CABASSETS.

H. **229.** Cabasset de la fin du XVIe siècle. En fer noirci, fortement oxydé par la rouille. Bords plats.

H. **230.** Cabasset à dix côtes légères et terminé par un bouton. Il est composé de deux coquilles reliées par des rivets.

H. **231.** Cabasset à ergot, composé de deux coquilles, il est allemand. Sur chaque face est un écu compliqué avec casque héraldique en cimier et des supports. Le tout est entouré de rinceaux et de dessins d'ornement. L'écu et les bandes qui bordent les arêtes sont dorés.

H. **232.** Cabasset italien, entièrement couvert de bas-reliefs représentant, du côté gauche du timbre, un combat de guerriers romains; du côté droit, un empereur recevant la soumission d'un chef suivi de ses officiers, peut-être la reddition d'une ville, qu'on voit dans le fond de la composition.

H. **233.** Petit cabasset italien. Ornements et petites figures en relief, en partie dorés. Exécution médiocre.

H. **234.** Cabasset saxon aux armes de Saxe. Largement décoré de bandes et d'écussons gravés et dorés; fond bleui. Exécution très fine.

H. **235.** Cabasset espagnol de la fin du XVIe siècle repoussé, ciselé et damasquiné. Sur chacun des deux côtés du timbre est représenté un saint, reconnaissable par son auréole, la croix d'une main, l'épée de l'autre, monté sur un cheval au galop et combattant des Sarrasins. Le saint qui intervient dans ce combat serait, d'après une légende, saint Jacques de Compostelle, le patron de l'Espagne.

H. **236.** Cabasset italien en fer repoussé, ciselé, gravé et

damasquiné en or. Le sujet représenté sur les côtés du timbre est Persée délivrant Andromède. Fin du XVIe siècle.

H. **237.** Petit cabasset de la première moitié du XVIIe siècle. Gravé au poinçon, autrefois doré. De chaque côté du timbre des chimères, des figurines entrelacées, des trophées d'armes et de musique. Sur le porte-plumail un médaillon dans lequel se trouve un guerrier vêtu à l'antique.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **238.** Cabasset italien, entièrement couvert d'ornements et de figures repoussés en fort relief. La composition, séparée à compartiments, représente d'un côté un combat de chevaliers; de l'autre la reddition d'un chef; costumes à la romaine.

H. **239.** Cabasset italien, couvert de bas-reliefs repoussés en ronde bosse, damasquinés et dorés, représentant des scènes militaires avec des costumes à la romaine.

H. **240.** Cabasset italien de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe siècle. Orné de bandes et de mascarons gravés dans le style milanais; porte l'ergot à son sommet; petits bords plats, bordés d'un filet ciselé.

H. **241.** Cabasset italien de même époque que le précédent, autrefois doré et damasquiné. Les sujets représentés à la droite et à la gauche du timbre sont des combats de cavaliers portant le costume romain.

H. **242.** Cabasset italien, entièrement orné de bas-reliefs presque en ronde bosse, représentant Laocoon et ses enfants étouffés par les serpents. Autrefois damasquiné et doré.

H. **243.** Petit cabasset italien, à bandes gravées. L'ergot n'est pas prononcé.

H. **244.** Cabasset italien, du commencement du XVIIe siècle. Entièrement orné de bandes et de médaillons gravés, d'un bel effet décoratif.

H. **245.** Cabasset de piquier de l'époque de Henri IV, à larges bords baissés couvrant les yeux, les oreilles et le cou.

H. **246.** Cabasset de piquier, en fer noirci. Les oreillères manquent.

H. **247.** Cabasset italien, largement décoré de bandes gravées, autrefois dorées. On voit dans des médaillons des figures de femmes. Les têtes des rivets, ciselées en pointes saillantes, sont à remarquer.

H. **248.** Cabasset du commencement du XVIIe siècle, à petits rebords et à petit ergot. Le décor bleui consiste en rinceaux élégants dans le goût italien, encadrés dans des médaillons et des carrés. Il a conservé sa garniture en soie bleue. Porte-plumail.

H. **249.** Bourguignote-cabasset, du commencement du XVIIe siècle; d'une forme rare et curieuse. Le timbre terminé en ergot est orné de bandes et de médaillons et garni, ainsi que les oreillères mobiles, de larges rosaces en cuivre, marquant les rivets qui fixaient autrefois les garnitures intérieures. Couvre-nuque en pointe.

CASQUES À L'ANTIQUE ET CASQUES DIVERS.

H. **250.** Casque italien dit *à l'antique*, en fer repoussé, du milieu du XVIe siècle. Il porte à son cimier, dans un médaillon, la louve allaitant Rémus et Romulus; sur le timbre, Neptune traîné par des chevaux marins. Enfin, sur le couvre-nuque et la visière, des prisonniers enchaînés.

Legs de M. le baron des Mazis.

H. **251.** Casque italien du milieu du XVIe siècle. Visière pointue et couvre-nuque. Il avait des oreillères comme en témoignent les trous des charnières. Le timbre ogival est terminé

par une petite pointe en poire. Il est repoussé à huit côtes ovales très saillantes; la damasquine d'or est extrêmement fine et accompagnée de petits perlés d'argent. Sur la visière une feuille d'acanthe d'un beau dessin. Pièce des plus originales.

H. **252.** Casque italien à l'antique de la même époque, en fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Il porte des oreillères, un cimier et un couvre-nuque. Le sujet représente un combat entre des guerriers armés à la romaine. Sur le cimier une chimère dont la tête forme le devant du cimier. Sur la visière, dans un médaillon, une figure, probablement celle de Minerve, dont le casque et le bouclier sont devant elle, au-dessous de branches d'olivier.

H. **253.** Casque italien du milieu du XVI[e] siècle, d'un travail remarquable, en fer ciselé et repoussé en ronde bosse, haut-relief. Le cimier est formé par le corps renversé d'un guerrier armé à la romaine, saisi à la barbe par deux chimères, l'une à corps de femme, l'autre à corps d'homme. Dans un écu sur la visière sont damasquinés en or des caractères grecs en partie effacés. Le timbre et diverses parties du casque sont incrustés ou damasquinés de feuillages et de rinceaux en argent.

H. **254.** Casque italien dit à l'antique, du milieu du XVI[e] siècle. C'est une espèce de bourguignote à oreillères et à couvre-nuque. Il est surmonté d'un dragon ailé en ronde bosse, sur fond noir damasquiné d'or. Le décor de ce beau casque est identique à celui de la magnifique rondache décrite sous le n° I. 62. L'épée placée au-dessous complétait un ensemble de pièces de *parement* de la plus grande richesse. — Bibliothèque nationale.

H. **255.** Casque italien du milieu du XVI[e] siècle, dit à l'antique. Il porte un cimier, des oreillères et un couvre-nuque. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Sujet : un guerrier assis, accompagné d'un Amour et d'une Gloire qui lui met une couronne sur la tête. Sur les oreillères, des

personnages assis; sur la visière et sur la crête, d'autres étendus. Porte-plumail.

H. **256.** Casque italien du milieu du XVIe siècle, du genre bourguignote; les oreillères manquent. En fer repoussé en ronde bosse, ciselé et damasquiné en or. Combat entre cavaliers et fantassins romains; le cavalier qui occupe le centre tient à la main un étendard déployé. Sur le cimier des trophées d'armes; le devant porte une tête de chimère.

H. **257.** Casque dit à l'antique. Entièrement couvert de reliefs ciselés et repoussés presque en ronde bosse. La crête est formée par le corps d'une chimère à figure de lion. Sur le devant de cette belle pièce on remarque un médaillon entouré d'une damasquine en or d'une grande finesse et, sur ce médaillon, une figure de Pomone portant une corne d'abondance pleine de fruits. Sur les deux côtés du timbre des rinceaux à feuillages sont entremêlés de figures d'enfants, de masques de chimères. On remarque une figure de Saturne et une autre de Neptune armé d'un trident.

H. **258.** Casque italien de l'espèce des bourguignotes. Milieu du XVIe siècle. Repoussé, ciselé et richement damasquiné en or, d'une fabrication remarquable. La crête est formée par la figure d'un monstre à tête d'homme. A droite et à gauche du timbre on remarque des figures couchées et drapées, tenant des cornes d'abondance; sur l'avance, ou visière, un médaillon à figure de guerrier antique; sur le frontal un grand masque à barbe; au couvre-nuque une fleur de lis et deux dauphins. Ce dernier ornement indiquerait que ce casque a pu appartenir à un dauphin de France; ce ne pourrait être que François II qui a été le dernier dauphin du XVIe siècle; le casque est postérieur à 1550. Les oreillères manquent.

H. **259.** Armet italien de parement du milieu du XVIe siècle. Entièrement couvert d'ornements d'un goût et d'une exécution rares. Figures de génies mêlées aux rinceaux en feuillages qui forment la décoration principale. Cet armet n'est pas un casque

de guerre, mais une pièce de parement pour un cabinet d'armes, comme les bourguignotes et casques à l'antique qui précèdent.

H. 260. Sous le même numéro deux casques de parement ou de cérémonie, vénitiens, ayant la forme des salades italiennes du xve siècle, pour homme de pied. Le cimier, les ornements en bronze doré, et fondus en plein, présentent le lion de Venise; des rinceaux, des feuilles d'acanthe, et aussi des figures de femme dans l'un des deux casques. Tout ce décor d'un beau style du milieu du xvie siècle est appliqué sur des salades du xve, ou faites sur le modèle du xve, recouvertes d'abord de velours rouge. Un des deux casques a conservé sa garniture intérieure.

H. 261. Casque polonais de la fin du xvie siècle, dont la forme générale rappelle un peu le style oriental. Timbre arrondi à fond autrefois argenté; couvre-nuque de quatre lames mobiles; petite visière rivée, percée pour le nasal qui manque et qui passait dans un pontet; oreillères articulées de trois lames, et repoussées en cœur pour les oreilles. La bordure et la calotte du haut du timbre sont gravées de petits dessins d'ornement, et dorées à plein. Le timbre et les parties entre bordures sur fond argenté sont décorés de grands rinceaux.

H. 262. Casque de carrousel en cuivre, du temps de Louis XIII, très léger.

H. 263. Casque de carrousel de la première moitié du xviie siècle, allemand, entièrement en argent, repoussé et ciselé, couvert d'ornements, parmi lesquels on remarque des aigles et des animaux fantastiques. Pièce très rare.

H. 264. Casque du commencement du xviie siècle, d'un type intermédiaire entre l'armet et la bourguignote. Autour des pivots d'oreille tournent la visière, la mentonnière et un ventail composé d'une grille de trois barreaux dorés, cachée derrière un masque de deux pièces articulées, l'inférieure est rivée à la mentonnière. Crête saillante décorée de bandes gravées et

dorées. Toutes les pièces sont bordées dans le même genre, en outre des bandes gravées entourées de filets d'or complètent le décor. Porte-plumail du côté gauche.

H. **265.** Casque à grille du commencement du XVII[e] siècle. Le gorgerin est celui d'un armet; une visière couvre la vue, et la grille de deux pièces faisant le ventail couvre le visage. Gorgerin articulé de trois pièces. Le décor consiste en bandes gravées entièrement dorées. La bande inférieure du gorgerin et celles de la crête présentent des chasses et des oiseaux. Ce beau casque a conservé sa garniture en soie cramoisie piquée en quadrillé.

H. **266.** Casque de cuirassier Louis XIII noirci. Composé de deux coquilles rivées suivant le plan médian. La visière et le couvre-nuque appartiennent aux coquilles du timbre. Les oreillères manquent. Ouverture à la visière et pontet pour un nasal qui manque.

H. **267.** Casque Louis XIII à grille, à crête étroite, dorée, terminée par un bouton. Autour des pivots d'oreilles tournent une visière et un ventail comportant une grille gravée au poinçon et dorée, rivée à la visière. Une fourche de la mentonnière pouvait retenir le ventail. Porte-plumail relié au timbre par des griffons dorés. Tous les décors, bordures, clous et rinceaux, sont dorés.

H. **268.** Casque de l'époque de Louis XIII. Très simple, peint en noir; timbre sans crête; visière mobile pourvue d'un nasal; gorgerin et couvre-nuque d'une seule pièce.

H. **269.** Casque Louis XIII. Visière à arcades sourcilières relevées, dégageant la vue et donnant un bec pour couvrir le nez; ventail d'une pièce se rabattant sur le menton; lorsqu'il est relevé, il vient rejoindre le bec de la visière; petit gorgerin d'une seule pièce; porte-plumail à gauche.

H. **270.** Casque simple Louis XIII; la grille est rivée à la visière; crête assez élevée; gorgerin d'une seule pièce.

H. **271.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle. Timbre à crête peu élevée; porte-plumail en fer; mézail complet à ouvertures rectangulaires; gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame articulée.

H. **272.** Casque de l'époque de Louis XIII, en acier poli. Timbre en forme d'ogive, terminé par une petite crête à cordon ciselé en torsade et surmonté d'un petit bouton sphérique; mézail complet; gorgerin et couvre-nuque d'une seule lame. Tout le timbre et le frontal offrent des côtes aplaties produites par des arêtes repoussées au marteau.

H. **273.** Casque de cuirassier de la fin du règne de Louis XIII. Timbre cannelé; avance à nasal; couvre-nuque articulé.

H. **274.** Casque de cuirassier de l'époque de Louis XIII. Timbre divisé en six parties égales par des cordons repoussés; visière pourvue d'un grand nasal; grand couvre-nuque articulé, composé de quatre lames; oreillères maintenues par des courroies remplissant l'office de charnières.

H. **275.** Casque de cuirassier de l'époque de Louis XIII. Timbre divisé en six compartiments par des côtes repoussées; il est surmonté d'un anneau; nasal fixé à la visière; couvre-nuque de quatre lames articulées; oreillères maintenues par des lanières de cuir.

H. **276.** Casque de l'époque de Louis XIII en fer noirci. Grand couvre-nuque composé de trois lames articulées; visière munie d'un étrier pour fixer le nasal, ce dernier manque. Sur les côtés latéraux du timbre, deux grandes ailes en fer, à côtes repoussées, percées d'ouvertures en forme de cœur.

H. **277.** Casque de l'époque de Louis XIII, en fer poli. Timbre à côtes repoussées portant à sa partie supérieure un ornement flamboyant en forme de soleil; porte-plumail; visière; mézail composé de cinq lames articulées : celle où se trouve la vue est repoussée et percée; couvre-nuque et gorgerin de trois lames articulées.

H. **278.** Casque dit *à grille,* de l'époque de Louis XIII; entièrement et finement gravé, autrefois doré. Le frontal porte une avance ou visière, et est indépendant du reste du mézail, dont les trois parties, la vue, le nasal et le ventail, sont remplacées par la grille; gorgerin articulé à deux lames.

H. **279.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle, portant un nasal mobile, des oreillères, une visière et un couvre-nuque à quatre lames articulées; timbre à cloisons formant huit parties égales.

H. **280.** Casque d'enfant qui a été fait pour le dauphin, plus tard Louis XIV. C'est une sorte de bourguignote-armet. Le timbre à crête est terminé par un couvre-nuque d'une seule pièce. Les joues de la bourguignote se prolongent pour former les deux côtés du gorgerin qui ferme avec un crochet. Le timbre est repoussé en gouttières à faces alternativement blanches et gravées. Le décor consiste en rinceaux, attributs militaires, *dauphins* et *fleurs de lis,* qui ne laissent aucun doute sur la destination pour un dauphin de France. D'ailleurs la forme de ce casque est caractéristique de 1630 à 1650, il a donc été fait pour Louis XIV enfant. — Provient de la Bibliothèque nationale.

H. **281.** Casque du milieu du XVIIe siècle, à visière et portant une calotte de fer et un appareil qui consiste en tiges à charnières, en fer, se prolongeant autour de la tête et du visage, auxquels ils fournissent une défense contre les coups de taille.

H. **282.** Casque de la même époque et du même modèle que le précédent. A conservé sa matelassure.

H. **283.** Casque de cuirassier du milieu du XVIIe siècle, timbre hémisphérique repoussé en côtes ciselées, rosace et bouton au sommet; grande visière faisant partie du timbre, recoupée dans le plan de symétrie et rivée; nasal mobile terminé en fleur de lis, couvre-nuque articulé de cinq lames, et à rosaces repercées pour l'ouïe. Toutes les pièces sont décorées de clous saillants.

H. **284.** Casque de la même époque, à peu près du même type, mais de dimensions moindres et moins élégant, il est noirci. Oreillères d'une seule pièce, à repoussé très saillant pour l'ouïe. Une des oreillères manque.

H. **285.** Casque de la première moitié du XVIIe siècle. Timbre en calotte sphérique haute, avec rosace rivée; couvre-nuque de quatre pièces articulées comme en témoignent les bandes de cuir, deux pièces manquent; oreillères développées; porte-plumail à plaque armoriée. Le décor des bandes gravées et dorées est dans le style saxon.

H. **286.** Casque du commencement du règne de Louis XIV, en fer noirci. Timbre partagé en deux par un ruban ciselé; visière mobile, pourvue d'une grille à trois barreaux; couvre-nuque de cinq lames articulées; les oreillères se meuvent sur charnières; porte-plumail en cuivre, à la partie postérieure du timbre. Un double filet borde toutes les parties du casque, dont la grille et les clous sont dorés.

H. **287.** Chapeau en fer, de la Maison du roi sous Louis XIV. Nasal mobile surmonté d'une fleur de lis.

H. **288.** Calotte de chapeau en fer noirci du XVIe siècle, percée de trous ronds et d'autres rectangulaires.

H. **289.** Calotte de fer presque plate, repercée à jour en forme de S. Trois tiges à charnière protègent le col et les oreilles. Cette calotte se plaçait sous le chapeau de feutre Louis XIII.

H. **290.** Cervelière ou calotte de fer qui se portait sous le chapeau de feutre Louis XIII. Elle est composée d'un turban de deux pièces et de deux bandes en croix rivées sur le sommet de la tête.

H. **291.** Cervelière d'une coiffure militaire de l'époque de Louis XIII, en fer bleui, composée de quatre pièces à charnières, maintenues par des croisillons en forme de V.

H. **292.** Cervelière du modèle de la précédente; elle en

diffère seulement par un second étage de croisillons en forme de V.

H. 293. Cervelière du même modèle que la précédente, mais qui n'est pas bleuie.

H. 294. Casque de siège d'un poids considérable. Timbre de deux pièces donnant le couvre-nuque court. Un masque du modèle de ceux des heaumes du XII[e] siècle couvre tout le visage en dégageant la vue; il est vissé sur le frontal.

H. 295. Casque de siège d'une épaisseur considérable, complété par une visière pointue et un couvre-nuque. Ces deux pièces sont en équerre sur le timbre et rivées. N'a plus ses oreillères.

H. 296. Pot en tête de siège en fer noirci, du XVII[e] siècle. Timbre hémisphérique à légère arête médiane; visière pointue et couvre-nuque situés dans le même plan et tous deux rivés au timbre.

H. 297. Coiffure de discipline employée en Allemagne au XVII[e] siècle. La tête de l'homme puni est emprisonnée dans des cercles de tôle reliés entre eux par des bandes verticales. Le volet se fermait avec cadenas; cinq bandes de tôle portant des grelots faisaient une sorte d'éventail au-dessus de la tête.

BAVIÈRES, MENTONNIÈRES, FRAGMENTS.

H. 298. Bavière ou mentonnière d'armure de tournoi se vissant au plastron de la cuirasse, seconde moitié du XV[e] siècle. Elle porte une lame supérieure mobile, et un bourrelet pour recevoir la bordure du plastron.

H. 299. Bavière ou mentonnière exactement du même modèle, mais celle-ci est assez richement gravée. Médaillon à

figure à hauteur du menton, et deux chevaux affrontés au-dessus du bourrelet du plastron.

H. **300.** Mentonnière simple, en acier poli, munie d'un gorgerin mobile en forme de plastron.

H. **301.** Ventail d'armet; le bas a une fente qui pouvait peut-être, lorsqu'on le relevait, donner passage à la tige d'un nasal fixé au frontal.

H. **302.** Bavière du milieu du XVI[e] siècle; bandes gravées et dorées d'une exécution très fine.

H. **303.** Bavière d'une armure de joute de la première moitié du XVI[e] siècle, couvrant tout le milieu de la cuirasse. On remarque au plastron et à la partie inférieure de l'épaule gauche deux ouvertures rectangulaires pour le passage des courroies. Le côté gauche de la bavière porte une cornière.

H. **304.** Bavière d'un casque de joute de l'époque de Henri III en acier poli.

Don de M. Oger.

H. **305.** Bavière de joute avec gorgerin articulé de quatre lames. L'une d'elles porte la croix de Malte.

H. **306.** Petite bavière de bourguignote ayant conservé une partie de son collet de mailles.

H. **307.** Bavière de bourguignote à gorgerin fixe; la lame supérieure mobile bordée d'un filet saillant et ciselé.

H. **308.** Masque de bourguignote de la fin du XVI[e] siècle, représentant en ronde bosse une tête à bouche entr'ouverte et tirant la langue. Les sourcils, les cheveux, la barbe s'épanouissent en feuilles d'acanthe. La dorure donne le plus beau ton à cette pièce originale.

H. **309.** Bavière de bourguignote de la fin du XVI[e] siècle, en acier poli; composée de quatre lames articulées, la supérieure à fentes horizontales pour la vue.

H. **310.** Mentonnière ou bavière d'une bourguignote; son gorgerin est mobile; elle porte deux lames articulées. Cette pièce est ornée d'une bande finement gravée.

H. **311.** Mentonnière de bourguignote à gorgerin fixe; elle porte deux lames mobiles, la seconde percée d'ouvertures verticales pour la respiration.

H. **312.** Bavière d'une bourguignote de la première moitié du XVIIe siècle, en acier poli. Composée de quatre lames articulées et pourvue de quatre crochets destinés à la fixer au casque.

CASQUES ET COIFFURES MILITAIRES

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

H. **313.** Bonnet d'officier de grenadier du régiment écossais d'Ogilvy, au service de la France; créé en 1747, licencié en 1763. Au milieu, dans un cartouche, le chardon d'Écosse, dont l'ordre fut institué en 1540 par Jacques V; entouré de la devise: *NEMO ME IMPUNE LACESSET,* sous couronne fermée. De chaque côté, une branche de chardon brodée.

Don de M. Boucher de Perthes.

H. **314.** Casque à turban, des dragons de la Morlière en 1740. En cuivre, avec cimier peu élevé, orné de la tête de Méduse. Premier modèle de casque pour les dragons.

H. **315.** Casque des dragons en 1745, turban en peau de léopard, cimier un peu plus élevé que le précédent; crinière en crin recouvrant toute la partie supérieure du cimier et retombant en arrière en touffe frisée; est employé aux costumes de guerre n° 37. — Ce casque provient du régiment du colonel de Vogué.

H. **316.** Bonnet de soldat charpentier au régiment des gardes suisses (XVIIIe siècle).

Don de M. le baron de Marbot.

H. **317.** Casque des volontaires de Saxe au service du roi Louis XV. La partie inférieure se compose de bandes de toile rembourrées, piquées et recouvertes de velours bleu dont il reste encore quelques fragments. Le timbre est en fer et porte une crête saillante. Sur le devant, une plaque qui portait trois fleurs de lis.

Don de M. Carrand.

PREMIER EMPIRE.

H. **318.** Casque des dragons de la garde impériale (1805).

Don de M. le docteur Lépine.

H. **319.** Casque d'officier de cuirassiers. La peau qui couvre le turban n'est pas du temps.

Même donateur.

H. **320.** Chapeau de petite tenue, en soie noire. Ayant appartenu à M. Guillaume, capitaine au 6e régiment de chevau-légers (lanciers) en 1811.

H. **321.** Casque de trompette du 5e régiment de lanciers (1811). Cimier portant une chenille blanche et deux lances en croix, repoussées sur le devant.

H. **322.** Casque d'officier du 5e régiment de chevau-légers (lanciers, 1811).

Don de M. le docteur Lépine.

RESTAURATION.

H. **323.** Deux casques des mousquetaires de la 2e compagnie, 1814. En cuivre argenté, portant la devise: *ALTERIUS JOVIS ALTERA TELA.*

H. **324.** Deux casques des mousquetaires de la maison du roi (1re compagnie, 1814). Cimier et ornements dorés; il porte la devise: *QUO RUIT ET LETHUM.*

L'un d'eux est un don de M. le baron de Marbot.

H. **325.** Casque des gardes du corps du roi (1816).

Même donateur.

H. **326.** Autre casque pareil auquel manquent les jugulaires.

H. **327.** Casque de gendarme des chasses (1813). Cimier en cuivre repoussé présentant un cor et des branches de chêne. Chenille et crinière noires. Timbre en cuivre argenté.

H. **328.** Casque des gendarmes de la maison du roi. En cuir bouilli; cimier et ornements en cuivre doré. La plaque porte trois fleurs de lis, la couronne royale, un foudre et la devise: *QUO JUBET IRATUS JUPITER.* Crinière noire.

H. **329.** Casque des gardes du corps du roi (1814). En cuir bouilli, ornements en cuivre argenté; portant un soleil surmonté d'une couronne et la devise: *NEC PLURIBUS IMPAR.* — Ce casque a été porté par M. le marquis de Louvois.

H. **330.** Casque des gardes du corps du roi (1822). Bombe et cimier en cuivre argenté. Plaque, au soleil rayonnant, avec la devise: *NEC PLURIBUS IMPAR.* Turban en peau d'ours.

H. **331.** Casque des gardes du corps de Monsieur (1814). En cuivre argenté, cimier et ornements dorés, chenille noire. La plaque manque.

H. **332.** Casque des chevau-légers de la maison du Roi (1814). En cuir bouilli, portant une fleur de lis au centre d'un soleil lançant des foudres et la devise: *SENSERE GIGANTES.*

H. **333.** Casque d'officier de cuirassiers de la garde royale. En cuivre argenté, cimier et ornements gravés et dorés.

H. **334.** Casque des cuirassiers de la garde royale (troupe).

Don de M. Millot.

H. **335.** Casque des dragons de la garde royale, de 1816 à 1828. La bombe et le cimier sont en cuivre; ce dernier porte, repoussée sur chacun de ses côtés latéraux, une branche de chêne. La plaque porte les armes de France (trois fleurs de lis et la couronne); chenille noire très fournie, turban en peau de léopard.

H. **336.** Shako d'officier d'artillerie en soie noire, dessus en cuir, jugulaire en cuivre doré ainsi que la plaque qui porte deux canons en sautoir sous l'écu de France à fleurs de lis.

H. **337.** Deux casques de carabinier.

H. **338.** Casque de cuirassier, modèle 1826.

H. **339.** Deux casques de dragon, sous Charles X. Entièrement en cuivre, ornés d'une crinière, chenille, aigrette et plumet. Portent, poinçonné sur la bombe: *1828*.

H. **340.** Shako ayant appartenu à M. Sareuf, capitaine au 8e régiment de chasseurs à cheval (dit de la Côte-d'Or). En soie noire, dessus en cuir, cocarde et galons en argent, jugulaire en cuivre (1816).

H. **341.** Shako de trompette de chasseurs à cheval de 1823 à 1829, en drap noir; une partie de l'arrière est recouverte de cuir. Long panache rouge et jaune.

H. **342.** Casque de soldat du train d'artillerie sous la Restauration. En cuir noirci, orné d'une chenille en crin noir.

H. **343.** Casque des gardes nationaux de la ville de Beauvais, en 1814. En cuir noirci, garnitures en cuivre repoussé, ciselé et argenté; la plaque de devant présente un écusson ovale, semé de trois fleurs de lis, encadrées de deux branches de chêne et surmonté d'une couronne fermée. Foudre et porte-aigrette sur la bombe; forte chenille.

Don de M. Maillot.

H. **344.** Casque de la garde nationale à cheval, de 1815 à 1830; en fer. Cimier et ornements dorés.

H. **345.** Casque de la garde nationale à cheval de la ville de Dijon, de 1815 à 1830. En cuir bouilli; cimier et ornements argentés.

H. **346.** Casque de destination inconnue, peut-être modèle proposé, qui n'a jamais été porté.

REGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

H. **347.** Deux casques de la garde municipale de Paris sous le règne de Louis-Philippe.

H. **348.** Chechia de zouave, modèle 1830.

H. **349.** Casque de cuirassier.

H. **350.** Chapska d'officier de chasseurs d'Afrique (formation).

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

H. **351.** Projet de casque pour l'infanterie, porté à titre d'essai au 45e de ligne en 1836. En cuir bouilli, ainsi que le cimier, dont les faces sont recouvertes de cuivre.

H. **352.** Casque de dragons. Il porte sur la bombe, poinçonné : *1842*.

H. **352** *bis*. Shako d'infanterie, modèle 1844 (62e de ligne) (1).

Don de M. Madden, ex-ouvrier d'État au Musée.

H. **353.** Schapska de garde national à cheval.

H. **354.** Bonnet à poil des grenadiers de la garde nationale.

Don de M. de Marsy.

(1) Venu pendant l'impression de ce tome.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

SECOND EMPIRE.

H. **355**. Schapska d'officier de lanciers.

H. **356**. Schapska de lancier.

H. **357**. Trois casques de cuirassiers de la ligne; un d'eux a son plumet.

H. **358**. Casque de dragon de la ligne.

H. **359**. Casque de la garde de Paris.

H. **360**. Shako en cuir, sans plaque, commun aux canonniers à pied ou à cheval, et aux conducteurs du génie. Modèle 1861.

H. **361**. Shako d'infanterie, modèle 1861.

H. **362**. Shako d'officier d'infanterie, modèle 1861.

Don de M. Millot.

H. **363**. Shako d'officier d'infanterie, modèle 1867, en drap rouge, turban en cuir verni. — Provient d'un capitaine au 3ᵉ bataillon du 26ᵉ de ligne.

Même donateur.

H. **364**. Casque d'officier de pompiers, modèle 1855.

Don de M. Jouhaud.

H. **365**. Casque de pompier, une jugulaire manque.

H. **366**. Bonnet à poil de grenadiers du 1ᵉʳ régiment de la garde.

H. **367**. Talpack de l'artillerie de la garde impériale.

H. **368**. Casque de cent-gardes.

H. **369**. Casque de cuirassier de la garde impériale.

H. **370**. Casque de dragons de la garde impériale.

H. **371.** Turban et chechia de zouave de la garde impériale.

H. **372.** Trois casques de carabiniers. Un d'eux porte sur la bombe le poinçon *1856*.

RÉPUBLIQUE DE 1870.

H. **373.** Shako d'infanterie, modèle 1872.

H. **374.** Shako commun à l'artillerie et au génie, modèle 1872.

H. **375.** Casque de dragon, modèle 1872.

H. **376.** Shako d'officier de chasseurs à cheval, modèle 1872.

Don de M. Millot.

H. **377.** Casque d'officier de chasseurs à cheval, mis en essai en 1880.

Même donateur.

H. **378.** Shako d'officier de chasseurs à cheval, modèle actuel.

Même donateur.

H. **379.** Casques modernes. Projets. Ils portent à leur sommet des appendices destinés à maintenir le fusil et les munitions au-dessus de l'eau quand le soldat est à la nage.

CASQUES ET COIFFURES MILITAIRES

DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

(XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.)

H. **380.** Bonnet de grenadier autrichien sous Marie-Thérèse. En drap bleu bordé d'un galon d'argent, surmonté d'une houppe blanche. Sur le devant deux plaques en cuivre argenté.

H. **381.** Bonnet des grenadiers du régiment Stathouder de Hollande (XVIII[e] siècle).

Don de M. le baron de Marbot.

H. **382.** Bonnet de grenadier espagnol de la fin du XVIII[e] siècle ou du commencement du XIX[e].

H. **383.** Casque étranger de la fin du XVIII[e] siècle. La bombe est en cuivre noirci; le cimier est en cuivre poli; crinière noire.

H. **384.** Shako de l'armée russe, d'officier de hussards vers 1840. En forme de tronc de cône évasé.

Don de M. Millot.

H. **385.** Shako d'officier d'infanterie hongroise. En drap rouge bordé d'un large galon d'or. Sur la plaque, un écu parti de Hongrie et de la croix patriarcale sous couronne fermée.

Même donateur.

H. **386.** Shapska de hulan autrichien orné d'un large cordon d'or. Turban très épais en astrakan. Jugulaire en cuivre doré. Petite crinière partant du pompon.

Même donateur.

H. **387.** Casque de cavalerie de ligne piémontaise sous le roi Victor-Emmanuel. En cuir; cimier en cuivre, ainsi que les autres ornements. Sur la plaque les armes de Sardaigne.

PLAQUES DE COIFFURES MILITAIRES

DES XVIII[e] ET XIX[e] SIÈCLES.

REPUBLIQUE ET EMPIRE.

H. **388.** Plaque de grenadier de la garde nationale, 1789.

H. **389.** Deux plaques de grenadiers de la garde nationale de Paris, de 1789 à 1792.

H. 390. Plaque de coiffure de 1789 à 1792, a été grattée, modifiée en 1793.

H. 391. Plaque de grenadier de la garde nationale, en 1792 ou 1793.

H. 392. Quatre plaques de grenadiers, sous la Convention ou le Directoire.

H. 393. Plaque de grenadiers de la 50ᵉ demi-brigade. Directoire ou Consulat.

H. 394. Plaque de coiffure des grenadiers de la garde impériale, 1807.

H. 395. Plaque de coiffure du 59ᵉ régiment de ligne, 1810.

H. 396. Plaque de coiffure de sapeur (premier Empire).

H. 397. Plaque de shako du 85ᵉ de ligne (premier Empire).

H. 398. Plaque de coiffure du 21ᵉ régiment de ligne, 1811.

H. 399. Plaque de coiffure d'officier du 2ᵉ régiment de la garde d'honneur, 1813.

H. 400. Deux plaques de coiffure de la garde d'honneur en 1813.

H. 401. Plaque de coiffure de chasseurs (premier Empire).

H. 402. Probablement plaque de grenadier.

H. 403. Plaque de coiffure de grenadier de la garde nationale sous Napoléon Iᵉʳ (de 1813 à 1815).

RESTAURATION.

H. 404. Plaque de coiffure des gardes du corps du roi en 1814. Elle s'adaptait au casque en cuir.

H. 405. Plaque d'un régiment de la garde royale.

H. 406. Cinq plaques de coiffures militaires, sous la Restauration.

H. **407.** Une plaque de shako de l'artillerie de marine. Restauration.

H. **408.** Trois plaques des gardes du corps en 1816.

H. **409.** Plaque de casque du 2e régiment de carabiniers de Monsieur.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

H. **410.** Plaque de coiffure des Cent-Suisses sous Louis XVIII. Les armes de France et de Navarre; la couronne royale, branches de laurier et rayons.

Don de M. Maillot.

H. **411.** Deux plaques du 7e régiment d'artillerie. Restauration.

H. **412.** Plaque de coiffure de l'École d'application de l'artillerie et du génie. Restauration.

Don de M. Maillot.

REGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

H. **413.** Plaque de coiffure qui porte écrit en repoussé : *Garde municipale de Paris, 29 juillet 1830.*

H. **414.** Plaque de shako du 5e régiment d'infanterie (règne de Louis-Philippe).

H. **415.** Plaque de shako du 49e régiment d'infanterie.

H. **416.** Plaque de shako des chasseurs à pied.

H. **417.** Plaque de shako du 3e régiment du génie.

H. **418.** Plaque de shako de l'artillerie.

H. **419.** Deux plaques de shako des 2e et 10e régiments d'infanterie légère.

H. **420.** Un fragment (coq).

H. **421.** Plaque de coiffure de l'artillerie de la garde natio-

nale, en cuivre argenté. Une pièce de canon et un coq au centre d'un trophée de drapeaux.

Don de M. Maillot.

H. **422**. Deux plaques de coiffures du règne de Louis-Philippe. Elles portent le coq pour emblème et l'inscription : *GARDE NATIONALE DE DIJON.*

H. **423**. Plaque de coiffure de l'artillerie de la garde nationale.

H. **424**. Plaque de coiffure de la garde nationale à cheval.

H. **425**. Plaque de coiffure du corps de l'intendance.

REPUBLIQUE DE 1848.

H. **426**. Deux plaques de coiffures de la garde nationale. République de 1848.

RÈGNE DE NAPOLEON III.

H. **427**. Plaque de shako de la garde de Paris.

Don de M. le colonel Le Clerc, ex-conservateur du Musée d'artillerie.

H. **428**. Plaque de shako de sapeur du génie.

H. **429**. Plaque de coiffure du 15e régiment d'artillerie, modèle 1861.

H. **430**. Plaque de coiffure de la 3e compagnie du train d'artillerie, modèle 1861.

H. **431**. Plaque de shako du 73e régiment d'infanterie de ligne.

H. **432**. Deux plaques de schapska des 1er et 6e lanciers.

H. **433**. Plaque de bonnet à poil, du 1er régiment de grenadiers de la garde impériale.

H. **434.** Plaque de shako de voltigeurs de la garde.

H. **435.** Plaque de schapska du régiment de lanciers de la garde impériale.

RÉPUBLIQUE DE 1870.

H. **436.** Deux plaques de shako de sapeur du génie, modèle 1872.

H. **437.** Plaque de coiffure d'artillerie, modèle 1872.

H. **438.** Plaque de shako de chasseurs à pied. Comme insigne : un cor de chasse. Modèle 1872.

H. **439.** Grenade pour shako, modèle 1872.

PLAQUES DE COIFFURES MILITAIRES

DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

H. **440.** Plaque de bonnet d'artilleur du régiment Stathouder de Hollande. XVIII[e] siècle.

H. **441.** Plaque de coiffure en cuivre jaune repoussé, aux armes de l'empire d'Allemagne portant en cœur les armes de la maison d'Autriche avec les initiales *F. J.*, François-Joseph.

Don de M. Lorédan Larchey.

H. **442.** Plaque de coiffure militaire autrichienne.

H. **443.** Plaque de coiffure militaire, avec jugulaires. Probablement anglaise.

H. **444.** Six plaques de shako de la république d'Haïti.

Don de M. le colonel Le Clerc, ex-conservateur du Musée d'artillerie.

COIFFURES DE CONTRÉES DIVERSES.

H. **445.** Casque turc ayant appartenu à Bajazet II, fils de Mahomet II, conquérant de Constantinople. L'inscription tracée en damasquine d'or sur le bord du casque dit : *L'iman courageux, maître de la victoire, le sultan Bayasid, fils du sultan Mohamed-Khan.* Il porte au timbre des cannelures tordues en spirale. Visière et couvre-nuque. Le nasal est terminé dans le haut par une plaque découpée en rosace. Ce casque précieux est richement décoré de dessins arabes en damasquine d'or.

H. **446.** Casque sarrasin identique à celui de l'armure G. 718.

Don de M. le duc d'Istrie.

H. **447.** Casque turc conique terminé par un bouton pyramidal à facettes, à côtes repoussées, arrondies et dorées. Vers le sommet du turban, des ornements dans le style arabe. Ce casque a été trouvé à Rhodes et vient du mémorable siège de Mahomet II, en 1458.

Même donateur.

H. **448.** Casque de même forme et de même provenance. Percé en plusieurs endroits par la rouille. Autrefois gravé. Le pourtour inférieur porte encore des traces de caractères arabes.

Même donateur.

H. **449.** Casque turc du même type que le précédent, mais de forme moins élégante et percé par la rouille.

Don de M. de Noirmont.

H. **450.** Casque sarrasin du XVIe siècle. Timbre pyramidal à côtes repoussées, entièrement gravé; portant, au pourtour inférieur, des caractères arabes.

Don de M. Dupont Auberville.

H. **451.** Casque russe du commencement du XVIe siècle. Timbre pyramidal à huit arêtes en fer bleui. Les trois arêtes de devant sont couvertes de plaques d'argent doré profondément ciselées au burin dans le style persan. La visière, son nasal et le tiers supérieur du timbre sont recouverts de plaques d'argent doré, décorées dans le même style. Les oreillères simplement bleuies sont décorées de boutons, avec repoussés pour l'ouïe.

H. **452.** Casque tartare du commencement du XVIe siècle. Timbre pyramidal à six arêtes, couvert de gravures dans le style arabe. Le couvre-nuque, la visière, son nasal et les oreillères sont dorés à plein. On lit sur le couvre-nuque l'inscription en caractères arabes : *La fortune s'obtient par la patience. Le bonheur consiste à modérer l'ambition;* et sur la visière : *Dieu protège la maison d'Ali, il est juste et miséricordieux.*

H. **453.** Casque tartare du XVIe siècle, de forme pyramidale entièrement gravé et doré, à bandes repoussées présentant des rinceaux, des feuillages et des attributs d'armes et de musique. Oreillères repoussées en bossette; petite visière. Le nasal et le couvre-nuque manquent.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

H. **454.** Casque circassien en fer, portant une crête et un pourtour plaqués d'argent doré; ses garnitures sont également en argent; il est très complet; sa maille est rivée. Un cordon de soie tient lieu de jugulaire.

H. **455.** Calotte persane ayant appartenu, comme le brassard G. 736, à une riche armure dont on ne possède que ces deux pièces remarquables.

H. **456.** Casque circassien à calotte en damas, orné de dessins en relief et d'une bordure finement damasquinée en or. Nasal mobile, portant pour arrêt à ses extrémités deux plaques découpées en fleurs et damasquinées. Camail en mailles rapprochées, formant des dessins en losange. Deux porte-plumet. — Provient de la Bibliothèque nationale.

H. **457.** Casque indien en forme de demi-sphère. Bordure grossièrement gravée et dorée en plein. Une pointe au sommet. Nasal mobile, deux porte-plumail et un couvre-nuque en mailles.

H. **458.** Casque indien, composé d'une calotte en damas cannelé en spirale, avec bordure en argent à laquelle est fixé un camail.

H. **459.** Coiffure indienne, composée d'un turban à oreilles surmonté d'un cône très surbaissé, et formé d'un grand nombre de morceaux de toile réunis ensemble par des piqûres.

H. **460.** Casque mongol en damas orné de nervures saillantes qui partagent le timbre en compartiments réguliers, damasquiné en or, inscription en caractères arabes. Il porte un bouton saillant de forme pyramidale et un nasal mobile. Son camail en mailles rivées, d'une grande finesse, est bordé d'anneaux en cuivre autrefois dorés. — Provient de la Bibliothèque nationale.

CASQUES CHINOIS.

H. **461.** Deux casques chinois antérieurs au xve siècle. En fer et de la forme des cabassets de la fin du xvie siècle en Europe, ou de certains chapels de fer du commencement du xve siècle. L'un est formé par six plaques de tôle et un rebord en cornières assemblés par des rivets. L'autre paraît avoir été fait d'une seule pièce. La couche d'oxyde laisse subsister quelques traces de laque rouge. — Ces casques ont été trouvés avec d'autres armes et des projectiles chinois à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie sous la dynastie des Ming, vers 1400. L'origine de ces casques est donc antérieure à 1400.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

H. **462.** Coiffure chinoise en forme de grande sébile faite

en lames de jonc, peinte en noir à l'extérieur et décorée de losanges dorés encadrant des fleurs, des rinceaux.

H. **463.** Ancien casque coréen ayant la forme des cabassets du commencement du XVII[e] siècle ou mieux de certains casques d'hommes de pied du XV[e] siècle. Timbre cloisonné en six parties égales. Dans chacune un dragon repoussé en fort relief et ciselé. Cette belle pièce est toute en fer nu.

CASQUES JAPONAIS.

H. **464.** Casque japonais, en fer finement damasquiné d'argent et bordé de cuivre jaune ciselé. Il est muni d'un couvre-nuque à cinq lames, d'une visière et d'une crête saillante quoique peu élevée et élégamment découpée. Au sommet de la bombe, on remarque un anneau de suspension. La garniture intérieure existe.

H. **465.** Casque japonais en tôle de fer laquée et dorée en plein. Le timbre est très élevé, il est finement décoré d'arbres dans le style japonais, de papillons..... Couvre-nuque et oreillères de cinq lames de tôle laquée, reliées par des tresses de soie.

H. **466.** Casque japonais en tôle de fer dorée en plein. Il a la forme d'un bonnet phrygien renversé en arrière. Il a une petite visière. Il avait des oreillères et un couvre-nuque comme en témoignent les trous du bas du timbre.

H. **467.** Casque japonais en fer, composé de trois feuilles assemblées par des rivets à têtes très saillantes. Il porte deux cornes en cuivre et un appendice à l'avant destiné à recevoir un ornement qui manque.

H. **468.** Chapeau japonais en carton laqué, présentant des ondulations, il porte sa garniture et ses cordons d'attache.

Don de M. le colonel Le Clerc.

H. **469.** Casque japonais, très ancien, en fer; muni d'un

couvre-nuque à six lames articulées et laquées. La visière, qui est fixée par sept rivets garnis de rosaces, est surmontée d'un ornement en fer, en forme d'ailes. La garniture intérieure existe.

H. **470.** Casque japonais, très ancien, à bombe demi-sphérique et à visière rapportée; en fer repoussé, ciselé et incrusté d'or et d'argent. Le sujet de l'ornementation est un dragon. Couvre-nuque à cinq lames, dont une fixe; à cette dernière est rivé un appendice relevé de chaque côté de la visière, portant un disque en cuivre. La garniture intérieure existe.

H. **471.** Casque japonais, très ancien, en fer cannelé, repoussé, ciselé et présentant des traces d'étamage et de dorure. Le sujet de l'ornementation est une tête de lion.

H. **472.** Casque japonais, très ancien, en fer repoussé, en forme d'escargot, hérissé de pointes en tôle, ployées et rivées sur la bombe. Un ornement composé de nuages et d'un disque perlé surmonte la visière. Couvre-nuque à cinq lames recouvertes d'étoffe. La lame fixée au casque porte deux appendices relevés de chaque côté de la visière. La coiffe existe.

H. **473.** Casque japonais, ancien, en fer et de forme originale; le devant est bas et en forme de demi-sphère, la partie postérieure en demi-dôme est plus élevée que le devant; elle est fermée par une plaque de tôle emboutie et repercée à jour, de façon à permettre à l'air de se renouveler autour de la coiffe. La visière bordée d'une lame d'argent gravée porte quelques repoussés et au front un ornement mobile. Couvre-nuque à cinq lames imitant le galuchat. A la lame supérieure de chaque côté de la visière, deux petites rosaces parallèles à la face.

H. **474.** Casque japonais, en fer et carton laqué, peint en noir et verni; repoussé sur le devant en forme de cornes. Un disque peint en or sur le devant.

H. **475.** Casque japonais, en fer repoussé, laqué, peint en noir et verni. Trois cannelures au frontal contournent les yeux

et simulent l'arcade sourcilière. Le sommet de la bombe est renforcé par une plaque à grandes ailes relevées. En avant, un support d'ornement. Celui-ci manque.

H. 476. Casque japonais, en fer et carton laqué ayant o m. 60 de hauteur, et en forme de cône dont le sommet serait aplati et arrondi. Le devant est renforcé de deux plaques à ailes doubles détachées. La plaque de devant est beaucoup plus haute, les ailes de derrière beaucoup plus ouvertes.

H. 477. Casque japonais entièrement en fer. Un double cordon partage la bombe en deux parties égales. Couvre-nuque articulé, composé de cinq lames en fer laqué. La coiffe en étoffe existe.

H. 478. Casque japonais en fer laqué. Le sommet aplati, dépassant la partie postérieure du casque, est terminé par deux cornes. Couvre-nuque à cinq lames laquées et articulées.

H. 479. Chapeau japonais en forme de bouclier, en fer repoussé. Décor : un dragon à trois griffes, entrelacé dans un nuage et trois papillons dorés, dont deux entourés d'un cercle également doré.

NOTICE

SUR LES BOUCLIERS.

On désigne sous le nom général de *boucliers* toutes les défenses du corps indépendantes, tenues à la main ou maintenues par l'avant-bras gauche, ou suspendues au col par des courroies sur le côté ou sur le dos, et pouvant être dans tous les cas déplacées à volonté [1]. Ces boucliers ont des noms différents suivant leur forme, leur destination, même suivant les époques.

Pour tous les boucliers grecs, romains, gaulois, francs..., enfin, pour tous ceux des temps antiques, on a conservé le nom général de *boucliers*.

Au moyen âge, les hommes d'armes se couvrent plus spécialement avec les *écus* et les *targes* et les hommes de pied avec les *pavois*. On appelait *roëles* (rouelles) ou *rondaches* les boucliers ronds, qu'ils

[1] Les manteaux d'armes, sortes de boucliers qui complètent la défense de la poitrine et du col pour la joute, bien qu'ils ne fassent pas toujours partie intégrante de l'armure, ont déjà été décrits avec elles, parce qu'ils leur sont généralement vissés; dans le cas où ils sont simplement suspendus au col par des courroies, comme on ne peut les déranger à la main, on les range parmi les pièces fixes comme le sont les garde-bras, les garde-cuisses, les grandes bavières, les rondelles d'aisselles, les grandes passe-gardes... toutes pièces qui ont déjà été cataloguées avec les armures et la plupart aux pièces de renfort de joute.

Par contre, les rondelles de lance doivent être classées aux armes d'hast.

fussent portés par des hommes d'armes ou des hommes de pied.

Boucliers des hommes d'armes. — A l'époque de Charlemagne, on se sert de boucliers ronds ou *roëles* à umbo saillant et aussi d'écus en forme d'amande, c'est-à-dire composés dans le haut d'un demi-cercle, puis d'une longue ogive aiguë, la pointe en bas. Comme ceux des XII[e] et XIII[e] siècles, ces boucliers devaient être faits de bois légers recouverts de peau; ils étaient décorés de peintures barbares et fortifiés par des lames de métal [1].

Dans tous les cas, ils étaient suspendus au col, soit par derrière, soit sur le côté, par une courroie à boucle dite *guige* ou *guiche*. Pendant le combat, ils étaient maintenus par le bras et la main au moyen d'*énarmes*, système de courroies parallèles ou en croix, quelquefois par la main seule.

Les guerriers de la tapisserie de Bayeux (dernières années du XI[e] siècle) portent également des boucliers des deux types : la roëlc et l'écu en amande aiguë; c'est cette dernière défense qui est le plus souvent représentée. Ses dimensions sont en hauteur environ 1 m. 30 et la largeur 0 m. 50 à 0 m. 60.

L'écu est fortifié d'un *umbo* et d'une bordure en métal. Il est décoré de peintures représentant des animaux et des emblèmes [2].

[1] Les dessins ou sculptures du temps indiquent bien la forme et le décor de ces boucliers; mais des objets eux-mêmes il n'est resté que les parties métalliques. Le rôle du bois, de la peau... n'est donc connu que par induction ou analogie.

[2] Pour tous les modèles de boucliers antérieurs à la seconde moitié du XIV[e] siècle, comme pour ceux des Grecs et des Romains, voir les reconstitutions de la galerie des costumes de guerre.

Au XIIe siècle, l'écu est terminé dans le haut par une ligne droite se raccordant par de petits arcs de cercle avec l'ogive très aiguë qui donne la forme générale de l'écu. Il est, comme le précédent, bordé de métal, mais il ne présente plus d'umbo. Le décor est donné soit par le métal repoussé, soit par des dessins d'ornement peints en couleurs diverses. La longueur n'a pas sensiblement diminué.

Au milieu du XIIIe siècle, la longueur de l'écu ne dépasse pas 0 m. 90, mais la largeur est toujours la même; le bouclier est donc moins élégant, mais il est plus maniable.

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, les jambes des hommes d'armes étaient protégées jusqu'au bout du pied par des chausses de mailles bien organisées; des genouillères et même des grèves de plates couvraient tout ce qui était en dehors du haubert. Un écu de dimensions très réduites suffisait pour protéger les parties essentielles, la poitrine et l'estomac. Le bord supérieur en ligne droite et les cordes des deux arcs d'ogive forment un triangle à peu près équilatéral de 0 m. 60 de côté.

A la même époque, l'écu est généralement *armoyé*, c'est-à-dire qu'il représente les couleurs et émaux des armes du chevalier.

Au fur et à mesure que le haubert ou l'armure de plate se perfectionnent, les dimensions de l'écu vont diminuant. Il ne porte généralement plus d'énarmes, mais une seule courroie pour le suspendre au col; il pend sur le dos ou le côté pendant la marche et il est ramené sur la poitrine pour le combat. La main gauche est libre pour tenir les rênes.

Déjà au commencement du XIVe siècle, la forme de l'écu se modifie sensiblement. Entre la ligne droite du haut et la base de l'ogive, il existe une première partie à côtés verticaux; c'est alors un rectangle qui occupe le quart supérieur de l'écu; la place du *chef* des armoiries, quand elles en comportent, est ainsi réservée. Plus tard, ce rectangle s'allonge verticalement, devient un carré, et l'ogive s'accourcissant d'autant est tout à fait obtuse. C'est la forme définitive de l'écu depuis la fin du XIVe siècle. Quant à l'écu *héraldique*, il remplace généralement en France l'ogive obtuse disgracieuse par une accolade [1]. Ce sera sa forme la plus usuelle jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Au milieu du XIVe siècle, l'armure de plate est complète, l'écu est réduit à 0 m. 40 ou 0 m. 50 de hauteur avec une largeur un peu moindre. Sa coupe verticale est concave en dehors pour empêcher les coups de pointe de glisser vers le ventre ou la tête, et, au contraire, la coupe horizontale est généralement convexe pour laisser échapper les coups dangereux latéralement.

A la fin du XIVe siècle, l'écu devient targe; le haut et le bas de la targe sont droits avec coins arrondis. La coupe horizontale est généralement conservée convexe. Souvent la targe présente une saillie verticale arrondie pour loger la main et l'avant-bras et arrêter les coups; la coupe transversale est alors souvent

(1) Dans certains pays, l'écu héraldique est évidé sur les côtés et arrondi du haut. Comme type d'écu héraldique allemand, voir le manteau d'armes de l'armure de joute de Maximilien (G. 166), sur lequel est reproduit l'écu dont le modèle a été pris dans les *triomphes de Maximilien*, 1500 à 1510.

concave de chaque côté de cette saillie.. Voir la targe de Mathias Corvin (I. 7); enfin plusieurs sont entaillées au coin de droite pour le passage de la lance (I. 4).

Lorsque, au commencement du XVIe siècle, l'armet a reçu ses derniers perfectionnements, les grandes passe-gardes protégeant complètement le col, la targe n'a plus d'utilité en guerre, elle n'est plus conservée que pour la joute; c'est à proprement parler un manteau d'armes vissé au plastron comme la grande bavière de joute, et comme le garde-bras l'est au brassard de gauche. Parfois ce manteau d'armes est suspendu au col, mais il doit être considéré comme pièce de renfort appartenant à l'armure spéciale de joute.

Boucliers des hommes de pied. — Le *pavois* était un grand bouclier rectangulaire d'une hauteur d'au moins 1 mètre, double de sa largeur. La section du côté du dedans était concave; en outre le milieu présentait une gouttière large d'au moins 0 m. 10 et un peu moins profonde avec deux brides horizontales de corde ou de cuir. Le pavois était porté par les arbalétriers et archers à pied. L'opération de tendre la corde de l'arbalète à cric ou à tour était longue et périlleuse. L'arbalétrier pouvait placer son pavois sur le dos, puis faisant face en arrière, à genou, il bandait son arme à l'abri; ou bien il enfonçait en terre un pieu, le coiffait avec les brides fixées à la gouttière du pavois, qui était ainsi maintenu vertical, et, à genou derrière le pavois, il armait son arbalète. C'est sous la même protection que les hommes faisaient les travaux d'approche dans les sièges.

Pour monter à l'assaut, ils employaient le premier procédé qui rappelait la *tortue* des anciens; la tête couverte par la salade à grand couvre-nuque, l'homme était bien protégé contre les projectiles, pierres ou carreaux, que les défenseurs lui envoyaient de haut en bas, et enfin contre les coups des épées et des diverses armes d'hast.

Le Musée présente plusieurs pavois des XIVe et XVe siècles, très intéressants, I. 2, I. 3, I. 12.

Le bouclier de Mathias Corvin, I. 7, qui, par ses dimensions et son emploi à cheval, est bien une targe, a réellement la forme d'un pavois.

Roëles (rouelles), *Boces, Rondaches.* — Tandis que le grand pavois rectangulaire était la défense la plus usuelle des archers et arbalétriers, les boucliers ronds, *roëles* ou *rouelles* de dimensions assez réduites, complétaient la défense des autres hommes de pied, pendant tout le moyen âge jusqu'au XVIe siècle. Lorsque le diamètre de la *roële* ne dépassait pas 0 m. 25 à 0 m. 30, elle prenait le nom de *boce;* elle était, pendant la marche, fixée généralement par un crochet à la ceinture de l'homme ou à la chape du fourreau de l'épée. Dans la lutte corps à corps et dans les combats singuliers, l'homme la tenait de la main gauche par une petite poignée rigide pour parer les coups de l'adversaire. Voir la belle roële ou boce de Henri VII d'Angleterre (I. 6).

Certaines roëles d'un modèle plus grand étaient parfois munies d'un crochet qui servait à engager la lame de l'adversaire, la briser, paralyser sa défense ou même le désarmer. Le même office était parfois rempli par des cercles en acier maintenus par quelques

points d'attache à une certaine distance de la face du bouclier (I. 41 et I. 42).

Dans les sièges, on se protégeait avec des rondaches de plus grandes dimensions, dont l'usage a été conservé jusqu'au XVIIe siècle. Cette rondache portait souvent, aux XVe et XVIe siècles, un crochet auquel on suspendait, pour les rondes de nuit, une lanterne qui jetait sur le terrain et sur les ennemis en embuscade une vive lumière. Dans les combats de nuit, l'adversaire ne pouvait suivre les mouvements et parer les coups de l'homme qui restait dans l'ombre, derrière sa roële (I. 41 et I. 42).

On se servait aussi de rondaches armées d'un trait à poudre ou d'un pistolet.

Dans les combats singuliers, surprises, attaques nocturnes, le bras et la main étaient parfois armés de pièces singulières et compliquées qui, participant à la fois du brassard et de la roële, portaient le crochet brise-lame et une lame de poignard ou un fer de lance et faisaient ainsi l'office d'une main gauche (I. 41 et I. 52).

Enfin on désignera sous le nom de rondaches les magnifiques boucliers de parement du XVIe siècle, qui ne sont pas des armes de guerre, mais des pièces d'art de la plus grande valeur (I. 58 à I. 86) [1].

[1] Voir à la fin de la notice sur les armures et coiffures ce qui est relatif aux origines de ces pièces de parement, italiennes au début, puis de nationalités diverses, mais qu'on ne peut indiquer avec certitude.

I

BOUCLIERS.

Les boucliers européens sont aux murs des salles d'armures et de la petite salle annexe des casques.

TARGES, PAVOIS, RONDACHES,

BOUCLIERS DE SIÈGE.

I. 1. Targe allemande du commencement du xve siècle. En bois recouvert de toile enduite et peinte. Au centre, on voit sur fond d'or saint Georges terrassant le dragon, entouré de caractères allemands; au-dessus, un écusson armorié.

I. 2. Pavois du xve siècle, en bois recouvert de peau peinte à l'huile. Il présente dans toute sa hauteur la saillie généralement arrondie qui caractérise les pavois des arbalétriers et archers; il porte ces armoiries : d'argent à la croix de sable, au chef de gueules. Sur la croix noire, des rinceaux gris, et sur le chef, des rinceaux d'un rouge pâle.

I. 3. Pavois anglais de la même époque. En bois recouvert de peau; on ne voit plus que des traces de la peinture noire sur fond blanc. La saillie verticale du pavois n'est pas arrondie; sa section est un rectangle de plus en plus large vers le bas. Cette forme se retrouvera sur le pavois I. 12, allemand, portant sa date 1504.

Don de M. le comte Le Marrois.

I. 4. Targe allemande de la seconde moitié du xve siècle.

En bois recouvert de peau peinte à l'huile, présentant à gauche une femme tenant à la main la devise : *Tout avec volonté;* à droite, les armoiries de la maison de Imhof, de Nuremberg, surmontées d'un griffon. Cette targe était par trop peu résistante pour être employée en guerre, ou comme manteau d'armes, à la joute. Ce devait une sorte de targe de parement.

I. 5. Rondache à main en corne d'élan de la seconde moitié du xve siècle. La poignée est en bois de cerf creux dans lequel passe un double étrier de fer rivé sur la rondelle. Au milieu, un écu dont les émaux et couleurs sont effacés. Pièce très originale.

I. 6. Rondelle à poing en acier de la fin du xve siècle, concave à l'extérieur et hérissée de petites pointes; au milieu, s'élève un cul-de-lampe terminé par une avance en acier; autour de ce cul-de-lampe, parmi des feuillages dorés, on distingue un écusson écartelé aux armes de France et d'Angleterre, une rose couronnée, une herse et une grenade. Cette rondelle a probablement appartenu au comte de Richemont qui devint, en 1485, roi d'Angleterre sous le nom de Henri VII. La poignée en bois est maintenue par des petits pontets avec clavettes à chaque bout et par des petits anneaux formant étriers fixés au bouclier.

I. 7. Targe du roi de Hongrie Mathias Corvin. On lit sur les bords de la targe, en caractères allemands du xve siècle, l'inscription suivante : *Alma Dei genitrix Maria, interpella pro rege Mathia.* L'écusson central de cette pièce capitale est écartelé : au premier, de Hongrie moderne, fascé d'argent et de gueules de huit pièces; au quatrième, de Hongrie ancien, d'argent à la croix patriarcale de gueules en cœur; au deuxième, de gueules au lion d'argent, pour Bohême; au troisième, d'azur à trois têtes de léopards arrachées et couronnées d'or, pour Dalmatie; et, sur le tout, un écu très effacé qui devait être celui de la maison du roi Mathias Corvin. Dans l'un des quatre écussons engagés dans la bordure, on reconnaît les armes de

Moravie : d'azur à l'aigle d'or échiqueté d'or et de gueules [1]. On remarque, à gauche, un trou fait par une flèche ou carreau d'arbalète. La targe, de forme rectangulaire, porte à son milieu une forte saillie pour le placement du bras. Cette belle pièce d'armes provient de la collection de M. le duc d'Istrie; elle fut achetée à sa vente par le Musée. Elle venait antérieurement de la collection Durand.

I. **8** et I. **9.** Deux targes de joute allemandes, de la fin du xve siècle. Elles sont entièrement revêtues d'une marqueterie en plaques d'os. L'une a une bordure de plaques de corne, l'autre un simple filet de corne en dedans de la bordure en os. Ces deux targes sont réellement des manteaux d'armes qui auraient pu être classés aux pièces de renfort des armures de joute. Mais, comme elles ne sont pas en métal, on ne les a pas cataloguées avec les pièces d'armures, mais avec les boucliers.

I. **10.** Belle rondache italienne du commencement du xvie siècle ou de la fin du xve. En bois, revêtue de peau, peinte et dorée. On distingue encore la figure d'un cavalier d'une exécution remarquable; il est en costume antique sous un casque à la Minerve; les bras et les jambes nus; il combat au milieu des flammes. On peut encore déchiffrer à la bordure quelques lettres permettant de deviner : *Hon*... *Bello*... *Mor*... Diamètre, o m. 64.

I. **11.** Belle rondache italienne du même artiste. On ne peut plus distinguer ni dessin ni lettres, mais les couleurs

(1) Les couleurs de ces écus peintes sur or ont disparu en grande partie et les argents sont généralement devenus noirs, mais on peut y retrouver les couleurs et les émaux bien connus de ces divers États de l'Europe orientale. Quant à l'écu en cœur à peu près complètement détruit, le bout des pattes d'un oiseau suffit pour indiquer les armes des Hunyades qui portaient un corbeau tenant un anneau d'or dans son bec (corbeau, *corvinus*, Corvin). Le croissant d'or qu'on voit au haut à droite a été sans doute ajouté à l'écu de la maison, en souvenir des victoires de Mathias Corvin sur les Turcs.

rouges et l'or sont bien identiques. L'intérieur bien conservé est orné de dessins du même style. Diamètre, o m. 64.

I. **12.** Pavois allemand des premières années du XVIe siècle. Il est en bois et garni intérieurement de cuir. On lit, au bas de ce pavois, une inscription allemande dont voici la traduction : *L'an du Seigneur 1504, le mardi après le jour de l'élévation de la Sainte Croix, lorsque l'empereur Maximilien gagna la bataille contre les Bohémiens devant la ville de Ratisbonne, ce pavois et un drapeau furent pris dans cette ville.* Ces grands boucliers, en usage en France pendant le XVe siècle, furent encore portés en Allemagne dans le XVIe siècle. Celui-ci est, comme forme, identique au pavois anglais du XVe siècle (I. 3).

I. **13.** Bouclier simple en acier poli, du commencement du XVIe siècle. De forme ovale et pointue à ses deux extrémités. Il porte une plate-bande.

I. **14.** Bouclier de siège du commencement du XVIe siècle, très simple, noirci. Diamètre, o m. 60.

I. **15.** Rondache du commencement du XVIe siècle, entourée d'une bande repoussée, ornée de clous et bordée en torsade. Ombilic très saillant et pointu. Diamètre, o m. 45.

I. **16.** Rondache en bois recouverte en dehors et en dedans de deux épaisseurs de toiles enduites et peintes en noir. Les boucles des énarmes subsistent et, entre elles, la matelassure en étoupe. Diamètre, o m. 55.

I. **17** et I. **18.** Deux petites rondaches simples en fer poli, ortant à leur ombilic une pointe aiguë. Diamètre, o m. 47.

I. **19.** Petite rondache italienne, en fer repoussé, ciselé et doré par places, portant au centre un bouton. Son champ est partagé en trois parties, qui présentent la figure d'un lion vu de face, accosté de deux têtes de chien ou de loup, vues de profil, et la devise : *NOSCENDUM*. Cette rondache accompagnait la bourguignote déjà décrite au numéro H. 156.

I. **20.** Bouclier de la seconde moitié du XVIe siècle. Partagé par six nervures repoussées en torsade. L'ombilic en fort relief est également partagé par six filets saillants. La gravure de la bande de bordure indique l'époque. La pointe manque. L'ombilic est entouré de ses franges vertes du temps.

I. **21.** Bouclier blanc de la seconde moitié du XVIe siècle. Rosace repoussée à seize feuilles terminée par une pointe quadrangulaire. Diamètre, 0 m. 65.

I. **22.** Rondache à ombilic en pointe. Champ partagé par trois bandes gravées et dorées dans la direction du centre à la circonférence et sur fond noir. Frise du même décor. La bordure est à dentelé très saillant.

I. **23.** Petite rondache à main, en fer cannelé à rosace, peint en noir. L'ombilic est en étoile blanchie à huit pointes. Diamètre, 0 m. 36.

I. **24.** Rondache du milieu du XVIe siècle, entièrement gravée d'un beau dessin du goût italien. Le décor consiste surtout en quatre médaillons et demi-médaillons dans lesquels sont gravés des attributs militaires. La frise est gravée de rinceaux. La rondache est armée à son umbo d'une pointe portée par quatre lames tordues en rinceaux.

I. **25.** Petite rondelle à main du milieu du XVIe siècle. Umbo saillant en tronc de cône aplati, finement gravé et doré comme la petite bordure en torsade. Poignée enveloppée de velours rouge et fixée par des petits clous dorés posés en rose.

I. **26.** Rondache en acier poli et à ombilic en pointe. L'ornement de cet ombilic s'étend sur le champ en dessins à feuillage d'un style italien et identiques à ceux qu'on a décrits sur le casque H. 90.

I. **27.** Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Gravée, portant une pointe à quatre pans à l'ombilic. Son champ est partagé en sept parties par de larges bandes triangulaires gravées, allant du centre à la circonférence. Au milieu de chacune

de ces parties, on remarque un petit médaillon ovale, à figure gravée.

I. 28. Rondache analogue à la précédente. Elle en diffère par la pointe, qui est beaucoup plus longue, et par le nombre des divisions du champ, qui est de neuf au lieu de sept.

I. 29. Belle rondache avec ombilic en pointe, le champ partagé par cinq bandes gravées en rayons. Autour de l'ombilic, on remarque cinq fleurs de lis découpées et gravées. Le décor de l'ombilic, des rayons et de la frise consiste en fleurs et petites feuilles d'une exécution très fine.

I. 30. Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Son champ est partagé en cinq parties par cinq bandes. Gravures d'objets militaires sur fond sablé noirci.

I. 31. Rondache de la seconde moitié du XVIe siècle. Elle est partagée par six bandes rayonnantes gravées de dessins d'ornement, figures, oiseaux, animaux d'une rare élégance. Chaque bande est bordée de petites roses. La bordure de la rondache est décorée de rinceaux et elle est dorée à plein. Tout ce décor est identique à celui de la belle armure G. 59.

I. 32. Bouclier de siège de la fin du XVIe siècle. D'un poids considérable, entièrement gravé d'entrelacs formant des compartiments dans lesquels sont dessinées des figures; bordé d'une bande circulaire gravée, à filet saillant; bouton à son ombilic.

I. 33. Bouclier de siège italien, du même type. Dans les médaillons, des figures de femmes. La rondelle porte l'empreinte d'une balle.

I. 34. Petite rondache en bois très légère, recouverte de peau, ornée de six rosaces en cuivre ciselé qui marquent les rivets destinés à fixer la garniture intérieure. Ornée autrefois de riches dessins dorés. Au centre se voient encore des armoiries illisibles. L'écu est à : bordure de sable chargé de fleurs de

lis d'or et est surmonté d'une couronne presque effacée et de lambrequins de la fin du XVIe siècle. Diamètre, 0 m. 50.

I. **35**. Petite rondelle de poing de la fin du XVIe siècle, bordée de clous et de rosaces en cuivre. Elle est munie d'une poignée en fer.

I. **36**. Trois targes hispano-mauresques de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe. En cuir de buffle, entourées de gros filets gaufrés. Portant au milieu deux ornements en cuivre ciselé et doré. Intérieur en cuir ordinaire orné de dessins imprimés et dorés. Des targes semblables se voient sur le retable des chevaliers de Saint-Georges, à Valence (Espagne).

I. **37**. Bouclier de la fin du XVIe siècle. Porte une pièce rapportée figurant un aigle dont le collier est une couronne à laquelle est suspendue la croix de Lorraine. A conservé ses énarmes et sa garniture en velours couleur bronze.

I. **38**. Rondache d'homme de pied de la fin du XVIe siècle, couverte d'une lame de fer divisée en six compartiments. Dans chacun d'eux est rivée une rose repoussée et gravée. Au centre, un umbo en calotte est partagé en trois par des coquilles. Dans deux des intervalles, des figures nues debout; dans le troisième, un dessin effacé. L'umbo se termine par un bouton en tête de diamant. Diamètre, 0 m. 57.

I. **39**. Rondache saxonne de siège très lourde, de la fin du XVIe siècle. Ornements gravés représentant des vues de ville et des scènes militaires. Elle porte à l'umbo des armoiries écartelées, surmontées d'un casque ayant pour cimier un bras armé d'une épée. Elle est partagée par six bandes rayonnantes gravées de chasses, de rinceaux, dans le goût saxon. Dans chaque compartiment, six têtes de rivets pour les énarmes et la poignée.

I. **40**. Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, portant la date de 1602 et l'effigie du Christ à la partie

supérieure. Autrefois peint en noir et orné de rosaces en cuivre. Ce bouclier est très lourd. Diamètre, o m. 58.

I. 41. Rondache de siège avec brassard en fer noirci. Fin du XVIe siècle. Une armature de trois cercles concentriques sert à arrêter les coups de pointe de l'ennemi, ou même à fausser son épée. Un de ces cercles porte un crochet auquel était suspendue une lanterne pour les rondes de nuit. Diamètre, o m. 40.

I. 42. Rondache de siège du commencement du XVIIe siècle peinte à l'huile. Le sujet représente un saint Georges. A la partie supérieure de la bordure un tuyau grillé par devant est disposé pour la lanterne. Comme dans la précédente, trois armatures concentriques pour le même usage. Diamètre, o m. 47.

I. 43. Rondache du commencement du XVIIe siècle, en fer poli et décoré de quatorze ornements en bronze fondu, gravé et doré. Au centre, une rose dans le même goût. A conservé ses énarmes en cuir. Diamètre, o m. 59.

I. 44. Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, en fer à fond noirci et portant des ornements dorés entre des rayons partant du centre; terminé par une pointe. Diamètre, o m. 61.

I. 45. Bouclier de siège de la première moitié du XVIIe siècle, à fond noir sur lequel se détachait une étoile à rayons flamboyants. A conservé sa garniture intérieure. Diamètre, o m. 58.

I. 46. Bouclier de siège en fer d'un poids considérable. Sur fond noir est peint et doré un saint Georges combattant un dragon. Commencement du XVIIe siècle.

I. 47. Bouclier de siège en fer noirci d'un poids considérable. L'ombilic, la bordure et dix diamètres sont en fer poli. Sur l'ombilic, une étoile découpée en cuivre. Commencement de XVIIe siècle.

I. 48. Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle.

Portant, au centre, les armes de Hongrie surmontées d'une devise illisible. Bordure taillée à pans, ornée de clous à fleurons. Diamètre, o m. 57.

I. 49. Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle. Donnant, sur fond noir, des armoiries illisibles.

I. 50. Bouclier de siège du commencement du XVIIe siècle, en fer noirci, extrêmement lourd. Il porte, au centre, une étoile blanchie, à six pointes et une pointe noircie.

I. 51. Rondelle de siège italienne, de la première moitié du XVIIe siècle. Entièrement gravée. Médaillons circulaires au nombre de cinq, où l'on voit des figures d'hommes de cette époque. A l'ombilic, un ornement ciselé, à cinq feuilles, d'où sort une pointe à quatre pans.

I. 52. Rondache à gantelet de la première moitié du XVIIe siècle. Le gantelet de main gauche y est fixé à demeure; au-dessus de ce gantelet est adaptée une branche coudée, mobile, qui servait à tenir le bouclier en main; au-dessous et contre la surface intérieure de la rondache, est logée, dans un fourreau, une lame d'épée de o m. 50 de longueur, qui en sort horizontalement; à la partie supérieure, est une ouverture ronde qu'on peut fermer au moyen d'une plaque à charnière; à cette ouverture est adaptée une lanterne pour servir dans les rondes de nuit. Cette rondache a conservé sa garniture intérieure en velours rouge et ses énarmes. Cette arme singulière, d'une construction unique, ne peut être attribuée qu'à un officier dont le bras gauche, paralysé sans doute, ne pouvait donner aucun mouvement. Diamètre, o m. 55.

I. 53. Rondache du XVIIe siècle, composée de trois épaisseurs de douves se recouvrant et, en dehors, de huit plaques de fer entourées de bandes noircies. Dans chaque compartiment, un médaillon finement gravé, dont les dessins élégants représentent, avec leurs noms gravés en français, les figures de l'Espérance, la Foi, la Charité, la Prudence, la Force, la Justice, la Tempérance; dans le huitième compartiment, un

écu sans figure héraldique. L'umbo, terminé par une pointe aiguë, est entouré de bandes noircies. Diamètre, o m. 48.

I. **54.** Rondache italienne portant sa date, dont un chiffre est effacé (16–9). Elle est peinte en camaïeu. Le sujet représente un combat entre des fantassins et des cavaliers, dans le goût de Salvator Rosa. Dans le haut de la rondache, un écu portant : de gueules à l'épée d'or en pal accompagnée de quatre étoiles d'or. Bordure dentelée et repoussée en boutons. La rondache a conservé les chapes des énarmes. Diamètre, o m. 61.

I. **55.** Rondache du milieu du XVIIe siècle, dont un segment est recoupé; elle porte une grande figure d'Apollon gravée au burin. Au fond de la composition, le dieu, sur son char, guide ses coursiers au milieu des nuages. Le pourtour est orné de fleurs de lis ciselées en cuivre. Elle a conservé sa garniture capitonnée en satin cerise. Diamètre, o m. 60.

I. **56.** Rondache écossaise en fer peint en noir et portant une croix blanche. Les Écossais portaient encore cette arme défensive à la bataille de Fontenoy. Diamètre, o m. 47.

I. **57.** Bouclier mexicain ou espagnol fait de quatre épaisseurs de peau de buffle, reliées entre elles par des lanières. Il porte grossièrement peintes les armes d'Espagne entourées de branches de lauriers.

BOUCLIERS OU RONDACHES DE PAREMENT.

I. **58.** Rondache italienne du commencement du XVIe siècle, en bois recouvert de cuir bouilli repoussé et ciselé. Au centre, une figure de Minerve s'appuyant d'une main sur un bouclier, de l'autre, sur sa lance. Son hibou est posé sur un tronc d'arbre. La bordure, d'un joli travail, représente des ornements en feuillages. A l'intérieur subsistent une poignée et une énarme. Diamètre, o m. 56.

I. **59.** Rondache italienne de parement, du milieu du XVIe siècle. Elle reproduit le triomphe de Galatée, par Raphaël. La déesse est debout, dans une conque marine traînée par des dauphins, entourée par des tritons et des néréides. On voit encore de nombreuses traces de la damasquine qui ornait cette belle pièce.

Legs fait par M. le baron des Mazis.

I. **60.** Petite rondache italienne, en fer repoussé et ciselé à rinceaux en feuillages, mêlés de chimères, d'enfants, de têtes de lion, etc. Ombilic saillant surmonté d'une espèce de champignon, d'où sort une forte pointe à six pans. La beauté de l'exécution et le goût du dessin de cette belle rondache en font une des pièces capitales de la collection.

I. **61.** Rondache italienne du plus beau travail. Le sujet représente le sac de la ville de Troie. Le cheval de bois se voit à droite et dans le fond. Riche bordure à rinceaux.

I. **62.** Rondache du milieu du XVIe siècle, du plus beau travail italien. Des arabesques mêlées de figurines, de masques... en fer noirci, se détachent en demi-relief sur un fond d'or. Le goût, la composition et l'exécution de cette pièce capitale en font un des plus précieux spécimens de la belle époque de l'art italien du milieu du XVIe siècle. Une guige sans énarmes indique qu'elle n'était portée qu'au col. Umbo ciselé, terminé en pointe, taillé à pans. Garnitures intérieures en velours bleu brodé d'or, du goût le plus fin. Ce bouclier, le casque et l'épée du même décor qui l'accompagnent faisaient un ensemble de pièces de *parement* de la plus grande richesse. — Bibliothèque nationale.

I. **63.** Bouclier italien de parement dont la damasquine est un chef-d'œuvre. Le sujet est celui de la bourguignote H. 147. Ces deux pièces faisaient partie du même costume de cérémonie ou parement (voir H. 147).

I. **64.** Rondache italienne de la même époque. Le sujet

principal, au centre, est le jugement de Pâris. Dans le ciel, les principaux dieux de l'Olympe.

I. **65.** Rondache italienne de la même époque que les précédentes, portant encore des traces de damasquine et de dorure. Le sujet représente une ville assiégée. Dans le ciel, environnée d'une gloire, paraît la figure du Père éternel portant un globe à la main. Les assiégeants, frappés de terreur, suspendent leur attaque et semblent être sur le point de prendre la fuite.

I. **66.** Belle rondache italienne du milieu du XVI[e] siècle. En cuir noirci et gaufré. Le sujet du centre est Hercule combattant l'hydre de Lerne. La bordure du bouclier présente des figures de chimères liées à des rinceaux et à d'autres ornements. On remarque l'ouverture carrée de la lanterne pour les rondes nocturnes.

I. **67.** Rondache italienne en cuir noirci et gaufré. Le sujet du centre représente un guerrier vêtu à l'antique, recevant sur son navire une femme qui semble être poursuivie. La bordure est ornée de figures d'enfants, de chimères, d'oiseaux, engagées dans des rinceaux.

I. **68.** Rondache italienne en cuir noirci et gaufré. Au centre, une composition mythologique : sur un rocher, un triton et des chimères marines. La bordure est décorée de rinceaux interrompus par quatre médaillons à figures.

I. **69.** Petite rondelle italienne à main en cuir bouilli et gaufré. Le médaillon, central et circulaire, représente un cerf dans des ornements enroulés. Le reste est orné de rinceaux à feuillages, d'un bel effet décoratif.

I. **70.** Bouclier italien de la seconde moitié du XVI[e] siècle. En forme de cœur, entièrement couvert de riches rinceaux en feuillage auxquels sont mêlées des figures d'oiseaux. On voit, au centre, un bas-relief de forme ovale qui représente le

jugement de Pâris. Cette pièce est ornée de petites têtes de lion en cuivre doré et ciselé.

I. **71.** Petite rondache italienne d'un travail remarquable, entièrement couverte d'ornements repoussés, autrefois dorés en plein. L'umbo, très aplati, présente au centre le sujet d'Énée portant son père Anchise. Tout le champ de la pièce est occupé par une mêlée de cavaliers et de fantassins à l'antique.

I. **72.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle, repoussée, ciselée et damasquinée en or. Le sujet est la présentation de la tête de Pompée à César. Les décors de la frise consistent en masques, des amours et des femmes couchées.

I. **73.** Rondache ovale, décorée de médaillons et d'ornements, provenant de débris d'un caparaçon, de la seconde moitié du xvie siècle. Le médaillon du centre représente la Terre; les autres, la Science, l'Abondance, le Temps et Mars; dorés et damasquinés d'une belle exécution [1].

Legs de M. le baron des Mazis.

I. **74.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle. Entièrement couverte de figurines, de rinceaux, d'entrelacs et d'ornements repoussés, du plus beau goût. On remarque, dans la composition, des figures d'hommes et d'enfants tenant des glaives. Deux médaillons, placés à droite et à gauche du centre, ont pour sujet : l'un, David portant la tête de Goliath; l'autre, Judith celle d'Holopherne.

I. **75.** Rondache italienne de la seconde moitié du xvie siècle. Repoussée, ciselée et damasquinée en or. Au centre, une tête de Méduse en ronde bosse. Dans la frise à fond doré, quatre médaillons représentant des combats de guerriers grecs. Entre ces médaillons des marches triomphales ou des fêtes, des scènes mythologiques.

(1) Il est reconnu que ces médaillons décoraient un caparaçon de parade de don Juan d'Autriche.

I. 76. Bouclier italien ovale, en fer repoussé, ciselé et doré, de la seconde moitié du XVIe siècle. Le sujet représente un combat de tritons et de néréides; l'un d'eux sonne de la trompe, un autre saisit une nymphe par les cheveux, etc. Au fond, on remarque le dessin d'une ville. La bordure à fond d'or est formée de rinceaux à feuillages, dans lesquels sont mêlées des figures d'enfants.

I. 77. Bouclier à fond uni, gravé et doré. L'ombilic, très élevé, présente une tête de chimère; six cariatides en relief, placées dans la direction des rayons, partagent le champ du bouclier en six parties égales; un médaillon, représentant un empereur romain, est placé au milieu de chacune des parties. Cette pièce, d'une exécution extrêmement fine, est surtout remarquable par sa composition architecturale d'un goût plutôt français qu'italien.

I. 78. Rondache italienne en cuir bouilli, de la seconde moitié du XVIe siècle, à ornements repoussés. Au centre, deux guerriers tiennent par les cheveux une femme armée en amazone; l'un d'eux lui arrache son voile. Des chimères et des génies dans le style de l'art florentin forment, autour du sujet central, une large bordure carrée et destinée à recevoir la petite lanterne qui se portait dans les rondes de nuit.

I. 79. Bouclier italien ovale, de la seconde moitié du XVIe siècle. En fer repoussé et ciselé, damasquiné et doré. Le sujet représente un combat de chevaliers romains. L'étendard porté par l'un d'eux est marqué des initiales S. P. Q. R. Une bordure de larges enroulements, d'un bel effet décoratif, entoure le sujet central. La bordure est enrichie de figures de tritons et de monstres marins se détachant en ronde bosse sur un fond ondulé qui figure la mer.

I. 80. Rondache italienne du milieu du XVIe siècle, repoussée, ciselée et damasquinée en or. Groupe de Laocoon.

I. 81. Rondache italienne du milieu du XVIe siècle. Combat de guerriers romains. L'étendard, porté par un cavalier au

galop, présente les lettres S. P. Q. R. La frise est décorée de quatre médaillons encadrant des figures debout ou couchées. Entre eux, des armes, des attributs de guerre. Le dessin et la damasquine sont d'une précieuse exécution.

I. **82.** Rondache italienne de la seconde moitié du XVI[e] siècle, en fer repoussé et ciselé. Les fonds des médaillons sont dorés à plein, tous les personnages et motifs sont décorés de damasquine d'un goût et d'une exécution admirables. L'ombilic porte une tête de satyre barbu à cornes de bélier en ronde bosse. La frise est décorée de quatre médaillons d'empereurs romains et de figures, de trophées d'armes et d'instruments. Entre l'ombilic et la frise, l'espace est partagé par quatre compartiments dont les compositions représentent Curtius se jetant dans le gouffre, Horatius Coclès défendant le pont, Mucius Scævola se brûlant le poignet devant Porsenna et Manlius Torquatus tuant un Gaulois en combat singulier.

Cette rondache, la plus précieuse du Musée, est une des pièces les plus remarquables de l'art italien du XVI[e] siècle.

I. **83.** Rondache italienne de la fin du XVI[e] siècle. Portant à son milieu un masque à barbe de grandes dimensions, repoussé et ciselé, entouré de deux branches de laurier, également repoussées. Cette pièce est bordée d'un large filet en torsade.

I. **84.** Rondache du commencement du XVII[e] siècle, en bois recouvert de peau, dessins dorés à fond noir. Elle porte, au centre, sur un écusson, une croix pattée, entourée de feuilles de houx dorées à plein, d'un dessin très élégant. Dans une bordure circulaire, des rinceaux et des fleurs. Les deux énarmes et la poignée sont maintenues par des rosaces en argent. Une d'elles manque. A l'intérieur, il subsiste deux énarmes et des vestiges de la poignée. — Bibliothèque nationale.

I. **85.** Rondache du commencement du XVII[e] siècle, exactement du même modèle que la précédente, mêmes rosaces en argent. Elle ne diffère que par l'écusson qui porte des

armoiries incertaines, les émaux n'étant pas indiqués. — Même provenance.

I. 86. Bouclier qui complétait l'armure du duc de Bourgogne enfant (voir G. 197). Il a conservé ses énarmes avec les agrafes, boucles du temps, et sa garniture en velours décoloré richement décoré de broderies d'argent serties d'or. La pointe aiguë est maintenue par une rosace à huit fleurs de lis.

BOUCLIERS DE CONTRÉES DIVERSES.

Les boucliers de contrées lointaines se trouvent dans la salle orientale et dans la galerie ethnographique.

I. 87. Bouclier persan en jonc tressé de soie. La forme générale est légèrement conique. Il porte, dans son tissu, des inscriptions arabes. Umbo en damas, damasquiné en or, enrichi de pierres précieuses anciennement serties d'or, dont on distingue encore quelques traces; sa bordure est ornée de turquoises. Dix rosettes en acier doré, d'un joli goût, marquent les rivets des garnitures intérieures, en velours rouge. Un coussinet est entre les deux énarmes en cordons de soie, dont une très grande pouvait servir de bretelle dans la marche. — Diamètre, o m. 5o.

I. 88. Bouclier persan en joncs tressés de soie. Umbo en damas gravé et damasquiné d'or, représentant une étoile à rayons alternativement de forme droite et flamboyante; les caractères majuscules grecs, disposés dans la bordure de l'umbo, ne présentent pas une inscription ayant un sens. Ces caractères sont isolés, ne forment pas de mots et sont tout au plus des signes abréviatifs qu'on n'a pas encore retrouvés. L'umbo était surmonté d'un bouton saillant. Les garnitures tissées d'or et

de soie d'un beau dessin existent encore. Les énarmes sont organisées comme celles du bouclier qui précède. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **89.** Bouclier persan du même type que ceux qui précèdent. Umbo en damas bordé d'une découpure à fleurs et à rinceaux. Damasquiné en or, d'un dessin remarquable et d'une exécution extrêmement fine. L'umbo est terminé par un bout saillant de forme cylindrique. Dix rosaces en acier découpé marquent les rivets qui retiennent les garnitures intérieures. — Même provenance.

I. **90.** Bouclier persan en joncs tressés de soie rouge. L'umbo en damas est bordé d'ornements damasquinés en or. L'intérieur est en velours rouge avec les énarmes du type de celles des boucliers précédents. Diamètre, o m. 55. — Même provenance.

I. **91.** Bouclier persan analogue au précédent, en joncs tressés de soie, fond rose de Chine. Umbo en damas gravé et damasquiné d'or, posé sur une rondelle de velours noir. Les garnitures et les énarmes sont analogues à celles du bouclier qui précède. Diamètre, o m. 5o. — Même provenance.

I. **92.** Bouclier persan en joncs tressés de soie. Il porte un umbo en damas, conique, aplati, surmonté d'un bouton très saillant en forme de couronne. Autrefois richement damasquiné en or. Il a conservé un fragment de garniture en cuir. Il ne reste des énarmes que leurs agrafes en cuir. Diamètre, o m. 62.

I. **93.** Bouclier persan du même type.

I. **94.** Bouclier indien en peau de rhinocéros, peint avec une grande finesse, ornements à fleurs et à rinceaux. Quatre boutons damasquinés sont placés sur des rosaces découpées à jour. Ils maintiennent les deux énarmes entre lesquelles est un coussin rembourré. Diamètre, o m. 54. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **95.** Bouclier indien mahratte, en peau de rhinocéros, de

couleur rappelant celle de l'écaille; ombilic et bordure peints et dorés. Ornements à fleurs. Les quatre gros boutons sphériques qui indiquent les rivets des énarmes sont en filigrane à rosaces découpées à jour, d'un travail très fin. Énarmes et coussin comme au bouclier qui précède. Diamètre, o m. 42. — Même provenance.

I. **96.** Bouclier indien en peau de rhinocéros, translucide. Il porte des ornements dorés au centre et à sa bordure. Quatre boutons de cuivre très saillants, en bosse, fixent les deux petites poignées avec coussin en velours vert.

I. **97.** Bouclier indien en peau de rhinocéros translucide et blonde. Six boutons saillants ciselés grossièrement. — Provient de la Bibliothèque nationale.

I. **98.** Deux boucliers indiens en bois revêtus de peaux de raie. Peints, fond noir et ornements de couleur. L'intérieur n'a pas de garniture, mais une seule poignée en bois très forte. Diamètre, o m. 51. — Même provenance.

I. **99.** Bouclier indien en cuir noir bordé d'une bande dorée à rinceaux noirs. Près du centre, une bande ou anneau doré du même genre. Tout le reste du bouclier est bordé de fleurs de couleur. Quatre rosaces en cuivre complètent le décor. Diamètre, o m. 60.

I. **100.** Bouclier indien en peau enduite et peinte en noir, orné de quatre bossettes en acier doré en plein; elles servent de contre-rivures aux pitons porte-anneaux d'énarmes, qui sont, ainsi que le coussin, garnis en velours violet. Diamètre, o m. 50.

I. **101.** Bouclier indien en bois recouvert d'un enduit peint en noir. Décors dorés, très fins de composition et d'exécution. Sujet principal : un Indien armé d'une lance et d'un bouclier. Les énarmes fixées par des rosaces à huit pointes en saillie sur le bouclier. Diamètre, o m. 53.

I. **102.** Petite rondache indienne en fer, portant quatre

bossettes en cuivre rouge et deux piques montées sur cornes d'antilope assemblées à la rondelle par deux clous rivés.

I. **103.** Dix boucliers chinois composés d'anneaux concentriques en osier fort, reliés entre eux par des oseraies ou lanières d'osier. Ils sont peints en vert ou jaune, et, sur ce fond, une tête de monstre (tigre?) à la gueule ouverte. Ils ont pour énarmes deux anneaux mobiles en osier et un bout de bâton en travers. Leur diamètre varie entre 0 m. 80 et 0 m. 85. — Huit proviennent de la campagne de Chine de 1860; deux de l'ambassade française en 1846.

I. **104.** Bouclier chinois recouvert de peau peinte en rouge, décoré de dessins à fleurs de couleur grise. Diamètre, 0 m. 45.

I. **105.** Bouclier chinois en natte de jonc. A ses poignées intérieures, une pour le bras et une pour la main. Elles sont en jonc recouvert d'étoffe. Diamètre, 0 m. 52.

I. **106.** Bouclier chinois en tresses de jonc très fin, formant des rectangles. Diamètre, 0 m. 48.

I. **107.** Bouclier chinois en nattes de jonc, orné au centre d'une étoile entourée de losanges peints en noir. Diamètre, 0 m. 46.

I. **108.** Petit bouclier chinois en bronze noirci. Il a un umbo à cercles concentriques et un ombilic à balustre. Les énarmes sont données par des cylindres de bronze creux à pattes rivées sur le bouclier. Une d'elles manque. — Provenant de l'ambassade française en 1846.

I. **109.** Rondelle unie en cuir noirci, sans garnitures, de provenance qui semble asiatique.

I. **110.** Bouclier en roseaux nattés de soie, colorés, présentant des dessins d'un bel effet décoratif. A fond rouge. Umbo en damas, damasquiné à fond d'or, représentant une figure debout jouant de la flûte. On remarque, sur le bord de l'umbo, le trou d'une balle qui a dû traverser le bouclier. Garnitures

en velours bleu, n'a plus ses cordons d'énarmes. Diamètre, o m. 58.

I. 111. Bouclier japonais laqué noir, décoré de fleurs dorées d'un beau dessin. Un anneau doré à plein entoure le centre; la bordure est à rinceaux. Diamètre, o m. 62.

AFRIQUE.

I. 112. Bouclier de Zanzibar en peau de rhinocéros. A l'extérieur, des filets circulaires divisés en parties pointillées en font l'ornementation. L'intérieur porte un dessin grossièrement peint. Diamètre, o m. 30.

I. 113. Petit bouclier de Zanzibar, fait d'une bosse de rhinocéros. Il porte des filets saillants et deux ornements en cuivre, en forme d'étoiles. Diamètre, o m. 24.

I. 114. Bouclier de Zanzibar en peau de rhinocéros tournée de forme conique. Portant ses garnitures en argent massif, ciselé et repercé à jour.

Don du sultan de Zanzibar.

I. 115. Bouclier de l'Abyssinie de forme ovale très allongée, en peau de rhinocéros, entièrement couvert de dessins géométriques dans le goût du pays. Longueur, 1 m. 08; largeur, o m. 37.

I. 116. Bouclier abyssin de forme circulaire. En peau de buffle, orné de guillochures concentriques. Petit umbo en forme de bouton. Diamètre, o m. 70.

I. 117. Bouclier de Madagascar de forme circulaire, en bois recouvert de peau de chien de mer. Diamètre, o m. 56.

I. 118. Bouclier de la Nubie de forme circulaire, en peau de rhinocéros repoussée au milieu en forme d'umbo.

I. **119.** Bouclier du Gabon en peau de rhinocéros, ayant la forme d'un rectangle.

Don de M. l'Amiral président de la Commission de l'exposition permanente des colonies.

I. **120.** Bouclier des Gallas (Afrique). En cuir très épais, de forme circulaire. Fort umbo repoussé; poignée en cuir.

I. **121.** Bouclier de forme ovale de l'Afrique centrale, en cuir de buffle. Il porte, à son milieu, une forte arête et un renflement en forme d'umbo, pour l'emplacement de la main.

I. **122.** Bouclier de l'Afrique centrale formé d'une carapace de tortue sculptée et entièrement peinte; offrant divers animaux sauvages.

I. **123.** Grand bouclier des Touaregs en cuir vert, probablement de bœuf, 1 m. 10 sur 0 m. 90. L'énarme en cuir roulé est fixée par de petites lanières qui traversent le bouclier. Des petits morceaux de cuir de couleur, des caractères orientaux, des dessins en croix font le décor.

I. **124.** Bouclier de poing de l'Afrique orientale. De forme hémisphérique, en cuir très épais. La poignée est maintenue par des lanières qui embrassent le bouclier.

I. **125.** Bouclier en bois de forme ovale, confectionné dans une portion de tronc d'arbre. La poignée est également prise dans la masse en bois. — Origine douteuse, Afrique centrale ou Océanie.

OCÉANIE.

I. **126.** Bouclier de l'Australie. En bois, portant une poignée et des dessins en forme de zigzags.

I. **127.** Bouclier de l'Australie. De même forme que le précédent; il n'est pas sculpté, mais porte des traces de peinture rouge.

I. **128.** Bouclier de l'Australie en palmier. Étroit et long;

poignée prise dans la masse. La partie extérieure porte des lignes brisées, creusées à la gouge et peintes en rouge.

I. **129.** Bouclier à opposer aux casse-tête de l'Australie. En bois sculpté assez grossièrement sur deux de ses faces.

I. **130.** Bouclier de l'Australie en bois plein, couleur acajou, ayant la forme de deux pyramides quadrangulaires opposées par la base et très aiguës; la base en losange n'ayant que 0 m. 08 et 0 m. 12 de longueurs de diagonales pour une longueur de bouclier de 0 m. 80. Sur les faces, des zigzags sculptés. La poignée est découpée à même dans le milieu du bouclier.

I. **131.** Bouclier de Bornéo en bois, en forme de cœur allongé, fait de sept petites planches perpendiculaires à l'axe et recouvertes entièrement par une écorce d'arbre; il est entouré d'une baguette assujettie au moyen de joncs fixés à une tresse. Il présente extérieurement une plaque de renfort sculptée, qui est reliée à l'intérieur par un appendice dans lequel est ménagé l'emplacement de la main.

I. **132.** Grand bouclier de Bornéo en bois peint, noir et rouge en dedans et en dehors. Environ une centaine de mèches de cheveux sont engagées dans de petites fentes faites à l'extérieur du bouclier. — Provient de l'ambassade de France en 1846.

I. **133.** Bouclier de Bornéo en bois, d'un seul morceau et de forme triangulaire. La partie extérieure présente des bandes parallèles garnies de cheveux; ces bandes sont séparées par une ornementation en coquillages.

I. **134.** Bouclier de la Nouvelle-Guinée. Fait d'un seul morceau de bois large de 0 m. 09 au milieu et de 0 m. 16 aux deux bouts. Portant, sur la partie extérieure, des dessins en zigzags peints en noir.

